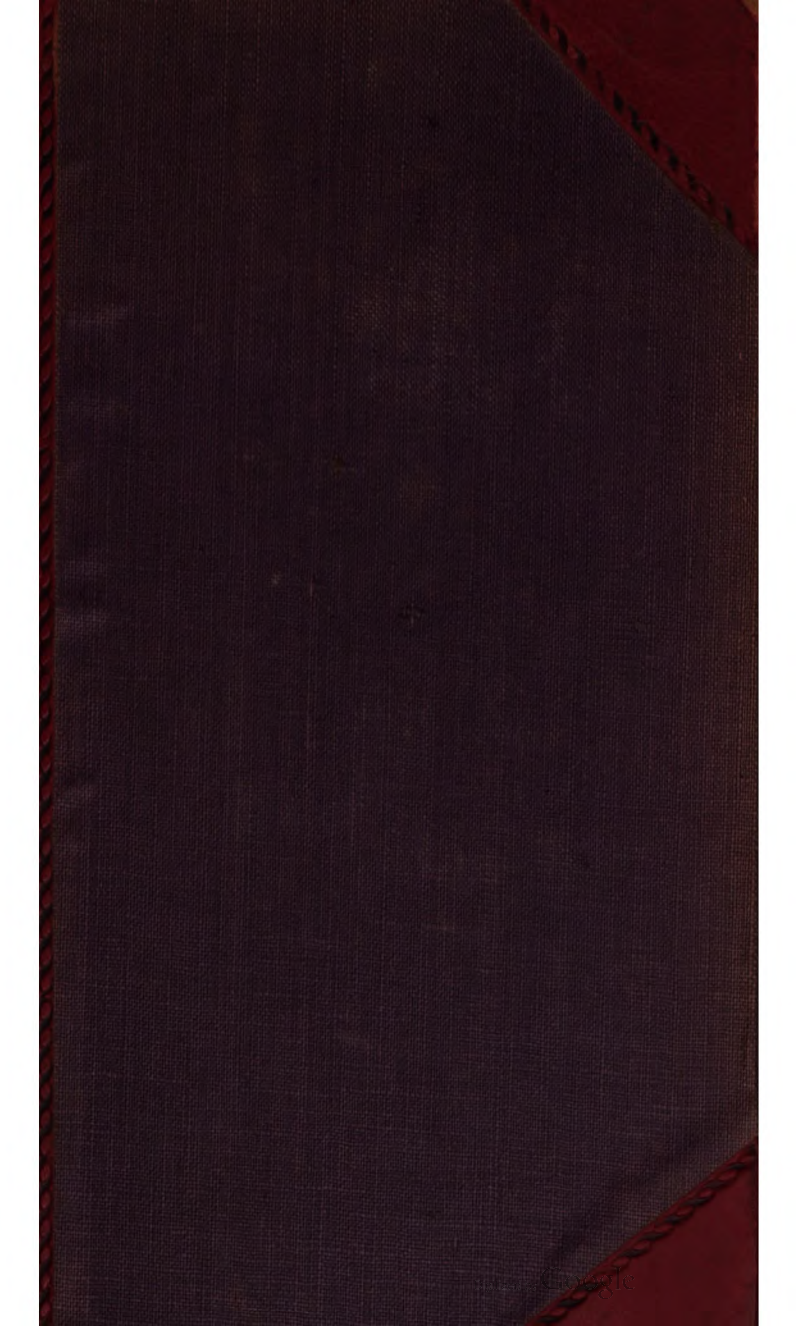

Google


600035526R





HISTOIRE DU VELAY

ÉCRIVAINS, POÈTES

ET ARTISTES

HISTOIRE DU VELAY

ÉCRIVAINS, POÈTES

ET ARTISTES

LE PUY, IMPRIMERIE MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23

HISTOIRE DU VELAY

ÉCRIVAINS

POÈTES ET ARTISTES

ÉTUDES LITTÉRAIRES

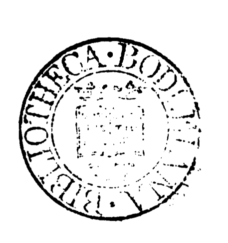
PAR FRANCISQUE MANDET

TOME SEPTIÈME

LE PUY

M.-P. MARCHESSOU, ÉDITEUR

MDCCCLXI


BIBLIOTHECA BODLEIANA

Tout fuit ! Que reste-t-il donc des meilleurs d'entre nous ?.. Quelques pensées écrites sur des feuilles bientôt dispersées, quelques actes admirés naguères, et que les enfants de ceux qui en étaient fiers ignorent ou oublient... Et cependant, si ces actes sont de nobles enseignements, si ces pensées méritent qu'on se les rappelle, n'est-ce pas un devoir de les recueillir et de les transmettre

comme un héritage sacré aux générations qui s'avancent ?

Puisse ce recueil, cher souvenir de mes jeunes années, être le témoignage de mon respect et de mon amour. S'il eut été un de ces vases d'or dans lesquels brûle l'encens, j'aurais voulu le porter triomphant sur l'autel de la Gloire ; il n'est que d'humble argile, je le dépose pieusement sur le seuil vénéré de la tombe des ancêtres.

Riom, 1er juin 1861.

F. M.

GUILLAUME TARDIF

FABULISTE

« En ce temps (m. cccc. lxxv) florissoit et estoit
» en bruit en la ville du Puy maistre Guillaume
» Tardif, natif de la dicte ville, homme de singulier
» sçavoir, lequel composa ung livre de grammaire
» qu'il fist imprimer, ainsi intitulé: *Grammatica*
» *Guillelmi Tardivi, Aniciensis* (1). »

Voilà tout ce que nos chroniqueurs Vélauniens ont su conserver pour la mémoire de leur illustre compatriote, le *liseur* du roi Charles VIII, le savant

(1) *Manuscrit original* de Médicis, au premier livre, feuillet lxiiij.

professeur de belles-lettres au collége de Navarre, un des écrivains les plus érudits et les plus spirituels de son temps.

C'est un reproche qu'on pourrait adresser à Médicis de n'avoir presque jamais parlé des hommes qui furent l'honneur de sa patrie et qui trouvèrent au loin une renommée que le pays natal sembla seul ignorer. Grand nombre d'anciens auteurs, même étrangers, parlent de Tardif avec éloge, et Médicis qui fut son contemporain, au milieu de longues pages souvent inutiles, donne à peine une note de quelques lignes pour rappeler, nous ne disons pas la célébrité, mais l'existence de son maître. C'est donc pour nous aujourd'hui comme un devoir de piété filiale de chercher à réparer cet oubli. Nous le ferons avec un juste orgueil; la tâche sera facile, car le nom de Tardif n'est point encore effacé des souvenirs et son livre n'est pas perdu dans la poussière. N'eussions-nous pas tous les biographes pour nous dire ce qu'il était, le savant ouvrage de M. Robert (1) resterait encore pour justifier notre admiration.

Guillaume Tardif naquit au Puy en Velay, vers

(1) *Fables inédites* des XIIe, XIIIe et XIVe siècles......, recueillies par A. C. M. Robert, conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève. 2 vol. in-8°. Paris, Etienne Cabin, 1825.

le milieu du XVe siècle. Comme on le voit par les quelques mots du chroniqueur, il passa sa jeunesse dans sa ville natale où il s'occupa de belles-lettres. Nous ne savons rien de plus sur les premières années de notre compatriote, et la seule instruction que nous puissions tirer de ce fait, c'est qu'à cette époque les études classiques devaient être fortes et brillantes dans la cité d'Anis, puisqu'elle put envoyer un de ses enfants professer l'éloquence en l'Université de Paris (1).

Tardif, que nous rencontrons tout-à-coup sur un autre théâtre, liseur du roi en titre d'office, professeur, grammairien, nous apparaît d'abord comme un hardi pamphlétaire dont la plume courageuse lutte contre d'implacables rivaux et les poursuit sans pitié. — L'italien Géronimo Balbi, professeur d'humanités à Paris, jaloux sans doute du mérite et de

(1) Médicis ajoute: « En ce mesme temps estoit en bruit » en ladicte ville du Puy, en l'art de la science gaye de métrificature ou bien réthorique françoise, ung orfebvre de » ladicte ville, nommé *Syméon Crozet,* que en son temps » compila la Passion de N. S., par personnaiges et aultres » vies de saincts et sainctes, et nombre de moralités, comé- » dies, farces et aultres divers mystères, joyeuses chansons » et histoires..... »

(*Manusc. origin.* de Médicis, au premier livre, feuillet cxxxij.)

la faveur d'un collègue plus heureux, lance contre lui dans le public une satire violente ayant pour titre : *Rhetor gloriosus* (1).

Tardif ne tarde pas à répondre et publie quelques jours après l'*Anti-Balbica* (2), brochure pleine d'esprit et de nerf, dans laquelle plaçant son adversaire face à face il lui reproche sa méchanceté, sa mauvaise conduite et son extrême ignorance, ignorance dont il ne veut chercher les preuves que dans l'écrit qu'il réfute; ce qu'il fait sans colère, mais avec l'ironie la plus accablante.

Nous ne parlerons pas de plusieurs autres écrits de Tardif, écrits aujourd'hui sans importance; cependant comme ils se trouvent tous indiqués dans une dédicace à Charles VIII, nous avons pensé qu'il serait agréable au lecteur de connaître cette pièce, curieuse pour l'époque où elle fut écrite.

(1) Voir la *Biograp. universelle,* aux noms Tardif et Balbi ...., Balbi, III, 261.

(2) .... Detractationis tuæ contra me causam fuisse calumniaris, Balbe; me invidia confectis mendaciis citra rationem in te invectum. Dic igitur, dic mihi te te hoc loco interrogo: quisnam tibi cui nihil invidia dignum inest vel invidiosissimus invideret! Gloriosum me ac de me hyperbolice dicentem per ludibrium jocorum prætextu mentitus es. Tu, tu scilicet qui toto isto dialogo falsissima tibi jactitas. Tuoque impresso epigrammato titulo te poetam oratoremque celeberrimum inscribere hanc veritus es...

A la Bibliothèque royale, sous le n° 6542, on trouve trente-trois fables de Laurent Valla, d'après Esope, traduites en français par Guillaume Tardif.

La première page de cet ouvrage, richement imprimé sur vélin vers la fin du XVe siècle, est remplie par une peinture très-fine et très-soignée, représentant le roi et la reine, debout, acceptant l'hommage du livre de Guillaume qui le leur offre à genoux. Les seigneurs et les dames de la cour sont rangés autour de Charles VIII de la manière la plus heureuse.

Cette peinture, environ de 15 centim. carrés, est entourée d'un cadre bleu d'azur semé de fleurs de lis d'or. Au bas de la page et sur le verso est écrit :

« Au roy très-chrestien Charles VIIIe du nom, » Guillaume Tardif, du Puy en Vellay, son liseur, » très-humble recommandation supplie et requiert.

» Dès lors que Dieu vous doua de très-chrestien » roy de France, sire, mon naturel souverain et » unique seigneur, je, vostre très-humble et très- » obéissant serviteur, mon petit enging et science » vous dédiay. Et considérant ce que Végèce, en » son Prologue de l'Art militaire escript : que nul » autre ne doit choses meilleures sçavoir que le » prince de la chose publique, auquel iceluy exem- » ple prenant, à vostre nom composay ung livre » nomé le *Compendieux de Grammaire, Elégance*

» *en Rhétorique,* commençant à l'alphabet, et tout
» par ordre assouvissant. Par vostre commande-
» ment aussi tout ce que j'ay pu trouver nécessaire
» et vray en l'*art de Faulconnerie et Venerie,* vous
» ay en ung petit livret rédigé. Et pour vostre royale
» majesté entre ses grans-affaires recréer, vous ay
» translaté le plus pudiquement que j'ay peu les
» *Facéties de Poge.* Et ayant regard non pas seule-
» ment à vostre honneste corporel plaisir, mais
» aussi au bien de vostre asme, vous ay composé et
» en ordre mis un petit volume d'*Heurès*, auquel
» vous avez tous les jours de l'année, com-
» ment povez Dieu, les Saincts et Sainctes dévote-
» ment servir; auquel singulièrement avés certaines
» moult briéves et dévotes oraisons pour, au coucher
» et lever, dire à Nostre-Dame, à ses deux sœurs, à la
» Magdaleine, à saincte Catherine, à sainct Jehan-
» Baptiste, à sainct Hiérome, aux trespassés et à
» vostre ange. En icelles Heures sont les sept
» pseaulmes que vous ay translatés tout auprès du
» latin et presque si brief que le latin, et les obscur-
» tés et difficultés ay par un mot ou peu de mots
exposées et déclarées. Vous ay aussi translaté l'*Art*
» *de bien mourir* (1), auquel, s'il vous plaist penser

(1) Voir l'article biographique de Tardif, dans la *Biographie universelle.*

» et entendre comme mortel que vous êtes, Dieu
» vous aydera de plus en plus tant à vostre salut
» que aussi à la chose publique par luy à vous
» commise. Maintenant vous ay en françois mis les
» *Apologues de Laurens Valle*, par lui latins faits
» de Esope, grec. Auquel livret, soubs couleur de
» fable, plusieurs enseignements sages et vertueux
» sont brièvement comprins. Apologue est langaige
» par chose familière contenant morale érudition.

» Toujours, aydant Dieu et vous, sire, mettray
» peine vous faire quelqu'honeste service, et prie-
» ray Dieu pour le salut et prospérité de vostre très-
» chrestienne majesté. »

La seconde page de cet ouvrage est encore remplie par une autre peinture charmante représentant Laurent Valla offrant son livre *à noble homme Arnoul de Fouell, son chier et singulier amy* (1).

Viennent ensuite trente-trois fables dont Esope et Laurent Valla n'ont, à vrai dire, fourni que l'idée première; car Tardif s'empare tellement du texte, qu'il peut incontestablement passer pour en avoir

(1) Ce volume est imprimé sur deux colonnes. La bibliothèque du roi en possède un exemplaire unique. Il est orné à chaque fable de riches miniatures, et toutes les capitales sont en or.

fait à son tour une œuvre originale et des plus spirituelles. Aussi M. Robert dit en parlant des traductions de notre auteur : « Ce *liseur* de Charles VIII ne se borne pas à traduire, il s'approprie le sujet qui lui est présenté par la manière dont il le traite ; il se laisse aller à son imagination vive et enjouée, rencontre sous sa plume les expressions les plus heureuses, les tournures les plus originales, et ne se montre pas, quoiqu'en prose, moins bon *fablier* que Lafontaine, dont il se rapproche beaucoup. Toutefois, le bonhomme n'a pas connu ce prédécesseur ; car je suis sûr qu'il ne se serait pas fait un scrupule de lui emprunter quelques idées, en disant comme Molière : Je reprends mon bien partout où je le trouve. »

Un éloge aussi désintéressé est précieux à recueillir. Du reste, pour le justifier, il n'est besoin que de faire connaître quelques-uns de ces naïfs fabliaux qui pourraient servir de date aux premières pages de l'histoire de notre langue et de notre littérature.

FABLE V

D'UNE FEMME ET D'UNE GÉLINE

« Une pauvre femme avoit une géline laquelle luy
» pondoit tous les jours un œuf ; et de ce, esto t

» ladicte pauvre femme fort joyeuse. Elle considéra
» en soy-mesme que si elle doubloit la portion de sa
» géline, en lui donnant à manger autant en ung
» jour qu'elle avoit accoustumé luy donner en
» deux, qu'elle pondroit tous les jours deux œufs ;
» et ce, continua ladicte veufve par si long-temps,
» que la géline devint si parfaitement grasse, qu'elle
» ne pondoit plus ne ung ne deux œufs, dont la-
» dicte veufve fut grandement desconfortée.

» Sens moral. — Le susdict apologue ou fable
» veult donner à entendre que aulcuns sont ver-
» tueux et pleins de grande industrie et diligence
» tant qu'ils ont peu de biens, mais sitôt qu'ils
» sont eslevés et remplis de biens superflus, ils se
» départent de vertus, deviennent oisifs et né-
» gligents, et portent souvent domaige à ceulx qui
» ainsi les ont engraissés et remplis. »

Par la manière facile dont cette petite fable est racontée, on sent déjà l'esprit créateur de Tardif. Le texte latin, sec et froid, ne lui sert que pour déterminer le sujet, ce n'est qu'un simple canevas dont il couvre la trame grossière d'une broderie délicate.

Pour se convaincre de l'esprit inventif de notre traducteur, prenons une fable traitée à la fois par

Laurent Valla et par Lafontaine, et voyons si ces deux imitateurs d'Esope ont eu plus de charme, plus de naturel que Tardif. M. Robert, voulant établir cette comparaison, a choisi la fable du *berger et de la mer*, qu'il analyse avec beaucoup de justesse. Nous prendrons le même sujet que lui, heureux de profiter de ses observations; seulement nous rétablirons le texte dans son entier au lieu de n'en donner que quelques fragments, car rien ne nous paraît inutile dans cette charmante petite composition.

FABLE XIII

D'UNG PASTEUR ET DE LA MER (1)

« Ung pasteur gardoit ung jour ses brebis en
» certaines pastures situées et assises auprès d'un
» rivage de la mer. Et voyant... que la mer estoit
» belle et paisible sans quelque vent ne vague, ainsi
» qu'il advient souvent par aulcuns intervals de



(1) LAUR. VALLA, *fable* 13.—Pastor in loco maritimo gregem pascebat: qui cum videret mare tranquillum, incessit cupido navigationem faciendi; itaque venundatis ovibus, emptisque palmarum sarcinis, navigabat. Orta autem vehementi tempestate, navi mergi periclitante, omne pondus navis in mare ejicit, vixque evasit exonerata navi: paucis post diebus, veniente quodam et tranquillitatem maris admirante, erat

» temps, voyant aussi, par luy, qu'il y avoit plu-
» sieurs navires de marchands qui navigoient sur
» l'eau et alloient en divers pays pour gaigner, se
» advisa plutôt qu'il ne l'eût songé, qu'il deviendroit
» marchand sur mer et qu'il sçaurait ce que c'estoit
» dechevaucher les poissons; mesme que trop long-
» temps avoit été pasteur, et que rien ne scet qui
» hors ne va. »

Le commencement de ce récit est d'une simplicité parfaite. C'est un berger qui se laisse séduire par *une mer belle et paisible*, sans penser aux inconstances de la fortune et de l'onde, car il prend son parti avant que de réfléchir : *Il se advisa plustôt qu'il ne l'eût songé.*

enim sane tranquillum, respondens inquit : palmas iterum vult quantum intelligo : ideoque immotum sese ostendit.

Du rapport d'un troupeau, dont il vivait sans soins,
Se contenta long-temps un voisin d'Amphitrite;
Si sa fortune était petite,
Elle était sûre tout au moins.
A la fin, les trésors déchargés sur la plage
Le tentèrent si bien qu'il vendit son troupeau,
Trafiqua de l'argent, le mit entier sur l'eau.
Cet argent périt par naufrage, etc., etc.
. . . .
. . . .
. . . .

LAFONTAINE, livre IV, fable 2.

Peut-on rendre avec plus de vérité cet orgueil candide du villageois qui se reproche d'avoir trop longtemps été berger et qui veut enfin connaître ce que c'est que de *chevaucher les poissons? Rien ne scet qui hors ne va*, et il se décide à partir.

« Et assez tost, dès le jour de lendemain, mena
» tout ce qu'il avoit vaillant et de l'autruy au mar-
» ché, et fist de la livre quinze sols, pour devenir
» marchand par mer. Et en effet, après qu'il eut
» ainsi tout vendu, il loua certain navire, lequel il
» chargea et fréta de tout son vaillant et de celui
» de ses voisins, et fut maistre du navire avant que
» serviteur. »

Dans ce court passage, qu'elle peinture exacte de ces ambitions irréfléchies qui s'allument tout-à-coup et qui, par une fatale précipitation, préparent, dès le début, l'avortement des espérances les mieux fondées.

Ce spéculateur vendant même le bien des autres, ce marchand dont la première opération est de faire de la livre quinze sous, ce marin improvisé qui ne connaît pas la mer et qui lui confie toutes ses destinées, cet habile navigateur enfin, qui frète un bâtiment et veut le diriger lui-même, lui qui ne sait aucun des commandements et n'a jamais servi; n'est-ce pas l'homme tel qu'il se rencontre tous les jours dans la vie?

Y a-t-il rien d'inutile dans aucun de ces détails de Tardif? Au contraire, chaque mot ne rend-il pas une profonde pensée et ne prouve-t-il pas, comme nous le disions, que notre auteur, comme Lafontaine, a suivi le texte d'Esope, mais n'a vraiment traduit que la nature?

« Quand il eust nagé quelque peu de temps par » la mer, survint une tempeste si terrible et si » merveilleuse, qu'il sembloit que le ciel et la mer » fussent en feu. Les vagues de la mer se enflè- » rent si grosses, qu'il sembloit à nostre nouveau » marchand que le navire descendit maintenant » aux abîmes, et que incontinent allât jusques au » ciel; mesmement il pouvoit sembler que la hune » du navire puisât à chaque coup de l'eau, car en » effet elle en descendit si grande quantité sur lui » et sur ses compagnons, que ceux qui estoient en » la pompe ne pouvoient vuider la moitié de l'eau » qui entroit dedans le bord. Cordes, matz et autres » instruments de navire crioyent et croassoient si » horriblement qu'il sembloit que tout deust rom- » pre. Et eust bien voulu nostre nouveau marchand » estre à garder ses brebis et moutons, si possible » eust été, deust-il lui coûter tout ce qui dedans le » navire estoit.

» Il appeloit les dieux et déesses à son ayde. La » cire d'ung royaulme n'eust pas suffi à faire et

» payer les vœux lesquels il voua aux dieux et
» déesses, si il leur plaisoit luy sauver la vie. Et
» fut finalement contraint jeter en l'eau toute sa
» marchandise. — A peine fut venue la nef toute
» vuide à port de salut, que là vous eussiez vu
» nostre maistre de navire bien étonné, car il de-
» voit déjà trois fois plus qu'il n'avoit vaillant; et en
» effet, il avoit perdu tout le sien et de l'autruy. —
» Et advint qu'il se mist à son premier mestier de
» pasteur. »

Comme le fait très-bien observer M. Robert, cette description de la tempête est un tableau plein de vérité qui offre, dans sa prose même, de l'harmonie initiative. On voit ce navire battu par les vents en furie, tantôt au sommet d'une vague qui se perd dans la nue, tantôt précipité au fond d'un abîme d'où il semble ne devoir jamais sortir. Ce n'est qu'à ce moment que le malheureux pasteur commence à réfléchir; il appelle les dieux à son secours : *la cire d'un royaume n'eût pas suffi à faire et à payer les vœux qu'il adresse au ciel.* Expression bien touchante et trouvée dans le cœur de l'homme. Quand la fortune nous sourit, qui pense à Dieu pour le remercier? Quand le malheur nous frappe un instant, nous qui n'avons rien, que ne promettons-nous pas au souverain maître de toutes choses? Et voilà ce pauvre berger qui revient à son

premier état. — Esope et Valla l'abandonnent à son triste sort; Tardif est le premier qui, avant Lafontaine, ait eu pitié de lui; et cette pensée est préférable, parce qu'elle est plus grande et plus vraie. Si cette fable est l'image de la vie, ce retour sur la terre natale est la véritable moralité. A l'homme qui pleure et se repent, jamais la miséricorde divine n'a manqué.

« Un jour advint que nostre pasteur qui estoit sur
» le rivage de la mer où il gardoit ses bestes, com-
» mença à contempler cette mer tant belle et tant
» sereine, sans vent ne vague, comme elle estoit
» lorsque appétit lui estoit pris d'estre marinier. Et
» tantôt commença à dire en adressant la parole à
» la mer : Dame vous êtes bien subtile, vous me
» faites belle chière et beau semblant, afin que je
» vous retourne voir et que je me mette sur vous
» avec des marchandises comme j'ay fait cy-devant;
» certes, ne vous y attendez plus, car trop m'avez
» plumé pour une fois. »

« Sens moral. — Cet apologue facétieux donne à
» entendre que les hommes sont souventes fois faits
» sages et prudents des choses à venir par les périls
» qu'ils ont trouvés le temps passé, et est bonne
» cautelle de soy garder de tomber en inconvénient
» quand on en est une fois sorti; car les choses

» passées doivent être règle de vie aux prudents
» hommes sur la disposition et entreprise des choses
» à venir. »

Faut-il maintenant demander grâce pour nous être arrêté sur cette fable avec trop de complaisance? Nous ne le pensons pas, car Tardif nous semble mériter une place parmi les spirituels et sages écrivains dont l'ancienne France s'honore.

Toujours, chez cet auteur, même finesse d'observations, même simplicité dans le style, même grandeur dans les pensées. Ce n'est pas en parcourant une seule page qu'on peut l'apprécier, mais en lisant toutes ses œuvres. Ouvrons son livre au hasard et, si nous voulons bien nous souvenir qu'il fut écrit en 1492, nous reconnaîtrons, comme M. Robert, que Tardif, quoiqu'en prose, n'est pas moins bon fabuliste que Lafontaine.

FABLE XIV

DU REGNART ET DU LYON

« Certain regnart estoit en ce temps, qui jamès
» n'avoit veu ne regardé lyon en barbe ne en ren-
» contre. — Advingt ung bon jour que dam reg-
» nart, comme dévot hermite, alloit chercher son

» adventure par les villages et vouloit exécuter
» certaines commissions qu'il avoit, de prendre au
» corps coqs, gelines et ouayes, ou, à tout le
» moins, les adjourner à comparoistre en per-
» sonne.

» Ainsi qu'il s'en alloit dévotement, pensant la
» manière de exécuter ladicte commission, il leva
» la teste pour regarder devant luy, et incontinent
» il advise un lyon grant et horrible, lequel venoit
» devers luy. Maistre regnart, qui jamès n'avoit
» accoutumé veoir tel religieux parmi les frères de
» son ordre, fust tellement estonné et espouvanté,
» et entra en une passion de crainte si grande,
» que la fièvre le print et à peu qu'il ne mourût,
» et subtillement fist tant qu'il évada pour le jour
» le péril dudict lyon, et retourna en son hermi-
» tage sans exécuter sa commission, etc... »

Voici sur quel texte de Laurent Valla Tardif a composé ce début :

« Vulpes nullum antea leonem conspicata, cum
» illi aliquando obviasset, ita conspectum ejus
» expavit, ut parum abfuerit quin extinguere-
» tur.... »

On voit bien, dit M. Robert, que Guillaume Tardif ne peut être compté parmi les traduc-

teurs. Il crée, il peint, en un mot il est poète. On rencontre en effet chez lui ce qui nous plaît tant dans Lafontaine, le charme d'un récit où l'art ne se fait jamais sentir et dans lequel la nature se réfléchit avec ses couleurs les plus vraies. Le style est aussi naïf que les pensées; et ce qu'on admire c'est la grâce jointe à la simplicité. Un mot suffit à l'imagination du conteur, elle colore la plus mince idée et trouve à faire un tableau du fragment qui paraît le plus inutile.

Nous pouvons, du reste, prendre un exemple de cette heureuse fécondité dans la fable du *Buste et du Renard.* Esope et son traducteur latin disent à peine quelques mots; Tardif la raconte ainsi :

FABLE XVI (1)

LE REGNART ET LE BUSTE

« Maistre regnart ung jour pour mieulx entre-
» tenir et décorer l'état de la chapelle de son nou-

(1) LAUR. VALLA. — *De vulpe et capite quodam.* — Vulpes aliquando in domum *citharœdi* ingressa, dum omnia instrumenta musica, omnem supellectilem scrutaretur, reperit e marmore caput lupinum scienter fabreque factum : quod cum in manus suscepisset, inquit : O caput cum magno sensu factum, nullum sensum obtinens.

» veau hermitage, voulut devenir musicien et
» chantre (1). Et comme il passoit devant l'ostel
» d'ung menestrier qui jouoit de la harpe, aussi
» doucement que Orpheus, se arresta pour escouter
» l'harmonie de la harpe, ainsi qu'il a l'esprit sub-
» til, et aussi les proportions et accords de ladicte
» harpe. Et en effet, fut tant ce maistre regnart
» ravy du son et mélodie d'ycelle, qu'il entreprint
» d'entrer dedans la maison dudict menestrier,
» pour apprendre quelque chose de l'art. Quand il
» fut entré dedans et eut faict son *inclinabo*, ainsi

(1) Mettez à la place du mot *citharædi*, employé par Valla, celui de *mimi* que l'on trouve dans d'autres textes; tout ce commencement est supprimé et nous perdons la partie la plus intéressante de l'apologue.....

Il serait difficile, je crois, de ne voir qu'une traduction dans cette fable : c'est une imitation extrêmement libre, et cependant l'auteur n'a pas oublié de rendre un seul des mots latins : celui de *citharædus*, joueur de harpe, l'embarrassait. Il sentait bien que ce n'était pas chez un musicien que le renard devait trouver une tête artificielle. Pour accorder le sens avec ce mot, il fait éprouver à frère renard le besoin d'orner sa chapelle. C'est en écoutant le son d'une harpe qu'il désire ajouter à l'embellissement de son ermitage les douceurs de la musique; mais pour retourner à son sujet, Tardif lui fait abandonner ce premier dessein, et il le conduit chez un peintre, où il trouve l'occasion d'appliquer les mots qui contiennent le but moral de la fable.

M. ROBERT. (Fables; t. I, page clxxxiv.)

» que le sçavoit bien faire, il se assist en une chaire » pour escouter mieulx à son ayse le son de l'in- » strument. Et bien eust voulu qu'il lui eust consté » deux ou trois gelines de Jacques Bons-Hommes, » sans y rien employer du sien, et il eust autant » sceu de l'art de musique comme faisoit celui qui » dudict instrument jouoit.

» Après que ce bon religieux et vaillant hermite » dam regnart eust longuement recréé et refoullé » ses esprits, il regarda et advisa plusieurs maniè- » res de instruments musicaulx qui là estoient, et » se print à les manier l'ung après l'autre; puis » demanda au maistre menestrier, si pour estre » expert du mestier convenoit jouer de tous les » instruments que là estoient? et le maistre lui » respondit que ouy.

» Maistre regnart considérant que trop luy por- » teroit dommage estre si longuement escolier » pour apprendre la musique, se advisa qu'il lui » suffiroit bien, pour l'estat de son dict hermitage, » avoir une chapelle de coqs et de gelines qui » chanteroient les *reponds*, et des poucins pour » dire *versés;* que bien et honnestement s'en » estoit aydé le temps passé, et que encore ainsi » le feroit.

» Et ainsi qu'il eust prins congié du maistre et » qu'il fust hors de la maison, advisa l'ostel d'un

» peintre ouquel avoit plusieurs sortes et différentes » manières de ymages ; et là entra, pour regarder » quelle ymage lui seroit propice en sa chapelle. » Sitost qu'il fut entré, trouva une teste de loup, » laquelle estoit de marbre et faicte et taillée par » curieux et industrieux artifice ; car elle estoit » tirée sur le vif si proprement, que on eust pou » dire au premier sault que ladicte teste estoit » toute vive.

» Maistre regnart qui spéculoit et regardoit cette » teste très-diligemment, après ce qu'il eust ainsi » tout bien regardé et spéculé, commença à dire » en la présence de ceux qui là estoient : O teste ! » tant tu as esté faicte par grand sens et exquise » subtilité de engin humain, tant tu es décorée et » embellie par subtil artifice, et toutes fois, il n'y » a point de sens en toy de utilité ne de profit. »

» Sens moral. — Ce dessus dict apologue et facetieuse fable veult innuer et donner à entendre » que pou veult vacquer à choses qui n'aportent » point de profit... Mesmement que beaulté extériore artificielle ne vault, se on n'a quelque » science ou vertu en sa pensée intériore. »

Il arrive parfois que Guillaume Tardif, après avoir raconté un apologue, en applique la moralité

à des circonstances étrangères à l'apologue même. Ainsi, comme l'a fait très-bien remarquer M. Robert, dans la fable du cheval qui se voit contraint de porter toute la charge et de plus la peau de l'âne qu'il a laissé périr sous le faix, il s'adresse aux habitants des bonnes villes qui se refusaient à payer les contributions et dit :

« Le dessus dict apologue donne à entendre que
» les riches... puissants hommes des villes et cités
» ne doivent pas laisser porter aux pauvres ruraux
» et champestres toutes les charges des tailles et
» imposts, lesquels sont mis sur eulx par les prin-
» ces, pour la conservation de la chose publique.
» Ains les doivent relever en payant partie desdicts
» imposts : car, quand les ruraux et champestres
» seront tant chargés et que l'on aura prins et
» plumé toute leur substance, il conviendra puis
» après que ceux qui sont riches et puissants four-
» nissent tout au demeurant. »

Le précieux exemplaire des fables de Guillaume Tardif qui se trouve à la bibliothèque royale contient dans sa seconde partie *Les dicts joyeux et moralités de Pétrarque*. Notre auteur n'a pas mis dans ce travail moins d'originalité ni moins d'esprit ; ce sont encore des fables, mais sous forme d'anecdotes, de souvenirs historiques. Lafontaine



lui-même a souvent fait usage de ce moyen, et comme on peut le voir par les trois extraits que nous allons donner, Tardif s'en est servi fort ingénieusement pour en conclure les plus sages préceptes.

DU PHILOSOPHE THALÈS

« Thalès fut un noble philosophe et grant astro-
» logien. Un soir il sortit de sa maison pour
» regarder les planètes, afin qu'il pût faire juge-
» ment de la disposition du temps. Et ainsi qu'il
» regardoit l'autre monde en cheminant assez en
« paix, il trouva une fosse en laquelle il tomba.
» En sa dicte maison il y avoit une vieille cham-
» brière, laquelle lui dit assez facétieusement :
» Comment te mesles-tu de vouloir comprendre,
» veoir et cognoistre les choses qui sont es-cieux,
» quand tu ne peux pas veoir en la terre ce qui
» est devant tes pieds.

» Par ce dict, est donné à entendre qu'on ne
» doit pas tant spéculer les choses célestes, qu'on
» ne regarde aux choses temporelles. »

DE L'ORATEUR GALBA

« Galba estoit orateur très-éloquent ; mais tant
» il y avoit de imperfection en luy, qu'il estoit
» bossu et contrefaict, et de engin cault et mali-

» cieux. Aussi Lélius avoit accoustumé de dire :
» L'engin de Galba est mal logé.

» Il plaidoit ung jour une certaine cause en
» la présence de Auguste Cœsar et, en soy
» se glorifiant de son éloquence, dit par plu-
» sieurs fois à l'empereur : Auguste, corrige en
» moy et en mes dicts ce que tu y verras à corri-
» ger; et ce réitera-t-il par deux ou trois fois.
» Finablement l'empereur lui répondit très-facé-
» tieusement : Eh ! à propos, Galba, je te puis bien
» admonester de bien faire, mais je ne pourrois
» corriger ni changer ton fallacieux engin.

» Par ce, est donné à entendre que c'est chose
» difficile de corriger un homme mauvais et vi-
» cieux. »

DU JEUNE ET DU VIEL ESCUYER

» Ung jeune escuyer montoit ung jour que passa
» à cheval en la présence d'ung viel routier de
» guerre, lequel copioit ledict escuyer, et lui dit
» qu'il montoit encore plus légèrement sur son
» cheval avecques sa vieillesse que ne le faisoit
» ledict escuyer avecques sa jeunesse. Le gentil-
» homme qui se vit raillé par ledict routier lui
» respondit soudain très-facétieusement : Ce n'est
» pas de merveille si tu montes plus légèrement
» que moy, car soixante et dix ans avant que je

» fusse nay tu as exercé et expérimenté la science
» de aller à cheval ; ce néantmoins je monteroie
» et descenderoie trois fois de dessus cette beste,
» avant que tu fusses monté et descendu une
» fois.

» Par ce, est donné à entendre qne nul de doit
» railler personne, si il ne le veult estre. »

Le livre de Guillaume Tardif est fort rare et très-peu connu. L'exemplaire unique de la bibliothèque royale est d'un grand prix et parfaitement conservé. Par la peinture qui représente l'hommage de l'auteur au roi et à la reine on peut déterminer, à deux ou trois années près, l'époque où les fables parurent pour la première fois, puisque Charles VIII ne se maria qu'en 1491, et qu'il mourut en 1498.

Ce n'est pas, nous l'avons dit, sur d'aussi faibles extraits qu'il est possible de juger le génie d'un homme; aussi, avons-nous voulu, dans cette courte notice, moins faire un examen approfondi des œuvres du vieux liseur de Charles VIII qu'indiquer les sources où chacun pourrait un jour recourir pour étudier les premières pages de notre littérature.

ÉTIENNE MÈGE (DIT MÉDICIS)

HISTORIEN INÉDIT DU VELAY

I

Ainsi qu'il le rapporte lui-même dans le troisième volume de ses mémoires, ETIENNE MÈGE, plus connu sous le nom de MÉDICIS, naquit au Puy en Velay, vers l'an 1475. Il continua la profession de son père, honnête marchand de la ville, quoique son penchant naturel le portât à l'étude des belles-lettres. A peine âgé de vingt-cinq ans, il résolut d'écrire l'histoire de son pays et de conserver à la postérité les noms et les actes de ses *progéniteurs dignes d'être loués; considérant que ce ne peut être que*

par l'histoire écrite qu'on éternise la mémoire des hommes et des événements (1).

Toutefois, pour accomplir ce louable projet, le jeune chroniqueur trouva d'abord de grandes difficultés; il ne lui fut pas permis de consulter les nombreux matériaux trop mystérieusement enfermés dans les archives du seigneur évêque, du vénérable chapitre de Notre-Dame, de Saint-Mayol, de l'hôpital, des trois colléges, des abbayes de Saint-Vozy et de Saint-Pierre-Latour, de Saint-Jean de Jérusalem, de Saint-Barthélemy, des Mendiants, de Saint-Pierre le Monestier, du Consulat, du vicomte de Polignac. — Il s'en plaint lui-même avec une patriotique amertume. Alors l'imprimerie, découverte depuis peu, n'avait point encore porté sa lumière jusques dans nos contrées, et la perte d'un manuscrit était irréparable.

Ce ne fut que beaucoup plus tard et après maintes recherches que Médicis, aidé de livres et de papiers remis à sa foi, put rapporter dans un premier volume les anciennes chroniques du pays ainsi qu'un

(1) Le véritable nom de notre écrivain est MÈGE ; ce fut pour se conformer à la mode du temps qu'il l'italianisa ainsi. Cette désignation nouvelle paraît beaucoup lui plaire, car il la conserve habituellement dans ses écrits. Comme elle a été acceptée par ceux qui ont plus tard parlé de lui, nous l'adopterons à notre tour.

assez grand nombre de documents originaux. Il s'occupa ensuite des faits contemporains; il les prit depuis les dernières années du XVe siècle et les conduisit jusques en 1559, *époque*, dit-il, *où j'ai serré botique et fermé les ruisseaux de cette œuvre mienne, à cause des maulx familiers à vieillesse, comme ma main qui est devenue pesante, mes yeux caligineux, etc.* (1).

Le style de Médicis, quoique négligé, plaît cependant beaucoup, et il plaît précisément à cause de cette négligence même. Plus correct, nous ne retrouverions pas ces vieux dictons, ces tournures locales, ces façons rustiques de langage que l'art condamne et que la nature inspire. Après tout, qu'importerait maintenant une élocution plus savante? Elle nous paraîtrait tout aussi barbare et nous aurions perdu les plus intéressants souvenirs.

(1) Les mémoires de cet historiographe se composent de deux volumes manuscrits ayant pour titre DE PODIO. A ces deux volumes est joint un manuscrit supplémentaire désigné sous le nom de *Répertoire des choses contenues dans mon livre* DE PODIO. — Cet intéressant travail fut déposé dans les archives de la ville d'où il disparut à l'époque de la révolution. Cependant il fut providentiellement découvert chez un bouquiniste, à Lyon, par Monseigneur de Bonald, alors évêque du Puy, qui s'empressa de l'acheter et d'en faire hommage à la bibliothèque de la société académique du Puy.

Chez nos anciens chroniqueurs, il y a encore de l'histoire, même dans la manière dont ils racontent.

En général, on écrit toujours bien lorsque la plume ne cherche d'autres inspirations que celles de l'âme ou du cœur. Médicis mérite surtout notre sympathie par l'inimitable candeur de ses récits, par sa franchise et sa bonne foi, que ne vient jamais altérer la vanité de l'écrivain. A peine nous entretient-il de lui; et quand il se nomme, c'est en termes si modestes qu'il est facile de voir combien peu l'historien croyait faire pour sa gloire personnelle en travaillant pour celle de son pays.

» J'ay entreprins en mon lourd patois, dit-il, de » traicter les hystoires, chroniques et aultres telles » choses concernant la cité et ville Nostre-Dame du » Puy d'Anis. Et faisant au propos de mon prétendu » vouloir, combien qu'il ne sera pas au gré des » lisants, car il n'y a ordre ni langage orné qui » l'œuvre embellissent ni agencent tout au fort. » Je l'ay tracé tellement quellement, et m'attends » que plusieurs à l'adventure y employeront quel- » que petite demie heure à voir quelques portions de » l'ouvrage, combien qu'ils relateront que n'ay pas » procédé disertement. Toutes fois, je les intercède » humblement, car je connais mon rude engin et » suis incapable pour cultiver un si fécond terri- » toire. »

***

Nous allons parcourir l'ouvrage de Médicis, étudié au double point de vue historique et littéraire.

II

L'auteur commence par transcrire religieusement toutes les vieilles légendes que les générations se transmettaient depuis des siècles sur la fondation du temple de la Vierge et sur l'histoire miraculeuse de l'image noire donnée par le Soudan de Babylone. Après ce pieux hommage à la patronne de son pays, sans se tracer de plan, à peine d'après un ordre chronologique, et plutôt en manière de notes, il raconte quelques anciennes chroniques, comme celles: *des chaperons blancs*, — *de la belle bouschière*, — *de la destruction et du rétablissement du consulat*, — *de la mort du connestable du Claisquin*, — *de l'incursion des Bourguignons dans le Velay*, — *du siége du chasteau d'Espaly*, — *de la fondation de l'abbaye de Séguret sur le rocher Saint-Michel*, — *des autres établissements de la ville*, — *des pèlerinages de certains rois à Nostre-Dame*, — *des insurrections, à diverses époques, du peuple contre l'autorité*......, etc., chroniques fort importantes, puisqu'elles sont à peu près toute l'histoire du pays.

Médicis, dont l'intention n'était que d'écrire les événements contemporains et qui n'a rapporté les autres que d'une façon très-incomplète, puisqu'il lui fut impossible de pénétrer dans les archives, se hâte d'abandonner l'histoire des faits pour celle des institutions communales. Aussi, dès la page 179 du premier volume, il entreprend une dissertation pour déterminer : « Comment gens vieulx, nobles, » experts et savants, doibvent estre esleus consuls.. »

Au feuillet 204, il nous conserve plusieurs pièces originales *en langue du pays*, qu'on reconnaît au premier abord pour la langue abâtardie de Capdeuil et de Cardinal.

« 1° La forma et maneyra dé levar et exhigir la » leyda et peadge dé la présente ville del Peu, per » lous fermiers d'aquellas.

» 2° Per obviar à toutz abus et exactiones qué » sé sunt faictes lo temps passat tochant lo pès del » rey.

» 3° Tochant lous monniers.

» 4° Maneyra de pesar los pès estrangiers.

» 5° L'assieta de rendas queys sé bayla et sé assis » el pays de Vellay et el pays de Gevauldan (1).

(1) Les doas partz sunt en blat, la tersa en deniers dé censiva dé la valour de dos blatz; à la mesure del Peu, sé réduisunt las mesuras grandes et petites qué sé appélant po-

» 6° El pays d'Alvergne et dé Languédoc.

» 7° La costuma del Peu tochant l'ordre qu'on
» y té per lo vin sia noval ou faict.

» 8° L'ordre queys se debuont anar per la pro-
» cessiou del jour de Diou las torches dous mes-
» tiers.

» 9° Las charreyras ordonnadas à faire las gar-
» das aux portatz de la ville del Peu, etc... »

Toutes ces pièces, destinées à être publiées dans les places et carrefours de la ville, à son de trompe, ne pouvaient être dans une autre langue, sous peine de rester inintelligibles à la plus grande partie des citoyens. Aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, la langue romane était la seule langue parlée dans ces montagnes comme dans tout le midi de la France ; ce ne fut que par la conquête violente contre les comtes de Toulouse et par le renversement de la brillante civilisation méridionale que le français s'introduisit par-delà la Loire. Alors, ce qui avait été pendant longtemps un idiome cultivé, élégant, correct, devint insensiblement un patois informe, abandonné au peuple des campagnes. Mais la désertion des vaincus, l'envahissement des vainqueurs

gesas. Et si n'y a plus d'ung que d'autre, monte lo blat per sixiesme et l'argent descendra coma en aisso faire est nécessaire.

ne furent pas tellement rapides que la transition dût se faire en peu d'années. Le peuple et la bourgeoisie sédentaire, gardiens fidèles des vieilles coutumes, du langage et des mœurs nationales, résistèrent autant qu'ils le purent. A cette heure même, la conquête est loin encore d'être achevée.

Suivant le même ordre d'idées, le chroniqueur nous rapporte successivement les discussions et les accords entre les consuls et les seigneurs de Polignac, au sujet des anciens péages que ceux-ci exigeaient des voyageurs et des marchands qui passaient sur leurs domaines pour arriver à la ville. — Les priviléges du poids royal, accordés par Philippe de Valois. — Les règlements des anciens consuls avec le maître ladre de la maison de Brive, relativement aux habitants du Puy. — Les lettres de Charles VIII qui défendent d'arrêter qui que ce soit dans les foires du Puy. — Le serment qu'est obligé de prêter le seigneur évêque entre les mains des consuls, à sa première entrée par la porte Pannessac. — Le pariage de la cour commune. — La statistique de la cité, son enceinte, ses portes, ses tours, ses maisons, ses jardins; le nombre de ses îles, de ses églises, de ses places, de ses fontaines, de ses écoles, de ses habitants. — Les procès-verbeaux des grands jours tenus au Puy, où il fut

rendu de nombreux arrêts concernant le guet de nuit et de jour, la police municipale et ecclésiastique, l'administration des hôpitaux, des cimetières, de la maladrerie, l'éducation de la jeunesse, la gestion consulaire, etc.

Tous ces documents, classés avec une extrême clarté, sont habilement commentés par l'auteur. On reconnaît dans cette partie de l'ouvrage le travail d'un homme qui fut longtemps consul. Il suit jusque dans leurs moindres détails toutes les questions administratives, recherche les anciennes coutumes, étudie les changements qui sont venus successivement les modifier, et s'arrête enfin à la législation définitive apportée par les lettres ou les ordonnances royales, par les jugements de la cour de Toulouse et par les arrêts souverains des grands jours. Sur ces matières, le manuscrit est rédigé dans un ordre parfait. A la suite de chaque disposition réglémentaire touchant les poids, les mesures, les tarifs, le prix des marchandises, Médicis ouvre des tables sur la valeur de chaque objet et poursuit ses calculs pour toutes les localités du diocèse.

C'est dans le premier volume de son ouvrage que Médicis commence le récit des événements remarquables dont il fut le témoin, entr'autres :

Le 14 mai 1512, par ordre du roi, il est fait un recensement des forces armées de chaque ville du royaume, le Puy compte plus de mille hommes.

En 1520, 1524, 1530, des pestes affreuses ravagent le pays et en chassent les habitants.

En 1523, des bandes de malfaiteurs se répandent dans la contrée, assaillant, pillant villes et châteaux.

En 1533, eut lieu le pèlerinage à Notre-Dame du Puy du roi François I[er]; des fêtes et des réjouissances en honneur de cette bienvenue furent célébrées.

Un fait qui, par lui-même n'a pas d'importance, mais qui montre bien quelle était la foi religieuse et naïve de cette époque, c'est celui que nous trouvons en parcourant le commencement du second volume, page CXLVIII, et que l'auteur désigne ainsi :

« Comment l'an 1540 furent excommuniées les
» *chenilles* qui gastoient le fruit de la terre. Crai-
» gnant ceste sentence, elles fuyoient à troupes en
» un lieu à elles assigné par le seigneur official.
» Lesquelles chenilles, rencontrées par les enfants,
» ils leur crioient ainsi, disant : *Excommuniagdes !*
» *excommuniagdes !* ... Et la paoure vermine ce
» auyant, dressoient leurs têtes ; qu'estoit un mer-
» veilleux espectacle... »

« En 1550, un vent austral, véhément et hactif,

» dit Médicis, embrasa et brusla en peu d'heures
» 44 maisons aux parties de Posarot, où le feu avoit
» pris. »

Vers ce même temps, commencèrent à naître dans le Velay les premiers troubles au sujet du schisme de Luther. Ils furent occasionnés par quelques ouvriers du Puy que la justice fit aussitôt appréhender. Ces mesures rigoureuses, loin de calmer les esprits ne firent que les irriter davantage encore ; et il arriva que chaque matin on trouvait brisées, souillées de boue, les nombreuses statues du Christ ou des Saints que le peuple était habitué à placer dans de petits oratoires au coin des rues.

Médicis, à la fin de son deuxième volume, postérieurement sans doute à la préface dont nous avons parlé, ajoute un supplément assez considérable où se trouvent différentes chroniques sur les premières luttes religieuses qui, plus tard et si longtemps, ensanglantèrent le pays. Si nous nous abstenons d'indiquer ici ces documents, précieux pour l'histoire du Velay, c'est qu'ils ont été repris et continués par *Jean Burel*, historien inédit et contemporain de nos guerres civiles de 1552 à 1630, et qu'ils forment un ensemble complet qui ne peut être scindé. Seulement, comme il convient de restituer à chacun son œuvre, il était important de

dire immédiatement que le récit des événements jusques vers 1565 appartient à Médicis, dont la main tremblante sut encore les écrire avec un puissant intérêt, malgré son extrême vieillesse. — Nous y reviendrons bientôt.

Par différents passages de nos manuscrits, nous voyons que le goût des spectacles existait et se perpétua longtemps dans les mœurs du pays; nous savons « le malheureux esclandre arrivé, en 1535, » chez le bateleur de la rue Pannessac, à l'*inter-* » *signe de la Colombe*, qui démonstroit par person- » naiges allant par contrepoids la Nativité de » Jésus-Christ et aultres singularités et passe-temps » joyeulx, comme jouer des gobelets, des passe- » passe et aultres tours, gambades et sobre-saulx; » le tout pour gaigner sa paoure vie... »

Le vendredi-saint, 1556, furent démontrées au peuple, dans l'église Saint-Laurent, *la Mort et la Passion de Jésus-Christ.* — Messire Vedrine faisait Dieu le Père: Achard faisait Jésus; d'autres, Notre-Dame, la Magdeleine, les bourreaux, etc....

Le troisième jour de la Pentecôte, en 1575, fut jouée l'*Histoire de David et de Goliath le géant,* au-devant de l'église Saint-Georges, en présence de la noblesse et des habitants du pays.

En 1585, encore aux fêtes de la Pentecôte, fut démontrée, par personnages, l'*Histoire de la mort*

d'Holopherne par les mains de dame Judith. Cette représèntation dura deux jours. Elle fut exécutée sur un échafaud, à la place de Saint-Pierre-le-Monastier.

En 1600, *Mondot*, prieur de Saint-Pierre-le-Monastier, composa et fit jouer au grand Clauzel, sur un théâtre de quarante pas de long, la *Vie du petit Joseph.* Ce drame dura trois jours et employa plus de trente personnages.

En 1610, le même auteur donna l'*Histoire de Daniel*, réduite en carmes ou vers français. Il y avait plus de quatre-vingts acteurs, tous richement vêtus. Le fils du juge-mage représentait Daniel; le docteur Leblanc jouait Nabuchodonosor, etc...

A peu près vers cette époque, les écoliers du collége démontrèrent la *Chronique de saint Alexis*, mise en vers par le régent de rhétorique, etc...

III

Médicis, antérieur à ces époques, nous a conservé dans ses manuscrits un *Mystère* en trois grandes journées, qui ne renferme pas moins de 2500 vers. Cet ouvrage, de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle, présente au pays ce double intérêt, qu'en retraçant son ancienne histoire il lui fait

connaître le degré d'intelligence poétique de ses habitants.

Le sujet de la pièce est l'*Histoire de la fondation de Notre-Dame d'Anis,* en trois journées.

L'auteur, dans une fervente oraison, commence par dédier son livre à Marie, puis il ouvre la première journée par une longue ballade que l'acteur, en manière d'exposition, adresse au populaire.

Noble et magnifique compaignie
Qui estes cy en ceste place,
Prêtez silence, je vous prie,
S'il est de votr'bénigne grâce...

A la fin du discours, saint Pierre doit être assis dans une chaire bien dorée. Devant lui se tiennent debout saint Georges et saint Front, auxquels il dit :

Quand je pense au très-grant honneur
Que me fais Dieu, notre Seigneur,
D'estre son lieutenant en terre
Me disant : *Tu es Petrus,* tu es Pierre,
Et super hanc petram, sur cette pierre,
Je édiffirai mon église.
Mercy Dieu ! ....

Puis il exhorte ses deux disciples à se mettre en route pour convertir les peuples à la foi chrétienne.

SAINT GEORGES.
Adieu le prince des apostres.

SAINT FRONT.

Nous sommes tous deux vostres
Et à vous nous recommandons.

SAINT PIERRE.

Adieu, mon ami Fronton.
Dieu te veuille tenir en sa garde.

SAINT GEORGES.

Très-Saint Père, le temps retarde
Parquoi vous disons
Pour toutes intentions
Adieu!...........

Et voilà les deux saints cheminant à la garde de Dieu. — Saint Georges, après de nombreux incidents, s'arrête épuisé de fatigue, et sentant sa fin prochaine, adresse à Dieu une prière :

Jésus débonnaire,
Espoir salutaire,
En ce dur affaire
Donne moi confort;
Je ne sais que faire
Ne où me retraire
Pour mon corps soustraire
A la dure mort.
....
A ce dur effort,
Angoisseux et fort
Plein de desconfort
Ne me laisse pas ;
Par ton doux apport

Donne moi support
Et mayne à bon port
Mon dolent solas....

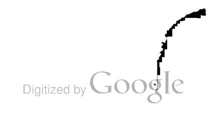
Il dit et trépasse. — Saint Front l'enterre, verse quelques larmes sur sa tombe et continue tristement son chemin, appuyé sur le bâton pastoral que saint Pierre vient de lui remettre. — Tout-à-coup le mort ressuscite, rejoint son camarade et s'en va partager ses travaux.

— La scène change. — Nous sommes dans la Vellavie, au milieu d'une troupe de paysans idolâtres qui viennent adorer leur Dieu Appolo,

De Velay le très haut prince
Qui en cette province
Est renommé.

Les prières sont interrompues par l'arrivée soudaine des deux apôtres voyageurs qui, s'apercevant du culte impie des habitants de ces contrées, se mettent à les catéchiser avec tant d'éloquence qu'ils les convertissent bientôt à la foi chrétienne. Le peuple brise lui-même la statue du dieu menteur, se prosterne aux pieds de ses nouveaux prêtres et reçoit le baptême.—Ici l'acteur, dans un monologue très-détaillé, rétablit les faits et prépare ce qui va suivre.

— La scène change. — Nous sommes un instant en paradis; Dieu est sur son trône, la Vierge est



près de lui, et à ses pieds les anges Uriel et Raphaël. Notre-Dame prie le Sauveur de favoriser l'œuvre sainte des deux apôtres. La volonté divine se fait entendre aux deux messagers célestes qui descendent sur la terre où nous les suivons.

— La scène change. — Une dame couchée dans son lit se plaint de ne pouvoir dormir. Au moment de trouver le sommeil, les deux anges lui apparaissent, lui enjoignent d'aller vers saint Georges de la part de Notre-Dame, et de lui ordonner d'élever sur la montagne d'Anis un temple en son honneur. La matrone obéit.

— La scène change. — Le saint, suivi de quelques paysans, cherche un lieu convenable; mais avant de le pouvoir trouver, il expire pour la dernière fois. Chacun vient exprimer ses regrets en manière d'oraison funèbre; puis l'acteur, par quelques explications au public, met fin à cette première journée.

Un prologue de l'acteur ouvre la seconde journée.

Notable peuple, grands et menus,
S'il vous plaist faire silence,
Nous suyvrons par ordonnance
En cette seconde journée
La matière jà commencée....

Nous arrivons, par le récitatif de ce monologue,

jusqu'au temps de l'évêque saint Vozy. Quand la scène commence, on voit une religieuse paralytique du hameau de Ceyssac, laquelle, comme la matrone de la première journée, souffre dans son lit sans pouvoir trouver un instant de repos, et qui intéresse comme elle le ciel à ses douleurs. — Dieu, Notre-Dame, les Anges délibèrent; la Vierge elle-même descend pour guérir la pauvre femme et pour lui indiquer le lieu où doit être édifiée son église. — Saint Vozy jette aussitôt les fondements de ce temple miraculeux, aidé de Philippot, charpentier, de Jaquet, de Jaqueline et d'autres gens du peuple.

PHILIPPOT.

Mon entendement mécanique
A deviser toujours s'applique
Pour gaigner de quoy soubstenir
Mon estat et m'entretenir
En ceste paoure vie humaine.
— Il me faut bien prendre la peine
De porter tous mes ferremens,
Mes outils et mes instrumens,
Besoignes, reigles et esquières....

UN PAYSAN.

Et hiou donc? prendrai ma taille
En qué hiou vai rasa mon prat
Qué mé servira deschamprat;
Et ung aultre fossour pontut,
Aussi mon grand martel testut.
. . . .

JAQUET.

Maistre Philippot, qué porteray
Par maneyre de passe temps?

PHILIPPOT.

Ceste reigle et ces ferremens,
Ces deulx martels et cette scie.

JAQUET *(les prend)*.

C'est assez', je vous remercie. —
Or, allons quand il vous plaira.

PHILIPPOT *(en baille aussi à Jaqueline)*.

Vous porterez cecy, ma mye.

JAQUELINE *(les prend)*.

C'est assez, je vous remercye....

Et chacun se met à l'œuvre. L'ouvrage terminé, arrive le clergé et le peuple en procession. Les portes du temple s'ouvrent d'elles-mêmes, les cloches sonnent aussi d'elles-mêmes, et tous, émerveillés d'un aussi grand prodige, se prosternent et rendent grâce au ciel.

— Ici finit la seconde journée.

La troisième et dernière journée commence par un inventaire général des reliques apportées à la nouvelle église par deux vieillards mystérieusement vêtus de blanc.

VOZY.

Entre tous on aperçoit
Un joyel de grand préférence.

SCRUTAIRE.

Et, quel est-il ?

VOZY.

Sans doubtance
Je l'ose bien dire par conclusion.
C'est la très-digne circumcision
De Jésus-Christ Nostre Seigneur....
. . . .

SCRUTAIRE.

Aussi y a-t-il de la Vierge nète et pure
Grande partie de sa ceinture.

UN PREBSTRE.

Aussi y a-t-il de ses cheveux.

VOZY,

Et de son laict très-précieux.

SCRUTAIRE.

Aussi y est un sien solier.

LE PREBSTRE.

C'est un reliquaire singulier
Et moult excellent, quoi qu'on die.

VOZY.

N'y a-t-il pas grande partie
De la nappe où Dieu fit la cène ?

SCRUTAIRE.

O que ce nous fust bonne estrenne
D'avoir ici chose tant belle !

LE PREBSTRE.

Y est aussi la coupe en laquelle
Jésus buvoit en son enfance ?

VOZY.

Si est, sans auculne doubtance.

SCRUTAIRE.

Et le digne couvre-chief blanc
Auquel est maintes gouttes de sang.

Suit pendant plusieurs pages l'énumération de mille autres trésors non moins précieux.

— La scène change. — On voit, sur un trône éclatant, saint Louis environné de toute sa cour.

LE ROI *(tenant conseil)*.

Vous savez bien, mes conseillers,
Ducs, comtes, barons et chevaliers,
Que notre règne (la mercy Dieu!)
Se porte bien; car en nul lieu
Je n'ai que parfaicte paix,
Je veux..................
Jusque en Hiérusalem aller.
....
Prévost, incontinent allez bientost
Devers nostre patron Berthot,
Auquel veuillez promptement dire
Que bien appareille mon navire.
....
Compaignie, très-noble et très-sage,
Avant d'accomplir le voyage,

Allons voir le lieu miraculeux
Du Puy d'Anis...........

Saint Louis, suivi de tout son cortége, se met en route.

— La scène change. — Le roi est au Puy; il visite son divin oratoire, fait une pieuse prière devant l'autel de la Vierge et dépose une riche offrande. Les seigneurs de la cour s'avancent et suivent l'exemple de leur maître.

— La scène change. — Le roi s'embarque, arrive chez le *Soudan* de Jérusalem, lui fait part du désir qu'il éprouve de visiter les saints lieux. Le Soudan fait au royal pèlerin le plus touchant accueil et, quand celui-ci satisfait de son voyage se dispose à partir, son hôte ordonne qu'on ouvre devant lui tous ses trésors, afin qu'il choisisse ce qui pourra lui plaire. Toute la cour de France reste éblouie de tant de merveilles.

UN COMTE.

Regardez !. . ces chaynes, ces carcans !...
Quels beaux rubis !... quels riches diamans!
Jamais vit'on rien de plus singulier?...

UN PRÉVOST.

Quels camayeulx !...

UN ESCUYER.

Quel collier !...

LE PRÉVOST.

Vecy choses inextimables.

UN DUC.

C'est richesses incalculables
D'avoir trésors si excellents.

LE ROI.

Ils sont bien faits selon le temps,
Selon la mode sarrasine;
Car par dehors et par dedans
Tout est plein de pierrerie fine.

LE SOUDAN.

Prenez à votre bon plaisir.

LE ROI *(à part)*.

Quel chose pourrais-je bien choisir
Qui soit bien de magnificence?...

LE DUC.

Or... regardez bien à loisir.

LE ROI *(hésitant)*.

Quel chose pourrais-je bien choisir?

LE COMTE.

Prenez tout à vôtre désir,
Puisque vous avez la licence.

LE ROI *(plus indécis)*.

Quel chose pourrais-je bien choisir
Qui soit bien de magnificence?...

Enfin, il se décide pour une petite statuette en bois noir à laquelle tient beaucoup le Soudan. Celui-ci, pour demeurer fidèle à sa parole, abandonne, quoique avec beaucoup de peine, ce précieux

travail; c'est une image de la Vierge sculptée par Jérémie lui-même, qui sut ainsi prophétiser les traits de la glorieuse Mère du Sauveur. — Le roi fait ses adieux à la cour du Soudan et revient en France muni de la sainte relique. — Il accourt tout d'abord dans le Velay, où les acclamations du peuple, les chants de l'église et les bénédictions du ciel célèbrent son arrivée. Il dépose précieusement son trésor entre les mains de Scrutaire et de Vozy qui le portent en procession. On chante le *Salve Regina* en chœur. L'acteur vient ensuite sur le devant de la scène et dit :

Compaignie très-honorable
Avez veu et ouï aujourd'hui
Comment ce bon roy tant notable
Porta ce sainct ymage au Puy.
. . . .
Pour que chacun en sa mémoire
Retienne en son entendement
Tout le faict de ceste histoyre
Qu'avons joué présentement
(Soit bien ou mal, certainement,
Chacun l'a faict de bon courage),
Supportez tout gracieusement
Pour l'honneur de tant doulx ymage.

Ici finit la troisième journée et le *Mystère de la fondation de Nostre-Dame d'Anis*.

IV

Médicis termine la dédicace qu'il fait de son livre aux magistrats du Puy par ces modestes paroles : « J'ay entrepris ce travail de bon cœur pour vous » en faire à tous un débonnaire présent. Vous l'ac- » cepterez bénévolement, et en cela imiterez notre » Sauveur Jésus qui daigna prendre aussi les deux » petites mailles dont la pauvre femme veuve fit » oblation au temple, elle qui plus rien n'avoit. » Est-il possible de mettre plus de respect et de craintive timidité dans l'hommage d'une œuvre à laquelle l'auteur travailla toute sa vie? Ce denier, offert d'une main tremblante, est cependant aujourd'hui la plus riche part de notre fortune historique.

C'est à l'aide des mémoires de Médicis et de Burel que le père de Gissey, le frère Théodore, le docteur Arnaud et nous-même sommes parvenus à composer nos ouvrages. Il eût été très-difficile en effet, sans ces deux collections, de pouvoir rassembler et mettre en ordre une aussi grande quantité de matériaux. Médicis avait dû consulter lui-même d'anciens manuscrits, tels que ceux de noble Sabbatier, du chanoine André, etc., etc. ; et c'est

avec ces éléments, souvent très-contestables, quelquefois même contradictoires, qu'ont été écrites les premières pages de l'histoire du Velay, par exemple, la chronique de saint Georges, fondateur de l'église de Ruessium et un des 72 disciples de Jésus-Christ. Comme s'il était possible de faire remonter jusqu'à saint Pierre la prédication évangélique dans nos montagnes !

Ce qui donne aux manuscrits de Médicis une importance réelle, ce sont surtout les nombreuses pièces authentiques qu'ils contiennent, et qui, pour la plupart, ne se trouvent plus dans aucune archive. Le désordre, le pillage, l'incendie ont dispersé, ont fait à jamais disparaître les titres les plus précieux ; il faut donc rechercher avec soin les ouvrages qui en conservent encore quelques-uns (1).

(1) C'est bien ici le lieu d'indiquer à quelles sources il faudrait recourir pour connaître ce qui reste de documents historiques relatifs au Velay.

1° Le deuxième volume de l'*Histoire des Dauphins d'Auvergne* (par Baluze) contient un grand nombre de pièces historiques très-anciennes et d'un puissant intérêt pour l'histoire des Polignac et de l'Eglise du Puy.

2° Le manuscrit d'Audigier, en 14 volumes *(Histoire d'Auvergne)* et indiqué à la bibliothèque royale S. F. 676, renferme des notices sur les familles *Apollinaire, Calmi-*



Médicis nous a laissé de très-utiles documents pour expliquer les causes des troubles qui désolèrent le Velay lors des querelles religieuses dont il fut un des premiers témoins; seulement il s'est rendu compte de toutes ces circonstances sous des impressions que nous ne pouvons complètement partager.

En effet: nous le voyons sans cesse dominé par la plus aveugle confiance en l'autorité absolue des

nius, Polignac, Mercœur, Allègre, Lafayette, Langeac, Balzac, La Roue, Solignac, etc., et sur les villes de *Lempdes, Brassac, Blesle, Lavoûte de Chillac, Polignac, Chanteuges, Pébrac, Saint-Paulien, La Chaise-Dieu, Brioude, etc., etc.*

3° Une *Histoire de Notre-Dame du Puy en Velay*, traduite en français (vers et prose), sous le n° 8002 de la bib. royale (Mouch.), catalogue des Mss. français, t. IV, p. 50.

4° Diocèses de Languedoc et communautés qui y existent, n° 2103, supp. p. 5, t. VIII des Mss. français.

5° *Ancien armorial de la maison d'Allègre*, t. II, p. 151, n° 10385 (Baluze).

6° *Nobiliaire du diocèse du Puy*, avec table n° 9 (1re des Grecs) t. II, p. 158.

7° *Recueil de lettres originales* écrites à MM. de Lafayette par les rois Charles VII, Louis XI, Charles, VIII, François Ier, la reine Claude, Louis XII, etc, n° 8430, t. X, p. 10, v°, Mss. français.

8° *Obsèques du connétable Duguesclin*, n° 7910.

9° *Extrait du cartulaire de Brioude*, 1re armoire de Baluze, n 4. — 6me armoire, n° 8. — 7e armoire, n° 2, etc...

seigneurs évêques. Le comte du Velay et le chef du diocèse, représentés dans le même homme, sont pour lui également infaillibles. Il a peur de blâmer l'un tant il craint de blesser le caractère sacré de l'autre. Chez lui tout ce qui se rattache de près ou de loin aux personnes et aux choses du sanctuaire est en dehors des discussions. Pendant qu'il tient la plume l'hérésie se dresse menaçante. Alors sans hésiter on le voit docilement se ranger sous la ban-

10° *Anciens titres de la ville du Puy,* (inventaire des chartes, n° 6765, fol. mjxxix.) manusc. de la bibl. royale.

11° *Coutumes de l'Eglise du Puy* (l'abbé LEBEUF).

12° *Voyage dans l'ancienne France* par NODIER, TAYLOR, CAILLEUX. (2e partie, Auvergne. — p. 55 et suivantes).

13° *Pièces originales* concernant la ville du Puy (se trouvent manuscrites dans le 59e volume de la collection de Decamps, à la bib. royale).

14° *Abbaye du Monastier en Velay*, 101 pages in-folio : titres, bulles, chartes concernant cette abbaye, sous le n° 5456 de la bib. Caumartin. — J'ai fait faire une copie de ce manuscrit que j'ai donnée à la bibliothèque historique du Puy.

15° *Titres, sceaux, etc.*, concernant l'évêché du Puy. — Bibl. royale, cabinet de Gagnières, n° 142, 159 (voir les portefeuilles de Fontanieu, vol. 522—523.— Eglises particulières).

16° Sous le successeur de Norbert, Adalart offrit à la vierge Ste-Marie et déposa sur son autel un manuscrit traitant des synodes universels et décrets des souverains pontifes. Ce manuscrit est maintenant dans la bibliothèque du roi.

**

nière pontificale. Sa foi se vivifie, s'étend, s'obstine en raison même des attaques auxquelles on l'expose. En partisan dévoué il entre dans la lice avec ardeur, il combat pour ses convictions les plus chères. On ne peut qu'estimer le catholique plein de zèle qui se laisse emporter par les pieux élans d'une conscience convaincue, mais on reste parfois défiant en la parole d'un chroniqueur passionné. C'est seulement dans une froide impartialité que l'histoire trouve le crédit dont elle a besoin pour survivre aux événements qu'elle a mission de raconter.

JEAN BUREL ET ANTOINE JACMON

HISTORIOGRAPHES INÉDITS DU VELAY

I

BUREL

Burel est le continuateur de Médicis. C'est lui, lui seul, qui nous a conservé l'histoire des guerres civiles de nos montagnes. N'eût-il d'autre titre à nos yeux, nous lui devrions encore une grande reconnaissance. — Ses manuscrits, rédigés en façon de mémoires, sont de véritables annales où les événements se trouvent enregistrés chronologiquement; mais, il faut le dire, avec tant de négligence,

de froideur, souvent tant d'ignorance des hommes et des choses, que vraiment rien n'est plus triste, plus monotone à lire. Le récit d'un assaut, d'un pillage sanglant (1), lors même que celui qui le raconte y a assisté, est aussi sec, aussi décoloré sous sa plume, que s'il s'agissait d'un fait d'une très-médiocre importance, passé loin de ses regards.

Burel n'a rien non plus dans le style de cette grâce naïve, de cette forme pittoresque que nous aimons dans son devancier; quoique bien postérieur, il n'est ni plus grammatical ni plus étudié. Sa phrase a toute la plate tournure d'un mot à mot latin. Que Médicis raconte l'histoire du bayle Rochebaron, des Chaperons blancs, de l'Esclandre de Pannessac ou l'Entrée de François Ier, il plaît, il intéresse, parce qu'il sait donner à ses sujets le mouvement, la couleur et la grâce. Au contraire, que Burel retrace les massacres de Tence et de Saint-Pal, qu'il dise les horreurs de la famine ou de la peste; c'est à peine s'il jette quelques notes

(1) Burel raconte l'assaut d'Espaly commandé par Saint-Vidal, où pourtant furent commises de grandes cruautés, comme un des événements ordinaires dont ses annales sont remplies. Cependant il était là, et eut même le bonheur de sauver la vie à une innocente victime qu'on allait égorger sous ses yeux.

glacées sans rien laisser apercevoir de l'émotion qu'il éprouve.

Toutefois, répétons-le, ce fut une noble et généreuse pensée que celle de conserver à son pays, jour par jour pour ainsi dire, le procès-verbal des événements de près d'un siècle. — Ajoutons encore que Burel avait parfaitement compris toute l'utilité de ce travail, puisque, le 30 octobre 1596, un des présidents du parlement de Toulouse étant venu au Puy en qualité de commissaire, le fit assigner avec ordre de lui remettre ses mémoires. L'auteur, qui pensa que peut-être l'intention de la justice était de soustraire aux investigations de l'avenir certains événements, fit en toute hâte composer un extrait de ses originaux et put ainsi les préserver (1).

Ces manuscrits contiennent environ 460 feuillets divisés en deux livres ou volumes. — Le premier, jusqu'à la page 134, commence par un choix de pièces sur l'ancienne histoire du Ve-

(1) C'est ce qui résulte d'une note qui se trouve en tête du second volume; elle est ainsi conçue : « Le 30 octobre 1596, *M. de Chaluet,* président au parlement de Toulouse, étant au Puy en qualité de commissaire dudit parlement, fit assigner *Jean Burel* à lui apporter ses mémoires; mais *Burel* ne remit qu'un extrait du présent manuscrit et eut l'adresse de le conserver. »

lay. Elles sont toutes copiées presque littéralement dans Médicis, à qui Burel emprunte jusqu'à sa préface.

Voici quels sont les faits les plus importants recueillis par Burel et qui font le principal mérite du manuscrit qu'il nous a laissé.

— *L'édit des somptuaires,* par Henri II, qui tout-à-coup vint paralyser l'industrie des dentelles, l'unique à peu près d'une partie de nos montagnes.

— *Les grands jours tenus au Puy en* 1548, dans lesquels furent portées plusieurs ordonnances municipales importantes, lesquelles se trouvent consignées dans le 2e volume de Médicis.

— Luthériens brûlés au Puy, en 1552.

— Le Velay ravagé par les bandes huguenotes du baron des Adrets, commandées par le chevalier de Blacons. — Siége du Puy. — Pillage de la Chaise-Dieu. — 1562.

— Histoire de *Jacques Guitard,* citoyen du Puy, qui avait embrassé la réforme et qui est obligé de se sauver de peur d'être massacré. — 1564.

— Conduite des huguenots à la nouvelle de la Saint-Barthélemy. — 1572.

— Les religionnaires s'emparent des châteaux de *Chapteuil*, *Montgiraud*, *Adiac*, *Saint-Quentin*, *Saint-Pal de Mons.* — 1573.

— Prise d'*Espaly*, par le capitaine Guyard. —

Assaut et capitulation sans succès. — Perfidie de Saint-Vidal. — Reddition de la place. — 1574.

— Incursion du gouverneur Saint-Vidal à travers le Velay. — Sac et pillage de *Tence* par les catholiques. — 1574.

— Prise de Saint-Pal, capitulation de Saint-Voy. — Cruautés du gouverneur. — 1574.

— David et Goliath, — drame joué au Puy pendant les fêtes de la Pentecôte. — 1575.

— Nouvelles incursions de Saint-Vidal. — Il éprouve quelques échecs en dehors de la province contre le capitaine Merle, mais rentré dans le Velay il reprend aux religionnaires plusieurs places importantes.

— Grande peste qui décime la population. — 1577-1578.

— Une troupe de brigands désole la province.

— Ligue impuissante du Velay, du Gévaudan et de l'Auvergne contre le capitaine Merle. — 1580.

— Siége et prise de Saint-Agrève, par Saint-Vidal. — 1580.

— Grande querelle entre le vicomte de Polignac et la ville du Puy. — 1580.

— Cinq cent cinquante écus sont envoyés à Châtillon, pour qu'il dirige la marche de son armée en dehors du Velay. — 1582.

— Querelle entre Saint-Vidal et Chalancon. — 1584.

— Châtillon revient dans le Velay, s'avance vers le Puy qu'il cherche à surprendre pendant une nuit, mais découvert dans ses projets il est obligé de prendre la fuite. — 1585.

— La ville du Puy envoie Saint-Vidal pour supplier le duc de Joyeuse, alors à *Brioude*, de ne point traverser le Velay. — 1586.

— Les Jésuites sont appelés au Puy pour y fonder un collége. — 1588.

— Le gouverneur du Vivarais, le sieur de Chaste, sénéchal du Puy, et Saint-Vidal se liguent; à la tête de 12,000 hommes, ils vont pour reprendre Saint-Agrève de nouveau au pouvoir des religionnaires, mais ils sont obligés de subir les conditions de l'ennemi. — 1588.

— Sept députés viennent de Toulouse pour proposer aux habitants du Puy d'entrer dans la Ligue. L'évêque, Saint-Vidal et presque tous les citoyens prêtent le serment. — De Chaste, qui s'était prononcé contre la ligue, est nommé gouverneur en remplacement de Saint-Vidal. — La plupart refusent de le reconnaître et, dès cet instant, le pays est divisé en deux camps : Saint-Vidal et de Chaste ; pour ou contre la Ligue. — 1589.

— Arrêt du parlement de Toulouse qui condamne de Chaste à abandonner Yssengeaux et les autres places dont il s'était emparé.

— *Conseil municipal* créé au Puy par les habitants eux-mêmes.

— Hostilités entre de Chaste, pour le roi, et Saint-Vidal, pour la ligue.

— Traité entre de Chaste et la ville du Puy. — 1589.

— Espaly, appelé la *petite Genève*, parce que tous les politiques de la contrée s'y étaient donné rendez-vous.

— Une procédure est commencée contre les ligueurs.

— De Chaste et l'évêque se prononcent pour Henri IV. — La ville, à l'instigation des Jésuites, se déclare *contre l'hérétique* et en faveur du cardinal de Bourbon.

— Le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, envoie des commissaires au Puy pour inviter la ville à faire choix d'un gouverneur dans la quinzaine, sinon il déclare qu'il y pourvoira. — 1589.

— La ville fait d'inutiles efforts auprès de l'évêque retiré à Espaly, pour l'engager à revenir au Puy.

— Les Etats du Velay sont réunis au château d'Espaly. — De Chaste rend une ordonnance pour transporter à Yssengeaux le siége de la sénéchaussée.

— Les hostilités recommencent. — Les ligueurs s'emparent de l'abbaye de Doue que de Chaste avait

commencé à fortifier ; ils la ruinent et emmènent les religieux au Puy. Ils surprennent ensuite une tour construite sur le pont de Brives et rétablissent les communications interceptées de ce côté.

— Des combats journaliers ont lieu aux portes de la ville entre la garnison d'Espaly et les ligueurs. — 1589.

Une première tentative d'attaque sur Solignac, de la part des ligueurs, est suivie bientôt de la prise de ce bourg, du fort et du château. — Une partie de la garnison est passée au fil de l'épée. Douze cents setiers de blé, des armes, des bestiaux tombent au pouvoir des ligueurs qui font sauter toutes les fortifications. — 1590.

— La même année, ils font vendre aux enchères tous les meubles des politiques, en exécution d'un arrêt du parlement de Toulouse, et mettent en réclusion les femmes de ceux qui avaient quitté la ville.

— De part et d'autre, toutes ces attaques partielles et ces combats sans résultats décisifs se terminent par l'incendie de plusieurs moulins, par la destruction de différentes fermes, par la dévastation des propriétés, par quelques hommes tués et beaucoup mis à rançon.

— Le cardinal de Bourbon est proclamé roi sous le nom de Charles X.

— Par des lettres-patentes du 23 mars 1590, il transfère au Puy l'hôtel des monnaies établi à Villeneuve-les-Avignon, ville occupée par les royalistes.

— Saint-Vidal, gouverneur, pour la ligue, du Velay et du Gévaudan, grand-maître de l'artillerie, revient au Puy avec 5 à 6000 hommes, met le siége devant le château d'Espaly dont il se rend maître.

— Un traité lui livre également Monistrol, Yssengeaux, Ceyssac, les Estreys, fait cesser les courses et les ravages exercés dans les campagnes, et fait évacuer le Velay par les troupes armées de part et d'autre. — 1590.

— Ce traité n'est pas complètement exécuté. — Montfaucon et Saint-Didier se rendent à Saint-Vidal qui y met garnison, revient au Puy et fait sauter les fortifications d'Espaly.

— A la suite de divers pourparlers pour la paix entre de Chaste, l'évêque et Saint-Vidal, un combat de quatre contre quatre est convenu au pont d'Estrolhas. — Saint-Vidal et Rochette, lieutenant du capitaine général, y sont tués.

— Les ligueurs obligent alors la veuve de Saint-Vidal de leur livrer les munitions qui avaient été réunies au château de Bouzols, et font entrer dans la ville cent dix-huit charges de poudre ou de boulets de canon.

Espaly, repris par les royalistes qui relèvent ses fortifications, soutient un nouveau siége et ouvre ses portes par capitulation.

— En cette année, 1591, le duc de Nemours entre dans le Velay avec un corps de troupe considérable, soumet à la ligue plusieurs villes et préside au Puy le conseil des ligueurs. On arrête dans ce conseil de nouvelles formules de serment; on décide que plusieurs places seront, les unes fortifiées, les autres démantelées, et que les fortifications d'Espaly seront rasées.

— Une trêve de trois ans est convenue entre le duc de Nemours et de Chaste; mais après le départ du duc de Nemours, de Chaste recommence les hostilités et tente de s'emparer de la ville par surprise

— De nouvelles conférences pour la paix ont lieu; ces conférences sont suivies d'un nouveau traité. — 1592.

L'année 1593 ne présente de remarquable qu'une ordonnance par laquelle on établit un *maximum* sur le prix du blé, obligeant en outre les vendeurs à recevoir en paiement la monnaie discréditée que l'on frappait bien au-dessous du poids légal.

— A cette époque, l'on fait venir de Lyon un ingénieur pour ajouter aux fortifications de la ville. — Il propose de raser les faubourgs, mais les habitants s'y opposent.

— Le siége et la prise d'Allègre, de Saint-Geneys et de Saint-Paulien, par le duc de Nemours, figurent dans ce sommaire, parce que la ville du Puy est obligée de contribuer à l'entretien des garnisons que le duc laisse dans ces places.

— Un des faits remarquables de l'année 1594 est une ordonnance du duc de Joyeuse et du parlement de Toulouse, qui fut publiée dans toute la ville et qui défendait à toute personne de parler du *roi de Navarre*, jusqu'à ce qu'on eût reçu la réponse du pape, *sous peine d'être pendu*.

— Par suite des intelligences que les royalistes s'étaient ménagées avec un grand nombre d'habitants, les chefs royalistes se décident à tenter une surprise pour s'emparer de la ville. Mais le projet est éventé, et ils laissent dans cette attaque plus de 200 morts aux portes, dans les fossés, dans les faubourgs, ainsi qu'un assez bon nombre de prisonniers qui sont mis à rançon. — Des visites domiciliaires sont faites, à la suite, chez plus de cinq cents des principaux habitants. Beaucoup sont arrêtés; des contributions extraordinaires sont imposées à certains; d'autres sont condamnés à être pendus et leurs biens sont confisqués. On va jusqu'à défendre aux veuves des suppliciés d'entrer dans les églises, comme étant excommuniées, et il ne leur est même pas permis de porter le deuil de leur mari.

***

— Enfin, après de nombreux pourparlers, la paix est conclue en 1596. — Les consuls et les habitants sont maintenus dans leurs entiers priviléges, franchises et libertés. — Le siége de la sénéchaussée est reporté au Puy; toutes les anciennes chartes sont confirmées.

— Sur les doléances présentées au roi par les Etats du Velay, les principales familles qui avaient été obligées de fuir pour se soustraire aux poursuites des ligueurs, et les parents des condamnés sont réintégrés dans leurs biens et honneurs, par des arrêts du conseil privé du roi ou du parlement de Toulouse. — Un commissaire spécial est envoyé par le parlement pour assurer l'exécution des arrêts qui cassaient, qui annulaient toutes les procédures, et qui ordonnaient que ces procédures seraient rayées et biffées des greffes, que toute copie en serait lacérée, que toutes écritures propres à en rappeler le souvenir seraient effacées.

— Ce fut ce même commissaire qui fit assigner Burel pour lui apporter les mémoires qui avaient été écrits pendant les troubles; mais Burel n'en remit qu'un extrait.

— Les années suivantes présentent moins d'intérêt. Ce sont : des publications pour la paix, des processions, etc. Nous voyons cependant, malgré cet état de trouble, combien les études étaient flo-

rissantes au Puy, puisque le collége comptait jusqu'à mille écoliers. — 1597.

— Une désignation exceptionnelle est faite par le roi de vingt-quatre notables, parmi lesquels les habitants sont tenus de choisir leurs six consuls. — 1598.

—Les Jésuites sont définitivement établis au Puy.

Cette chronique perd à peu près tout son mérite historique à la mort d'Henri IV; mais elle fournit, sur une époque intéressante de notre histoire, des documents précieux à recueillir.

Le reste est la suite régulière des faits, à partir de 1604 jusqu'à 1630. — Burel, continuateur de Médicis contemporain de François Ier, nous mène jusqu'aux premières années du règne de Louis XIII.

II

JACMON

Antoine Jacmon, tanneur et cordonnier (ce qui n'a rien d'invraisemblable quand on parcourt son manuscrit), vint immédiatement après, et poursui-

vit à son tour l'œuvre de ses deux prédécesseurs. Il commence son volume vers 1610, année de la mort d'Henri IV, pour l'arrêter en 1645 (1).

Des trois écrivains, sans contredit celui-ci est bien le moins important sous tous les rapports. Quoique rédigé en échelle chronologique, son manuscrit est fort en désordre et pourrait plutôt prendre le nom de notes sur l'histoire du Velay que celui trop présomptueux de mémoires. On n'y rencontre en effet que quelques anecdotes peu intéressantes, dont un certain nombre même sont étrangères à la province.—Ici, une longue nomenclature de tous les rois de France, de tous les évêques du Puy ; là, un tableau des élections annuelles des six consuls de la ville, depuis 1550 jusqu'à 1652 ; plus loin, les extraits de naissance de ses frères et cousins, signés par son père ou ses oncles. — Quelquefois cependant, on découvre plusieurs pièces utiles, telles que l'*histoire du vieil accident arrivé à l'abbé d'Aiguilhe*, certaines chansons en ancienne langue vulgaire, des ordonnances de police, les statuts consulaires, etc. — C'est en faveur de ces rares fragments qu'il mérite quelque attention et que nous avons cru devoir en parler ici.

(1) M. Arnaud dit 1655, ce qui n'est pas exact.
(Arnaud, *Hist. du Velay*, t. I, p. xiij.)

MATTHIEU DE MORGUES

PRÉDICATEUR ORDINAIRE DE LOUIS XIII, PREMIER AUMÔNIER DE MARIE DE MÉDICIS, ÉCRIVAIN DU XVIIe SIÈCLE

Matthieu de Morgues, *sieur de* Saint-Germain, naquit dans le Velay l'an 1582. Il appartenait à une excellente famille qui, quoique fort nombreuse, ne négligea rien pour son éducation. Jeune encore, il entra novice chez les Jésuites et fut placé par eux au collége d'Avignon, pour s'y livrer exclusivement à l'éducation de la jeunesse. Mais bientôt, fatigué du professorat et de la vie dépendante à laquelle il était soumis, il escalada les murailles sans prévenir personne, comme un écolier indocile, et se sauva de la maison. Ce fait, qui plus tard lui fut cruelle-

ment reproché, n'a pourtant pas autant de gravité que ses ennemis ont bien voulu dire. Il restait libre, son droit était incontestable et sa réponse suffisante. « Celui que vous accusez déclare qu'il a été fort » jeune dans une compagnie qu'il n'a point quittée » ni par légèreté ni pour se jeter dans les plaisirs. » Il se fût marié s'il l'eût voulu après sa retraite, » et pouvait choisir une autre profession que celle » qu'il a prise, n'ayant aucun ordre sacré, ni l'âge » pour le prendre (1). »

En effet, il ne quitta les Jésuites que pour entrer dans un séminaire où il prit les ordres; il s'établit ensuite à Paris et se consacra à la parole évangélique. Le succès qu'il obtint fut si rapide (2) qu'à peine âgé de trente ans, il était prédicateur de la

(1) MORGUES, *Répartie sur la réponse à la remontrance*, page 7.

(*Dictionnaire* de P. BAYLE, t. X, page 520.)

(2) Il assure, dans un écrit publié l'an 1631, qu'il avait prêché deux mille fois à Paris. Il dit ailleurs, qu'il n'y avait point de paroisse dans cette grande ville où il n'eût prêché. « Toute la cour, ajoute-t-il, a estimé mes prédications. Les » docteurs, les bacheliers, les religieux et les avocats les plus » celèbres de Paris les ont recherchées, beaucoup de curieux » y ont rempli leurs tablettes, et un grand nombre de bour- » geois de bon sens ont trouvé de quoi se contenter. »

(MORGUES, *Répartie à la réponse*, 940.)

reine Marguerite (1613), et deux ans après prédicateur de Louis XIII.

Ce fut en 1620 qu'il passa au service de Marie de Médicis en qualité d'aumônier, nous pouvons même dire de confident intime. Son inaltérable dévouement à cette princesse fut sans doute la cause d'amers chagrins, puisqu'il lui valut les persécutions et l'exil ; toutefois, le talent plein de courage qu'il montra en prenant la périlleuse position d'adversaire de l'implacable Richelieu, lui conquirent l'admiration de ses plus illustres contemporains.

Sans vouloir pénétrer ici dans les détails historiques du règne de Louis XIII, il est utile, pour l'intelligence de ce qui va suivre, d'établir en peu de mots la situation des deux grands adversaires dont la querelle fut le thème des écrits de Saint-Germain.

Comme le principal mérite de ses publications est incontestablement dans leur opportunité, il est indispensable encore de rappeler les motifs qui les provoquèrent. Du reste, notre impartialité dans cette circonstance sera la preuve qu'avant tout, quelque désir que nous ressentions d'être favorable à notre compatriote, nous voulons rester fidèle à la vérité, parfois sévère pour la cause qu'il défendit.

Marie de Médicis, fille de François II, grand-duc de Toscane, s'était mariée en 1600 avec Henri IV.

Quoique jolie, elle ne sut pas longtemps captiver la tendresse de son royal époux, et la faute en fut surtout à elle, altière, grondeuse, irascible et jalouse à l'excès. Aussi, Henri lui dit-il un jour : « De l'humeur dont je vous connois, ma mie, » en prévoyant celle dont votre fils sera; vous, » entière, pour ne pas dire têtue, et lui opiniâtre, » vous aurez sûrement maille à partir ensemble. » Ce qui advint.

Henri IV assassiné, la reine fut proclamée régente par le parlement, et commença par éloigner des affaires Sully, Villeroy, Jeannin, pour y introduire le nonce pontifical, l'ambassadeur d'Espagne, le père Cotton et Concini, maréchal d'Ancre. Son gouvernement, dirigé par ces nouveaux conseillers, s'appliqua en tous points à briser la politique loyale et grande du feu roi, pour la remplacer par ces machiavéliques systèmes que les Italiens à la suite de Catherine préconisaient en France d'une façon si funeste.

Cependant, peu d'années après la majorité de son fils, les intrigues de Marie de Médicis ne tardèrent pas à la faire disgracier. D'abord détenue dans son appartement (1617), elle se retira à Blois, d'où son favori, le duc d'Epernon, vint l'enlever pour la conduire à Angoulême.

Après une réconciliation bientôt rompue, elle

passa en Anjou et se mit à la tête d'une petite armée.

Ce fut dans cette occurrence qu'intervint adroitement Richelieu, pour réunir de nouveau la mère et le fils (1620). — Marie reconnaissante combla l'officieux négociateur de bienfaits, lui fit avoir successivement le chapeau de cardinal, la surintendance de sa maison et ses entrées au conseil.

Toutefois, elle s'était bien trompée. Elle n'avait cru reconnaître dans son protégé qu'une créature docile et dévouée aveuglément à ses intérêts; grande fut sa surprise de trouver au contraire dans le souple courtisan, humble et flatteur tant qu'il avait eu besoin d'elle, un fier prélat se redressant peu à peu, au fur et à mesure qu'il s'emparait de l'esprit du roi, et se posant enfin en antagoniste déclaré de sa puissance. Ce fut alors, entre elle et lui, une lutte mortelle. Autant elle avait mis de chaleur pour le grandir, autant elle déploya de zèle pour le renverser. Mais le roi avait apprécié l'importante capacité de son ministre et le garda. Exaspérée, Médicis renoua ses intrigues avec tant d'emportement, qu'elles finirent par la faire arrêter à Compiègne, et par conduire ses amis à la Bastille.

Alors, préférant un exil volontaire à l'humiliation de subir la loi du cardinal, la reine sortit du royaume. Dès cet instant Richelieu fut implacable ; car,

non-seulement il ne fut plus permis à Marie de revoir la France, mais même sur la terre étrangère elle traîna une vie languissante, malheureuse, toujours inquiète et troublée. On montre encore aujourd'hui à Cologne le sombre logis où mourut, dans le plus complet abandon, Marie de Médicis, fille, femme, mère et belle-mère des plus puissants souverains de l'Europe!...

C'est du fond de son exil qu'elle s'adressa à son fils, au parlement, au cardinal, non plus pour reparaître à la cour, comme autrefois, puissante, riche, entourée de nombreux amis, mais du moins pour obtenir, dans une province du royaume, une habitation paisible qui la tînt à l'abri de l'adversité. Le ministre fut inexorable jusqu'à l'inhumanité.

Telles sont les causes qui inspirent les principaux écrits de *de Morgues*, écrits que nous allons successivement faire connaître.

Cet homme de bien se consacra généreusement à la défense de la reine, dès qu'il lui parut démontré que l'intérêt de l'Etat n'était souvent qu'un prétexte dont l'inflexible ministre usait habilement pour servir son inimitié personnelle. Le bien public, le sentiment de la justice, ses devoirs envers le prince, dominaient les affections de de Morgues. Richelieu lui-même s'était d'abord servi avec succès de sa plume pour blâmer ceux qui avaient ôté à la reine-mère

l'éducation de ses enfants ; ainsi, le livre qui parut en 1620, intitulé : *Les Vérités chrétiennes ;* livre que l'on nomma le *Manifeste d'Angers*. Ce fut également pour réfuter les nombreux libelles publiés contre le cardinal, qu'il publia, en 1626, le *Théologien sans passion*, dont son éminence lui avait fourni les mémoires.

Mais lorsque Marie de Médicis se trouva dans l'impossibilité de nuire, quand les projets hostiles du cardinal furent à découvert, de Morgues ne craignit point de se dévouer au sort de cette malheureuse princesse et de s'attaquer, corps à corps, avec le puissant ministre devant lequel tremblaient et le prince et l'Etat tout entier.

REMONTRANCE AU ROI

Rien de plus habile, de plus insinuant, de mieux préparé que ce discours. De Morgues commence par dire au roi sa bonté, sa douceur, sa piété, sa justice. Il lui rappelle ensuite la grandeur de la reine-mère, son admirable conduite pendant sa régence, le soin qu'elle eut des intérêts de son fils, consolation de son âme, délices de son cœur. Puis il fait l'éloge du frère du roi, qui est bon, aimable, sans jalousie et ne donne aucune inquiétude. Ensuite

il arrive au cardinal et commence, avec beaucoup d'adresse, par parler de ses qualités.

« Plusieurs personnes, dit-il, le connaissent
» homme d'un esprit subtil, qu'on ne peut aisément
» surprendre, parce qu'il est toujours en garde,
» qu'il dort peu, travaille beaucoup, pense à tout,
» est adroit, parle bien, est assez instruit des
» affaires étrangères..... Chacun s'imaginait que le
» premier repos, qui est celui de votre maison, ne
» pourrait jamais être ébranlé, tant qu'on verrait
» en crédit un homme qui avait si fort sujet de con-
» server l'union entre le roi et la reine, sa maîtresse
» et sa bienfaitrice..... Ainsi, ajoute-t-il, chacun
» s'était proposé en la promotion de ce nouveau
» ministre d'Etat, un siècle d'or. Il l'avait fait espérer
» non-seulement à votre majesté et à la reine votre
» mère, mais à tous ceux auxquels il parlait. Il fit
» les protestations publiques de ce bon dessein,
» avec un discours bien préparé et accompagné de
» larmes, à l'ouverture de l'assemblée des notables
» tenue aux Tuileries, l'an MDCXXVI..... »

Peu à peu il fait sentir au roi l'ambition dévorante du cardinal, qui attribue tous les succès à son seul génie. « Le ciel menace la terre, la peste et la
» famine ravagent la terre; on entend les ecclésias-
» tiques qui disent qu'un seul homme possède vingt
» grandes abbayes et se décharge de ses décimes

» sur les pauvres prêtres. La noblesse se plaint, les » maréchaux de France sont emprisonnés sans ac- » cusation. Les charges et gratifications ne sont que » pour ceux qui sont dans les confidences, à la » suite du cardinal et employés à l'achèvement de » ses desseins. Les capitaines et les soldats sont au » désespoir de se voir réduits à l'aumône, lorsque » les gardes, qui sont toujours à l'ombre d'une » salle, sont largement payés pour être en faction » une heure à la porte d'une chambre, le pistolet » bandé, amorcé et le chien abattu, cachés sous » une roupille d'écarlate... Les officiers, les mar- » chands et le pauvre peuple disent qu'on tire » d'eux, par voies ordinaires et extraordinaires, le » dernier écu, sans que V. M. soit plus riche, et que » ses armées se débandent faute de paiement.... » Que sera-ce, lorsqu'à tous ces désordres on ajou- » tera les deux qui nous ont tiré des larmes de » sang?....

» La reine, votre mère....., qui n'est ni atteinte » ni accusée d'aucun crime, que d'avoir cessé d'ai- » mer celui qu'elle vous a fait aimer, devant qu'elle » connût ce que le temps et les occasions, qui » changent les mœurs des hommes, lui ont décou- » vert; cette reine, que son mariage, votre nais- » sance et ses vertus rendent la plus considérable » princesse, n'a point trouvé de sûreté dans votre

» maison; ses belles qualités, qui devraient cou-
» vrir un grand péché, n'ont pas eu le pouvoir de
» protéger une grande innocence. Son serviteur,
» qui serait obligé de l'absoudre si elle était crimi-
» nelle, est celui qui la condamne, elle exempte de
» crime; celui qui serait récusé par les parties de
» sa bienfaitrice, si elle en avait d'autres que lui-
» même, est son dénonciateur et son juge!... »

Enfin, de Morgues déchire le voile qu'il n'a voulu d'abord soulever que lentement. Il rappelle toute la vie de cet homme qui trompe le roi; il raconte que le pape Paul V, qui avait été sa dupe, prédit que Richelieu serait le plus insigne fourbe de la terre. Prédiction, selon lui, trop réalisée! Il s'emporte, en terminant, contre les conseils perfides et empoisonnés du père Joseph, mauvais génie du cardinal, et qui le pousse à tant de cruautés.

CATON CHRÉTIEN AU CARDINAL

Dans cette épître, directement adressée à Richelieu, de Morgues s'abandonne sans crainte à toute son indignation. Il brave, en riant, la puissante colère de l'homme le plus vindicatif; il se plaît surtout à le poursuivre incessamment du plus amer persifflage, parce qu'il sait bien que cette arme est celle qui blessera le plus profondément son ennemi.

Il commence ainsi : « Votre Eminence, qui a ,
» dans le loisir de sa jeunesse, lu autant d'his-
» toires comme elle en a fait depuis quelques
» années, aura peut-être remarqué celle d'un ora-
» teur romain qui, par l'effort d'une grande mala-
» die perdit tellement la mémoire qu'il ne se sou-
» venoit plus de son extraction , de sa qualité , ni
» même de son nom. Ce rencontre nous fait voir
» que l'homme qui s'estime beaucoup est fort peu
» de chose , puisque son cerveau , lieu où l'âme
» exerce ses plus hautes fonctions, est aisément dé-
» traqué. Un petit changement de tempérament
» naturel fait non-seulement que ses actions ne
» sont plus raisonnables , mais le ravale au-des-
» sous des bêtes, qui ont quelque souvenance de ce
« qui leur a été favorable ou contraire.

« C'est l'ambition , c'est cette fièvre ardente qui
» vous a tout fait oublier, non-seulement ce que
» l'étude vous a acquis, mais ce que la nature vous
» a donné. Il est vrai , qu'ayant tant de noms et de
» qualités qu'à grande peine les peut-on retenir ,
» étant : Jean Armand , du Plessis , de Richelieu ,
» cardinal , premier ministre , amiral , connétable,
» chancelier , garde-des-sceaux, surintendant des
» finances , grand-maître de l'artillerie , secrétaire
» d'Etat, duc et pair , gouverneur de trente places ,
» abbé d'autant d'abbayes , capitaine de deux cents

» hommes d'armes et d'autant de chevaux légers ; » étant contraint de comprendre par un *etc.* le » reste de vos titres..... n'avez pas besoin d'avoir à » votre lever un esclave qui, comme au roi de » Perse, vous rappelle que vous n'êtes pourtant » qu'un simple mortel. Les maux de tête, les ar- » deurs du sang, les fièvres de lion, les seringues, » les lancettes et les baignoires vous donnent assez » avis de votre humanité.... Il n'y a qu'une minute » entre les caresses des empereurs, la conduite de » leurs Etats, les richesses prodigieuses, les com- » mandements des armées, et un croc pour être » traîné dans une ville, une potence pour être » pendu, cent mille piques pour être percé et un » chemin public pour mendier son pain. C'est la » nature du monde qui suit les ordres de la Provi- » dence, que votre providence ne peut changer et » que vos artifices n'arrêteront pas. »

Il l'accuse hautement de la plus infâme perfidie, de la plus criminelle trahison, pour avoir perdu le comte de Chalais, Rondin, Marcel, Vaultier, Senèle du Val et beaucoup d'autres..... Ensuite il lui rappelle les paroles pleines de miséricorde de S. Grégoire, et ajoute : « Hélas ! Monsieur, pourrez-vous » jamais parler comme ce saint, vous qui, par les » guerres que vous avez faites mal à propos, êtes » coupable de la mort de plus de deux millions

» d'hommes, sans compter ceux qui ont été égorgés
» pour teindre votre chapeau avec leur sang !... »

Enfin, réfutant article par article les différents libelles publiés par les ordres de Richelieu, dans lesquels on cherchait à démontrer que le cardinal était le seul ami du roi, que Monsieur et la reine étaient ses ennemis, il termine en disant : « La per-
» sonne que vous attaquez (la reine) a l'autorité de
» vous démentir, et peut-être aura un jour la puis-
» sance de vous faire châtier. »

AVERTISSEMENT DE NICOLÉON A CLÉONVILLE

Il répond à un pamphlétaire *(Jean Sirmond)*:

« CLÉONVILLE, ce n'est pas l'appréhension de ton
» style, mais l'horreur de ton discours qui m'a
» fait dire, après avoir lu tes écrits, ces paroles de
» David : *Sauvez-moi, Seigneur, parce que les*
» *vérités ont été affaiblies ou fardées par les en-*
» *fants des hommes*. J'ai reconnu que tu avais eu
» plus de soin de faire un bel ouvrage que de le
» rendre bon ; que tu as travaillé avec espérance
» d'être récompensé, et sans crainte d'être censuré,
» et que ton dessein a été d'acquérir la réputation
» d'être gentil écrivain plutôt qu'homme de bien.
» C'est toute la louange que ma conscience me
» permet de te donner, en même temps qu'elle

» me force de te dire que ton mensonge peut » passer parmi les esprits communs pour une » débauchée assez jolie et assez bien parée ; mais » les plus relevés diront que tu es semblable à cet » ouvrier qui, étant au désespoir de ce qu'il ne pouvait peindre Hélène avec quelques traits de » beauté, se résolut de la couvrir toute d'or.

» Nous avons vu les mêmes choses que tu as » dites dans le livret du Sieur DES MONTAGNES (1),

(1) Ce Sieur *des Montagnes*, tour-à-tour *Cléonville, Duferrier,* etc., n'est autre que *Jean Sirmond*, de l'académie Française, historiographe du roi, né à Riom vers 1589.—Son oncle, le savant jésuite Jacques Sirmond, le fit venir à Paris et le plaça sous le patronage du cardinal de Richelieu qui employa souvent sa plume pour répondre aux attaques de l'abbé de Saint-Germain, son plus implacable adversaire. Ce fut pour le récompenser de son dévouement que Richelieu le fit admettre à l'académie en 1634, lui accorda le titre d'historiographe du roi avec 3600 livres d'appointements. — Les principaux ouvrages de Jean Sirmond sont : 1° *l'Homme du pape et du roi.* — 2° *La Défense du roi et de ses ministres contre le manifeste de Monsieur* (par le sieur des MONTAGNES). — 3° *Le Coup d'état de Louis XIII.* — 4° *Le Discours du roi.* — 5° *Les Lettres au roi très-chrétien contre les ennemis de son Etat* (par le sieur DUFERRIER). — 6° *La Lettre déchiffrée.* — 7° *L'Avertissement aux provinces* (par le sieur CLÉONVILLE). 8° *La Chimère défaite* (Par SULPICE DE MANDRINI DE GAZONVALZ). — 9° *La Vie du cardinal d'Amboise* (par DES MONTAGNES), etc.

» auquel on a répondu. Tout ce que tu as ajouté à
» cette pièce est un peu de fard. Nous avouerons
» que tu présentes sur le théâtre de l'effronterie
» les mêmes calomnies, mais mieux coiffées; tu as
» employé aussi plus de temps pour les agencer.
» Enfin Cléonville est des Montagnes mieux cou-
» vert; celui-là avoit fait voir ses menteries vêtues
» en Furies, tu les habilles en Nymphes; il aboyait
» comme le Charibde, tu chantes comme les Si-
» rènes; il donnait du poison comme un pauvre
» moine dans une écuelle de terre avec laquelle
» il buvait avant qu'il eût quitté le couvent, tu le
» présentes dans un verre de cristal... Je peux dire
» que ton dessein a été semblable à celui de ce
» riche méchant qui, dans les déclamations de
» Quintilien, empoisonna les fleurs de son jardin
» pour faire mourir les abeilles de son voisin. Tu
» as répandu ton poison sur quelques fleurettes,
» antithèses, petites rencontres, mots choisis, pour
» corrompre les esprits des curieux sans jugement,
» qui estiment les choses par les paroles et qui
» croyent que tout ce qui est assez bien écrit a été
» fait avec justice et vérité. On voit bien que tu
» as été le premier auquel ton ouvrage a agréé, et
» on s'imagine que tu l'as souvent récité à toi-
» même en branlant la tête et en frappant du pied.
» Aime-toi tant que tu voudras dans ton ouvrage;

» si tu te plonges et te perds là-dedans tu ne pourras » jamais être changé en Narcisse, et encore moins » en immortelle, pas même en hémérocalle; et » afin que tu reconnaisses que ce n'est pas l'en- » vie qui me porte à juger ainsi tes écrits, je te » marquerai quelques points dans lesquels je fe- » rai voir les fautes et les impostures même à » ton aveuglement.

» ... Tu dis que tu es la gloire de ta ville (1) : » cela serait bon si, après *Sidonius Apollinaris*, elle » n'avait plus porté de très- sages et de très-savants » hommes en toutes sortes de professions ; et si » *Savaron* et ton oncle (2) n'en étaient point sortis » un peu devant toi.

» Pour te montrer, Cléonville, qu'il y a long- » temps que nous n'avons vu Monsieur le Cardinal » qui, dans ses rêveries, a accoutumé de rogner » les ongles à ceux qui sont auprès de lui, nous » sommes résolu à te montrer les nôtres... Tu dis » que nous sommes des bannis volontaires; c'est, » ami Cléonville, que tu crois qu'on ne peut être » banni, si, après avoir eu le fouet et la fleur-de- » lis, on n'est conduit à la porte d'une ville avec

(1) La ville de Riom.

(2) Le célèbre Jacques Sirmond, jésuite, l'un des plus savants de son époque.

» une trompette et un bourreau. C'est ainsi qu'on
» te chasserait, toi, si on te faisait justice. »

VRAIS ET BONS AVIS DE FRANÇOIS FIDÈLE

Il commence ainsi une réponse à Jean Sirmond qui, sous le nom de Sieur des Montagnes, venait de publier un libelle à l'occasion d'une lettre de Monsieur, frère unique du Roi :

« Oserons-nous, pauvres habitants de la vallée de
» larmes, je ne dis pas attaquer, mais regarder le
» Seigneur des montagnes qui soutiennent le ciel ?
» Elles jettent des feux et des flammes comme celles
» de Sicile, ou plutôt comme Sina, sur laquelle on
» nous veut faire voir le grand Dieu, tonnant, ar-
» dant, consumant, et un Moyse qui descend avec
» les Tables de la Loi. Il emploie l'Ecriture-Sainte
» pour nous reprendre et menacer; il entre en une
» telle colère, que si nous lui répliquons la moindre
» parole, il cassera sur notre tête les deux pierres
» sur lesquelles il dit que Dieu a gravé ses com-
» mandements. Jetons-nous à genoux devant lui,
» prions-le d'être pour nous, et témoignons-lui que
» nous voulons nous convertir. Hélas ! j'ai peur que
» cet homme à révélations, qui se dit le Seigneur
» des montagnes, ne soit point le bon Moyse ; mais
» cet imposteur de Candie, qui fit précipiter, noyer

» et mourir dans les déserts tant de pauvres Juifs, » qui allaient avec lui au rencontre du Messie. Ce » qui m'en fait défier, c'est qu'il s'appelle Seigneur » (ce que le vrai Moyse ne fit jamais), qu'il confesse » qu'il est transporté de furie comme Balac, enne- » mi juré des Israëlites, qu'il abuse de l'Ecriture- » Sainte, appliquant aux bons catholiques les » descriptions que l'apôtre saint Jude a fait des » hérétiques, desquels il est solliciteur général. Il » ne faut point faire difficulté de l'aborder, ni » craindre de toucher cette montagne, encore qu'il » semble qu'elle soit toute en feu. Je sais bien » qu'*elle fumera si on la frappe*; qui en doute? » puisqu'elle a vomi tant de flammes, de charbons » et de cendres pour brûler, noircir et accabler des » innocents, qui étaient éloignés par respect et par » crainte.... »

RÉPONSE A LA SECONDE LETTRE QUE BALZAC A FAIT IMPRIMER AVEC SON PRINCE

Rien n'est plus sarcastique, plus fin, plus spirituel que cette lettre à Balzac; elle est pleine de pensées élevées, et est écrite avec élégance. Elle commence ainsi :

« Balzac, la haine ne me poussera jamais à mé- » dire de toi, ni l'envie à te dire la vérité; mais la

» charité chrétienne me portera toujours à désirer
» que tu sois aussi sage écrivain que tu veux et crois
» être agréable. Un peintre est plus estimé pour
» le trait que pour le coloris; une belle femme
» peut être folle ou débauchée. Qui cause mieux
» que les courtisanes de Venise, qui ont acquis l'in-
» telligence des langues en perdant leur honneur?
» ... Tu veux faire dire : Balzac a de belles
» pensées! Tes livres sont semblables à ces petits
» enfants qui reçoivent des bulles d'eau de savon;
» elles paraissent de diverses couleurs en sortant
» du tuyau et ne laissent, en la main qui les rompt
» en voulant les prendre, qu'un peu de sale humi-
» dité. Les premiers hommes qui virent l'arc-en-
» ciel croyaient que c'était un pont azuré; ils re-
» connurent après que ces apparences étaient faites
» et défaites par le soleil, et que c'était un beau
» mensonge..... On voit en l'alchimie les rencon-
» tres et passages de métaux qui amusent les souf-
» fleurs. Ainsi, en tes œuvres, selon la diversité des
» sujets, on remarque de gentils traits; mais c'est
» en vain qu'on attend l'or de la sagesse... Les
» femmes de chambre des dames qui sont un peu
» vaines ont gagné leur journée lorsqu'elles ont
» coiffé leur maîtresse, et qu'elles ont travaillé
» toute la matinée à friser, à passer un cheveu
» après l'autre, ou à dresser les parterres et com-

» partiments d'une garcette. Tu ajustes et agences
» avec grande étude tes paroles, et tu perds un
» jour pour loger une conjonction ou une préposi-
» tion ; puis après cela, tes libelles sont de jeunes
» mignons qui ont les cheveux mieux faits que la
» tête. Voyons-nous rien mieux tiré et avec plus de
» proportion que les toiles d'araignée? Ce n'est que
» l'ouvrage d'un sale bestion, qui le fait pour pren-
» dre des mouches, etc. »

Nous ne présentons ici que quelques fragments pris, pour ainsi dire au hasard, dans les nombreuses publications de de Morgues. Nul écrivain ne fut peut-être plus fécond que lui. Nous avons vu de quelle singulière facilité oratoire il était doué ; on ne sera pas moins surpris de la variété de ses ouvrages. Tour-à-tour historien, pamphlétaire, publiciste, théologien, il sait donner à son style le caractère le plus convenable au sujet ; léger, vif, spirituel dans la satire, il est au contraire grave, profond, austère dans les questions historiques ou religieuses en dehors du mouvement qui le préoccupe.

Il publia divers ouvrages de piété, entr'autres un *Traité sur la dignité de l'aumône chrétienne.* Ce livre, rempli d'excellentes pensées, est cité souvent avec éloge par les moralistes de son siècle. — Il composa aussi une *Histoire de Louis XIII,* mais il ne vou-

lut pas qu'elle fût imprimée de son vivant. Ses héritiers, auxquels il avait laissé le soin de la faire paraître, ont négligé de satisfaire à ce désir, et c'est un tort d'autant plus regrettable, que Patin parle plusieurs fois de cette histoire comme d'une œuvre importante. De Morgues lui-même raconte que le cardinal, sachant qu'il s'occupait de cet ouvrage, en avait conçu une grande colère : « Ce bon Seigneur, » dit-il, savait bien que Saint-Germain n'était pas » homme du temps, que Dieu lui avait donné un » peu d'esprit pour remarquer ce qui se passait, » que son âme était assez bonne pour ne laisser » point accabler l'innocence sans soupirer, et que » son courage ne serait point si lâche de renier sa » maîtresse dans sa passion. Le cardinal se défia de » ces qualités, qui ne sont pas celles qu'il désire; il » s'imagina ce qui n'était pas, mais ce qui pou- » vait être. Il se résolut de faire arrêter prison- » nier celui qui ne faisait rien qui pût déplaire, » mais qui pouvait dresser, dans une autre saison, » la véritable histoire du temps et écrire franche- » ment ce qu'il avait connu de bien en la conduite » de la reine et de mal en celle du cardinal.... »

En effet, comme on vient de le voir, Richelieu voulut faire arrêter le confident de son ennemie. Il profita pour cela du moment où de Morgues s'était retiré dans les montagnes du Velay, auprès de sa

famille ; alors Marie de Médicis était retenue prisonnière au château de Compiègne. Voici comment le fait est consigné dans le dictionnaire de Bayle, qui lui-même l'emprunte aux écrits de notre compatriote : — le cardinal de Richelieu fit expédier une commission adressée au sieur de Machaul, intendant du Languedoc, pour arrêter Matthieu de Morgues. Cet intendant se déchargea de la commission sur le prévôt de Nîmes et sur celui du Velay. Il écrivit au juge-mage du Puy et à quelques seigneurs de tenir la main, pour le service du roi, à cette capture. La lettre portait : *Qu'on prît Saint-Germain vif ou mort ; qu'on se saisît, sans faire inventaire, de tous les papiers qu'on trouverait dans le logis et qu'on les envoyât à Beaucaire, pendant que le prisonnier serait mis entre les mains de l'évêque.* De Morgues croit que ce prélat, qui avait été valet du cardinal, l'eût fait étrangler ou empoisonner sans bruit (1). Heureusement qu'il fut averti le soir auparavant, et qu'il quitta la maison de son père pour aller chercher une retraite dans le plus mauvais pays de France, où il demeura caché six semaines. « Ce

(1) Cet évêque était *Just de Serres*, neveu et successeur de Jacques de Serres. — Ce que l'histoire nous enseigne du caractère de ce prélat nous permet d'affirmer que l'animosité de de Morgues le passionnait et l'aveuglait profondément.

» qui fut, dit-il, le plus cruel en cette procédure, fut » l'affliction que donna la présence des prévôts et » archers à mon père et à ma mère qui étaient bien » vieux; car ils me voyaient le plus jeune de huit » enfants ayant des cheveux gris. »

De Morgues se sauva, et parvint à rejoindre la reine-mère à Bruxelles; c'était en 1631. Dès cet instant, il se voua entièrement à sa défense et composa, en six années, un nombre considérable d'écrits politiques. Les principaux sont:

1° *Epître au roi et au lecteur.* — 1630.

2° La *Très-humble, très-véritable et très-importante remontrance au roi.* — 1631.

3° Le *Français fidèle,* ou réponse au libelle intitulé: *Défense du roi et de ses ministres.* — 1631.

4° La *Charitable remontrance de Caton chrétien.* — 1631.

5° La *Réponse de Nicoléon à Cléonville.* — 1632.

6° Le *Génie démasqué.* — 1632.

7° La *Réponse de la lettre de Balzac.* — 1632.

8° La *Vérité défendue.* — 1635.

9° Le *Jugement sur les diverses pièces.* — 1635.

10° L'*Avis de ce qui s'est passé.* — 1636.

11° Les *Lumières pour l'histoire de France,* contre Dupleix. — 1636.

12° La *Lettre de change protestée.* — 1637 (1).

Enfin, en 1642, après la mort de la reine, il publia son oraison funèbre sous le titre : *Les deux faces de la vie et de la mort de Marie de Médicis, reine de France.*

De Morgues, que Louis XIII avait nommé à l'évêché de Toulon, mais qui ne put jamais obtenir ses bulles, rentra en France après la mort du cardinal et vécut encore jusqu'en 1670. Autant pendant sa jeunesse il s'était mêlé aux agitations du monde, autant sur ses vieux jours il rechercha la paix et l'oubli. — Il mourut à Paris, aux Incurables où il s'était retiré depuis longtemps, à l'âge de 88 ans. Né sous le règne d'Henri III, il avait traversé ceux d'Henri IV, de Louis XIII et près de la moitié de celui de Louis XIV. On assure qu'il a laissé, sur tous les événements de cette époque, de curieux mémoires ; pourquoi donc, si cela est, restent-ils ainsi cachés dans la poussière ? Rendre au souvenir d'un aïeul la gloire qu'il réclame, n'est-ce pas s'honorer soi-même ; et partager avec le pays un héritage qui est aussi le sien, n'est-ce pas bien mériter de sa reconnaissance ?...

(1) Ces douze pièces se trouvent réunies dans un vol. in-f° de 800 pag., sous le titre : *Défense de la reine-mère.*
(Bib. de l'Institut.)

JACQUES DE MONTAGNE

PRÉSIDENT DE LA COUR DES AIDES DE MONTPELLIER, ÉCRIVAIN

Malgré nos patientes investigations et le bonheur que nous aurions à faire connaître plus intimement la vie et les ouvrages de nos laborieux compatriotes, souvent c'est encore avec beaucoup de peine que nous parvenons à découvrir les documents essentiels à nos biographies. — Combien il est à déplorer que d'autres avant nous n'aient pas entrepris l'œuvre utile que nous voudrions accomplir!... Ce pieux hommage à la mémoire des ancêtres est un devoir pour toutes les générations; et dans les annales d'un peuple il ne sera jamais

de traditions plus glorieuses que celles qui perpétuent le souvenir des hommes dévoués, dont toute l'ambition fut pour la gloire de leur pays.

JACQUES DE MONTAGNE naquit au Puy vers les premières années du XVI[e] siècle. Sa famille habitait la ville de Craponne où, depuis longtemps, elle occupait une position distinguée par son rang et par sa fortune. Il nous serait impossible de dire où et par qui fut faite son éducation, quels motifs l'éloignèrent de ses montagnes natales; seulement nous savons que c'est à Montpellier qu'il étudia le droit et qu'il fixa définitivement sa vie.

On lit dans l'avertissement du cinquième volume de l'*Histoire du Languedoc* (1) que Jacques de Montagne fut reçu, en 1555, avocat général à la cour des aides de Montpellier, et pourvu, en 1576, d'une charge de président, ainsi que de la garde du sceau. — Ces faits, trop laconiquement racontés pour donner une satisfaction complète à la curiosité du lecteur, suffisent du moins pour établir l'importance de l'homme appelé à la tête de sa compagnie.

Montagne s'occupa avec beaucoup d'ardeur des hautes questions politiques et religieuses qui agitèrent si profondément son époque; il y prit même,

(1) Page 4. — Par les Bénédictins.

dans sa province, une part assez active. — La réforme dut trouver sans doute en lui un zélé partisan, puisque en 1562 les religionnaires de Montpellier le députèrent à la cour pour y défendre leurs intérêts (1). Cependant la parfaite modération de son langage et de ses écrits a laissé croire à plusieurs écrivains, même à celui qui a ajouté quelques réflexions sur son ouvrage (2), qu'il n'en était pas moins bon catholique. Si cela est, peut-on faire un plus digne éloge du caractère impartial de ce magistrat qui, comme le chancelier de l'Hospital, prie Dieu d'éclairer les consciences, et ne cherche dans la sienne que les mouvements de la justice et de la miséricorde.

Dom Vic et dom Vaissette avouent que le manuscrit d'une *Histoire de l'Europe* du président Montagne leur a fourni plusieurs faits importants. Malheureusement cet immense travail, qui dut coûter tant de soins à son auteur, n'est parvenu jusqu'à nous que d'une manière très-incomplète. — L'ouvrage commençait à l'an 1550 et finissait en 1587; maintenant il ne nous reste que quelques fragments, moins de la dixième partie (3).

(1) ARNAUD, *Histoire du Velay*, tome I, année 1562.

(2) Ces réflexions se trouvent au commencement de son premier volume.

(3) La fin de l'an 1558, le commencement de 1559, les an-

Du Haillan, dans la préface de son *Histoire de France*, assure que Montagne était également auteur d'une *Histoire de la religion et de l'état de France depuis la mort de Henri II jusqu'au commencement des troubles en* 1562 (Genève, 1565; in-8o) (1). Sans rien affirmer sur la propriété d'un livre qui ne porte aucun nom d'auteur, néanmoins nous devons accepter, jusqu'à preuve contraire, une assertion que viennent si puissamment appuyer les autres écrits de notre compatriote (2).

nées 1561, 1562, 1567 et partie de l'an 1568, c'est-à-dire le premier livre, partie du troisième et du neuvième, et le quatrième, dixième et quatorzième en entier.

Ce qui nous reste consiste en cinq gros volumes in-4° qui sont parmi les *Manuscrits de Coaslin*, à la bibliothèque Saint-Germain-des-Prez.

(Hist. du Languedoc, — Avertissement.)

(1) Voyez Méthode historique de Lenglet, t. IV, page 77. — Extrait de la *Biblioth. historique de France,* par Lelong.

(2) Nous trouvons quelque part qu'il existe une *Vie de Marie Stuart*, *reine d'Ecosse*, par J. de Montagne, procureur du roi au sénéchal du Puy, etc.; mais c'est en vain que nous avons cherché à nous procurer cet ouvrage. — Toutefois, cette indication, qui sans doute est exacte, suffit pour conclure que ce fut au Puy que Montagne fit ses débuts dans la magistrature, après avoir achevé ses études à Montpellier, où il revint pour toujours.

ANDRÉ VALLADIER

ÉCRIVAIN, PRÉDICATEUR ET GRAND AUMÔNIER D'HENRI IV, ABBÉ DE SAINT-ARNOUL DE METZ, ETC.

Notre but en écrivant ces notices biographiques n'a pas été de donner aux hommes et aux choses de ce pays plus d'importance qu'ils n'en possèdent réellement. Nous ne prétendons pas élever un panthéon à la gloire de compatriotes ayant droit à une égale illustration ; cette pensée serait injuste et vaine. Notre seul désir est de consacrer dans ce livre un souvenir reconnaissant à la mémoire de certains hommes laborieux qui vouèrent leurs loisirs, souvent même leur vie entière, à d'utiles travaux. — Nous le savons, des éloges systématiquement pro-

digués auraient ce résultat fatal d'inspirer une défiance absolue pour l'ensemble de nos études, par conséquent d'empêcher que les œuvres vraiment dignes de fixer l'attention ne soient mal appréciées ; c'est pourquoi nous contentons-nous souvent d'indiquer les publications, d'en citer quelques passages, et laissons-nous ensuite le lecteur juge du mérite de l'écrivain.

ANDRÉ VALLADIER naquit à Saint-Pal-en-Chalancon, vers la fin du XVI[e] siècle (1). Le goût qu'il fit paraître pour l'étude dès ses plus jeunes années détermina ses parents, qui étaient pauvres, à s'imposer quelques sacrifices, afin de poursuivre son éducation. Ils l'envoyèrent à Billom en Auvergne, où il obtint de brillants succès.

Ses classes terminées, Valladier entra au séminaire des Jésuites. Bientôt ses connaissances le firent distinguer et il obtint la chaire d'humanités au collége d'Avignon. Il professa pendant neuf ans dans cette ville avec un tel éclat (2) que, de

(1) Quelques biographes écrivent en 1565. — FELLER, dans sa *Biographie universelle*, le fait naître près de Montbrison, en Forez, en 1570. — Voir les détails que donne à cet égard le Père Nicéron dans ses mémoires. T. XVIII, p. 157.

(FELLER, *Biog. univ.*, t. XII, p. 269, Paris, 1834.)

(2)... Il alla ensuite à Avignon, où il dit lui-même qu'il fit

l'aveu même des personnes qui devinrent ses adversaires, nul ne lui était supérieur ; seulement ceux qui rendaient ainsi hommage à son talent, accusaient avec chaleur l'extrême causticité de son esprit. — La jalousie fut pour quelque chose sans doute dans les inimitiés qui se manifestèrent contre lui et qui vinrent attrister ses premiers pas dans la carrière des lettres ; toutefois il est vrai de dire que plusieurs de ses poésies, trop ardentes à la satire, provoquèrent les hostilités et trop souvent les justifièrent.

Une observation qui trouve ici sa place et que le lecteur a pu faire déjà, est relative à l'esprit essentiellement frondeur des enfants de nos montagnes. Leurs écrits sont empreints d'une certaine hardiesse qui jadis put passer pour du courage, surtout au temps de Pierre Cardinal et de Matthieu de Morgues ; cependant, il est d'autres circon-

un séjour dans sa jeunesse, et où il s'annonça par ses poésies et ses prédications. Il connut le savant Génébrard, qui quitta cette ville dans le temps que Valladier y professait les humanités avec succès. Gassendi, dans la vie de Peiresc, rapporte que cet homme illustre étudia à Avignon sous Valladier, en 1590....

(Voir l'*Annuaire du département de la Haute-Loire* pour l'année 1836, p. 186; et surtout l'article très-détaillé du P. Nicéron.)

stances où, rien ne venant expliquer les emportements amers de la critique, on ne doit pas en tenter la justification ; alors ils restent au compte des mœurs de la personne qui se les permet, et servent à constater l'opinion que nous venons d'émettre.

Quoi qu'il en soit, Valladier ne se sentit pas le courage de résister plus longtemps aux sourdes attaques dont il était chaque jour la victime ; ses ennemis l'emportèrent ; et, vers 1600, il quitta Avignon, sa chère cité, comme il l'appelle. Il se serait même éloigné plus tôt ; mais il voulut auparavant publier un livre auquel il travaillait et qui a pour titre : *Le Labyrinthe royal de l'Hercule gaulois*, ou *Batailles, victoires, trophées, triomphes d'Henri IV* (1).

Il se rendit d'abord à Lyon, puis à Moulins, où il fut appelé pour jeter les fondations d'un collége. Là, il revint à une conduite plus grave et, profitant de la cruelle expérience qu'il avait faite, il se livra tout entier à l'étude. — En 1609, il publia le *Speculum sapientiæ* que plus tard il traduisit (2). Cet ouvrage, rempli d'excellentes doctrines, fut présenté au roi, auquel on fit connaître la première publication de l'auteur. Henri IV, autant pour honorer

(1) Avignon, 1601, in-folio.

(2) Paris, 1610, in-8°.

l'écrivain que pour récompenser l'ami, le fit venir à Paris, le chargea de travailler aux annales de son règne et l'attacha à sa personne comme prédicateur ordinaire et grand-aumônier.

Cinq ans après, vers le milieu de 1610, Valladier fut proposé pour l'évêché de Toul, et allait être nommé, au moment où le poignard de Ravailhac vint lui enlever son royal protecteur. — Plus affligé de ce malheur national que de celui qui frappait sa fortune, notre compatriote ne chercha plus à courir la carrrière des honneurs, il gagna une retraite modeste et reprit dans le silence d'un cloître le cours de ses travaux littéraires.

La première œuvre à laquelle il donna tous ses soins en se remettant à l'étude, fut l'*Oraison funèbre du roi.* Ce travail, un des meilleurs de cet écrivain, lui avait été demandé par la reine régente elle-même. — En 1610, Valladier donna au public *Variorum poematum liber* (1). — L'année suivante il fit imprimer sa traduction française du *Speculum sapientiæ* et un autre ouvrage ayant pour titre : *Parenèse royale* (2). — En 1612 parut l'*Epitaphe panégyrique d'Anne d'Escars* (3), dans laquelle l'auteur consacre au souvenir de ce nom d'intéressants

(1) Paris; 1610 in-8°, 1 vol.
(2) Paris, 1611 ; in-8°, 1 vol.
(3) Dit *le cardinal de Givri.* — Paris, 1612 ; in-8°, 1 vol.

***

détails. — La *Saine philosophie* fut publiée à Paris en 1613. Ce livre est un de ceux qui eurent et méritèrent à cette époque un grand succès.

Les autres publications importantes de notre compatriote sont la *Méténéalogie sacrée* (1) ; les *Prolégomènes de la tyrannomanie* (2) ; les *Partitiones oratoriæ* (3) ; les *Collines d'Orval à Luxembourg* (4); cinq volumes de *Sermons* et une *Vie de dom Bernard de Mont-Gaillard*, etc.

Valladier s'était retiré dans le monastère de Saint-Arnoul de Metz, dont il était abbé. Depuis longues années les religieux de cette maison n'observaient plus les règles sévères de l'ordre, aussi fallut-il au savant et pieux historiographe beaucoup de patience pour rétablir la réforme dans son abbaye. Il y parvint cependant, et c'est dans un ouvrage qu'il publia en 1626 (5), sous le titre de *Tyrannomanie étrangère*, qu'il indique les chagrins qu'il lui fallut supporter pour arriver à son but (6).

(1) Paris, 1612; in-8°, 2 vol.
(2) Paris, 1615; in-4°, 1 vol.
(3) Paris, 1621; in-8°, 2 vol.
(4) Paris, 1625; in-4°, 1 vol.
(5) Paris, 1626; in-4°, 1 vol.

(6) Si l'on voulait avoir de plus amples détails sur la vie et les travaux d'André Valladier, on devrait consulter les deux intéressants articles consacrés à cet écrivain dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*. Tomes XVIII et XX, par le Père Nicéron.

JEAN BAUDOIN

ÉCRIVAIN, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

La petite ville de Pradelles, à six lieues du Puy, sur les frontières du Vivarais et du Velay, s'honore d'avoir donné le jour à JEAN BAUDOIN, lecteur de la reine Marguerite, membre de l'académie française. — Il naquit environ de 1580 à 1590, époque désastreuse dans les annales de nos montagnes, puisque c'est vers ce temps que le Velay fut si cruellement ravagé par les bandes de religionnaires, et que Pradelles eut deux fois à défendre ses murs contre leurs sanglantes attaques.

Nous ne savons que très-peu de choses sur les premières années de notre compatriote; toutefois

sa vaste érudition porte à penser qu'il fit d'excellentes études. On dit que son père, honnête praticien et consul, le destinait au barreau; mais, soit que le désir d'augmenter ses connaissances le portât à aller chercher à l'étranger une instruction qu'il ne pouvait trouver dans les écoles du Velay, soit par tout autre motif, il paraît que bien jeune encore il avait déjà visité l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. Ce fut autant à ces voyages qu'à la merveilleuse facilité qu'il avait pour retenir les langues de tous les pays dans lesquels il s'arrêtait, qu'il dut sa plus grande célébrité, celle de traducteur.

Les premiers ouvrages de Baudoin ne portent pas son nom. C'est sous le pseudonyme d'ANTOINE DE BANDOLLES, avocat au parlement de Provence, qu'il donna au public les *Larmes d'Héraclite* (1), le *Parallèle de César et d'Henri IV,* et la *Traduction de Dion Cassius de Nicée* (2), écrits qu'on aurait plus facilement attribués à un vieil érudit qu'à un homme jeune et courant les aventures. — On craint, à en juger par l'ardeur qui pousse notre monta-

(1) Petit poème de 22 pages, divisé en sixains et dédié à M. de Bélièvre, archevêque de Lyon.

(2) Contenant la vie de vingt-six empereurs, abrégée par S. Xiphilin, corrigée par Baudoin et augmentée par lui d'annotations et de maximes politiques.

gnard dès son entrée dans la carrière des lettres, que sa plume, impatiente comme lui, ne se laisse témérairement entraîner à de folles productions; loin de là : elle révèle, au contraire, l'observateur calme, studieux et savant.

Après quelques années de séjour à Paris, Baudoin ne tarda pas à se faire connaître et à se trouver dans une excellente position. — Marguerite de Navarre, revenue de l'exil, l'avait fait son lecteur et avait ainsi fixé l'attention publique sur lui, qui n'avait pas trente ans encore (1). Dès ce moment les hommes les plus distingués voulurent avoir dans leur intimité celui que la reine venait d'attacher à sa personne par une aussi éclatante faveur. Le maréchal de Marilhac, le duc Gaston d'Orléans, quantité de grands seigneurs, l'élite des écrivains de la France, Malherbe, Balzac, Faret, Théophile, etc., comptèrent au nombre de ses amis.

Marguerite mourut en mars 1615; et déjà Baudoin avait publié, indépendamment des ouvrages

(1) Il importe ici, pour ne point commettre d'erreurs, de se bien fixer sur les dates. — Il est constant, par la vacance au fauteuil académique, que Baudoin mourut en 1650, âgé de 66 ans, disent tous les auteurs. Donc il naquit en 1584, et n'avait au plus que 20 à 21 ans lorsque Marguerite quitta le château d'Usson, puisque cette princesse reparut à la cour en 1605.



dont nous avons parlé, 1° les *Aventures de la cour de Perse, où sont racontées plusieurs histoires d'amour et de guerre de notre temps.* — 2° L'*Homme dans la lune* (traduit de l'anglais de Godwin). — 3° Les *Amours de Clytophon et de Lemippe* (traduit du grec de Tatius). — 4° *Histoire négrepontique, contenant la vie et les amours d'Alexandre Castriot, arrière-neveu de Simderberg* (1). — 5° *Lettres de Busbec, sur son ambassade en Turquie, et lettres qu'il écrivit à l'empereur lorsqu'il était en France.* 6° Les *Métamorphoses du Vertueux* (tiré de l'italien de Laurent Silva); in-8°, Paris, 1611. — 7° L'*Amphithéâtre de la vie et de la mort de Pierre Onat, évêque de Cayette;* in-4°, Paris, 1612. — 8° L'*Entrée du duc de Pastrana, pour le mariage du roi;* brochure. — 9° *Discours d'un fidèle français sur la majorité du roi;* brochure de 15 pages, Paris, 1614. 10° Les *Délices de la poésie française;* in-8°, Paris, 1615.

« Plus tard, dit le biographe auquel nous empruntons ces détails (2), Baudoin, privé successivement de

(1) Ces quatre ouvrages sont anonymes; — le Père Nicéron n'en parle pas; mais il faut consulter le *Dictionnaire des Anonymes* de BARBIER. — Voir les mémoires du P. NICÉRON T. XII, p. 200, et XX, p. 53.

(2) Le curé *Sauzet*, membre de la société académique du



ses protecteurs, sans avoir su mettre à profit le bon vouloir de la fortune lorsqu'elle lui souriait, n'eut d'autres ressources que ses travaux littéraires, auxquels il se livra exclusivement et avec ardeur. C'est surtout dans cet intervalle qu'il termina les traductions de quelques auteurs grecs, latins, espagnols, italiens et anglais, de Salluste, de Tacite, de Suétone, de Patercule, du Tasse, de Bacon, de Ripa, de Suger. »

Il est juste d'avouer ici, ce que du reste l'auteur de la *Biographie universelle* ne manque pas de relever, que notre fécond écrivain n'apportait pas toujours une attention extrême à tous les ouvrages qu'il signait, et qu'un grand nombre de ses traductions furent écrites au courant de la plume, peut-être même plutôt à l'aide d'autres traductions que sur les textes originaux. Mais ce reproche, mérité pour plusieurs de ses ouvrages, ne saurait, sans injustice, s'étendre sur tous; car il en est que nous citerons qui témoignent des plus laborieuses recherches.

Puy, a publié, dans les Annales de 1835-36 (page 161), une biographie excellente de cet écrivain, et nous devons nous hâter de dire que c'est à cette source que nous avons puisé la plupart des documents qui ont servi à rédiger cette notice.



Au nombre des personnes que Baudoin voyait à Paris, devait se trouver en première ligne Matthieu de Morgues. Tous deux avaient même âge, même amour du travail, même position; tous deux étaient originaires des mêmes montagnes et ne savaient pas de joie plus vive que de s'en entretenir souvent ensemble. Aussi, le fidèle aumônier de Marie de Médicis voulut-il présenter son compatriote à la reine qui, instruite de son érudition profonde, l'envoya (en 1624 environ) en Angleterre pour y traduire l'*Arcadie de la comtesse de Pembrok*, par P. Sidney.

Baudoin venait d'ajouter à la liste de ses productions, 1° les *Discours moraux sur les sept psaumes pénitentiels*, traduits de l'italien; 2 vol., Paris, 1614. — 2° La *Pratique pour bien prêcher*, traduite de l'italien de Jules Mazarini, jésuite; Paris, 1615. — 3° *Nouvelles morales*, traduites de l'espagnol de Diégo Agréda; Paris, 1621. — 4° *Diversités historiques*, ou *Nouvelles relations de quelques histoires du temps*; 1 vol. in-8°, Paris, 1621. — 5° La *Cité de Dieu incarné*, traduit de l'italien de Vincenzio Gilberto; 4 vol. in-8°, Paris, 1622.

C'est dans ce voyage que notre savant pensa à se marier. Il venait de rencontrer à Londres une jeune française de mérite qui l'aidait dans son travail. Séduit par les qualités heureuses qu'il remarquait

tous les jours en elle, il la demanda et l'obtint en mariage. — De retour à Paris, Baudoin publia l'ouvrage de Sidney, dont il n'avait traduit que le premier volume; les deux autres sont sous le nom de Geneviève Chapelain, peut-être celui de sa femme. Il fit ensuite successivement paraître : 1° *Mythologie, ou Explication des fables* (contenant la généalogie des dieux), traduite du latin; in-folio, Paris, 1627. — 2° Le *Censeur chrétien* (du P. Hyacinthe, capucin); in-8°, Paris, 1629. — 3° *Histoire de la rébellion des Rochelois et de leur réduction à l'obéissance du roi*; in-8°, Paris, 1629. — 4° *Histoire apologétique d'Abbac, roi de Perse*, traduite de l'italien; in-12, Paris, 1631. — 5° *Sermons théologiques et moraux sur les Evangiles*, etc., traduits de l'italien du P. Chizolles; in-8°, Paris, 1631.

Ce fut en 1635 que Richelieu fonda l'académie française. Le but de cette institution était, comme chacun sait, de conserver, de perfectionner la langue et la littérature sur lesquelles Corneille et Malherbe répandaient un si vif éclat. — Le cardinal voulut choisir pour colonnes de ce sanctuaire, voué par lui à l'immortalité, les hommes les plus instruits de son époque. Baudoin fut du nombre; il fut même un des neuf désignés pour rédiger les statuts de la compagnie.

L'année suivante, en 1636, la cour le chargea de traduire en français le *Vindiciæ Galliæ*, ouvrage pue son confrère Priezac avait fait en réponse au *Mars gallicus*, satire violente dirigée contre la politique de Richelieu et publiée, sous les auspices de l'Espagne, par Jansénius. — En 1638, il publia *Lindamire*, *histoire indienne*; ensuite la *Crétidée* de Manzini, traduite de l'italien, enfin les *Homélies du Bréviaire, avec leçons de tous les Saints*; 2 vol.

Cependant, quoique ces travaux fussent par eux-mêmes considérables, ils n'empêchaient pas Baudoin de s'occuper très-activement de l'immense traduction des *Guerres civiles*, par l'italien Davila. Cet ouvrage, d'environ 1300 pages in-folio, un des plus importants de l'histoire de France, fut étudié avec le plus grand soin et rendu par notre traducteur avec une parfaite exactitude. Voici, du reste, ce qu'il rapporte lui-même à ce sujet :

« ... J'ay traduit selon les règles de l'art et me
» suis proposé pour véritables modèles deux grands
» auteurs, Cicéron et Saint-Hiérosme. Le premier
» dit : J'ai traduit Eschine et Démosthène, non
» comme interprète, mais comme orateur. Le se-
» cond ne trouve point de version meilleure que
» celle où l'on se propose pour but de rendre fidè-
» lement l'intention d'un auteur, sans s'assujétir à
» ses paroles... Voilà pourquoi je me suis attaché

» le mieux que j'ai pu à cette règle. Je ne crois
» donc pas, lecteur, que vous me deviez blâmer
» d'avoir suivi les sentiments de ces deux excel-
» lents maîtres dans ma traduction de Davila,
» etc... »

La première édition de ce grand ouvrage parut à Paris le 14 novembre 1643, la seconde en 1647, et la troisième en 1657. — Pelisson, dans son *Histoire de l'Académie française,* parlant de la traduction de Baudoin, l'appelle son chef-d'œuvre, quoique, dit-il, ce savant en ait fait plusieurs autres qui ne sont pas à mépriser. En effet, celles qu'il publia de la *Jérusalem délivrée*, et de l'*Histoire des Incas* eurent un grand succès.

On a peine à comprendre l'activité prodigieuse de cet écrivain. Un seul de ses ouvrages suffirait à la vie entière d'un homme laborieux. Nous avons dit que sa traduction de Davila n'a pas moins de 1300 pages in-folio. Plus tard il composa, à la demande d'un chevalier de Malte, la suite de l'histoire de cet ordre, commencée par Boissat le père (1), et qui n'est

(1).. Le cardinal de Richelieu fut si content de la traduction des *Guerres civiles*, qu'il fit à Baudoin une pension de douze cents écus, dont il ne toucha que le brevet, ce ministre étant mort peu de temps après. — Il est des hommes pour



pas moins considérable que les *Guerres civiles*. — Enfin, pour achever la nomenclature des productions de l'infatigable académicien, nous dirons qu'il fit paraître en 1640 le *Prince parfait*; in-4°. — En 1644, les *Saintes Métamorphoses*, ou le *Changement miraculeux de quelques grands Saints*; in-4°. — En 1648, les *Pénitentes illustres, avec des avis salutaires aux dames de toute condition*; in-8°. — En 1649, les *Fables de Philèphe moralisées*; trad. in-8°. — En 1551, *Deux avertissements de Vincent de Lérins*, trad. du latin; in-8°. — En 1562, les *Négociations et Lettres d'affaires ecclésiastiques et politiques, écrites au Pape Pie IV et au cardinal*

qui la vie n'a qu'aspérités et déceptions, des hommes qu'une dure et irrésistible fatalité semble poursuivre sans relâche. Baudoin fut de ce nombre; il se vit privé, par une cause à peu près semblable, d'une pension viagère bien plus considérable encore, qui l'aurait mis pour toujours à l'abri des atteintes de ces besoins qu'on lui a si amèrement reprochés. — A la prière d'un chevalier de Malte, il entreprit de terminer l'histoire de cet ordre célèbre, par Boissat le père. Il l'avait continuée depuis 1551 jusqu'à son temps, et l'avait augmentée de sommaires, de notes marginales, d'une traduction des *Etablissements* et des *Ordonnances de l'ordre*. Pour cette histoire, et pour la traduction de la *Vie des Saints et Saintes de Saint-Jean-de-Jérusalem*, ce chevalier lui avait promis une pension viagère de mille écus, mais celui qui pouvait la lui donner étant mort, Baudoin perdit tout le fruit de son travail.

(*Biog*. de l'abbé Sauzet.)

Borromée, *par* HIPPOLYTE D'EST, avec annotations; in-4°; etc., etc... sans parler d'une foule d'ouvrages qu'il enrichit de notes, de commentaires et souvent de longs développements sur la matière.

Sa traduction de l'*Iconologie* de Ripa est encore aujourd'hui fort estimée et trouve grâce devant la critique trop dédaigneuse des auteurs de la *Biographie universelle*, qui croient avoir rendu suffisante justice à un des plus utiles écrivains du XVIIe siècle, en consacrant à son nom à peine quelques lignes!...

Dans ses loisirs il composa plusieurs pièces de vers (1) où se rencontrent souvent de belles pensées, rendues sinon avec une grande élévation de poésie, du moins avec une simplicité, une correction qu'il faut apprécier pour l'époque. C'est de lui que sont tous les quatrains placés en épigraphes dans la grande *Histoire de France* de Mezerai.

Baudoin eut une vieillesse maladive et fut, avant l'heure, assiégé par de cruelles infirmités, fruits amers de si longues veilles, de si pénibles travaux; et lui, qui tant avait fait pour conquérir une grande fortune, n'en légua qu'une très-médiocre à

(1) On trouve quelques-unes de ses compositions poétiques dans un recueil intitulé : *Les Muses illustres de notre temps*.

ses héritiers. — Il mourut à Paris en 1650, dans sa 66e année, laissant un fauteuil à l'académie, que Charpentier, le traducteur de Xénophon, vint dignement remplir. — Il avait eu trois enfants, deux filles et un fils. Ses filles lui survécurent; mais son fils, objet de ses plus douces espérances, fut tué à 18 ans au siége de Mardick.

LOUIS DE LANTAGES

ÉCRIVAIN, PREMIER SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE NOTRE-DAME DU PUY, ETC.

Quoique le saint prêtre auquel nous consacrons cette courte notice ne soit point originaire du Velay, nous avons pensé qu'il était indispensable pour l'histoire de ce pays de faire connaître sommairement les travaux d'un des hommes dont le passage a laissé dans le chef-lieu de la province les plus utiles enseignements.

Charles-Louis de Lantages était né à Troyes en 1616. Il entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique et vint à Paris en 1642; il ne tarda guère à



s'y réunir aux disciples de M. Olier, fondateur de Saint-Sulpice. — Le succès qu'obtinrent ces jeunes lévites détermina plusieurs évêques de France à supplier M. Olier de vouloir en envoyer quelques-uns dans les diocèses pour y établir des maisons sur le modèle de la sienne. Mgr de Maupas, qui occupait alors le siége du Puy, eut une longue entrevue avec lui, et sollicita son concours pour la création d'un séminaire.

Ce fut M. de Lantages qui vint de Paris comme premier directeur. Sa conduite, son dévouement, ses nombreux services mériteraient sans doute d'être rapportés ici; et nous le ferions, si la vie de ce bienfaisant missionnaire n'avait été déjà publiée il y a peu d'années par les soins du vénérable Péala, un des derniers chefs de cet établissement (1). — Cette vie de M. de Lantages est fort curieuse, non-seulement à cause de la personne dont elle rappelle le souvenir, mais surtout parce qu'elle retrace en même temps l'histoire des institutions

(1) *Vie de M. de Lantages*, prêtre de Saint-Sulpice, premier supérieur du séminaire de Notre-Dame du Puy, suivie de notices historiques sur quelques supérieurs et directeurs de ce même séminaire.

Cet ouvrage, composé de plus de 500 pages in-8e, a été rédigé avec beaucoup d'attention et renferme une grande quantité de faits intéressants pour l'histoire du Velay.

religieuses de notre province. Les faits qu'elle renferme sont nombreux; la plupart, généralement ignorés, peuvent être utiles à connaître. Ainsi: l'établissement des conférences ecclésiastiques, le renouvellement du clergé diocésain, l'état des monastères de femmes au XVIIe siècle et leur réforme, la création des religieuses de Notre-Dame d'Yssengeaux, la propagation des dames de Saint-Joseph, le concordat entre l'Evêque du Puy et le supérieur général de Saint-Sulpice, l'éducation de la jeunesse à cette époque, le commencement et les progrès de l'institut des demoiselles de l'Instruction, etc., etc.

M. de Lantages, après une carrière entièrement consacrée à l'éducation pieuse et à la conduite de la maison qu'il était venu diriger, mourut au Puy, en odeur de sainteté, le 1er avril 1694, âgé de 78 ans (1).

— Il reste de lui plusieurs ouvrages qui ne té-

(1) Toutes les personnes les plus distinguées du clergé et de la noblesse le visitèrent dans sa dernière maladie et s'empressèrent de lui demander sa bénédiction. — L'abbé de Polignac, devenu depuis si célèbre sous le nom de cardinal de Polignac et qui était alors au Puy, fut de ce nombre : il est dit qu'il demanda cette bénédiction en fondant en larmes, et qu'il voulut posséder, après la mort de M. de Lantages, quelque chose qui lui eût appartenu.

(*Vie de la mère Agnès.* — Avertissement).



moignent pas moins de sa haute intelligence que de sa foi ; le premier auquel il donna ses soins, celui qui dut l'occuper le plus longtemps, fut la composition des *Conférences ecclésiastiques.* — Voici ce que rapporte, au sujet de cette publication, l'auteur de la vie de ce digne supérieur : « Un » moyen très-efficace de rappeler aux pasteurs les » devoirs de leur ministère, et de les porter en » même temps à l'amour de l'étude, fut l'établisse- » ment des conférences diocésaines. Elles ne de- » vaient pas être particulières à une compagnie » d'ecclésiastiques, comme l'assemblée que M. Olier » avait autrefois formée au Puy, mais communes à » tous les prêtres du diocèse. Il y eut même ordre » à chacun de se rendre à ces conférences, et au » président nommé par l'évêque de veiller à ce que » tous y assistassent fidèlement. On désignait plu- » sieurs des membres pour discourir sur les points » de dogme ou de morale que l'on avait eu soin » d'indiquer dans des cahiers imprimés, et l'on » faisait ensuite un entretien spirituel touchant » quelques points des devoirs ecclésiastiques. Ces » conférences avaient lieu une fois chaque mois, » depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'octobre » inclusivement. Comme M. de Lantages était le » mobile de ces assemblées, l'évêque lui déféra » l'honneur de choisir et de rédiger la matière des

» conférences. Le serviteur de Dieu s'acquitta de ce
» travail avec un succès égal à son zèle pour la
» sanctification des ecclésiastiques de ce diocèse : il
» le continua tant qu'il demeura au Puy, sous
» M. de Maupas, et le reprit encore durant quelque
» temps sous M. de Béthune, etc... »

Le second ouvrage auquel travailla M. de Lantages est le *Catéchisme de la foi et des mœurs chrétiennes.* Les deux premières parties furent publiées à Clermont, les deux autres au Puy. « Nous espérons,
» dit M. de Béthune dans les mandements qu'il fit
» paraître à cet occasion, que cet excellent livre
» sera, dans les mains de toutes les personnes affec-
» tionnées à l'instruction chrétienne, comme un
» instrument très-propre, avec la grâce de Notre-
» Seigneur, à maintenir l'ancienne croyance de nos
» pères dans toute sa pureté, et à faire goûter les
» principes de la morale de l'Evangile. Nous exhor-
» tons nos ecclésiastiques à tirer de ce trésor de
» lumière les instructions qu'ils donneront au
» peuple ; et nous invitons affectueusement tous les
» fidèles à participer avec un soin religieux à ces
» mêmes instructions, ou en les écoutant attentive-
» ment quand on les fera, ou en les lisant et les
» faisant lire dans leurs familles, afin qu'il n'y ait
» personne, dans ce petit diocèse de la Mère de



» Dieu, qui ne connaisse son Créateur et son Sau-
» veur; qui ne découvre le vrai chemin du salut
» éternel, et ne soit excité à vivre en bon chrétien. »

M. de Lantages publia encore la *Vie de la mère des Séraphins*, une des fondatrices du monastère de Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris; et la *Vie de la mère Agnès de Jésus,* religieuse de l'ordre de Saint-Dominique au monastère de Langeac. — Ce dernier ouvrage eut beaucoup de succès, et, comme celle dont il retrace l'histoire est notre compatriote, nous devons en donner ici une sommaire analyse.

Il existe quatre Vies de la mère Agnès. — La première, qui parut dix-huit ans après sa mort, a pour auteur le père Branche (1); la seconde fut composée par le père de Saint-Vincent (2); la troisième est due au père Lafond (3); enfin, la dernière et la plus

(1) Insérée dans les *Vies des Saints et Saintes d'Auvergne et du Velay*, ouvrage imprimé au Puy, en 1652. L'auteur avait personnellement connu la mère Agnès et fut présent à ses obsèques.

(2) Le Père de Saint-Vincent, de l'ordre de St-Dominique, fit imprimer à Amiens, en 1702, le volume de l'*Année dominicaine*, dans lequel se trouve une Vie abrégée de notre sainte religieuse.

(3) Le père Lafond, chargé de continuer l'*Année dominicaine,* fit paraître, en 1712, une Vie de la mère Agnès.

complète est celle que publia M. de Lantages en 1665 (1).

Agnès naquit au Puy en Velay le 17 novembre 1603. Son père s'appelait Pierre Galand, et sa mère Guillemette Massiote. Dès son bas âge, elle voua son existence au culte de la Vierge, et, dès qu'il lui fut possible, elle sollicita la faveur de prendre l'habit du tiers-ordre de Saint-Dominique. Après quelque séjour au Puy, dans le monastère de Sainte-Catherine, elle passa à Langeac où quelques pieuses femmes de Saint-Flour étaient venues fonder une maison. — Agnès fut successivement sœur de chœur, sœur portière, maîtresse des novices et vicaire en chef. — Elle mourut le 19 octobre 1634, âgée de 31 ans, honorée comme une sainte (2).

(1) Traduite en latin par le père Cunibert, dominicain, et imprimée à Cologne, en 1670.

(2) Le roi Louis XIV, la duchesse de Bourgogne, les cardinaux Lecamus, Coaslin et de Noailles, les évêques de Saint-Flour et du Puy, le général de l'ordre de Saint-Dominique, et le séminaire de Saint-Sulpice écrivirent successivement au Pape des lettres pressantes pour obtenir sa béatification.

GABRIEL GIRAUDET

ÉCRIVAIN

Aux XVIe et XVIIe siècles, les voyages au tombeau de Jésus-Christ étaient encore assez nombreux; ils l'étaient surtout dans un pays dont la principale source de richesse avait été l'immense réputation de la Vierge anicienne, et les pèlerinages faits à son miraculeux sanctuaire.

Gabriel Giraudet, originaire et habitant du Puy, fit fortune en très-peu de temps dans le commerce de la dentelle et, jeune encore, résolut de visiter la Terre-Sainte. Il avait conçu ce projet depuis

quelques années, et devait l'exécuter en compagnie de plusieurs de ses compatriotes; mais quand vint l'heure du départ il fut seul à persister dans sa résolution. En vain son père Claude Giraudet, notaire, et son frère André, docteur ès-droit, avocat et consul de la ville, réunirent-ils leurs efforts pour le retenir; ni prières ni conseils ne purent le faire renoncer à son voyage; il partit.

Ce fut en 1636 que Gabriel Giraudet revint de sa longue pérégrination. — L'année suivante il en publia le récit dans un volume imprimé à Rouen sous le titre de *Discours du voyage d'outre-mer au Saint-Sépulcre*, *à Jérusalem et autres lieux de Terre-Sainte* (1). Ce livre est écrit avec une extrême clarté, surtout avec une simplicité pleine de charmes. Tout y est raconté de la façon la plus faite pour exciter et satisfaire l'intérêt du lecteur. Aux détails les plus intimes, aux plus minutieuses descriptions des lieux, à jamais illustrés par la vie et par la mort du Christ, on voit quelle avide et sainte curiosité poussa notre voyageur. On sent aussi, dès les premières pages, combien fut grande la joie qu'il ressentit quand il posa le pied sur cette plage si lointaine et pourtant plus connue des chrétiens d'autrefois que les pays voisins du leur.

(1) A Rouen, chez *David Ferrand*, M. DC.XXXVII.



Nul écrivain ne paraît plus heureux de pouvoir dire ce qu'il sait, ce qu'il a vu. Il semble qu'il soit le premier à raconter le pieux itinéraire. Jérusalem et ses églises, les habitations d'Anne le pontife, de Pilate, de Caïphe, du roi Hérode, de S. Jacques-le-Mineur, de S. Luc, le Calvaire, la Colonne de la Flagellation, le Saint-Sépulcre, les tombeaux de Godefroy et de Beaudoin, ceux de David et de Lazare, le torrent de Cédron, Bethléem, la ville de Jéricho, Cana et Nazareth en Galilée, Babylone, le Caire, le Mont-Sinaï, etc., etc., rien n'est oublié par lui.

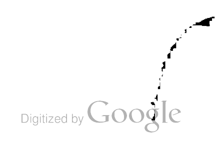
L'ouvrage de Gabriel Giraudet s'ouvre par deux préfaces dédicatoires ; une à Louise de Lorraine, l'autre au lecteur. Voici de quelle manière il s'exprime dans celle-ci : — « Je, Gabriel Giraudet, » marchand de la ville de Notre-Dame du Puy en » Velay, ayant longtemps pérégriné et m'étant ex- » posé à tous périls pour voir à l'œil les grandes dé- » votions qui sont ès-églises et lieux...., et m'étant » curieusement enquis selon mon petit pouvoir et » entendement, les ai recueillies et rédigées par » écrit à la sincère vérité ; comme plusieurs sei- » gneurs, chevaliers, religieux, marchands, ma- » riniers et autres personnes, lesquels ont été en » ce pays-là, savent bien s'il est ainsi comme je l'ai » mis par écrit, ou non ; car il me déplairait gran-

» dement de dire ou d'écrire une chose pour une » autre... »

Nous n'avons certainement pas la prétention de produire ici le marchand Giraudet comme un littérateur habile, ni de citer son style comme un parfait modèle ; toutefois nous avons pensé qu'il ne serait pas sans intérêt pour l'histoire de la civilisation de nos montagnes, de donner quelques extraits d'un livre écrit il y a près de trois siècles par un homme qui ne s'était appliqué qu'au commerce et dont toute l'éducation se fit dans sa ville natale.

Voici par quelles instructions notre voyageur commence le récit de ses aventures :

« A TOUS ! — Il faut avoir trois bourses ; l'une » pleine de ferventes dévotions, la seconde pleine » de patience et la tierce pleine d'or et d'argent.... » Chaque pèlerin doit donner ordre pour faire son » voyage, et doit faire ensuite marché avec le patron » du navire. Si l'on veut être à sa table, communé- » ment on paye six écus le moins ; si l'on ne veut » être que de la deuxième table, qui est celle des offi- » ciers, chacun paye quatre écus par mois : et sur » cela aucun n'est tenu de payer autre chose pour » le passage. Ceux qui aiment mieux faire leur dé- » pense et acheter les choses qui leur sont néces- » saires, communément payent deux écus par mois



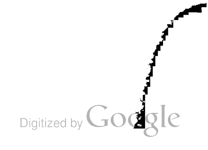
» pour le passage du navire ; et sur cela le patron est
» tenu de donner de l'eau pour boire et de fournir
» le bois pour apprêter le manger. — Il faut aussi
» que l'on avise être bien logé en bon lieu , qu'on
» puisse mettre son coffre pour serrer ses hardes
» et coucher dessus. Il faut qu'il y ait un matelas ,
» une bonne couverture et un oreiller. On doit se
» fournir de chemises blanches pour pouvoir chan-
» ger souvent, à cause des poulx et des autres im-
» mondices. Il faut porter avec soi des confitures
» comme cotignac, des épices, de la cannelle et des
» cloux de girofle ; le tout pour conforter le cœur
» quand il est trop débilité, pour cause du trop
» grand vomir en mer. Toutefois l'on n'en doit
» pas prendre une trop grande quantité, parce
» qu'elle se gâterait à cause de la chaleur, et
» qu'aussi l'on en trouve par tous les lieux où l'on
» prend terre... »

JEAN COPPIN

ANCIEN CONSUL DES FRANÇAIS A DAMIETTE, SYNDIC DE LA TERRE-SAINTE, VISITEUR DES ERMITES DE L'INSTITUT RÉFORMÉ SOUS L'INVOCATION DE SAINT JEAN-BAPTISTE, AU DIOCÈSE DU PUY.

Nous trouvons au nombre des livres imprimés au Puy, celui du R. P. Jean Coppin. Si nous en parlons ici, c'est uniquement par ce motif et parce qu'il était fort répandu dans la province; car rien n'indique que l'auteur fût originaire du Velay.

Jean Coppin commença par être militaire, et lorsqu'il quitta le service des armées, il était capitaine-lieutenant de cavalerie. Sans doute ses connais-



sances le firent distinguer, puisque peu de temps après il occupait le poste de consul à Damiette et celui de syndic de la Terre-Sainte. C'est alors qu'il dut explorer à loisir la Turquie, la Thébaïde et la Barbarie, et qu'il prépara les matériaux de l'ouvrage publié en 1686, sous le titre de *Bouclier de l'Europe ou la Guerre-Sainte.*

Cet ouvrage, d'environ 500 pages in-4º, se divise en deux parties fort distinctes; la première est une longue et savante théorie sur l'art stratégique appliqué à la conquête des pays musulmans par les nations chrétiennes; la seconde comprend les voyages de l'auteur dans l'Egypte, la Barbarie, la Phénicie et la Terre-Sainte.

Un aperçu rapide de ce travail suffit pour convaincre le lecteur du talent et de la science de Coppin. Il remonte à l'origine de l'empire ottoman, expose les motifs de l'accroissement de cet empire, sa politique et ses succès, donne les moyens de le combattre, va même jusqu'à produire les machines de guerre dont il faudrait faire usage et qu'il a inventées pour ces importantes expéditions.

Dans une série de chapitres, qui pourrait passer pour un traité sur la diplomatie de cette époque, l'auteur discute l'importance et l'opportunité d'une ligue entre les princes catholiques. Il développe leurs moyens d'action et leur degré respectif de

force; il oppose ensuite l'ignorance et la faiblesse des usurpateurs de l'Asie à la supériorité des Européens, compare la tactique ancienne avec la moderne, et termine par le partage des royaumes conquis.

Nous devons encore signaler à l'attention des lecteurs une suite de mémoires statistiques d'un haut intérêt, ajoutés à l'ouvrage. — Les principaux sont ceux relatifs à la Hongrie, à la Transylvanie, à la Roumanie, à Constantinople, aux Dardanelles, à la Macédoine, à la Morée et aux principales provinces grecques, aux îles de l'Archipel, à la Natolie, à la Phénicie, à Chypre, à l'Egypte, à l'Arabie et aux pays que les corsaires occupent sur les côtes de Barbarie.

L'ouvrage de Coppin fut publié au Puy, alors qu'âgé de plus de soixante-dix ans, il s'était retiré du monde pour prendre la robe des ermites de l'ordre de St-Jean-Baptiste. Dans une épître dédicatoire à l'évêque Armand de Béthune, l'auteur compare le prélat à son vaillant prédécesseur Adhémar, et l'engage à se mettre comme lui à la tête de la nouvelle croisade contre les infidèles.

Un grand nombre d'illustres personnages écrivirent à Coppin pour le féliciter; plusieurs poètes lui adressèrent aussi des vers élogieux, entr'autres le père Tiburce, religieux récollet, grand pénitencier



de France à St-Jean-de-Latran. Le sonnet qu'il composa est imprimé en tête du livre, et témoigne d'une grande admiration pour l'érudition et la piété de notre savant écrivain.

HUGUES D'AVIGNON

POÈTE

Dans l'examen des anciens ouvrages, il est utile, même nécessaire, pour apprécier les difficultés vaincues, par conséquent le mérite, de tenir compte de circonstances aujourd'hui difficilement saisissables; nous voulons parler du degré de développement auquel était parvenu le langage dans telle ou telle province, alors que le poète et l'historien écrivaient. Sans doute il y aurait outrecuidance à comparer les compositions lyriques de Marot aux poésies naïves que nous lisons dans Médicis; et François Ier venant au Puy dut trouver, nous n'en doutons pas, la muse anicienne bien moins harmo-



nieuse que celle des poètes de sa capitale; mais faut-il en conclure pour cela que cette langue en retard, pleine encore des réminiscences du vieil idiome provençal, manquait de puissance et de grâce? Nous ne le pensons pas. Nous pourrions même citer plus d'un passage auquel l'empreinte romane donnait un caractère original, imagé, charmant, que le langage académiquement épuré devait à jamais proscrire.

Les poètes de la France septentrionale, surtout ceux attachés à la cour, écrivaient dans la langue qu'ils parlaient habituellement. Près des sources du beau style, eux seuls étaient consultés; et quand il leur plaisait d'introduire une expression nouvelle dans le vocabulaire, les grands l'admiraient, leur suffrage la consacrait. C'est ainsi que se sont successivement formés les mots de notre dictionnaire, ensuite nos règles grammaticales. Mais à cent vingt lieues de distance du foyer générateur, dans une petite province enfermée dans les montagnes, sur un territoire soumis aux lois, aux coutumes et à la langue d'*oc*, que pouvait tenter l'écrivain pour venir en aide à la formation d'un idiome qui n'était pas le sien et qu'il n'entendait parler que par exception?...

Le français du XVIe siècle était, pour le nord du royaume, le français parlé à la cour de Louis XI, de Louis XII et de François Ier. Il se mo-

difiait lentement ; le travail ne se faisait pas sentir, et le progrès, œuvre incessante de chaque jour, s'imposait sans effort aux dociles populations de l'autre côté de la Loire. — Les méridionaux, au contraire, avaient eu longtemps une langue nationale, riche et répandue dans une partie de l'Europe. Aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, le roman provençal était étudié, non-seulement en France, mais en Espagne, en Italie. Ce ne fut qu'à la croisade contre les Albigeois, alors que la conquête réunit complètement les deux royaumes, que l'ancienne langue des troubadours, illustrée par de si brillantes compositions, fut vaincue, fut implacablement proscrite

Sa rivale victorieuse s'avança dans ses nouveaux domaines et s'imposa aux populations. Ainsi, le roman provençal sentit peu à peu ses liens se briser, d'abord par la violence, ensuite par la nécessité. Chaque province du midi ne le parlait plus qu'isolément et par traditions, traditions que le français altérait avec plus ou moins de rapidité selon l'importance de la contrée.

Donc, bientôt le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, l'Auvergne, le Limousin, le Poitou, la Franche-Comté, déshérités de leur commune langue, se trouvèrent dans cette fâcheuse situation, de ne pas savoir la nouvelle et de voir l'ancienne dégénérer de jour en jour en patois bâtards. Cette ré-

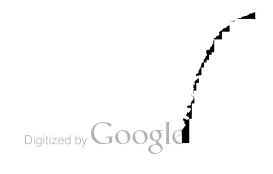
volution commença sous Louis XI, se poursuivit insensiblement jusqu'à la secousse de 1789, et subit le dernier coup par la nouvelle division de la France en départements, sous une législation unique, avec un mode d'administration qui fixa les grands établissements scientifiques et littéraires dans la capitale.

On conçoit que de toutes les provinces, les dernières à accepter le français durent être celles qui, perdues dans les montagnes, avaient le moins de relations administratives et commerciales avec le nord. Le Velay, par exemple, ne connaissant que Lyon, Toulouse et Beaucaire, conserva presque intégralement dans toutes les classes sa langue maternelle. Aujourd'hui encore, à l'exception de deux ou trois villes où sont des écoles, des tribunaux, quelques soldats en garnison et une poignée de fonctionnaires nomades, le reste du pays ne parle pas, on peut même ajouter comprend à peine le français. — Par conséquent, quand nous examinerons les poésies originales écloses dans nos montagnes, nous pourrons admirer la grâce naïve, la finesse de l'expression, la verve abondante, presque toujours franche, vive, joyeuse de nos écrivains. Nous ne ferons alors aucune concession aux enfants du nord ; nous aurons sur eux, au contraire, l'harmonie des sons, la délicatesse des nuances et surtout le naturel des mots et de la pensée.

Nous ne parlerons point ici du docteur *Maistre Jacques David*, celui qui fit les discours, les légendes et les couplets pour la royale bienvenue de François Ier, ni de l'auteur du *Mystère de Nostre-Dame du Puy*, ni, comme poètes français, de *Médicis* et de *Burel;* ils sont trop éloignés de Clément Marot, de Racan, de Malherbes, leurs illustres contemporains. Nous citerons seulement quelques passages d'un petit poème appelé la *Velleyade,* composé par noble et savant Hugues d'Avignon.

HUGUES D'AVIGNON, *seigneur de Monteils*, docteur ès-droit et avocat en la sénéchaussée du Puy, naquit dans le Velay, vers la fin du XVIe siècle. Ses écrits sont un témoignage de la sincérité de sa foi et surtout de sa dévotion à Notre-Dame, pour l'honneur de laquelle il écrivit son poème. Cependant il appartenait à une famille qui jadis avait épousé la cause de la réforme, et qui était signalée entre toutes, dans nos guerres civiles, par son ardent enthousiasme. — Son père (ou son aïeul), nommé comme lui Hugues d'Avignon, est désigné par nos chroniqueurs comme un des partisans montagnards les plus exaltés. Ce fut lui qui, en 1566, après la promulgation de l'édit du chancelier (1), offrit sa maison aux luthé-

(1) De 1652.



riens du Puy, pour y établir des prêches et y célébrer le nouveau culte. — Sans doute, plus tard, les persécutions politiques, le peu de succès du protestantisme dans la vieille cité d'Anis, peut-être les convictions religieuses, ramenèrent au saint giron quelques catholiques un instant égarés. Quoi qu'il en soit, celui dont nous parlons ici semble toujours avoir été très-dévot à la Vierge et aux Saints.

Hugues d'Avignon n'est connu par aucun autre ouvrage que par son poème en trois chants : LA VELLAYADE *ou délicieuses merveilles de Nostre-Dame du Puy d'Anis et du Velay*, publié vers 1630. — Déjà sans doute quelques vers français avaient été essayés avant lui dans la province ; mais, comme nous avons pu le voir, sans connaissance exacte d'aucune des règles de la mesure et de l'harmonie. — Vers 1579, un savant vélaunien, nommé *Jacques Mondot*, docteur en droit canon, avait fait imprimer une traduction d'Horace en vers français, qui fit grand bruit en son temps et qui valut à son auteur de brillants éloges (1). Ce Mondot sortait

(1) Jusqu'à présent une épaisse nuée
Avoit couvert de son ombrage noir
Nostre patrie, heureusement ornée
De bons esprits sans les faire paroir ;
Mais le soleil de ton exquis savoir

évidemment de l'obscure ignorance de ses prédécesseurs ; toutefois, à côté de bonnes et gracieuses pensées, d'expressions souvent fort heureuses, se

Par ses rayons a chassé ce nuage,
Docte *Mondot,* et fait clairement voir
Le fruit accreu dedans notre héritage.

Par G. DE VALAT, du Puy.

Vient immédiatement après une pièce de vers latins, en éloge, ayant pour titre : *Laurentius Malescotus, Poliniacus, Vellaunius* nostrati carissimo D. MONDOTO, Aniciensi.

ODE

....

Mais ta plume légère,
Mondot, prend la carrière
Pour vivre en l'univers
Et pour peindre ta gloire
Au portail de mémoire,
Seul loyer de tes vers.

De la mort le silence
Ne fera que la France
N'embrasse ton renom.
Dont heureux tu peux dire
Fredonnant sur ma lyre
J'ai acquit *doct'renom.*

Par BALTHAZARD CHARASSE à M. Mondot.

SONNET

Ronsard jadis hucha la sacrée famille
Et le troupeau des sœurs d'Hélicon dans Paris ;

présente quantité de vers faux. Par exemple, dans une complainte qu'il composa en l'honneur de Christine, sa sœur, qui mourut au Puy, à la peste de 1578, il dit :

....
Mais quoi! tu vis là haut entre les feux divers
Du rond corps estoillé, puis ici, dans mes vers...
De nos frères tu vas trouver la belle troupe
Louis, François, *Gabriel*, et boire dans la coupe
Où ils ont déjà bu l'ambroisie des dieux;
Pour là, prendre ta place et pour vivre auprès d'eux.

Niobé, quel besoin de dueil crêper ta face?...
Infortunée! *hélas!*... voyant glisser ta race
Peu à peu dans l'obscur de la fatale nuit,
Taris l'amer ruisseau qui de tes yeux s'enfuit...

Comme on peut en juger, entre le mystère de Notre-Dame et cette élégie, il y a un grand pas de fait. Nous allons suivre maintenant ce mouvement

Toi, *Mondot*, qui les eaux de Permesse taris,
Les loges au plus haut du rocher de Cornille.

Ceux qui sont dans le clos du Puy, la forte ville,
Et qui sont d'Apollon et des sœurs favoris,
Admirent ta fierté, de ton heur non marris,
Et le superbe vol de ta plume gentille...

G. Boyer, auvergnac.

progressif en parcourant le livre du seigneur de Monteils.

L'auteur a divisé son ouvrage en trois livres, il est vrai, mais le premier seul est le poème; les deux autres ne sont, à proprement parler, que de longs recueils de chansons, ballades, cantiques, anagrammes, bouts rimés et autres petites pièces d'un très-médiocre intérêt.

Le début est heureux et ne manque pas de vigueur.

Le seigneur de Monteils à ses vers.

SONNET

(Probus nemini invidet.)

Adieu, chair de ma chair, allez, os de mes os,
Avouez hardyment que je suis votre père,
Gardez-vous de l'envie et si quelque vipère
Vous presse de sa dent, esquivez à propos.
Montrez-vous toujours prompts, braves, gais et dispos.
Marchez d'un pas léger...

Après le sonnet, vient ensuite une élégie descriptive du Pays de Velay. Voici de quelle façon le poète entre en matière :

O curieux esprits qui trottez par le monde,
Allez dans ce pays où tout bonheur abonde,
C'est un très-bon logis, un agréable lieu,
Pour vous y rafraîchir sous l'enseigne de Dieu.

Où la reine du ciel et sa grâce naïve
Reçoit les pèlerins, leur donne de l'eau vive
Qu'elle tire du Puy..........
....

Après ce jeu de mots si laborieusement amené, l'auteur commence la description des beautés de sa patrie. Son premier hommage est au temple miraculeux de Notre-Dame.

Les Anges ont sacré la nef de cette église,
Ce fut en l'an deux cents qu'on y vit l'entreprise.
Son plan fut griffonné, borné d'un pied de cerf
Sur le papier neigeux, du crayon de son nerf.
....
- Le Puy, grand en renom, en ses lois immuable,
Immortel en son lot, et constant en sa foi,
Noble en ses citoyens, prompt à servir son roi,

Arrive après un inventaire plus ou moins exact des richesses naturelles de la contrée. Il dit :

Le pays de Velay est du tout excellent,
Planteureux en tous bleds, orge, pois et froment.
Foisonnant en jardins, bois, prés et pâturages,
En herbes et en fleurs, en fruits et légumages.
Enrichi de tous biens ; où le troupeau laineux
Brotte l'herbe salubre aux coupeaux montagneux
Où le plus gras bétail remplit toutes les plaines,
A cause des bons prés et des fraîches fontaines.
— L'on y voit certains lieux, où sont les minéraux,
De l'or et de l'argent, voire encor des ruisseaux
D'où l'on tire beaucoup de pierres précieuses,

Des saphirs et rubis, choses si merveilleuses
Et si belles à l'œil, qu'elles (le plus souvent)
Surpassent de leur prix les pierres du Levant....

Certes, si ce n'est en la forme, du moins au fond cette description est en effet plus poétique qu'elle ne semble le paraître. L'or, l'argent, les saphirs, les rubis étincellent avec plus d'éclat, sont répandus avec plus d'abondance dans le poème de notre généreux compatriote que dans le pauvre *Riou-Pezouillou* (1). Il suffit d'avoir une seule fois remonté ce triste ruisseau, pour être bien convaincu que les petits grenats, que les imperceptibles fragments de saphirs qu'il entraîne surpassent *le moins souvent possible*, et par leur valeur et par leur beauté, les pierres précieuses du Lévant. — Du reste, pour peindre tant de merveilles, Hugues d'Avignon déplore son impuissance et s'écrie modestement :

(1) A l'ouest du Puy, au-dessus du village d'Espaly, se trouve une montagne couverte de débris d'une roche basaltique. Quelques fragments servent de gangue à de petits zircons et à quelques saphirs, qui quelquefois s'échappent de la pierre et sont entraînés par les pluies dans un petit ruisseau. Ce ruisseau serpente au bas de la montagne, et les habitants du pays lui ont donné le nom de *Riou-Pezouillou* (ruisseau pouilleux), à cause des déceptions qui suivent presque toujours les recherches qu'on vient y faire.

Que n'ai-je des mots d'or, des termes mieux formés,
Au lieu de tant de vers rudes et mal limés !...
....

Enfin, commence la longue histoire de la fondation du divin oratoire.

Le Puy, jadis était un désert tout sauvage,
Nommé le mont d'Anis, sans chemin ni passage...

Comme nous avons ce récit mille fois répété dans tous nos livres, que Médicis, Burel, Gissey, Théodore, dociles aux pieuses traditions, nous le rapportent dans les plus menus détails, nous nous dispenserons de le reproduire; cependant, pour donner une idée du patriotisme et de la logique du poète, nous allons indiquer les motifs de la faveur du ciel sur le Velay. — C'est saint Georges qui parle à la matrone et qui lui explique sa vision :

.... C'est un trait de la divinité,
Qui toujours sur les monts a montré sa bonté :
— S'il veut la loi donner au lumineux Moïse,
C'est au mont de Sina qu'elle s'y autorise ;
— Si l'esprit imposteur au désert l'a tenté,
Non sans sujet il l'a sur un mont transporté ;
— Si Dieu veut ici-bas manifester sa gloire,
C'est au mont de Sina qu'il la montre notoire ;
— S'il a rassasié de cinq pains, trois poissons,
Les cinq mille affamés, pris pour ses nourrissons,
Ce fut sur le coupeau d'une grande montagne ;

— Bref: Si pour le pécheur Jésus s'est incarné,
Les monts de la Judée ont ce verbe borné;
— S'il a voulu sortir le pécheur de misère,
Il a voulu mourir sur le mont du Calvaire;
— Non sans juste raison, on verra publier
Au mont de Josaphat le jugement dernier...

Georges s'appuie sans doute sur cet incontestable principe qu'il n'y a pas de vallée sans montagne, et que très-probablement celle de Josaphat, quelque grande qu'elle puisse être, il lui sera bien difficile, sans recourir aux coteaux, de pouvoir contenir tout le monde. — Frère Théodore s'empresse, dans son histoire de Notre-Dame, de reproduire ces merveilleux arguments sur l'excellence des montagnes.

Après avoir terminé ce discours éloquent, le saint orateur se met à réciter quelques versets latins appropriés à la circonstance; puis s'en vient *tout songeard*... Tant qu'il peut, il abrège la route, il rôde, il court, il va, il cherche, il aperçoit:

Un cerf au pas léger, fendant de sa poitrine
L'amas bouche-chemin de la neige ivoirine:
Cet expert architecte, enfin, par sa vigueur,
De ce temple futur arpente la grandeur...

Mais ce sera Vozy, septième évêque du Velay, qui seul pourra l'édifier.

Saint Georges n'ayant pu bâtir, lors tout chenu,
Pour n'avoir, le pauvret, assez de revenu..
....

Quoique les vers du seigneur de Monteils n'aient été publiés qu'en 1630, il n'en est pas moins vrai qu'ils étaient composés bien avant cette époque. Il dit lui-même : « Il y a longtemps que le fruit que je » produis en cette occasion avait été gardé plus que » du terme dans le flanc de mes affections..... Le » voilà donc à présent, ami lecteur. »

Pour faciliter cet heureux enfantement, Hugues d'Avignon ne manquait pas de secours, et sans parler de nouveau du mystère et des chroniques qui se trouvent dans Médicis, nous pouvons citer encore un poème sur le même sujet, conservé manuscrit à la Bibliothèque royale, sous le nº 8002 (1).

(1) Histoire translatée de latin en françois de la fondation de ceste saincte église et singulier oratoire de Nostre-Dame du Puy.

C'est un manuscrit sur vélin, de 32 feuilles, relié en maroquin... Les dix premières feuilles contiennent des vers sur la naissance de Charles VIII, ce qui laisserait peut-être supposer que l'ouvrage est de Guillaume TARDIF.

Et premièrement commence le prologue du translateur en cette forme :

Glorieuse et prudente
Auprès de Dieu présidente
En sa souveraine cour...

(Sous le nº 8002. (Mouch.). Catalogue des Man. franç., t. IV, p. 50).

Du reste, il suffit de parcourir la *Velleyade* pour se convaincre du progrès de la langue et de la poésie françaises dans nos montagnes. Le style est plus correct, les vers sont presque toujours justes, les rimes généralement suffisantes; et nous pourrions, sans grand désavantage pour le Vélaunien, opposer ses vers à ceux de Baïf, de du Bartas, de Garnier et de Desportes. Sans doute qu'il serait préférable que le poème eût été écrit dans la langue et avec la simplicité naïve de l'époque; nous retrouverions alors à chaque ligne ces traits charmants qui naissent sous la plume candide du poète rustique et que repousse l'érudit; cependant, tel qu'il est, il mérite encore qu'on lui consacre un souvenir.

BÉNÉDICTINS DU VELAY

L'ordre des Bénédictins de la congrégation de St-Maur est sans contredit un de ceux qui ont rendu le plus d'importants services aux sciences et aux lettres. Semblables aux laborieuses abeilles, qu'ils avaient prises pour emblèmes, ces religieux vouaient leur vie entière à l'étude. — Les ouvrages qu'ils nous ont laissés sont si vastes, si abondamment remplis de précieux matériaux, que la plupart de nos savants d'aujourd'hui, adroits compilateurs, se font une fortune et une renommée en explorant les immenses *in-folio* des Vaissette, des Montfaucon, des Sainte-Marthe, des Bouquet, des Mabillon, etc.

Tout ce que les efforts de l'homme le plus studieux ne sauraient obtenir, quand cet homme se

retire dans l'isolement, s'exécutait de la manière la plus facile par les soins de cette pieuse compagnie qui se répartissait chaque partie du travail avec une si haute intelligence.— L'un se livrait exclusivement aux recherches, l'autre les coordonnait, celui-ci prêtait les conseils de sa vieille expérience, celui-là, plus habile dans l'art d'écrire, prenait la plume sans craindre qu'elle ne s'égarât, tous enfin, suivant leur aptitude, concouraient à l'œuvre monumentale.

Le Velay a fourni un grand nombre de religieux à l'ordre de Saint-Benoît, plusieurs même, comme on peut s'en convaincre en parcourant l'histoire de la Chaise-Dieu (1), ont occupé d'importantes fonctions et se sont rendus célèbres à plus d'un titre ; mais nous ne voulons parler ici que de ceux qui se sont fait spécialement connaître par leurs travaux littéraires.

HUGUES LANTHENAS

Dom Hugues Lanthenas naquit au Puy en Velay l'an 1634. C'est à l'âge de 17 ans que, poussé par son ar-

(1) *Histoire générale de la congrégation de Saint-Robert de la Chaise-Dieu*, n° 930 (Saint-Germain), page 44, t. VIII, du catalogue des manuscrits français de la bibliothèque royale.

dente piété et son amour pour l'étude, il entra dans l'ordre des Bénédictins. Il fit sa profession le 11 mars 1651, dans l'abbaye de Saint-Augustin de Limoges. — Bientôt ses vertus le distinguèrent entre tous et le firent successivement appeler à la tête des maisons de Saint-Corneille de Compiègne, et de Saint-Robert de Cornillon près de Grenoble. — De là, il demanda par humilité chrétienne à passer comme sacristain à Saint-Germain d'Auxerre; mais, avant peu de temps, sa modestie ne fut point un voile assez épais pour que chacun n'eût la possibilité de voir sa sainteté au travers. Tout le monde l'appelait l'homme de Dieu et venait se recommander à ses prières. Attristé d'une vénération qu'il croyait ne pas mériter, il sollicita la faveur d'aller s'ensevelir dans le monastère de la Sainte-Trinité de Vendôme. Mais le même hommage ne tarda pas à l'y accompagner.

Dom Lanthenas, dit l'historien de la congrégation de Saint-Maur, mourut, comme un enfant qui s'endort, le 20 mars 1701. Un concours prodigieux de monde vint assister à son inhumation. Son froc fut mis en pièces, et par dévotion l'on emporta des lambeaux de sa robe et de ses bas. Il n'avait pour tout bien qu'un bréviaire, un chapelet et l'Imitation de Jésus.

Voici le nom des principaux ouvrages de ce bienheureux bénédictin.

Œuvres de saint Bernard (traduites sur l'édition de Merlon Horstius), avec des remarques; 16 vol. in-folio, contenant 6034 pages, commencés à Auxerre en 1686.

Œuvres morales de saint Anselme, traduites en français; 3 vol. de près de 300 pages.

Commentaires de Cassiodore sur les psaumes, avec des remarques; 5 vol., 2000 pages.

Les deux premiers livres de morale de saint Grégoire, pape.

Les *Catéchèses* de saint Cyrille de Jérusalem; 1 vol., 600 pages.

Les *Sermons* de saint Léon, pape; 1 vol., 368 p.

Idem de saint Pierre Chrysologue; 2 vol. (le premier seul a été publié.)

Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye de Vendôme; 1 vol. in-folio, 559 pages.

Sans parler du grand nombre de chartes qu'il copia pour le grand ouvrage de Mabillon.

SIMON BONNET

Dom Simon Bonnet naquit au Puy en Velay, l'an 1652. Dès l'âge de 19 ans, il s'était déterminé à entrer chez les Bénédictins. — Il fit profession dans

l'abbaye de Notre-Dame de Lire le 11 mai 1671. Quoique jeune encore, il fut chargé d'enseigner la philosophie et la théologie dans les abbayes de Fécamp et de Jumiège.

En 1693, le chapitre général de son ordre le nomma prieur de Josaphat, dans le faubourg de Chartres, et en 1696 prieur de Saint-Germer. — C'est vers cette époque qu'il conçut le gigantesque projet de composer des commentaires sur toute l'Ecriture-Sainte, d'après les écrits et les jugements des Pères de l'Eglise. Toutefois, avant de se charger d'un si lourd fardeau, il demanda et obtint, en 1702, l'autorisation de se démettre de ses fonctions priorales, ce qui lui fut accordé. Alors, libre de tous soins, il se retira dans l'abbaye de St-Ouen, à Rouen, et commença l'immense ouvrage intitulé : *Biblia maxima Patrum.*

Dom Bonnet était depuis trois années exclusivement appliqué aux pénibles recherches nécessaires pour composer son livre, déjà il avait accumulé dans ses portefeuilles des matériaux immenses, lorsqu'une attaque d'apoplexie, causée par les excès du travail, vint le frapper et l'enleva le 11 février 1705. — Il était, dit le bénédictin biographe, très-savant et excellent religieux. Après sa mort les supérieurs confièrent ses manuscrits à D. Etienne Hideux et à Jean du Bos, qu'ils

chargèrent du soin de continuer une si vaste collection (1).

JACQUES BOYER

Dom JACQUES BOYER naquit au Puy et fit profession le 30 avril 1690, dans l'abbaye de Limoges. — Ce laborieux bénédictin mérite d'être signalé pour son importante collaboration à la *Gallia christiana*.

Il passa plusieurs années, chargé par son ordre de voyager et de recueillir les matériaux de cette immense publication. Il est auteur de trois excellentes lettres historiques et critiques sur le *Propre du diocèse de Saint-Flour* (2).

(1) Comme il y a dans les Pères une variété de sentiments et d'explications, nos auteurs, pour éviter la confusion qui en naîtrait, les enchaînent les uns aux autres, de manière qu'il n'y a point de lecteur qui ne comprenne facilement en quoi les Pères sont d'accord et en quoi ils diffèrent. — Ils ne sont pas moins attentifs à distinguer, avec les anciens, les quatre sens qu'on donne communément à l'Ecriture, le *littéral*, l'*allégorique*, le *moral* et l'*anagogique*.

(*Hist. littéraire de la congrég. de St-Maur*, page 627.

(2) La première de ces lettres, datée du 15 décembre 1727, se trouve dans le tome VI, partie II, page 464, des *Mémoires*



Disons, pour être vrai, que la seule remarque personnelle que nous laisse l'historien de la congrégation de St-Maur n'est pas en faveur de dom Boyer. « Il aurait pu tenir un rang distingué parmi les gens de lettres, dit-il, et faire honneur à la congrégation, s'il eût été d'une humeur plus louable (1). »

de littérature et d'histoire, recueillis par le père DESMOLETS, de l'Oratoire. — La seconde, dans le tome VIII[e], partie I[re]. — La troisième, enfin, dans le tome XI[e] du même ouvrage. — Dans ces écrits, le savant bénédictin relève plusieurs erreurs des *Bollandistes*.

(1) *Histoire littéraire de la congrégation de St-Maur*; 1 vol. in-4° (1770, Paris), pages 185, 191, 535.

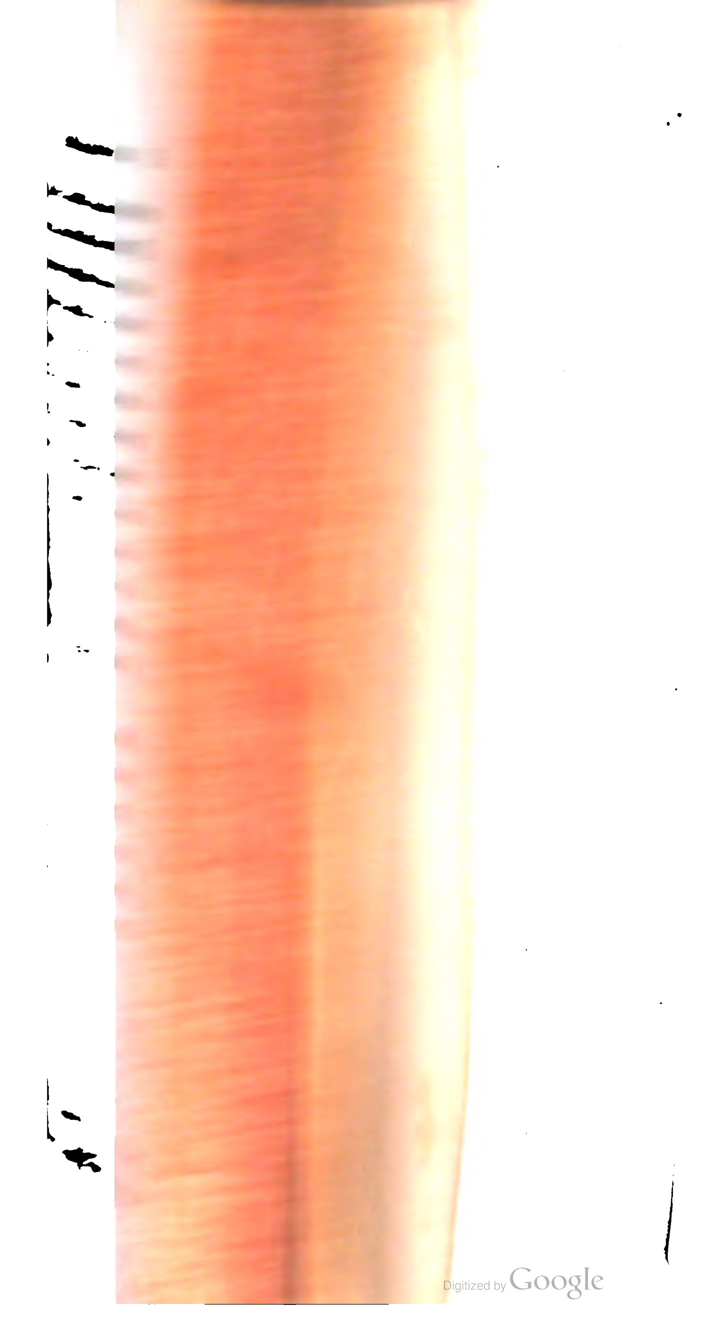
MELCHIOR DE POLIGNAC

POÈTE LATIN, CARDINAL, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I

Melchior de Polignac, né le 11 octobre 1661, au château de Lavoûte-sur-Loire, fit ses premières études au Puy en Velay et les termina à Paris, au collége d'Harcourt. — L'université commençait à se partager entre Aristote et Descartes; mais les professeurs du collége d'Harcourt restaient toujours attachés à l'ancienne doctrine. Or il arriva que le temps de soutenir ses thèses étant venu, Melchior offrit de défendre publiquement le système de Descartes, ce qui mit le pays latin en émoi. Pour tout

er, on décida qu
stèmes, dans
e distance. Le
eut le talent d
ière action, o
et de logiqu
ur les vieux
s de la secon
rudition phil
t très-applaud
nanière brill
lus tard ses
et l'affectio
it pour son
ndre VIII. C
es marques
e que le du
ainteté com
oir demand
et chargé s
relatives au
insi que, p
eut à dis
ts de la
allicane.
dans les
, mont



concilier, on décida que le candidat présenterait les deux systèmes, dans deux actes séparés et à deux jours de distance. Le succès fut complet. Le jeune orateur eut le talent d'enchanter son auditoire dans la première action, où il développa avec beaucoup d'ordre et de logique les principes de Descartes; à leur tour les vieux péripatéticiens sortirent très-satisfaits de la seconde. — Cette souplesse d'esprit, cette érudition philosophique furent très-remarquées et très-applaudies.

La manière brillante dont l'abbé de Polignac passa plus tard ses examens de Sorbonne lui valut l'estime et l'affection du cardinal de Bouillon, qui le choisit pour son conclaviste lors de l'élection d'Alexandre VIII. Ce pape donna bientôt au jeune abbé des marques si particulières de sa bienveillance que le duc de Chaulnes, envoyé auprès de Sa Sainteté comme ambassadeur extraordinaire, crut devoir demander au roi qu'il fût adjoint à l'ambassade et chargé spécialement de la partie des négociations relatives aux propositions du clergé de 1662.

C'est ainsi que, pour son coup d'essai, le nouveau ministre eut à discuter avec le Souverain Pontife les intérêts de la cour de Rome et les libertés de l'Eglise gallicane. L'histoire de cette négociation, consignée dans les archives du ministère des affaires étrangères, montre la haute intelligence du jeune

diplomate et l'influence qu'il avait su prendre sur un esprit aussi élevé que celui d'Alexandre VIII. Son habileté se résume dans ces gracieuses paroles que le Saint-Père lui adressa : *Vous paraissez être toujours de mon avis et c'est le vôtre qui l'emporte.* — L'abbé de Polignac revint en France rendre compte de sa mission. Au sortir de l'audience que lui donna Louis XIV, les courtisans s'empressèrent pour savoir ce qu'en pensait le Souverain : *Je viens d'entretenir un jeune homme*, dit le roi, *qui m'a toujours contredit, et il m'a été impossible de m'en fâcher un seul moment.*—Le négociateur retourna à Rome avec de nouvelles instructions, et l'affaire fut, sinon terminée, du moins assoupie.

A quelque temps de là, l'abbé de Polignac reparut à la cour après avoir assisté le cardinal de Bouillon au nouveau conclave où fut proclamé Innocent XII. Quoique l'accueil qu'il reçut n'eût rien que de très-bienveillant, son goût pour l'étude lui fit préférer la retraite d'une maison religieuse, et il se retira au séminaire des *Bons-Enfants*.

II

Cependant la France était en guerre avec une partie de l'Europe. D'importants intérêts réclamaient



en Pologne un homme habile, exercé aux affaires; Louis XIV jeta les yeux sur l'abbé de Polignac. — Sobieski régnait encore, mais courbé par l'âge et les infirmités, entouré d'intrigues, gouverné par la reine, il n'était plus que l'ombre du héros vainqueur des Ottomans. Sa nation, dont il avait été l'idole, ne lui montrait plus que froideur et qu'indifférence en le voyant exclusivement occupé du soin de grossir son trésor par de sordides économies.

Ce ne fut pas sans peine que l'abbé de Polignac put arriver à sa destination. Le bâtiment qui portait ses équipages, ses meubles, sa vaisselle, échoua sur les côtes de Prusse et fut pillé; toutefois, l'ambassadeur se trouva bien dédommagé des périls du voyage par la manière dont il fut reçu. Le roi le fit loger dans son palais et trouva tant de charmes dans sa conversation que les plus intimes en devinrent presque jaloux.

Sobieski ne tarda pas à mourir; cet événement donna à la mission du représentant de la France un caractère d'autant plus important qu'il était placé au centre des agitations et des intrigues d'où devait sortir l'élection d'un nouveau souverain. L'histoire dit quelles instructions reçut notre diplomate, quelle part il dut prendre à cette lutte qui, au lieu d'un prince français, amena l'électeur de Saxe sur le trône de Pologne.—Cet échec détermina la disgrace

de l'abbé de Polignac. Il fut brusquement rappelé et reçut l'ordre de se rendre à son abbaye de *Bon-Port*, où il passa trois années dans une solitude complète, ne voulant plus avoir de commerce qu'avec les Muses.

III

C'est à l'exil immérité de l'abbé de Polignac que nous devons le poème latin de l'*Anti-Lucrèce*, poème qui vaut à son auteur plus d'illustration que ne lui en obtinrent par la suite toutes les dignités dont il fut revêtu. On rapporte qu'étant en Hollande, il eut plusieurs fois l'occasion de converser avec Bayle, et de remarquer que le savant hypercritique se plaisait à citer souvent, à l'appui de ses assertions, les vers de Lucrèce. Ces entretiens lui revinrent en mémoire dans les loisirs de sa retraite, et lui inspirèrent la pensée de réfuter le système d'Epicure dans la langue et avec la forme poétique employées pour le glorifier.

La tâche était difficile; nul n'avait porté plus haut, n'avait développé avec autant de séductions les doctrines du philosophe sceptique que Lucrèce. Son livre, écrit avec art, semé de gracieuses images, entraînant par la magie du style, est rempli de passages qui portent les empreintes du génie. Le poète

y expose avec méthode, y développe avec hardiesse et toujours avec habileté cette doctrine décevante dans laquelle viennent s'allier toutes les extravagances des passions du paganisme aux dogmes sacrés de la religion naturelle. — L'école d'Epicure comptait parmi ses adeptes Valaterran, Philelphe, Laurent Dalle, Saint-Evremont, le chevalier Temple, Cardan, Bayle, Gassendi, etc. Lucrèce était leur poète. Ils aimaient en lui la verve et l'audace avec lesquelles il défiait, il attaquait la Providence, et ne se lassaient pas d'admirer les magnificences d'un livre qui présente avec un talent si merveilleux les difficultés spécieuses que l'athéisme oppose aux croyances en la vie future.

C'était donc une œuvre digne du talent de l'abbé de Polignac d'oser se prendre à un tel adversaire. Non cependant que la religion eût manqué jusqu'alors d'éloquents défenseurs : Fénélon, Mallebranche, Clarke, Derrham, Abbadie, Cadwort et d'autres grands esprits avaient déjà réfuté avec succès ces doctrines impies. Mais ce n'était pas assez d'exposer avec clarté, avec méthode les véritables principes, il fallait orner la vérité, la parer de toutes les grâces de la poésie. Il ne suffisait pas de persuader, il devenait indispensable de plaire et de graver, plus profondément dans la mémoire, par l'harmonie et par le rhythme, jusqu'aux argu-

ments les plus abstraits de la philosophie chrétienne.

IV

Le Cardinal, oracle de la France,
Non ce Mentor qui gouverne aujourd'hui,
Mais ce Nestor qui du Pinde est l'appui,
Qui des savants a passé l'espérance,
Qui les soutient, qui les anime tous,
Qui les éclaire et qui règne sur nous,
Par les attraits de sa douce éloquence;
Ce Cardinal qui, sur un nouveau ton,
En vers latins fait parler la sagesse,
Réunissant Virgile avec Platon,
Vengeur du Ciel et vainqueur de Lucrèce...

Ainsi parle Voltaire du cardinal de Polignac, et c'est sous ses auspices qu'il place un de ses plus beaux ouvrages. Il veut aller au temple du goût; Polignac consent à l'y conduire, et rien ne lui plaît davantage, car il ne sait personne de plus digne d'y être glorieusement accueilli. .

Je répondis avec franchise :
Hélas! je connais assez peu
Les lois de cet aimable Dieu,
Mais je sais qu'il vous favorise.
....
....



Et pour moi, quand je vous entends
D'un ton si doux et si plausible
Débiter vos discours brillants,
Je vous croirais presque infaillible.

Ils partent ensemble pour ces Champs-Elisées des sciences et des arts. Chemin faisant ils rencontrent les plus illustres écrivains, ce qui est pour eux le texte des plus délicates, des plus spirituelles critiques. Bientôt il sont en présence de *Lucrèce* lui-même qui ne peut contenir son émotion en voyant si près de lui son adversaire le plus implacable. Cependant, ajoute Voltaire, à peine l'eut-il entendu parler qu'il l'aima. Il courut à lui et lui dit en très-beaux vers latins :

Aveugle que j'étais, je crus voir la nature.
Je marchai dans la nuit, conduit par Epicure ;
J'adorai comme un dieu ce mortel orgueilleux
Qui fit la guerre au ciel et détrôna les dieux.
L'âme ne me parut qu'une faible étincelle,
Que l'instant du trépas dissipe dans les airs.
Tu m'as vaincu, je cède ; et l'âme est immortelle,
Aussi bien que ton nom, mes écrits et tes vers.

Rien n'est plus gracieux que cet éloge des doctrines philosophiques et du talent littéraire du Cardinal. Voltaire le place dans la bouche de Lucrèce pour lui donner plus de prix encore.

V

Le poème de l'Anti-Lucrèce est divisé en neuf livres dont voici un très-sommaire exposé :

Ier Livre. — Dès le début de son œuvre le poète invoque la sagesse divine, seule muse qui puisse et doive l'inspirer. « Pour détruire les restes d'une » secte superbe, dit-il, je me propose de confondre » le poète célèbre que les partisans d'une liberté » chimérique se glorifient d'avoir pour maître ; je » veux appeler, à mon tour, les Muses à la défense » de la vérité. Mais que dis-je, les Muses?... C'est » vous seule que j'invoque, Sagesse toute-puissante, » cause et souveraine de l'univers, raison éternelle, » lumière de l'esprit, loi du cœur. Inspirez-moi, » soutenez mes pas dans cette longue et pénible car» rière. Par vous l'immense assemblage des êtres » forme un tout régulier ; vous êtes le flambeau » dont l'éclat peut seul dissiper les ténèbres qui dé» robent à nos yeux la nature. Née pour connaître » et pour aimer le vrai, notre âme trouve en vous » seule de quoi satisfaire des désirs que rien de » faux, rien de fini ne peut épuiser. Donnez de la » force à mes vers, et vengez vos propres droits. »



Le philosophe chrétien ne se dissimule pas combien la gravité de la cause qu'il va défendre offre moins d'attraits à l'esprit que la thèse sensuelle du philosophe épicurien. « Moins éloquent que Lucrèce, » je n'ai ni sa force, ni ses charmes. Mes chants » n'ont pas l'harmonie des siens. C'est dans sa lan- » gue maternelle qu'il a développé les dogmes d'une » philosophie séduisante ; moi j'expose dans un lan- » gage étranger les principes de la morale sévère. » Il a célébré dans ses vers la Volupté, les Amours » et les Grâces ; je consacre les miens à l'austère » Vérité; les cordes de ma lyre ne rendent que des » sons graves et profonds. Les roses naissent sous » ses pas, la nature lui prodigue tous ses trésors... » L'univers à sa voix devient l'empire de Vénus ; » Vénus rend la terre féconde, elle peuple les ré- » gions de l'air et les abîmes de l'Océan. — Ainsi » les plus brillantes fleurs couronnent les bords de » la coupe enchanteresse dans laquelle il offre un » poison préparé par la main des Grâces; mais » Ulysse sait repousser les breuvages de l'artifi- » cieuse Circé.... »

Après ce riche prélude, l'auteur expose le sujet de son ouvrage. Il démontre que le philosophe qui nie la Providence et place le bonheur dans la volupté ouvre la porte à tous les désordres. Il prouve que dans l'hypothèse épicurienne la raison n'est

qu'une chimère; il combat ensuite le système de Hobbes, fait voir que la religion seule est capable de fixer, de remplir notre cœur, et finit en suppliant Quintius de sortir de la périlleuse incertitude dans laquelle flotte son esprit, sur les deux grandes questions de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme.

IIe Livre. — Epicure place une multitude infinie d'atomes éternels dans un vide sans limites, et forme tous les êtres du concours fortuit de ces corpuscules invisibles. — L'auteur expose ce système, et le combat ensuite, en appelant au secours de sa pressante logique les découvertes de la science et l'autorité des physiciens les plus illustres. Il réfute Gassendi, résiste à certaines affirmations de Newton, et s'appuie sur Descartes dont il adopte le système.

IIIe Livre. — Cette partie du poëme est consacrée à l'étude des atomes et tend à démontrer : 1° qu'ils n'existent point par eux-mêmes; 2° qu'ils ne sont pas infinis; 3° qu'ils ne sont pas indivisibles. — Le poète expose et réfute rapidement le système de Spinosa : « Heureux, dit-il en commençant, celui » dont le génie s'élève au-dessus des sens, vole, » guidé par la raison, à la découverte des vérita- » bles principes, et perce le voile épais qui dérobe

» aux mortels les mystères de la nature. La faveur
» équivoque des rois, les faux biens que distribue
» l'inconstante fortune, les malheureux plaisirs
» dont la volupté sature, rien ne peut émouvoir ce
» cœur qu'enflamme l'amour du vrai. Quelle est
» l'indifférence des hommes !.. Ils s'arrêtent à con-
» sidérer le cours d'un ruisseau : couchés sur le
» gazon, à l'ombre d'un sombre feuillage, ils voient
» rouler l'onde qui fuit en murmurant ; la frai-
» cheur de ses eaux, l'émail des fleurs qui couvrent
» ses rives, tout enchante leurs yeux. Peu savent
» trouver un plaisir plus pur, celui de remon-
» ter à la source même de ces eaux, d'en chercher
» l'origine, de pénétrer jusqu'aux réservoirs inta-
» rissables qui les produisent. Ainsi nous arrêtons
» presque toujours nos regards aux dehors de la
» matière. Le spectacle qu'elle présente nous ravit,
» sans attirer notre curiosité. Contents d'admirer
» la forme et son apparence magnifique, nous ef-
» fleurons à peine la surface des choses. — Péné-
» trons au-delà ; osons nous frayer une route jus-
» qu'au sanctuaire de la nature. » — Rien n'est
poétique et splendidement écrit comme cette page
du poème.

IVe Livre. — L'auteur traite du mouvement et de
ses lois. Il établit que la pesanteur est l'effet de

l'impulsion, combat le principe newtonien de la gravitation réciproque, prouve que le mouvement comme le repos sont de simples modes, et que le corps, indifférent par lui-même à l'un ou à l'autre, a besoin d'être déterminé par une cause supérieure, par une substance immatérielle. « Suivez le Teverone dans son cours. D'abord paisible, il coule avec » lenteur depuis les montagnes des Sabins jusqu'à » Tivoli. Là, tout-à-coup, la terre se dérobe sous » lui, son lit cesse de le soutenir, il tombe avec un » fracas horrible dans un abîme où ses flots écumeux » forment, en rejaillissant, un nuage peint des couleurs brillantes de l'iris. Précipités dans de nouveaux gouffres, ses flots s'y brisent contre des » rochers, roulent avec furie dans un tortueux labyrinthe de cavernes inaccessibles à la lumière, » et font retentir les airs de leurs mugissements. » Ce fleuve reparaît ensuite : on le voit sur le » penchant d'une riante colline se diviser en cent » ruisseaux; puis à peine a-t-il touché le vallon, » que ses eaux dispersées se réunissent et reprennent avec tranquillité leur cours à travers les » campagnes du Latium. Ces mouvements opposés » ne le changent pas; il est toujours le même, » et quand il se précipite avec l'impétuosité d'un » torrent, et quand il rejaillit; toujours le même, » lorsqu'il se perd dans les cavernes qui l'englou-



» tissent, lorsque ses eaux en sortent par différen-
» tes issues, lorsqu'enfin elles coulent avec un
» doux murmure entre des bords plus paisibles.
» Un corps en repos conserve sa situation, il en
» change lorsqu'il se meut; voilà toute la diffé-
» rence. Si ce changement est considérable en peu
» de temps, le mouvement est prompt; s'il est mi-
» nime pendant une durée très-longue, le corps
» se meut avec lenteur. Sa marche reçoit encore
» d'autres qualifications qui dépendent de la route
» qu'il prend, de la figure qu'il décrit en chan-
» geant de place. Ainsi une situation constamment
» la même, c'est le repos; un changement conti-
» nu de situation, c'est le mouvement. »

Ve Livre. — La nature de l'âme est le sujet de ce livre. — L'auteur représente Lucrèce comme aussi bon poète que mauvais philosophe. « Qu'il
» continue à se plaire, dit-il, dans les jardins d'E-
» picure, mais qu'il les habite seul; qu'il y vive
» sans honneur au sein de la mollesse; qu'il y
» cueille du myrthe et ces fleurs que le favori de
» Vénus, le jeune Adonis, a teintes de son sang;
» il peut même fixer son séjour sur l'Hélicon.
» Qu'errant à sa fantaisie sur ces collines dont
» Apollon et Bacchus partagent l'empire, il écoute
» avec transport, plongé dans les fumées d'un nectar

» délicieux et couché mollement au fond d'une
» grotte, le vieux Silène chanter d'une voix trem-
» blante par quel coup du hasard les atomes disper-
» sés dans le vide ont formé l'univers; et qu'une le-
» çon si digne de ce maître voluptueux se termine
» par les jeux folâtres des Satyres et des Dryades.
» Qu'ensuite, s'oubliant lui-même, Lucrèce invoque
» ces dieux qu'il s'efforce de détruire ; qu'il peigne
» les amours de Mars et les feux qui consument
» de jeunes cœurs. Qu'aux soins insensés du vul-
» gaire inquiet, aux fureurs de la guerre, il op-
» pose le bonheur d'une oisive liberté, la paisible
» indifférence d'un esprit indépendant, les char-
» mes de la vie pastorale et la douceur des plai-
» sirs champêtres. Qu'il nous dise comment les
» corpuscules qui nous environnent font sur nos
» sens des impressions différentes ; comment la
» violence de l'Aquilon soulève les flots agités ;
» comment des vapeurs, sorties du sein de la
» terre, produisent, dans un ciel obscur de nua-
» ges, les éclairs et la foudre. Qu'il nous repré-
» sente les premiers mortels épars dans les forêts,
» coulant sous les lois de la nature des jours inno-
» cents et tranquilles, obligés ensuite de bâtir des
» cabanes et de fendre les guérets. Qu'il offre enfin
» à nos regards l'affreuse peinture de la contagion
» qui dépeupla les murs d'Athènes. Lucrèce m'en-

» chante lorsqu'il traite de pareils sujets : sa main
» sait y répandre toutes les beautés d'une éloquente
» poésie. Favori d'Apollon, il a droit aux lauriers
» qui croissent sur le Parnasse ; je serai le pre-
» mier à ceindre son front d'une couronne immor-
» telle ; mais que, content du nom glorieux de
» poète, il n'aspire pas à celui de sage. Devrait-
» il s'ériger en maître, en réformateur des hommes?
» Perfide Sirène qui abuse des charmes de sa voix
» pour séduire la crédule ignorance... »

Dans cette partie importante de son œuvre, le poète démontre qu'on doit admettre dans l'univers des êtres intelligents, et que l'intelligence suprême est l'unique principe du mouvement des corps. Locke prétend que nous ne connaissons pas assez la nature de la matière pour avoir le droit de prononcer qu'elle est incapable de penser, et il croit que l'intelligence et l'étendue peuvent être deux propriétés des corps. Le poète réfute cette objection, d'autant plus séduisante qu'elle paraît fondée sur un modeste aveu de notre ignorance, et qu'elle est l'abus d'une vérité que tout philosophe se fait gloire de reconnaître.— La liberté de l'homme fournit à l'écrivain une preuve nouvelle de la spiritualité de l'âme ; et il termine en faisant comprendre que l'union de l'âme avec le corps est la consé-

quence inévitable et la manifestation la plus éclatante de la divinité.

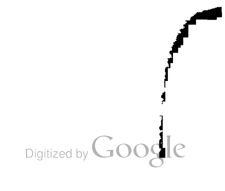
VIe LIVRE. — Les animaux ont-ils une âme? Quelle est la nature de cet instinct qui les fait agir? Telles sont les questions métaphysiques que l'auteur examine dans ce livre. Il parcourt rapidement l'échelle des êtres, depuis la sensitive qui semble vouloir se dérober à la main qui l'approche, jusqu'aux coquillages animés dans leur éternel repos. La vigne, qui cherche en rampant un appui, pense-t-elle? L'aimant, qui attire par une mystérieuse puissance le plus énergique métal, a-t-il une volonté? « Tous les animaux se li-
» vrent avec ardeur aux transports de l'amour; l'em-
» pire de Vénus s'étend sur tout. Quel est donc le but
» de cette passion générale? N'est-ce pas la propaga-
» tion de chaque espèce? L'animal cherche de l'eau
» pour étancher la soif qui le tourmente, des aliments
» pour apaiser sa faim. Dans quel but? Est-ce pour ré-
» parer les forces d'un corps languissant, qu'épuise
» sans cesse une dissipation insensible? est-ce pour
» former un sang nouveau qui vivifie ses membres
» abattus? De bonne foi, parlez; est-ce dans cette vue,
» et par le désir de perpétuer sa race, que ce jeune
» taureau bondit autour d'une génisse dans un gras
» paturage? Pensez-vous que lorsqu'il rumine son
» herbe il se préoccupe de prolonger son existence

» encore pendant une longue suite d'années, et
» qu'il songe à empêcher que la liqueur qui coule
» dans ses veines ne perde sa fluidité?... Ce serait
» supposer les bêtes capables d'idées réfléchies, que
» n'a pas même un enfant, instruit, dès qu'il a vu
» le jour, à sucer les mamelles qui le nourrissent
» Une intelligence étrangère a donc tracé cette route
» que suivent, sans la connaître, les animaux, les
» enfants et, dans bien des occasions, les hommes
» d'un âge plus avancé. »

VIIe LIVRE.—L'auteur annonce qu'il regarde la propagation de chaque espèce comme le développement d'un germe unique qui, dès la création du monde, renfermait en lui tous les individus. — Il expose et réfute le système des Epicuriens, touchant l'origine de l'humanité et la théorie d'Aristote sur les formes substantielles. A l'appui de son opinion, le philosophe cite l'expérience d'Hartfoeker. — Il examine, en terminant, l'histoire de la propagation des végétaux, et fait voir que la terre, la chaleur, les pluies, les rosées contribuent à leur accroissement, mais ne peuvent les produire; qu'il n'est aucune plante sans semence; qu'au fond de chaque graine résident des graines sans nombre, renfermées les unes dans les autres, et dont la moindre contient un rejeton déjà formé.

VIIIe Livre. — C'est le spectacle splendide de l'univers, c'est l'admirable harmonie qui préside à la marche solennelle des sphères célestes qui fournissent les plus accablantes preuves de l'existence de Dieu. — Le poète fait une rapide histoire de l'astronomie, et présente les trois principaux systèmes qui portent les noms de Ptolémée, de Copernic et de Tichobrahé. L'amour du vrai le détermine en faveur de celui de Copernic, dont il fait un rapide examen. — Il entreprend ensuite d'expliquer la cause du mouvement diurne de la terre, ainsi que quelques autres lois qui gouvernent le monde. Il termine par parler du tourbillon dont la terre est le centre, des mouvements de la lune qui, placée dans ce tourbillon, est notre satellite; enfin des éclipses de la lune et du soleil...

IXe Livre. — L'examen des richesses minéralogiques restait à écrire, car il entrait dans le plan de ce vaste poème de passer successivement en revue tous les règnes de la nature. Malheureusement l'ouvrage n'a point été achevé. L'auteur n'a composé de ce dernier livre que les magnifiques vers qui lui servent d'introduction : « Plus heureux que ne fut » Icare, s'écrie-t-il, nous avons enfin achevé de » parcourir la vaste étendue des espaces célestes. » Jetons à présent les yeux sur la terre et sur les



» profonds abîmes de la mer, non pour considérer
» ce qui se passe aujourd'hui sur cette double
» scène, ou pour suivre les traces de tous les évé-
» nements qui s'y sont accomplis depuis la nais-
» sance du monde. Quel spectacle nous offrirait
» l'histoire ? Des guerres, des combats, des villes
» détruites, des trônes renversés, des peuples
» anéantis; affreux tissus de crimes et de malheurs,
» fruits sanglants de l'ambition, de l'avarice, de
» l'envie, dont le poison infecte tous les siècles.
» Brillants désordres, tant qu'ils durent ils éblouis-
» sent nos yeux ; le temps les a-t-il fait disparaître,
» ils ne sont plus que néant, et nous montrent quel
» est le vide de ce qui occupe les hommes... »

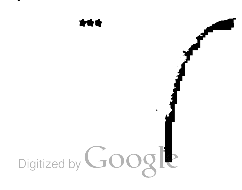
Ce poème, auquel l'auteur travailla jusqu'à sa mort, serait peut-être resté ignoré, si le cardinal de Polignac n'en eut confié le manuscrit au savant abbé de Rothelin, son ami. — C'était un immense travail, plein de difficultés et de périls, que le soin de réviser un ouvrage de cette importance, repris et quitté à différentes époques, rempli de variantes entre lesquelles l'auteur ne s'était pas fixé, et dans lequel se rencontraient encore ces nombreuses négligences qui échappent dans le feu de la composition. Plus de trois mille vers, écrits sur des feuilles

volantes séparées du texte, devaient être classés et distribués dans le cours du poëme. Il fallait non-seulement du dévouement, mais de la sagacité, de la patience, du goût et du savoir.

Cependant cette œuvre immortelle, que M. de Polignac n'eut pas le temps de revoir et de mettre en ordre, n'était que le préliminaire d'un poëme bien plus important où il devait recueillir et développer les preuves de la religion chrétienne. L'écrivain était persuadé que la loi naturelle est insuffisante sans la révélation, qu'être philosophe sans être chrétien, c'est s'arrêter au commencement de la route, c'est prendre les fondements de l'édifice pour l'édifice lui-même, et séparer deux choses essentiellement unies.

VI

L'abbé de Polignac parut à la cour en 1702. — Quoique son poëme fût loin d'être terminé, quelques fragments en avaient paru dans le monde. On en parlait avec enthousiasme ; il était de mode d'en entendre la lecture. Le duc du Maine avait traduit le premier livre ; le duc de Bourgogne en fit une version qu'il plaça sous les yeux du roi ; divers journaux en citèrent des passages ; enfin, une ana-



lyse sommaire fut publiée dans le second volume de la *Bibliothèque des rhéteurs* de l'abbé de Jay.

L'académie française venait de perdre le célèbre évêque de Meaux, l'immortel Bossuet. Elle choisit, pour le remplacer, l'abbé de Polignac, qui alla prendre place auprès du chantre illustre des aventures de Télémaque. Son discours de réception fut regardé comme un chef-d'œuvre d'éloquence et de goût, et comme une ingénieuse flatterie pour Louis XIV.

C'est à cette époque brillante de sa vie que les honneurs et les dignités vinrent le chercher. Nommé auditeur de Rote, il sut, par ses grâces personnelles, par la douceur de son caractère, se concilier l'estime et l'affection de Clément XI.

Dans un séjour de trois années à Rome, il montra qu'il était archéologue aussi érudit qu'orateur et poète éloquent. Il connaissait si bien la ville antique que si elle s'était relevée de ses ruines il eût pu, sans guide, sans interprète, aller visiter dans leur demeure les plus grands personnages de la république. — On lui dut la découverte de l'ancienne maison de campagne de Marius. Les fouilles qu'il fit exécuter sur son emplacement mirent au jour un salon magnifique, orné de dix statues de marbre blanc d'un travail merveilleux et dont l'ensemble formait l'histoire d'Achille reconnu par Ulysse à la cour de Lycomède.

C'est sous ses yeux que, dans les jardins de la villa Farnèse, sur le mont Palatin, l'on retrouva le palais des Césars, plusieurs autres monuments et, dans le nombre, le caveau de Livie. Il était infatigable dans ses recherches, et ses indications étaient toujours exactes. Aussi avait-il formé une très-précieuse collection d'objets d'art.

L'abbé de Polignac avait conçu le projet de détourner le cours du Tibre pendant quelques jours, depuis Montemole jusqu'au mont Testacio, pour en retirer les trophées et les sculptures qui y avaient été précipités, soit dans le temps des guerres civiles, soit à l'époque des invasions des barbares. L'intrépide antiquaire voulait encore faire creuser les ruines du temple de la Paix, brûlé sous l'empire de Commode, dans l'espérance d'y trouver le chandelier, la mer d'airain, ainsi que tous les vases précieux que Titus y avait déposés après son triomphe de Judée. — Malheureusement de plus urgents intérêts le rappelèrent en France.

VII

Le besoin de la paix se faisait vivement sentir. Aux maux de la guerre venaient se joindre les horreur de la famine, les rigueurs d'un froid excessif, les

revers de nos armées. Des conférences s'ouvrirent à Gertruydemberg, et l'abbé de Polignac y fut envoyé comme un des plénipotentiaires. Nos désastres avaient exalté les ennemis; cependant le cynisme de leurs propositions sauva la France. Les conférences rompues, la guerre redevint plus vive que jamais.

Le succès de Vendôme en Espagne changea un peu la face des affaires. Alors les négociations furent reprises à Utrecht, quoique la guerre continuât. Le ton des étrangers était encore bien élevé et l'on était loin de s'entendre sur des bases convenables, lorsqu'on reçut la nouvelle de la victoire du maréchal de Villars à Denain. — Les lignes du duc d'Albe forcées, Marchiennes, Douai, le Quesnoy, Bouchain en notre pouvoir changèrent le langage de nos ambassadeurs. Ils avaient supplié, ils commandèrent. Lorsque les Hollandais, à leur tour humiliés, voulurent ordonner aux ministres de Louis XIV de quitter le territoire de la république, l'abbé de Polignac leur répondit avec autant de dignité qu'ils avaient montré d'insolence : « Non, chers et grands amis, nous ne sortirons pas » d'ici ; nous traiterons de vous, chez vous et sans » vous. » Le fameux traité d'Utrecht fut bientôt arrêté ; mais l'abbé de Polignac ne put le signer. Il venait d'être appelé à Versailles pour y recevoir des mains de Louis XIV les insignes d'une dignité

qui l'élevait au rang des premiers princes de l'Église. Le roi y ajouta le don de l'abbaye de Corbie.

Dans cette haute position, le Cardinal sut constamment allier le tact délicat du courtisan en faveur aux exigences que lui imposait son caractère religieux. Il ne manquait pas de franchise, et il suffisait de voir son beau visage, calme et souriant, pour rester convaincu de sa parfaite loyauté; toutefois il était discret, réfléchi et d'une extrême circonspection quand son devoir le lui commandait.

Sa prudence brilla surtout dans la sage réserve qu'il s'imposa lors des vives discussions survenues à l'occasion de la bulle *Unigenitus*. C'est à lui que le cardinal de Noailles dut d'éviter la disgrace dont il fut menacé. Louis XIV voulut lui accorder à cette occasion de nouvelles marques de sa munificence, en lui conférant la riche abbaye d'Anchin. Ces faveurs éclatantes étaient sans doute bien justifiées par les services du Cardinal; l'envie prétendit n'y reconnaître que le prix attaché aux plus basses flatteries. Le temps a fait justice de cette foule de libelles obscurs publiés contre lui; aussi doit-on s'étonner de trouver répété dans le moderne auteur de l'histoire de Polignac, un de ces mots absurdes que la malveillance seule peut accueillir. On rapporte qu'ayant suivi le vieux monarque dans les jardins de Marly, il fut atteint

par une averse soudaine, et que le roi lui exprimant le regret de ne pouvoir lui offrir un abri : « Ah! » Sire, ce n'est rien, répondit le Cardinal, la pluie » de Marly ne mouille pas. »

On a blâmé avec amertume la sévérité qu'il montra, lorsqu'il consentit à l'exclusion de l'abbé de Saint-Pierre de l'académie française. On oubliait sans doute que le discours de l'abbé sur la polysidonie (ou la pluralité des conseils) attaquait essentiellement les principes dont l'ancien ambassadeur s'était fait le plus énergique soutien. Si l'abbé de Saint-Pierre se fut borné à son projet de paix universelle, certes il y aurait eu plus que de la sévérité à le poursuivre pour ce beau rêve.

VIII

A la mort de Louis-le-Grand, la position du Cardinal à la cour changea entièrement. Ses longues et intimes relations avec la duchesse du Maine servirent de prétexte à ses ennemis pour déverser sur lui d'odieux soupçons. On voulut l'impliquer dans la conspiration ourdie par l'Espagne pour enlever la régence au duc d'Orléans. Il reçut l'ordre de se retirer à son abbaye d'Anchin. Cet exil, qui dura deux ans, lui donna le loisir de revoir, de corri-

ger, de refondre, [illegible] œuvre chérie, [illegible]

Rappelé à Paris, il fut [illegible] sciences et à celle des [illegible] On put croire qu'il avait [illegible] litique en ne le voyant [illegible] de physique, d'histoire naturelle [illegible]

Rappelé à Rome par la mort [illegible] Louis XV le nomma alors [illegible] ambassadeur auprès du Saint-Siège. — [illegible] de Polignac profita habilement [illegible] pour ramener à l'unité [illegible] refusaient encore d'accepter la constitution [illegible] *nitus*. Après de longs [illegible] ment, soit auprès du cardinal [illegible] de la savante congrégation [illegible] un grand service rendu [illegible] longtemps troublée par des discussions [illegible] ques funestes à la religion.

C'est dans le cours de cette [illegible] promu à l'archevêché d'Auch. Le [illegible] lui-même la consécration. Jamais [illegible] plus brillante. — Peu après [illegible] cordon du Saint-Esprit.

Chargé d'ans, d'honneurs, de dignités [illegible]

rempli pendant huit ans les fonctions d'ambassadeur à Rome, où il concourut encore à l'élection de Clément XII, disputée pendant quatre à cinq mois, le cardinal de Polignac n'aspirait plus qu'au repos. Il sollicita et obtint son rappel. — Les dernières années de sa vie furent remplies par l'étude, les sciences, la littérature et les pieux devoirs de son état. C'est au milieu de ces doux loisirs qu'il s'éteignit à l'âge de 80 ans, toujours occupé de corriger ou d'embellir son poème.

Trois jours avant sa mort, il dictait encore des vers qu'on ne put recueillir complètement à cause de la faiblesse de sa voix. C'était une comparaison de l'homme voluptueux, toujours agité, toujours inquiet, au sein même des plaisirs, avec le malade qui, dans le lit où il est retenu, cherche inutilement une place qui puisse le calmer :

« Quæsivit strato requiem, ingemuitque negata. »

Nous ne croyons pas pouvoir mieux terminer cette étude qu'en plaçant sous les yeux du lecteur la critique faite par Voltaire lui-même de l'œuvre de notre illustre compatriote. « La lecture de tout » le poème de feu M. le cardinal de Polignac, dit- » il, m'a confirmé dans l'idée que j'en avais con-

» que lorsqu'il m'en lut le premier chant. Je suis » encore étonné qu'au milieu des dissipations du » monde et des épines des affaires il ait pu écrire un » si long ouvrage en vers, dans une langue étrangère, » lui qui aurait à peine fait quatre bons vers dans » sa propre langue. Il me semble qu'il réunit sou- » vent la force de *Lucrèce* à l'élégance de *Virgile*. » Je l'admire surtout dans cette facilité avec la- » quelle il exprime toujours des choses si difficiles. » Il est vrai que son *Anti-Lucrèce* est peut-être » trop diffus et trop peu varié ; mais ce n'est pas » en qualité de poète que je l'examine ici, c'est » comme philosophe. Il me paraît qu'une aussi » belle âme que la sienne devait rendre plus de » justice aux mœurs d'*Epicure* qui, étant à la vérité » un très-mauvais physicien, n'en était pas moins » un très-honnête homme, et qui n'enseigna ja- » mais que la douceur, la tolérance, la modéra- » tion, la justice, vertus que son exemple ensei- » gnait encore mieux. »

« Voici comme ce grand homme est apostrophé » dans l'*Anti-Lucrèce* :

Ah ! si par toi le vice eut été combattu,
Si ton cœur pur et droit eut chéri la vertu !
Pourquoi donc rejeter, au sein de l'innocence,
Un Dieu qui nous la donne et qui la récompense ?
Tu le craignais ce Dieu ; son règne redouté



Mettait un frein trop dur à ton impiété.
Précepteur des méchants et professeur du crime,
Ta main de l'injustice ouvrit le vaste abîme,
Y fit tomber la terre et le couvrit de fleurs (1).

» Mais Epicure pouvait répondre au Cardinal : « Si j'avais eu comme vous le bonheur de con- » naître le vrai Dieu, d'être né comme vous dans » une religion pure et sainte, je n'aurais pas cer- » tainement rejeté ce Dieu révélé dont les dogmes » étaient nécessairement inconnus à mon esprit, » mais dont la morale était dans mon cœur. Je » n'ai pu admettre des dieux tels qu'ils m'étaient » annoncés dans le paganisme. J'étais trop raison- » nable pour adorer des divinités qu'on faisait » naître d'un père et d'une mère comme les mor- » tels, et qui comme eux se faisaient la guerre. » J'étais trop ami de la vertu pour ne pas haïr une » religion qui tantôt invitait au crime par l'exem- » ple de ses dieux mêmes, et tantôt vendait à prix » d'argent la rémission des plus horribles for- » faits..... Un véritable épicurien était un homme » doux, modéré, juste, aimable, duquel aucune » société n'avait à se plaindre, et qui ne payait pas

(1) Si virtutis eras avidus, rectique bonique
Tam sitiens, quid relligio tibi sancta nocebat?

» des bourreaux pour assassiner en public ceux » qui ne pensaient pas comme lui. De ce terme à » celui de la religion sainte qui vous a nourri, il » n'y a qu'un pas à faire. J'ai détruit les faux » dieux, et si j'avais vécu avec vous j'aurais connu » le véritable. »

» C'est ainsi qu'*Epicure* pourrait se justifier sur » son erreur; il pourrait même mériter sa grâce sur » le dogme de l'immortalité de l'âme en disant: « Plaignez-moi d'avoir combattu une vérité que » Dieu a révélée cinq cents ans après ma naissance. » J'ai pensé comme tous les premiers législateurs » païens du monde, qui tous ignoraient cette vé» rité. »

» J'aurais donc voulu, ajoute Voltaire, que le » cardinal *de Polignac* eût plaint Epicure en le con» damnant, et ce tour n'en eût pas été moins » favorable à sa belle poésie.

» A l'égard de la physique, il me paraît que l'au» teur a perdu beaucoup de temps et beaucoup de » vers à réfuter la déclinaison des atomes et les » autres absurdités dont le poëme de Lucrèce four» mille. C'est employer de l'artillerie pour dé» truire une chaumière. Pourquoi encore vouloir » mettre à la place des rêveries de Lucrèce les rê» veries de *Descartes*?



» Le cardinal de Polignac a inséré dans son poème
» de très-beaux vers sur les découvertes de *Newton* ;
» mais il y combat, malheureusement pour lui, des
» vérités démontrées. La philosophie de Newton ne
» souffre guère qu'on la discute en vers ; à peine
» peut-on la traiter en prose ; elle est toute fondée
» sur la géométrie. Le génie poétique ne trouve
» point là de prise. On peut orner de beaux vers
» l'écorce de ces vérités, mais pour les approfondir
» il faut du calcul et point de vers (1). »

(1) *Dict. philosophique*, t. I. — Anti-Lucrèce.

ANDRÉ CAVARD

DOCTEUR EN THÉOLOGIE, CURÉ DE SAINT-FRONT, ÉCRIVAIN

André Cavard naquit à Cayres, petite ville à deux lieues et demie du Puy (1). Dès qu'il fut en âge d'apprendre, ses parents le placèrent chez les Jésuites où il fit ses études.—Jeune encore, il montra une grande vocation pour l'état ecclésiastique et laissa surtout paraître un goût très-prononcé pour la prédication. On assure qu'à vingt ans il avait déjà

(1)... Et mourut à Saint-Front, dont il était curé, en 1728.

su conquérir une certaine renommée, et comme c'était précisément à cette époque que la révocation de l'édit de Nantes fut publiée, André Cavard trouva de nombreuses occasions dans le Velay de s'en montrer le partisan dévoué.

Son zèle, dont il se fait lui-même honneur, sauva la vie à plus d'une victime, car il avait une éloquence infatigable, irrésistible, et il portait une affection profonde aux habitants de ses montagnes. — En ce temps-là, personne ne l'ignore, Il fallait que les conversions fussent promptes; quand le prêtre avait passé, souvent même avant d'avoir pu l'entendre, l'hérétique qui tenait à la vie devait avoir abjuré ses fatales erreurs.

Cavard raconte qu'un jour qu'il prenait grande peine, du haut de sa chaire, à persuader une foule de calvinistes convoqués de cinq ou six paroisses voisines, M. de Saint-Ruth, commandant des dragons du roi, interrompit tout-à-coup le sermon et s'écria avec emportement : « Vous dites là de fort belles » choses, Monsieur le prédicateur, mais je n'ai pas » le loisir d'en entendre davantage. Laissez-moi » faire ma prédication en deux mots : *Mes enfants*, » ajouta-t-il, en s'adressant aux huguenots, *le roi* » *veut et entend que vous vous convertissiez tous de* » *bon cœur; je vous conseille de le faire, car par* » *la corbleu! qui oserait lui résister?...* Il leva en

» même temps sa canne dont il frappa sur une » chaise (1)... »

L'abbé Cavard était fort instruit ; ses études, ses voyages, son intimité avec les hommes les plus illustres de son temps le rendirent dépositaire de quantité d'anecdotes intéressantes qu'il racontait avec esprit et que chaque jour ses amis le pressaient de publier. — Cavard résista longtemps aux instances dont il fut l'objet, prétendant que la dignité de sa robe ne pouvait lui permettre de se faire l'historien des intrigues du monde. Cependant, alors qu'on ne pensait plus à combattre de respectables scrupules, parurent à Paris, en 1703 (2), les *Mémoires du comte de Vordac, général des armées de l'Empereur.*

Ces mémoires piquèrent singulièrement la curiosité publique. Chacun se demandait quel était ce comte de Vordac, ce général qui savait, qui avait vu, qui avait fait tant de choses, et dont personne

(1) En la levant il heurta contre la lampe qui était allumée devant l'autel, il cassa le verre qui était plein d'huile, et toute l'huile se répandit sur sa perruque et sur ses habits : « Mon» sieur, vous voilà oint prophète, lui dit agréablement le » comte de Roure, vous pouvez prêcher maintenant. »

(*Mémoires du comte de Vordac*, tome I, p. 163.)

(2) *Paris*, chez Guillaume Sangrain, au milieu du quai de Grèves, à la Croix-Blanche. — D'abord 1 vol., puis 2.



jusque-là n'avait pourtant entendu parler. — Bien des interprétations injustes eurent cours, et nul, à l'exception d'un petit nombre de confidents, ne soupçonna le véritable auteur. Il était néanmoins facile à reconnaître, car l'amour-propre de l'écrivain trahit en plusieurs endroits l'incognito qu'il veut garder. — Et d'abord ce nom de *Vordac*, anagramme de *Cavard ;* puis ce début des mémoires où, parlant du pays qui le vit naître, il dit :

« Au milieu de la plus belle province de l'Europe, » s'élève insensiblement une chaîne de montagnes » en manière de croissant, lesquelles forment dans » leur enceinte une petite contrée appelée *Vavclie* » (Vellavie — Velay), assez stérile, mais fameuse par » l'esprit vif et l'humeur inquiète de ses habitants. » A deux lieues de la capitale, qu'on appelle » Putéoli (le Puy), est un gros bourg qui porte le » nom de la plus grande ville du monde (Caïre). » On prétend que quelques soldats séditieux, fuyant » la punition de leur désobéissance, vinrent s'établir » en ce lieu-là, et y fondèrent ce bourg, auquel ils » donnèrent le nom de la capitale de leur pays. » Quoi qu'il en soit, les habitants n'y ont nullement » dégénéré de l'humeur guerrière de leurs prétendus ancêtres ; car le peuple s'y montre naturellement belliqueux ; mais aussi le plus mutin et le » plus intraitable de la province. — C'est dans ce

» bourg que la Providence me fit naître le neuvième
» de mes frères (1)... »

.... Suivent de nombreux détails sur les premières années de Cavard. — Là surtout, le vieux curé de Saint-Front, oubliant le mystère dont il veut se couvrir, se laisse aller avec bonheur aux doux souvenirs de sa jeunesse. Il confesse naïvement les dissipations dans lesquelles l'entraînèrent les chaleurs de l'âge, et raconte presque jour par jour les aventures de sa vie.—Cependant arrive une époque où l'allusion ne peut plus se poursuivre; Cavard a pris l'habit ecclésiastique et l'a toujours conservé, tandis que le prétendu comte de Vordac quitte la robe et devient militaire. C'est en cet endroit que l'écrivain cesse sa propre histoire pour écrire celle d'un héros imaginaire auquel il attribue tous les faits intéressants dont il a été témoin ou qu'il a pu recueillir.

Vordac, en effet, voyage beaucoup et se trouve partout en relation avec des gens de tous pays et toujours des plus distingués. — Il raconte quelque part que M. de Louvois voulut lui remettre lui-même un brevet de lieutenant dans le régiment des dragons du roi, et que ce fut en cette qualité qu'on l'envoya peu après dans les Cévennes,

(1) *Mémoires du comte de Vordac*, tome I, p. 1 et 2.

pour tenir, comme il le dit, les huguenots dans le devoir.

Les prescriptions les plus sévères avaient été enjointes contre les calvinistes. « D'abord après » la révocation, écrit-il, on nous dispersa avec » ordre d'aider les missionnaires, et de les loger chez les huguenots jusqu'à ce qu'ils eussent fait abjuration de leurs erreurs. — Jamais ordre ne fut exécuté avec plus de plaisir. » Nous envoyions dix, douze ou quinze dragons » dans une maison et ils y faisaient grosse chère, » jusqu'à ce que tous ceux de la maison fussent » convertis. Cette maison s'étant faite catholique, » on allait loger dans une autre, et partout c'était nouvelle aubaine. — Le peuple était riche » dans les Cévennes, et nos dragons n'y firent pas » mal leurs affaires durant deux ans. — Nous » parcourûmes de cette manière une partie du Bas-Languedoc, le Gévaudan, le Velay, le Haut et » Bas-Vivarais (1). »

Cette manière d'entretenir des troupes et de les exercer à la conversion n'est que trop historique, et l'éloge qu'en fait notre écrivain se conçoit certainement bien mieux dans la bouche d'un prêtre que dans celle d'un officier du roi.

(1) *Mém. de Vordac*, tom. I, pag. 160 et suivantes

Le comte de Vordac ne pouvait passer deux années à parcourir nos montagnes sans voir et sans connaître les personnages les plus recommandables du pays; aussi ajoute-t-il: « J'étais partout très-
» content, et j'avais sujet de l'être. Je fis amitié
» avec un jeune missionnaire appelé M. Cavard.
» C'était un jeune ecclésiastique du Puy en Velay,
» qui ne disait pas encore la messe, n'en ayant pas
» l'âge, mais qui s'était déjà acquis beaucoup de
» réputation par son éloquence parmi les hugue-
» nots et les catholiques. Quand j'eus entendu ce
» jeune prédicateur, je cessai de m'étonner qu'il se
» fût rendu si fameux dans les Cévennes; outre
» que c'était un homme des plus éloquents, il avait
» dans ses discours et dans ses manières je ne sais
» quoi de touchant, à quoi il était impossible de
» résister. Nous liâmes ensemble une amitié si
» étroite qu'elle passa en proverbe dans ce pays-là.
» —Quand les ordres venaient pour les missionnai-
» res et pour les dragons de changer de demeure,
» nous faisions toujours en sorte d'avoir le même
» quartier, et nous devînmes inséparables. »

Comme on le voit, notre compatriote n'attend pas que justice lui soit rendue par une plume plus indépendante; et, profitant du voile sous lequel il croit sa modestie suffisamment abritée, c'est lui-même qui se charge du soin de sa réputation. — En deux

ou trois endroits encore, Vordac retrouve sur son chemin et comme par hasard son ami le missionnaire des Cévennes, et cette heureuse rencontre devient pour lui l'occasion de répéter tout le bien qu'il en pense.

L'ouvrage de Cavard est très-long, très-diffus, quoique rempli de faits utiles, d'anecdotes piquantes; toutefois il faut le dire, on ne sait, en le lisant, si l'auteur s'est proposé d'écrire un ouvrage sérieux ou un roman à la manière de Gil-Blas. Il serait vraiment impossible de donner une analyse quelque peu satisfaisante de cette vie aventureuse et romanesque du comte de Vordac. Tout s'y trouve, mais dans un tel désordre, que le lecteur qui pourra en suivre le récit jusqu'à la fin sera plus digne et plus capable que nous d'en faire un résumé (1).

(1) ... Voilà en quels termes Voltaire parle des *Mémoires de Vordac*. « Les Hollandais, dit-il, devinrent les facteurs de nos pensées, comme ils l'étaient de nos vins et de nos sels; et tel libraire d'Amsterdam, qui ne savait pas lire, gagna un million, parce qu'il y avait quelques Français qui se mêlaient d'écrire. Ces marchands s'informaient, par leurs correspondants, des denrées qui avaient le plus de cours; et selon le besoin, ils commandaient à leurs ouvriers des histoires ou des romans, mais principalement des histoires; parce qu'après tout on ne laisse pas de croire qu'il y a toujours un peu plus de vérité dans ce qu'on

Imprimé en 1703, en un seul volume in-12, ce livre, considérablement augmenté, a eu, deux ans après la mort de son auteur, en 1730, les honneurs d'une seconde édition en deux volumes. L'une et l'autre sont fort rares.

André Cavard était depuis longtemps curé de St-Front lorsque la mort vint le frapper. Ses derniers moments, que d'affreuses douleurs auraient dû rendre insupportables, furent remplis par la prière et par la plus douce résignation. — Il était tendrement chéri, et tous ceux qui le connaissaient le pleurèrent amèrement.

Dans sa jeunesse il eut la réputation d'un homme de beaucoup d'esprit; plus tard il se rendit célèbre

appelle *Histoire*, *Nouvelle*, *Mémoires historiques*, *Anecdotes*, que dans ce qui est intitulé *Roman*. C'est ainsi que sur des ordres de marchands de papier et d'encre, leurs metteurs en œuvre composèrent les *Mémoires de Durtagnan*, *de Pontis*, DE VORDAC, *de Rochefort*, et tant d'autres, dans lesquels on trouve au long tout ce qu'ont pensé les rois ou les ministres quand ils étaient seuls, et cent mille actions publiques dont on n'avait jamais entendu parler. Les jeunes barons allemands, les palatins polonais, les dames de Stockholm et de Copenhague lisent ces livres, et croient y apprendre ce qui s'est passé de plus secret à la cour de France. »
(*Des mensonges imprimés*. — 1, Mélanges historiques.)



comme un des plus habiles théologiens de sa province. Sur ses vieux jours, la seule ambition de son cœur fut de se faire l'ami des pauvres, le consolateur des malheureux ; fin digne d'admiration et qui, mieux encore que ses écrits, pourra servir à sa gloire!...

FRANÇOIS (DIT GUIDO FRANCISCO)

PEINTRE

I

Si la centralisation a le précieux avantage de réunir dans quelques grandes cités les ateliers où professent les maîtres les plus illustres et où se forment nos meilleurs artistes, elle a eu pour conséquence inévitable de déshériter les villes de second et de troisième ordre de ces écoles qui entretenaient jadis, sur beaucoup de points, l'émulation et le goût des arts. A la fin du XVIe siècle, et durant les deux siècles suivants, il était assez ordinaire qu'un peintre fût à Paris, à Rome, à Florence, pour y faire de sé-



rieuses études ; puis, ces études achevées, qu'il revînt au chef-lieu de sa province et y fondât une sorte d'enseignement académique.

Les difficultés extrêmes qu'il y avait alors à sortir de son pays, rendaient les populations plus sédentaires et assuraient à ces écoles provinciales des chances de prospérité qu'on ne pourrait espérer aujourd'hui. Le maître avait un atelier ouvert ; un certain nombre d'élèves y travaillaient la journée entière sous sa direction, et y apprenaient de lui, non-seulement la pratique du métier, mais encore l'histoire de l'art et celle des artistes. C'est là sans doute ce qui explique pourquoi les églises étaient, à cette époque, peintes et ornées de tableaux bien plus qu'elles ne le sont de nos jours où il semble pourtant que, sous bien des rapports, les ressources sont plus abondantes et plus faciles.

François, né au Puy dans les dernières années du XVIe siècle, s'était senti très-jeune d'heureuses dispositions pour la peinture ; c'était l'époque où cet art avait acquis son plus magnifique développement. On ne parlait qu'avec enthousiasme des chefs-d'œuvre de Raphaël, de Léonard de Vinci, d'André del Sarte, du Titien, du Corrége, pléiade de divins artistes qui illuminait d'un éclat prestigieux le ciel brillant de la renaissance. Véronèse, les Carrache,

le Guide, l'Albane, le Caravage vinrent à leur tour s'inspirer de ces illustres maîtres et prouver au monde, encore dans le ravissement, que l'Italie était vraiment la terre promise des grandes et belles créations. Pendant ce temps, le Nord et le Midi ne restaient pas impassibles au spectacle de cette régénération sublime. L'Allemagne et la Flandre enfantaient Rembrandt, Gérard Dow, Rubens, Van-Dyck et Téniers; l'Espagne, patrie de Ribeyra, envoyait ses plus nobles enfants étudier à Venise, à Florence, à Bologne, et la France, puissamment surexcitée par ces admirables exemples, voyait revenir de Rome Stella, Vouet, le Poussin, prédécesseurs glorieux des Mignard, des Lesueur et des Lebrun.

Impatient de faire le pèlerinage auquel se sentait entraînée une jeunesse séduite par la renommée de tels noms, François ne put résister à son envie. A peine âgé de vingt-cinq ans, il quitta sa ville natale et fut d'abord à Paris. Ce n'est qu'après s'être bien préparé qu'il partit, l'imagination presque en délire, pour cette Rome splendide dont on disait tant de merveilles, et qui apparaissait comme un rêve enchanté dans ce cœur tout épris d'amour pour les arts et pour la poésie.

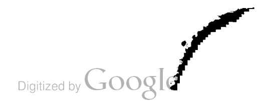
S'il faut en croire Félibien, ce fut dans l'atelier même de Vouet que François travailla à se perfectionner; il ne pouvait être à plus excellente école.

Ce maître, prince de l'académie de Saint-Luc, avait alors une réputation bien supérieure à son talent, et il la devait surtout au bienveillant accueil qu'il faisait à ses compatriotes. Lebrun, P. Mignard, Lesueur et bien d'autres qui le surpassèrent furent successivement ses disciples. Il faisait exécuter sous ses yeux par Just d'Egmont, Fatel, Bellin, Cotelle, des ornements et des dessins de tapisseries dont il composait les modèles, et il admettait facilement à travailler chez lui les jeunes Français qui lui étaient recommandés ou qui sollicitaient ses conseils.

Vouet s'était appliqué à imiter le Caravage, c'est-à-dire à produire de grands effets d'ombre et de lumière, en copiant la nature dans quelques-uns de ses tons brusques et violents, sans trop de souci de la perfection ou de l'agrément des détails. Le génie du Caravage, cet artiste si digne de porter aussi le nom de Michel-Ange, dominait son époque ; ceux-là même qui, après lui avoir emprunté la puissance des reliefs et la vigueur des contrastes, cherchèrent à tempérer le réalisme trop accentué des figures par les poétiques inspirations d'images idéalisées, durent à la virilité de son influence leur qualité essentielle, celle qui préserve le plus longtemps l'art de sa décadence. — Certainement, c'est à cause de l'admiration que Vouet professait pour cet illustre peintre que ses leçons devinrent si recherchées et

si profitables. Quoiqu'il ne l'égalât jamais, il eut cependant l'incontestable mérite d'avoir compris, d'avoir fait comprendre à ceux qui se pressaient à ses côtés les conditions les plus vitales de l'art. Il transmit sa méthode à ses élèves; elle était large, hardie, expéditive; elle avait ses périls dont beaucoup surent se défendre, mais que plusieurs ne virent peut-être pas assez distinctement. François semble avoir été de ce nombre, et nous retrouvons les qualités et les défauts de cette école dans ses meilleures toiles. « Guido avait le tempérament des » coloristes, dit M. Anatole Dauvergne, il ne faut » pas lui demander un reflet de Florence ou de » Parme. Il voit la nature à travers le même objec- » tif qui sert à Caravage, à l'Espagnolet, à Valentin » et même un peu aux Carrache. Comme eux, il » procède par de grandes masses de lumière et » d'ombre; les demi-tons lui sont assez indifférents; » de l'antique et de Raphaël il ne se soucie guère; » sa grâce est bourgeoise, un peu champêtre, sans » morbidesse; les mains de ses femmes sont courtes » et charnues; il n'a pas vu Léonard de Vinci des- » siner l'orteil d'une de ses Hérodiades; les pieds » qu'il peint sont ronds comme s'ils avaient été » comprimés dans des sabots; toutes ses Madones » font un peu la moue, toutefois sans grimace (1). »

(1) Nous sommes d'autant plus heureux de citer ici ces no-



— Cette analyse est sévère, mais elle est exacte, et nous sommes d'autant plus empressé de la produire, que le critique impartial à qui nous la devons se hâte d'ajouter : « Mais que de grâce, que de » charmant abandon dans les petits Jésus, dans les » angelots blondins que le pinceau de Guido Fran- » cisco caresse avec amour dans toutes ses compo- » sitions!.. S'il veut montrer la ferveur de saint » Dominique, l'énergie d'Ignace de Loyola, sa » brosse, aussi rapide que passionnée, modèle avec » perfection des profils ardents dans lesquels cir- » cule l'amour divin. Guido devait être le peintre » par excellence des monastères et des Jésuites; il » ne fait pas métier de son art, il peint avec le cœur, » comme le Beato de Fiézoles. »

Ces qualités particulières, François les devait à son admiration pour le Guide, qu'il paraît avoir aussi beaucoup étudié, surtout beaucoup aimé. Ce fut ce maître qui, dans les derniers temps, devint son modèle de prédilection. En italianisant son nom à Rome, François prit Guido Reni pour parrain, et depuis, jusqu'à sa mort, ne signa plus une seule

tes inédites de M. Dauvergne, qu'elles nous ont été communiquées avec le plus gracieux empressement, quoiqu'elles fussent, sans doute, destinées à une publication spéciale. M. Dauvergne est un peintre distingué qui joint à un talent de maître une très-grande érudition.

toile que des deux noms réunis de *Guido Francisco* ou de *Guido Franciscus Aniciensis.* — Trompé par cette signature, décidé plus encore par certaines assimilations, quelquefois très-surprenantes, plus d'un connaisseur en tableaux a attribué au célèbre peintre de Bologne les œuvres du vellavien François. Cette erreur, confirmée par de savants suffrages, est le meilleur éloge qu'on puisse faire du talent de notre artiste.

En parlant de *Guido Francisco*, Hilaire Prader montre son buste dans le *Songe énigmatique sur la peinture universelle,* et il le place « parmi ceux » des grands hommes qui ont fait, dit-il, de très- » beaux ouvrages dans les provinces, quoique leur » nom soit peu connu (1). » Cet hommage est une révélation pour nous ; il justifie pleinement l'éloge tardif et mérité auquel a droit celui que Félibien ne craint pas de placer au rang des émules de Simon Vouet lui-même (2).

(1) HILAIRE PRADER, poète, historien de Toulouse, en 1658. — Cité par P. de Chennevières (*Recherches sur quelques artistes provinciaux.* T. I, page 278.)

(2) FÉLIBIEN (Vie des peintres, t. III, page 263.) dit que M. François, du Puy, avait étudié à Rome, sous Simon Vouet. — On trouve la même indication dans le Catalogue de l'exposition de 1673.

Suivant toutes les vraisemblances, car des renseignements précis nous manquent à cet égard, François habita le Puy, à partir de son arrivée de Rome, jusqu'à l'époque où il fut se fixer à Toulouse, c'est-à-dire, de 1618 à 1650 environ (1). — Pendant ces trente-deux années, il s'occupa exclusivement de peinture, en répandit le goût dans le pays, forma des élèves, à la tête desquels il faut placer son fils *Jean,* composa de nombreuses toiles pour le Languedoc, l'Auvergne, le Bourbonnais, et laissa après lui, dans le chef-lieu du Velay, d'excellentes traditions à une école d'artistes dont, cent ans plus tard, nous retrouvons les travaux. C'est de son époque que datent plusieurs remarquables fresques, dont on admire encore les débris dans nos manoirs en ruine; et nous ne serions nullement surpris alors qu'on revendiquerait, comme exécutées ou du moins composées par lui, celles de la petite chapelle du vieux château de Bouzols.

Qu'il nous soit permis de le dire, si le nom de François n'est pas plus connu dans les arts, et si les

(1) Rien n'indique que François, le père, se fixa définitivement et mourut à Toulouse; seulement, nous le voyons, à partir de 1650 environ, établi dans cette ville et y composant des tableaux qui s'y retrouvent encore.

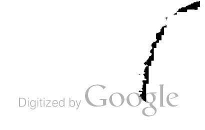
publications consacrées aux peintres de la France ont, jusqu'à ce jour, laissé dans l'ombre les travaux de nos chefs d'écoles provinciales, c'est que les préoccupations des écrivains chargés de consacrer la renommée, ont toutes été pour les maîtres illustres dont les chefs-d'œuvre font l'ornement des grands musées de l'Empire. On parle plus facilement d'une composition littéraire, parce qu'un livre va trouver dans son cabinet l'homme chargé d'en rendre compte; mais les tableaux, répandus dans deux ou trois cents églises de petites villes et de villages, souvent mal placés, mal entretenus, attendent dans leur ombre solitaire qu'on les cherche, qu'on les découvre, qu'on les étudie, qu'on les mette en lumière. C'est un labeur difficile qui exige autant de patience que de temps et de savoir. Voilà pourquoi des quantités de toiles importantes restent ignorées, oubliées, enfouies, et se perdent sans qu'on sache, ou du moins qu'on se rappelle le nom de l'habile artiste qui en fut l'auteur.

II

TABLEAUX DE FRANÇOIS GUIDO

Signés par lui ou qui lui sont attribués

1° Eglise des Jésuites (aujourd'hui du Collége), au Puy. — LE CHRIST EN CROIX (Signé *Guido Fran-*



cisco, faciebat 1619. — Hauteur, 4m; largeur, 2m, 65). — Ce tableau, qui sert à décorer le grand autel de l'église, révèle à lui seul un artiste distingué. Quoiqu'il soit singulièrement poussé au noir, on y trouve les qualités éminentes et les défauts de François. Les tons y sont vifs, brusques, pleins de contrastes, et, comme le fait judicieusement observer M. Dauvergne, les figures y ont parfois l'aspect de ces découpures dont on projète les contours sur les murailles avec un flambeau. Les types choisis par le peintre sont aussi, il faut le dire, d'une sincérité un peu vulgaire, et les ajustements des personnages d'un réalisme rien moins que poétique. Cependant cette toile magistrale a des beautés d'un ordre supérieur qu'on ne saurait trop admirer. Le Christ y est vraiment divin. Les dernières luttes de la suprême agonie, les terribles lividités de la mort y sont reproduites avec une puissance qui n'appartient qu'à un homme d'un grand talent. Dans aucun tableau de ce genre, la douleur profonde de la sainte Vierge n'a été exprimée peut-être avec une simplicité plus sympathique et plus touchante; il semble même que ce costume critiqué ajoute encore au naturel, et que les angoisses de la femme, que les tortures qui déchirent ce cœur maternel soient plus accessibles à l'humanité sous la robe que chacun voit tous les jours, que sous les

voiles et les tuniques dont l'art a drapé traditionnellement la sainte image de Marie.

2° Même église. — L'ADORATION DES BERGERS (Signature emportée par une rognure faite au tableau pour le faire entrer dans le rétable.— Hauteur, 2m, 30; largeur, 1m,65). Les artistes qui ont eu à se prononcer sur l'auteur de ce tableau n'ont pas hésité à l'attribuer à Guido Francisco, et à le considérer comme un de ses meilleurs. Il dut être peint au retour d'Italie, sous l'inspiration des grands maîtres qu'il venait d'étudier. « La servante qui porte des » colombes, dit M. Dauvergne, a été entrevue dans » la Lombardie; Luini l'eût interprétée plus svelte » mais moins puissante d'allure et de coloris. Il y a » un petit berger qui est frère du *Pouilleux* de Mu» rillo. » Dans cette toile, largement exécutée et plusieurs fois reproduite, Guido Francisco se montre presque l'égal des artistes les plus vantés de l'école italienne de son époque.

3° Même église. — LA VIERGE, JÉSUS-CHRIST ET SAINT IGNACE (Non signé. — Hauteur, 2m,30; largeur, 1m,65).— Quoique moins soigné que le tableau précédent, celui-ci est incontestablement et de la même époque et du même maître. Il porte dans toutes ses parties le témoignage, encore plus authentique

qu'une signature, de son véritable auteur. Fond jaune simulant l'or, tête de Vierge courte et vulgaire, extrémités sans élégance et mal achevées, se retrouvent là exactement comme dans plusieurs de nos toiles signées.

4° Eglise des Jacobins (Saint-Laurent), au Puy. — NOTRE-DAME DU ROSAIRE (Signé *Guido Francisco, faciebat* 1619. — Hauteur, 2^m; largeur, 2^m). — La sainte Vierge est assise sur un nuage et tient l'enfant Jésus sur ses genoux. D'un côté est saint Dominique, de l'autre saint Louis; ils reçoivent l'un et l'autre un chapelet, le premier des mains de la Vierge, le second des mains de Jésus. — Ce tableau fut peint pour rappeler que c'est au Puy que le fondateur de l'ordre des Frères Prêcheurs eut la pensée d'instituer le Rosaire.

L'ordonnance de l'œuvre est bonne, certaines pensées sont rendues avec une grande expression; les deux personnages, le roi et le religieux, sont magistralement posés, et l'on sent que ce n'était pas un artiste vulgaire que celui qui composa ainsi ce sujet; toutefois, la figure de la Vierge, la principale du tableau, est la moins heureusement inspirée. « Une Vierge blonde, dit M. Anatole Dauvergne, de race flamande, au front étroit et rond, » à l'œil terne, aux joues pleines, au col court et

» attaché à de fortes épaules, un type probable-
» ment affectionné, sa femme peut-être, telle est
» la physionomie qu'il choisit! Invariablement
» vêtue d'une sorte de guimpe blanche qui rappelle
» la pièce d'estomac des Flandres, d'une robe d'un
» rouge vermillonné et d'un manteau bleu aux plis
» ramassés. Cette silhouette se profile sur un fond
» jaune intense. L'enfant, de son côté, se détache en
» blanc rose sur la poitrine de sa mère ; on dirait
» que le peintre n'a pu faire que le pied droit, le gau-
» che étant toujours caché par les plis du vêtement..
» Un peu plus, un peu moins de figure et d'espace,
» ses tableaux se ressemblent tous..... C'est, du
» reste, peint franchement dans la pâte, avec la so-
» briété de palette du Titien. »

5° Même église. — DESCENTE DE CROIX (Signature enlevée. — Mais l'ancien catalogue des tableaux de cette église l'attribue à François dont il est facile de reconnaître le pinceau).

6° Même église. — SAINT HYACINTHE (*Ex-voto* offert par Madame de Coubladour, qui se fit peindre elle-même à genoux sur un des côtés de la toile). — Ce tableau est indiqué dans l'inventaire du mobilier de la communauté, dressé le 14 mai 1790.

7° Même église.— L'INCRÉDULITÉ DE SAINT THOMAS. — Plusieurs personnes ont attribué à Guido cette composition qui rentre assez dans sa manière. Elle n'est pas de lui. L'inventaire de 1790 la donne comme une copie du Guide, et M. Dauvergne, qui en a fait une étude spéciale, la considère comme exécutée par Buffet ou Servan, peintres de l'école du Velay, dont Guido avait été le fondateur.

8° Chapelle des Pénitents, au Puy. — Plafond à caissons peints. CINQUANTE-SIX ANGES *inscrits dans les caissons; une* ASSOMPTION DE LA VIERGE *au centre*. Les artistes qui ont eu à rechercher quel pouvait être l'auteur de cette vaste composition n'ont pas hésité à nommer Guido, d'autres y ont joint Jean. Quoique l'œuvre soit très-inégale, elle porte en maints endroits le cachet de sa véritable origine. Ces anges, semblables à ceux que Guido a introduits dans plusieurs de ses tableaux, ont la même légèreté, la même grâce, et sont peints avec un égal talent. C'était surtout dans ces sortes de figures que notre peintre excellait, aussi s'est-il plu à les multiplier ici dans les attitudes les plus variées. « Si » l'on veut vraiment connaître Guido comme co- » loriste, dit M. Dauvergne, il faut étudier le pla- » fond des Pénitents du Confalon du Puy. Ces ché- » rubins joufflus, secouant dans l'azur leurs che-

» velures mobiles comme la flamme et leurs dra-
» peries frétillantes de mille couleurs, sont adora-
» bles de grâces et de sourires. Prud'hon ne les eût
» pas désavoués; on les croirait faits d'hier tant ils
» sont clairs et brillants de fraîcheur. »

Le plafond des Pénitents appartient à une restauration bien plus ancienne que celle du bas de l'église, et qu'il faut faire remonter, soit à la fin du règne de Louis XIII, soit au commencement de celui de Louis XIV, c'est-à-dire de 1630 à 1650, époque à laquelle Guido peignait toutes ces toiles qui enrichissent encore les églises du Puy. — Jean François, élève, contemporain, continuateur de son père, a pu et probablement a dû travailler souvent en collaboration avec lui, surtout dans les grands travaux décoratifs comme celui dont nous parlons. Toutefois, avant d'affirmer qu'il a pris une part quelconque au plafond des Pénitents, il serait nécessaire d'étudier de plus près ces peintures, et de voir s'il n'existe ni dates, ni signatures indiquées dans la série de tableaux représentant de saints anachorètes célèbres par leur pénitence, série qui sert d'encadrement général aux quarante-quatre caissons symétriques dont le plafond se compose. — Quoi qu'il en soit, il faut bien se garder de confondre les compositions de la partie supérieure de l'église avec celles de Buffet, de Servan, de Staron,

qui, soixante ans plus tard, furent chargés de celles qui décorent le pourtour inférieur.

9° Eglise des Carmes, au Puy. — SAINT IGNACE, LA VIERGE ET L'ENFANT JÉSUS (Non signé. — Hauteur, 2m,65 ; largeur, 1m, 65). — Quoique cette peinture ne soit pas signée, il est facile de la restituer à son auteur. Non-seulement c'est, à quelques variantes près, le même sujet déjà composé pour l'église du Collége, mais on y retrouve une manière de faire identique. Le saint Ignace est fort beau ; les enfants, comme tous ceux que composait François, sont remplis de fraîcheur et de grâce.

10° Eglise de Saint-Amable, à Riom. — LA VIERGE ET L'ENFANT JÉSUS (Signature incertaine. — Hauteur, 2m,20; largeur, 0m,65). — Plusieurs artistes ont attribué cette toile à Guido Francisco, soit parce que la signature, aujourd'hui illisible, avait été reconnue par eux, soit parce qu'ils avaient retrouvé dans certains détails de cette composition des ressemblances excessives avec divers motifs observés dans les tableaux de ce peintre.

11° (A M. Teytard, à Riom.) — SAINTE GENEVIÈVE (Signé *Guido Franciscus Aniciensis fecit* 1648. — Hauteur, 0m,20; largeur, 0m,12). — Ce tableau,

peint sur cuivre, représente la sainte richement vêtue, la tête couronnée de fleurs. Elle est en extase et regarde le ciel. Elle porte une palme de la main droite; de la gauche, elle retient un mouton dont la tête repose sur ses genoux. — Les draperies sont dessinées avec beaucoup de légèreté, les mains sont admirablement achevées, les yeux sont remplis d'inspiration, l'ensemble est traité avec autant de soin que le serait une miniature.

12° Eglise des Minimes, à Clermont. — LES QUATRE EVANGÉLISTES (La signature a été enlevée. — Hauteur, 1m,20; largeur, 1m,70). Selon Dulaure, ce tableau, aujourd'hui placé dans la chapelle de la Vierge, fut primitivement donné à la cathédrale de Clermont par la famille de Bordon. Il a été plusieurs fois retouché par des restaurateurs peu soigneux ou peu capables, cependant il est facile de reconnaître encore son origine, et M. Dauvergne qui l'a attentivement examiné, le restitue à Guido François. C'est, d'après lui, un souvenir des vénitiens Giorgione et Tintoretto. La couleur en est puissante, mais le dessin trivial.

13° Même église. — SAINT ANDRÉ, — SAINT JEAN (Non signés. — Hauteur, 1m; largeur, 0m,70). Ces figures paraissent provenir d'une ancienne collection con-

tenant les douze apôtres. Les têtes sont expressives, le dessin correct et la couleur préférable à celle du précédent tableau. — Quelques personnes sont disposées à considérer ces deux toiles comme de Guido François ; néanmoins on ne devrait pas se laisser aller trop facilement à cet avis, à cause même des dates (1653-1654) qu'elles portent.

14° Eglise Notre-Dame du Port, à Clermont. — L'ASSOMPTION (Hauteur, 1m,50 ; largeur, 1m). M. Dauvergne donne cette esquisse comme de Guido. « Quoique retouchée, dit-il, on y admire en» core un savoir-faire, un coloris, un idéal qu'on » ne trouve pas toujours dans les toiles plus grandes » et plus achevées du chef de l'école vellavienne. »

15° Ancienne église des Récollets, à Montferrand. — SAINT PIERRE D'ALCANTARA (Signé *Guido*.... ; daté de 1625. — Hauteur, 2m,65). — Trompé par la signature, Dulaure, qui parle de ce tableau, l'attribue au Guide. M. Dauvergne pense qu'il est plus naturel de supposer qu'il s'agit d'une œuvre de notre compatriote, dont plusieurs toiles sont répandues dans la contrée, que d'une composition du célèbre peintre de Bologne.

16° Eglise de Gannat. — L'ADORATION DES BERGERS

(Signé *Guido Franciscus Aniciensis*, 1630 *fecit.* — Hauteur, 3m,50; largeur, 2m,50). Ce tableau, très-authentique, provient de l'ancien couvent des Capucins. C'est une réminiscence de celui que François avait fait pour l'église des Jésuites du Puy, et il sert à prouver l'origine de ce dernier.

17° Eglise de Saint-Bonnet, près Riom. — L'ADORATION DES BERGERS (Signé *Guido Franciscus Aniciensis*, 1631, *fecit.* — Hauteur, 3m,50; largeur, 2m,25). — Ce tableau, qui était avant la révolution dans un monastère de Riom, est aussi authentique que celui de Gannat et n'est pas moins remarquable. L'enfant Jésus est étendu, ses langes entr'ouverts, sur les genoux de la sainte Vierge qui le contemple avec une tendresse mêlée d'admiration. A droite est un groupe d'anges à genoux et prosternés, à gauche sont des villageois et des villageoises qui viennent offrir au Dieu né dans une étable les prémices de leurs champs et de leurs troupeaux. La figure de la Vierge nous a paru une des meilleures de ce peintre; l'ange qui est en adoration sur le premier plan est plein de grâce et d'idéale pureté; le jeune berger qui présente un mouton est l'image de la candeur et de la simplicité des gens de la campagne. Il était impossible de reproduire avec plus de vérité l'étonnement, le

respect et l'amour que l'a fait François dans cette scène touchante. Le tableau ne fût-il pas signé, on reconnaîtrait encore son auteur aux trois gracieux chérubins qui déroulent dans le ciel une banderolle sur laquelle on lit : *Gloria in excelsis Deo*. Ils ont le même mouvement, la même légèreté que les petits anges du plafond des Pénitents du Puy.

18° Eglise des Carmes, à Toulouse. — LA VIERGE ET L'ENFANT (Non signé. — Hauteur, 0m,86 ; largeur, 0m,62).

19° Même église. — LE MARIAGE DE SAINTE CATHERINE (Non signé. — Hauteur, 1m,30 ; largeur, 1m).

20° Même église. — LA PURIFICATION (Non signé. — Hauteur, 1m,98; largeur, 1m,59).

Sur le catalogue du musée de Toulouse, ces trois derniers tableaux sont attribués à *Guy François*, du Puy, établi à Toulouse vers 1650.

JEAN FRANÇOIS

PEINTRE

I

C'est incontestablement à l'école de son père que Jean François a été élevé et a tout appris. Il paraît même très-vraisemblable que cet enfant du Velay n'avait pas vu l'Italie avant 1680, ou du moins la preuve n'en ressort pas de la manière de sentir et d'exprimer les divers sujets dont son pinceau fut l'interprète. Il n'a ni l'élévation dans le style, ni la puissance dans le coloris, ni surtout la hardiesse dans l'exécution qu'on trouve chez Guido. Il le copie, il l'imite, parfois il l'égale ;



mais c'est toujours l'élève sur lequel domine l'influence d'un génie supérieur. Guido a puisé ses inspirations aux sources de l'art; le Caravage et le Guide lui ont tour-à-tour révélé comment on devait allier la force et la douceur, et par quels procédés on arrivait, à l'aide d'énergiques contrastes aux effets les plus dramatiques.

Cependant, si l'élève n'a pas inventé, n'a pas trouvé lui-même, il a compris avec intelligence et a su rendre avec talent. Dans les deux tableaux votifs qui se trouvent à la cathédrale du Puy et à l'église du Collége, les têtes sont peintes avec soin, elles ont la fidélité de portraits d'après nature et même quelques-unes rappellent les images parlantes de Philippe de Champagne.

Pour être juste envers Jean François, il faut constater que bien que ses tableaux soient postérieurs à ceux de Guido, ils sont beaucoup plus altérés. Soit qu'ils aient été exécutés à l'aide de préparations de mauvaise qualité, soit qu'ils aient été exposés dans des lieux humides, soit enfin qu'ils aient eu à subir de fâcheuses retouches, il est évident qu'ils ont singulièrement perdu de leur mérite. Néanmoins, tels qu'ils sont, il reste assez de l'œuvre originale pour pouvoir rendre encore justice à celui que ses contemporains désignaient

sous le nom d'*illustre*, pour le distinguer de son père qu'on appelait le *grand*.

II

TABLEAUX DE JEAN FRANÇOIS

Signés par lui ou qui lui sont attribués.

1° Au musée du Puy. — PORTRAIT (Non signé). On ne sait trop pourquoi le rédacteur du catalogue des objets d'art qui sont au musée du Puy suppose qu'un portrait, représentant un homme de quarante ans environ, est celui de *Jean François*, peint par lui-même. La notice publiée en 1841 est ainsi conçue : « N° 38. — Portrait de Jean François, du » Puy, mort en 1657. Ce peintre, dont la réputa- » tion dans le pays était au-dessus de son talent, a » laissé quelques tableaux qui sont à la cathédrale, » à l'église du Collége et à Saint-Laurent. On y re- » connaît le genre de dessin des Carrache. » — Il est évident que l'auteur de cette notice a commis une étrange confusion. D'abord il donne le portrait comme étant celui de Jean François, sans que rien ne vienne justifier cette assertion ; il ajoute que ce peintre mourut en 1657, tandis qu'il était alors dans la force de l'âge et du talent, et qu'il signait

encore des tableaux en 1676; enfin il confond dans la même critique et attribue au même artiste toutes les toiles de nos églises, sans paraître savoir qu'il existait deux peintres du nom de François, dont les signatures, apposées sur leurs œuvres à côté des dates, étaient elles-mêmes également très-distinctes. — Il conviendrait à l'avenir de faire disparaître des catalogues publiés sous le patronage d'une société savante de pareilles appréciations; elles ne sont ni justes ni patriotiques. Elles ne prouvent rien, après tout, pour ou contre l'œuvre qu'elles signalent, et elles exposent souvent le public aux plus regrettables mécomptes.

2° Cathédrale du Puy. — EX-VOTO A NOTRE-DAME (Signé *Joannes Franciscus anic. inv. et fecit* 1653. — Hauteur, 2m, 70; largeur, 4m, 50). — Ce tableau représente six consuls, en robes rouges, à genoux aux pieds de la miraculeuse image de Notre-Dame, qu'ils invoquent. Ils placent leurs vœux sous le patronage de saint Sébastien et de saint Roch.

3° Eglise Saint-Jean ou des Carmes. — CHRIST EN CROIX (Signé *Joannes Franciscus inv. et faciebat* 1663. — Hauteur, 4m; largeur 2m, 65).



4° Même église (1). — LA NAISSANCE DE LA VIERGE (Signé *Joa. François fecit et invenit* 1679. — Hauteur, 2m, 65; largeur, 1m, 65).

5° Eglise du Collége (autrefois des Jésuites). EX-VOTO (Signé *J. Franciscus ani. faciebat.* 1667. — Hauteur, 2m, 65; largeur, 3m, 32). — Ce tableau, comme celui qui est à la cathédrale, représente six consuls dans l'attitude de la supplication. Les deux patrons chargés d'intercéder pour eux sont saint Ignace et saint François-Régis.

6° Même église. — JÉSUS AU MILIEU DES DOCTEURS (Non signé. — Hauteur, 3m, 50; largeur, 2m, 65).

7° Même église. — LA CIRCONCISION (Non signé. — Mêmes dimensions). Quoique ces deux tableaux ne portent plus de signature, il n'est pas douteux qu'ils ne soient de Jean François. « Abominable» ment retouchées, dit M. Dauvergne, ces deux toi-

(1) M. Dauvergne attribue également à Jean François trois autres tableaux de cette église: 1° LA VIERGE DANS LE CIEL; 2° LA SALUTATION ANGÉLIQUE; 3° L'ANNONCIATION. Seulement, il fait observer que ces toiles ont été tellement mal restaurées, qu'aujourd'hui elles ont perdu tout leur caractère et qu'il est devenu impossible de les soumettre à une critique sérieuse.

» les, pastiches de Paul Véronèse, ont perdu le droit
» d'être appréciées, car elles ne sont plus composées que de pièces et de morceaux. Toutefois,
» elles sont bien de Jean, mais déjà à son déclin
» et peut-être aidé de ses élèves. »

8° Chapelle Saint-Michel, au Puy. — JÉSUS-CHRIST PORTANT SA CROIX. — Ce tableau, qui probablement n'existe plus ou qui du moins n'est plus depuis longtemps dans la chapelle à laquelle il était destiné, représentait Notre-Seigneur portant sa croix, et ayant la sainte Vierge à ses côtés. Sa date, certifiée par un acte authentique revêtu de la signature du peintre lui-même, ne laisse aucune incertitude sur celui des deux François auquel il faut l'attribuer (1).

9° Eglise des Cordeliers d'Aurillac. — LA CÈNE (Non signé. — Hauteur, 1m,50 ; largeur, 2m). — Ce tableau, attribué à Jean François, n'est remarqua-

(1) *Lettre autographe déposée aux archives de la Société académique du Puy.*

Je soussigné confesse avoir receu la somme de septante cinq livres pour un tableau que j'ay faict pour mettre à la chapelle de S[t] Michel pour les filles du tiers ordre S[t] François, où elles font leurs dévotion par la permission du R. Père Bernard Lobeyrac docteur en théologie et gardien du dévoct couvent des frères mineurs, ou est représenté N[re] Seigneur

ble par aucune qualité spéciale. Le dessin est faible, les types sont communs et les draperies négligées.

10° Eglise de Saint-Etienne; à Saint-Etienne.—Ex-voto (Non signé). — Ce tableau, placé dans la 2e chapelle sud, et difficile à apprécier à cause de l'obscurité qui règne en cet endroit, est un vœu que font les échevins de la ville en 1629, à propos de la peste. — La toile n'est pas signée, et nous serions fort disposé à croire que c'est par erreur qu'on l'attribue à Jean François. La date seule serait un obstacle, si l'on suppose surtout que c'est avant 1635 que le tableau a été peint.

11° Musée de Toulouse. — Les Disciples d'Emmaus (Signé *Jean François, du Puy*, *inv. et fecit* 1649. Hauteur, 2^{m},70; largeur, 2^{m},04).

portant sa croix et la Ste Vierge à son costé, et en bas est représenté aussi St François accompagné de quatre S^{tes} scavoir: deux S^{tes} Elisabeth, l'une rayne de France et l'autre rayne de Portugal, Ste Francoise romaine avec son ange gardien, et Ste Claire de Monfalcon.— Le dict tableau ont faict faire Catherine Eyraud supérieure, Francoise Astier premiere adsistante, Jeanne Recours seconde Françoise Eyraud, Anne Polignac de laquelle dicte somme les quicte ce 29me juillet 1676.

François.



ANTOINE CLET

POÈTE DU VELAY

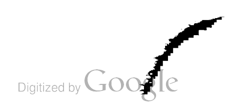
On lit en tête des poésies manuscrites d'ANTOINE CLET (1) la préface suivante : « Antoine Clet naquit au Puy, en 17... Son père, originaire de Dresde, vint, sur la fin du XVII[e] siècle, se fixer au Puy où il établit une imprimerie. A l'époque de son mariage, il abjura la religion réformée entre les mains de l'évêque qui le tint sur les fonts baptismaux. Ce

(1) Manuscrit de la bibliothèque historique du musée. Ce manuscrit est très-incorrect ; ce n'est qu'une copie récente faite probablement sur une autre mauvaise reproduction de l'original.

jour-là ce fut une fête dans toute la ville ; il y eut même une procession solennelle à cette occasion. La famille conserve encore précieusement le procès-verbal de cette cérémonie, scellé des armes épiscopales. »

Antoine Clet succéda à son père dans son imprimerie. Une notice, qu'on a bien voulu nous communiquer, le représente comme un des beaux esprits de sa ville natale. Il était imprimeur habile, excellent musicien, et faisait le charme des sociétés les plus aimables. — Il composa un grand nombre de *pièces fugitives*, de *Noëls* patois et français. Le *Sermon manqué*, *le Borgne* et *Monsieur Lambert*, sont les principaux ouvrages de Clet. Ces trois comédies ont eu longtemps le privilége de provoquer la joyeuse humeur de nos bons aïeux qui aimaient souvent à en rappeler de nombreuses citations.

Mgr Lefranc de Pompignan défendit la lecture du *Sermon manqué*, ouvrage dans lequel l'auteur met en scène un jeune prêtre au moment de prononcer sa première homélie. Cette pièce a perdu aujourd'hui tout ce qu'elle pouvait avoir d'offensif en allusions personnelles, et nous croyons qu'il n'y a nul inconvénient à en citer quelques passages ; c'est une œuvre qui se recommande bien plus comme étude de mœurs que par son mérite littéraire.



L'ABBÉ VIVIER

ou

LE SERMON MANQUÉ (1)

La scène s'ouvre dans la sacristie des religieuses Augustines de Vals. L'heure du sermon s'avance, l'église est pleine, on attend avec impatience le prédicateur; parents et amis sont accourus pour l'entendre. Pendant ce temps, celui-ci est en proie aux plus cruelles angoisses; il est ému, troublé, ne se rappelle plus un seul mot de ce qu'il doit dire et fait de vains efforts pour retrouver le calme et la mémoire.

Dans la seconde scène du 1er acte, l'abbé Vivier est en présence d'une excellente collation que lui ont fait servir les religieuses. Il voudrait, mais il

(1) Nous donnons quelques extraits de cette pièce principalement à cause des vers en langue patoise. Ceux-là seuls méritent, par leur naïveté, par leur tour sarcastique et souvent original, d'être rappelés. Cette *littérature vulgaire* ne saurait certainement trouver place dans les recueils consacrés aux œuvres qu'on doit proposer comme des modèles; mais, au point de vue des mœurs, dont elle conserve les vives empreintes, il n'est pas sans intérêt de la surprendre dans ses jours d'abandon et de franc-parler.

n'ose y toucher, et se contente de prendre une tasse de café que lui apporte *Jeannot*, le sacristain du couvent. — Le magnifique saumon qu'il a sous les yeux le tente fort, le pâté de venaison dont il aspire l'appétissant fumet mériterait bien quelque attention de sa part.... mais non :

Ces dames savent bien que lorsqu'on monte en chaire
L'on ne dîne jamais malgré la bonne chère.
La viande appesantit
Et le corps et l'esprit.

Il se détourne, ouvre son manuscrit et le feuillette avec une sorte d'inquiétude :

Voyons le second point de mon panégyrique ;
Il est partout orné de fleurs de rhétorique...

Il le parcourt des yeux, et dit avec un sourire de satisfaction sur les lèvres :

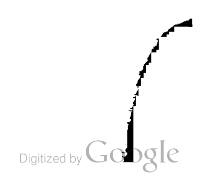
C'est bien comme il le faut,
Il n'a pas un défaut.

Il continue la lecture de son homélie :

Passons au compliment que j'adresse à ces dames...

Il lit bas : et s'écrie tout-à-coup, enchanté de son œuvre :

Je parle au sentiment et j'élève leurs âmes....
Je suis très-satisfait de tout ce discours-là....
Faites-en le pareil, Messieurs de Loyola !...



Dans la scène suivante, le sacristain vient prévenir l'abbé Vivier que les vêpres vont être achevées et qu'il est temps de partir. — L'abbé se trouble et dit avec agitation :

Va, mon ami Jeannot, va, cours, je t'en supplie,
Et demande en mon nom qu'on chante encor complie,
J'ai besoin de revoir mon discours jusqu'au bout....

Le sacristain va trouver madame la Supérieure qui est dans sa stalle, et lui transmet la demande du prédicateur. Les complies commencent — Pendant ce temps, l'abbé Vivier sent l'inquiétude et la frayeur le paralyser de plus en plus. Il se promène à pas pressés, se frappe le front, ouvre et referme à plusieurs reprises son cahier, et finit par être tellement ému qu'il ne peut même plus trouver les passages qui le préoccupent.

Je suis embarrassé... Je ne me souviens plus
Du texte du sermon..... de l'exorde non plus.
Que je suis malheureux !... Faut-il que la mémoire
Me manque en ce moment!... Ce n'est pas de trop boire,
Ni d'avoir trop mangé..................................
....
Le moment est venu, l'on m'attend à la chaire,
Prenons, pour nous sauver, la porte de derrière.
(Il cherche.)
Je ne la trouve pas....
(Il saute par la fenêtre.)

Evitons cet affront,
De paraître en public, sans savoir mon sermon.

L'abbé Vivier court à travers champs. — Le sacristain, ne le trouvant pas, se met à sa poursuite et demande à un paysan s'il ne l'aurait pas vu passer.

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE I.

JEANNOT, PIALÉ *(paysan)*.

JEANNOT.

Auriez-vous par hasard vu le prédicateur?

PIALÉ *(appuyé sur sa bêche)*.

O pris lou tchami nau, n'en court coume un vouleur;
L'on dirio de bouon sen qu'o cauqu'un à sas trousses.
N'o souta las pareis de la vigne de Bousses;
Sédiur y o pas lapy que fatche de tau sau,
S'es deiroutcha vingt cops, sans se fayre de mau.
Djamay n'avez pas vi courre d'aquella sorte,
A tchaque pas l'on crei que lou diable l'emporte;
Courrio ton qu'ayo l'air d'un tchis impouisouna.
A Tchaspuza beliau s'es ana proumena.
Quand es sourti d'aqui fasio pavour de veyre,
N'ayo pas, per lou sûr, gronde eivedje de reyre:
Tantôt passave ei çai,
Tantôt ténio dei lai.
Iau me sei pas troumpa, vei dit que se souvave,
Vezio res de sous euys, sabio pas vount anave.
Chi tiu l'aguesses vi, t'ouyo bé fa pavour,

Per trouba lou tchami, n'o fa doudje countour.
Sons mina, sons coulour, coume mounté sous Jaulte,
Se poudio pas treina, martchave à gratta pautte;
Les tchombes ion flaqua, n'o plus poudiu mounta,
Darnier cauco pareï beliau s'es assetta.
Vis-à-vis aquei tchomp, iau l'ei perdiu de viste
Chi lou voulet aver, vai lou sègre à la piste.
N'as m'à dire ei couven que n'on dji de sermou,
Que lou Prédicateur o fay vingt passadou;
Aco n'en counvé pas à Moussu lou Prétchaïre
De tropiza lous tchomps de Jouon Guilhot lou païre.
Didjo-liour soulamen, sons gayre m'esfraya,
Chi lous tchomps eroun mieaux lous fario bé paya.
S'es fay, en attenden, un doumadje esfroyable,
Poudio pas fayre min, courrio coume lou diable;
Amai tout lou deiga mountesse ma dou sau,
Perqué tchougission pas un huome coume tchau.
Chi'aguessoun fay l'hounour en ba quei père Fabre
Que tout lou mounde dit que prêtche coume un abre,
De vegni ei couven per fayre aquei sermou,
N'ourio pas refusa, les ourio presse ei mou.
Se serio bien targa de se veire en tchadeire;
Per vegni l'escouta, ourias vi qu'una feire.

JEANNOT.

Vous avez bien raison, j'étais presque certain
Qu'il ferait ce tour-là, le voyant ce matin;
A peine s'il pouvait dire deux mots de suite.
Je m'en vais de ce pas leur annoncer sa fuite.

La situation choisie par le poète prêtait aux développements les plus comiques. Clet a peint avec

une verve très-bouffonne les anxiétés du malheureux orateur qui, après une lutte désespérée, se sauve par une fenêtre et fuit, les idées en désordre, encore vêtu du surplis et du bonnet carré.

MONSIEUR LAMBERT

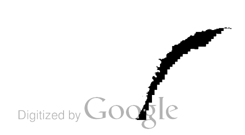
COMÉDIE EN QUATRE ACTES

Composée et jouée sur les théâtres de société, au Puy, en l'année 1757

La comédie de *Monsieur Lambert* (1) ne se distingue ni par beaucoup d'intérêt dans l'intrigue, ni par une grande élégance de style. Le principal mérite de cette œuvre naïve est encore dans la peinture des mœurs du temps, rendue avec une couleur de langage d'une vérité parfaite. — Le sot orgueil du bonhomme *Lambert*, la vanité ridicule de mademoiselle *Friquetta*, sa fille, le gros bon sens de sa femme *Panoussa*, la vie facile des bourgeois, sont très-fidèlement rendus. C'est donc en quelque sorte autant une étude historique qu'une étude littéraire que nous permet de faire l'examen de ce travail (2).

(1) La scène se passe au Puy.

(2) Dans notre publication de 1842 *(Histoire littéraire et*



Le monologue par lequel Lambert entre en scène pose parfaitement le caractère de ce personnage si ridiculement infatué de sa dignité nouvelle. Lambert, lieutenant des chirurgiens, vient d'être nommé consul, il ne peut contenir sa joie, il est triomphant. Ses concitoyens ont reconnu son mérite et ont enfin compris les services qu'il peut rendre à la cité.

LAMBERT.

A la fi sei counten d'estre couosse dei Peuy!
Mous dous tchis embe iau veiren toute la neuy
Chi pouiren attapa caucun per les tcharreyres,
Que fatche carillon ou que djiette de peyres ;
Iau lous arrestarei, mas que didje à mous tchis
Pilla-lous, barbillaux, aquo soun de couquis.
Per que se sauvon pas, prendrai lou corps de garde,
Lous quatre halebardiers embe liour halebarde.
Pouiron pas estchapa, tramblaron de pavour,
Tout de suite, dirai, fouté-lous à la tour.
Aquo ious apprendro de courre per la ville ;
Seront toutes tchastias, amai fuguessoun mille ;
Vouole perdre moun nou, ou serai pas Lambert,
Que n'auzon djis de brut, pas mai qu'emb'un désert (1).

poétique de l'ancien Velay, 1 vol. in-4°), nous avons donné le texte complet de cette comédie en 4 actes. Il nous a paru suffisant d'en citer ici les parties les plus saillantes.

(1) Traduction. —Enfin, je suis content d'être consul du Puy! —Mes deux chiens et moi veillerons toute la nuit, — pour saisir, s'il est possible, quelqu'un par les rues — qui fasse du tapage ou qui jette des pierres. — Je les

La seconde scène a des parties vraiment remarquables. — La mère et la fille entrent au moment où le nouveau consul exalté développe ce qu'il se propose de faire dans l'intérêt de sa ville. Lambert et Panoussa s'expriment en patois (1), mais leur fille Friquetta dédaigne cet idiome grossier et affecte, au contraire, une grande recherche dans sa manière de parler. Le contraste des caractères est aussi frappant que celui des langages.

SCÈNE II.

LAMBERT, FRIQUETTA, PANOUSSA.

PANOUSSA.

(Entendant son mari parler ainsi, elle hausse les épaules et dit :)

Iau vèze que tiu fas de tchastés en Espagne ;
Rasounes coume un fat, tiu battes la campagne.
Te tchau pas ton vanta, sias couosse per un on,
Quan l'on sero passa, te vantaras pas ton.

arrêterai. Que je dise seulement à mes chiens : — *Courez sus, barbailloux ! ce sont des coquins.* — Pour qu'ils ne se sauvent pas, je prendrai le corps-de-garde, — les quatre hallebardiers avec leur hallebarde, — ils ne pourront échapper ; ils trembleront de peur. — De suite je dirai : jetez-les à la tour. — Cela leur apprendra de courir par la ville — Ils seront tous châtiés, encore fussent-ils mille. — J'y veux perdre mon nom ; je ne serai pas Lambert, — ou il ne se fera pas plus de bruit qu'au milieu d'un désert.

(1) Il faut connaître le patois du Puy pour apprécier le mérite de cette sorte de poésie. Nos pères aimaient beaucoup



Té meylaras de trop, voudras fayre un eiximple
Tou lou Peuy s'en riro, te prendront per un chimple,
Et se troumparon pas, crey-me, fatches pas 'co,
Pouirias, san badina, bien paya toun esco.
Un bouon cop de billou dessoubre ta cervelle,
Te fario bé vira ta paoure coucourelle.
Quan seras estendiu dessoubre lou pava :
Certe, Moussu Lambert, vous fazen bien gava :
Aqui ce que diron : amai syayes en place,
Te meyles pas d'aco, tiu sias una bestiasse (1).

FRIQUETTA.

Etant consul du Puy, personne n'oseroit
Contre lui se roidir, à ce qu'il me paroît.
Quand on est revêtu de la magistrature,
De tous les vagabonds l'on peut faire capture,

les joyeusetés racontées en cet idiome, qui permet de grandes familiarités de langage, et autorise certains propos qu'on pardonne à cause de la tournure pittoresque qu'il donne à la pensée. C'est bien plus encore que du latin qu'on peut dire du patois que *dans les vers il brave l'honnêteté.*

(1) Traduction. — Je vois que tu fais là des châteaux en Espagne. — Tu raisonnes comme un fat et tu bats la campagne. — Il ne faut pas tant te vanter, tu n'es consul que pour un an. — Quand l'an sera passé tu ne te vanteras pas tant. — Tu te mêleras de trop de choses, tu voudras faire un exemple, — puis tout le Puy se rira de toi, il te prendra pour un simple, — et il ne se trompera pas. Crois-moi, ne fais pas ça ; — tu pourrais bien, sans badiner, payer ton écot. — Un bon coup de bâton sur la tête — te ferait bien tourner ta pauvre cervelle. — Quand tu serais étendu sur le pavé, — certes ! monsieur Lambert, vous seriez bien enchanté ! — Voilà ce qu'on dirait quoique tu sois en place, — ne te mêles pas de toutes ces choses, car tu n'es qu'un imbécille.

Sans qu'aucune personne ait le droit de blâmer
L'ordre du magistrat qui les fait enfermer.
Vous connaissez d'ailleurs les talents de mon père,
Il a servi longtemps, c'est une vieille guerre;
Il arrêteroit seul tous les coureurs de nuit,
Qui font dans nos quartiers un effroyable bruit.

LAMBERT *(avec importance).*

Tiu vouas bien davina! n'ai pas besoin d'escorte
Per grippa lous couquis que tabustoun las portes,
Qu'arrontchoun lous martés, deyrotchoun lous toulliers,
Qu'on mai bediu de vi, qu'autresco lous templiers.

PANOUSSA *(avec dédain).*

Vézé lou gron soudar, lou soudar de feneire;
L'autre djour en mounta lou long de la tchareire,
S'arresté djustamen davon Moussu Magot;
Dous ou tres paysons à bouos cops de tricot
Sabounavoun sous rons sans dire prenez garde :
Per lous faire arresta creidé bén à la garde!
Fuguet un pau trop court, aguèroun descampa,
Et coume aquelous tchis que saboun ma djappa.
Ch'aguesse adiu de cœur, ei bouon mei de la place,
Lous poudiot arresta malgré la populace;
N'ouzé pas s'azarta, parcequ'ayo pavour
Qu'aquelous paysons l'y beilassoun ei mour.

FRIQUETTA.

Il fit très-sagement d'aller chercher main-forte,
De ne point s'exposer sans une bonne escorte.
S'il eut été battu, qu'en auroit-il été?
Le public auroit dit qu'il l'avoit mérité.
Il n'avoit pas sur luy sa marque distinctive;
Il venoit cependant du grand chemin de Brive

Pour tâcher d'attraper plusieurs accapareurs.
Il eut tort d'oublier cette marque d'honneur,
Nécessaire surtout pour rendre la justice
Que l'on doit à chacun, exerçant la police.
Lorsque l'on est consul de la ville du Puy,
Le consul doit avoir son chaperon sur luy;
Car s'il est obligé de courir par la ville,
Son chaperon souvent lui devient fort utile.

LAMBERT.

Aco es vray, l'on sa pas ce que pouot arriba,
Vous sat un mau pendiu de vous en djis trouba,
Quan rencountra caucun que cause de doumadje,
Qu'insulte lous vegis de tout un veginadje,
Ioures coume de pouors dins un vi de pays,
Que pouodoun pas paya sans laissa liours habits;
Per se pouire souva tchartchoun una dispute:
La charvente n'es ma qu'una gueuse, una pute,
Lei mesures soun pas remplides coume tchau,
Vouoloun pas tout paya, baloun de mauvas sau.
Vouoloun demiscounta lou maistre et la maistresse,
Vouoloun pas s'en ana, quan sounoun la gron'messe.
Chi l'oustesse liour dit: dex houres on souna:
Encare nous play pas, nous voulen pas n'ana.
Chi lou couosse n'o pas soun bas roudje à la pouotche,
Font pas mei cas de zei, que iau fau d'una brotche.
Per lou plus eibluda, toudjour lou pourtarei,
Per dessous moun tchabit, la neuy lou boutarei..
Qu'ouère lou lendemo de sainte Catharine
Que fuguet estatcha lou long de mon eychine.
Ere ma fé counten, lou rey me voulio pas,
Iau risio tout soulet de me veire aquey bas.

N'en vouole proufita penden toute l'annade,
Chi caucun fay quicon, ougiron djente oubade.

FRIQUETTA.

Il importe beaucoup de ne pas se roidir
Contre les habitants ; l'on peut s'en repentir.
et si l'on est contraint d'exercer la police,
On doit s'en acquitter au moindre préjudice.
Il faut savoir punir de certaines façons,
Reprendre avec douceur, ménager les leçons.
En agissant ainsi, de toute cette ville
Vous serez regardé comme un consul habile.
L'essentiel est toujours de faire son devoir
Et de n'abuser pas d'un instant de pouvoir.

LAMBERT *(piqué de la leçon)*.

Tiu sias despeui long-temps una pequitte saute,
Iau te vouole arrendja ta teste de linaute;
Pequitte ridicule aquo te counvé pas
De prendre aquelous airs, de ton leva lou nas.
Quan sias en cauque endrei vouoles faire l'eimable,
Et Diou sa, si sabias, que sias désagriable.
N'as m'à te regarda cauque djour ei miray,
Counchidère-te bien, tiu te faras esfray.
Coume toun trau dey quiou, tous euys à flour de teste,
La gordje coume un four, parlarei pas dei reste,
La pé, coume un tchagrin, blantcho coume un palou,
Chi moustraves tes dents, farias pavour ei loup.
Una fille de sens, qu'o force de cervelle,
Que martche per lou Peuy coume una soutarelle.
Ah! chi te couneissias, t'estimarias pas ton;
Quand vouoles rasouna, rasounes coume un bon.
Vouos faire la fringante, aco te counvé gayre,
Tout se moque de tiu, n'as pas lou doun de playre.

FRIQUETTA *(en pleurs)*.

Vous n'avez pas pour moi, mon père, grand amour ;
Vous voyez mes défauts, et les mettez au jour.
C'est les larmes au yeux qu'il faut que je vous quitte.
Pour aller me cacher.... *(Elle sort.)*

PANOUSSA *(prenant le parti de sa fille)*.

Ma n'as dji de conduite.
Vedje, paoure Lambert, ten tchau pas ton mouqua,
Ta fille o force sen, la tchau pas critiqua :
As bouta din lou mounde una très-brave fille,
Es la perle, sediur, de toute la famille.
Tiu sias un agnimau, diuves pas ton parla,
Car ta nouminaciou vé de Caligula.
O mai de sen que tiu, crèze pas de trop dire,
Sias de bouon excusa, tiu sias din lou délire.
Didje ce que voudras, m'as l'air d'un gron nigau,
De t'ougi rasouna, me farias trouba mau.
Quan tiu vouoles parla, tiu fas toun philosophe,
Rasounes de bouon sen, coume un tambour d'estoffe.
Dizes dous mous français, quatordje de patois,
Et deschires dous cops l'habit de saint François.
Didje-mé, chi te play, qu'une ère ta pensade,
D'ana ous cabarets en toute la brigade,
Coure de tout cousta, fayre pène ei bourdjois,
Aux Moussus Ganirau, Titaud, Parel, Dubois,
Didje, que t'ayon fay, per adji de la sorte!
Tout lou mounde sa bé qu'enfounsaves la porte.
L'oustesse te badé, intrères din l'oustau,
Acous quatre Moussus fazion pas djis de mau.
Coume un eivapoura pauses un sentinelle,
Aco se coumpren bé que n'as djis de cervelle,

Diguères ous soudards, boudjesia pas d'aqui.
Poudez bioure et mandja djusqu'à demo maqui.
Fasez ce que voudrez ous despends de l'oustesse,
Vous contentasias pas de toute sa proumesse.
Que noun bayle d'ardjent, fuguessia pas to bouau
De vous imadjina de sourti de l'oustau.
Tout aquelous Moussus l'ai eroun de soupade,
Tiu méritavas bé d'aver una gourmade
De vouler empatcha de figni liour repas.

LAMBERT.

To tard ey cabaret, aco counvenio pas.

PANOUSSA.

Vedje : te meyles pas de fayre de patrouille,
N'ont pas manqua toun nou, de t'appela Gribouille.
Chi t'on fay de tchansous, tiu vouas bien mérita
Perque fayre un verbal tout pley de fausseta?
Contre aquelous Moussus qu'éroun vé Trémouillère?
Diuvion aver souta dessoubre ta crinière,
T'ou fayre bien ougi, mais aguères bouonheur,
Sons tous quatre soudards arribave malheur.

LAMBERT.

Eh ! eh ! de qu'ourion fay? lous cronio pas de gayre.

PANOUSSA.

Ouzé Moussu Lambert, vézé lou gron djappayre...
Chi t'aguessoun moustra soulamen un arpiou,
Emb'un gro de millé t'ourion sarra lou quiou.

LAMBERT.

Didje-vou coume aco, ah ! la belle sénténce,
Iau te vouole douna chinq sau per recoumpénse,
D'aver to·bé parla, tiu parles coume tchau,
Ma fi, vouas bien gagna, vèdje aqui tous chinq sau.

PANOUSSA.

**Bale, bale, Lambert, l'ardjent es de bouon prendre.
Sias un homme d'esprit, as de sen à revendre.
Sabe despeuy long-temps que sias un Nicoula,
Chi aco diure un pau, t'appellaron Mida.**

LAMBERT.

**Tiu m'empatcharas pas d'eixerça la djustice
Contre aquelous couquis que bravoun la police,
Que soun ei cabaret quan dex houre on souna,
Que disoun entre dents de m'ana proumena,
Qué se moquoun de iau, qué font mille grimace,
Encare disoun may, me tratoun de bestiasse,
De chimple, de vira, de butord, d'agnimau,
De pequi fanfarou, de pudén, de vidau.
Iau lous vouole rendja san mena ton de feyre,
Chi n'en pouode trouba caucun per las tcharreyres,
Et surtout lous pourtchiers que ménoun de cayoux.
Dei foun de Panassa n'en vèze vegni doux.
Iau lous attende ichi, per soupre cau lous mène.
Lous crèze de Saint-Jean, acos un Bouote-en-péne.**

Dans la scène suivante l'auteur nous montre M. Lambert dans l'exercice de ses fonctions. Le zélé consul vient de surprendre un gardeur de pourceaux *(Bouote-en-péne)* en contravention flagrante. Au lieu d'un procès-verbal contre le délinquant, il préfère le procédé plus sommaire de la répression immédiate, et menace de lâcher ses deux chiens à la poursuite du troupeau immonde qui vague à tra-

vers les rues confiées à sa surveillance. — Il est impossible de mettre plus de crudité dans le langage, et de pousser le réalisme aussi loin. Nos mœurs et le goût de notre temps répugnent à de pareilles compositions, alors surtout qu'aucunes qualités exceptionnelles n'en font excuser le cynisme; cependant il est utile de les connaître. — Ainsi que nous l'avons déjà dit, c'est une rue du XVIIIe siècle qui sert de théâtre, et ce sont les bonnes gens de la ville du Puy, surpris brutalement dans une photographie, qui représentent les acteurs.

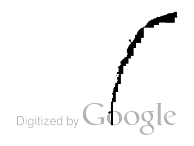
LAMBERT, BOUOTE-EN-PÉNE, *gardeur de pourceaux.*

LAMBERT.

Iau vèze, moun ami, que tiu l'ias pas pensa,
De garda tous cayous lou long de Panassa;
Aven fay troumpetta per Reymound, lou troumpette,
De tegni davon sé tchastiu sa porte nette.
Lous pouors diourion toudjours damoura din l'assou.
Mous tchis lous tchastiaron de la bouone façou.
Chi lous tournes mena, veiras la brave oubade,
Te lous faray bouta toutes en marmelade.
Apeuy tiu plouraras, mais n'en sero plus témps
Quand ouront attapa caucous bouos cops de dénts.

BOUOTE-EN-PÉNE.

Vézé, Moussu Lambert, acos pas un affayre,
Chi mous pouors soun blassas m'en embarasse gayre,
Vous payarez bé tout, et vous ourias gron tort
D'achissa vouslous tchis contre mous paoures pouors.



Avez accoustiuma de pénsa force playes,
Vous pensarez, Moussu, mous pouors amay mas cayes,
Emb'en pau d'aiguarden bachinarez lous trau
Qu'ouron fay vostous tchis ous pouors de Buonvidau.
Tout lou mounde sa bé que fazez de soutises,
Que dizez pas dous mous son dire de bestises;
Aco vous es douna, siez coume un agnimau
Que sa pas distingua lou bé d'embé lou mau.
Chi mous cayous, Moussu, vous font cauque doumadje,
Sei preste à vous paya: caucun dei veginadje
Me prestaro d'ardjent, beliau m'en sourtirai.

LAMBERT.

Parles pas ton, couqui, te lous counfisquarai.
Vézez aquey pillard couchi aco razoune.

BOUOTE-EN-PÉNE.

Fau pas tort à dendiu, crogne de res persoune;
Quiava ton que voudrez, me fazez pas pavour.
Deque pouot m'arriba? que de couidja à la tour!
vous diuvez pas fatcha de tout ce que vous dise,
Perque battre lous pouors (lou bouon Diau vous bénisse!)
Quan davon voste oustau agassa voustous tchis,
Que liour disez toujours: couchis, couchis, couchis.
Prenez force plazi de lous veire entrepréndre
Per voustous doux gros tchis sans se pouire déféndre,
Apey vous me disez: lous ai bien fay gava.

LAMBERT.

Vedje couchi mous tchis te lous on estrilla.
Aco soun de bouos tchis que lous crognoun pas gayre,
Per liour bien souvassa soun de braves coumpayres.
Chi lous tournes mena davon nostra meisou,
Sans forme de proucès te lous fourre en prisou.

N'en courrio l'autre djour quatre per la tchareire
Achissère mous tchis aqui davon Veysseire,
N'escalacèroun très, per l'autre se souvé,
Agué bien de bouonheur de pas leissa sa pé,
Tchaussé sous escarpins san damanda sei restes,
Courrio coume un tchi fouey, djamai viré la teste.
Mous dous tchis soun counten quan se pouodoun gava,
Embé aquelous cayous et lous bien souleva.
Vedje ! l'y touornes plus, me douones pas la peine
De dire à mous dous tchis de troutcha liour coudène ;
Chi la radje te prend de lous tourna mena,
Per mous dous barbillaux seront extermina.

BOUOTE-EN-PÉNE.

Segrai de point en point, Moussu, vost'ordonnance
Set un homme de sén, un homme d'importance,
Iau souhaite per ma fé (vou dize de bouon couor),
Que, per miracle, Diou vous fatche vegni pouor.

SCÈNE IV.

LAMBERT, BOUOTE-EN-PÉNE, FRIQUETTA, PANOUSSA.

FRIQUETTA *(indignée)*.

O ciel ! peut-on porter jusque-là l'insolence
En face d'un consul, sans en tirer vengeance!...
Qu'on arrête ce gueux, qu'on le mette à la tour,
Il doit être puni de tenir tel discour.
Tu te repentiras de parler de la sorte.
Va, tu seras conduit sous une bonne escorte.

PANOUSSA.

Anén, despatche-té, vay quère lou messou,
Per conduire à la tour aquei brave garçou.

BOUOTE-EN-PÉNE *(demandant grâce)*.

Vous damonde pardou, ch'ei dit caouque souquise,
Crezio pas vous fatcha; aco vé de besquise,
Iau crezio, d'assura, de fayre un coumpliment,
Vezé bé per aqui qu'anave bouonamént.
Tchau bé dire quicon per se pouire deffendre,
Vous crezio pas le sen de vou pouire coumprendre.
Mous paoures pouors, Moussu, sount toutes abimas,
Vostous dous barbillaux me lous on assoumas.
Bouta-lous, chi vous play, sous voste sauve-garde,
Faguessia pas vegni lous soudards de la garde.
Chi davon mous cayous me bouta din la tour,
Aquei paoure bestiau mouriro de doulour,
De me veire mena per toute aquela troupe;
N'ai rien mandja d'aneuy, douna m'en pau de soupe,
Fazez aquelle oumorne, aya piata de iau.

LAMBERT *(avec magnanimité)*.

Sauve-te doun, couqui, l'y tournes plus, adiau.

Dans le second acte, Lambert est informé qu'un chirurgien qui n'est pas autorisé exerce publiquement son art. Il se met à sa recherche, va chez l'aubergiste *Saint-Amant* où il est logé, et se prépare à monter seul dans sa chambre; mais quand on le prévient que cet homme est très-fort et qu'il pourrait bien lui faire un mauvais parti, il se retire en disant :

Ne le crogne pas gayre;
Vau souna lous soudards que vénioun m'adjuda,

De rendja lou gayard chi vau ton badina,
Per may de sureta vau querre un camarade,
André lou chirurgien qué reste à la Chaussade.

Lambert va chez André, qui l'engage à beaucoup de prudence. — Ils sortent l'un et l'autre. Chemin faisant ils rencontrent *Tholence*, *Morel* et *Souchon*, trois chirurgiens, et la conversation commence ainsi :

LAMBERT, THOLENCE, MOREL, SOUCHON, ANDRÉ.

LAMBERT.

Dount ana coume aco?

THOLENCE.

Nous allons jusqu'ici.

LAMBERT.

De vez la Magarande ana tasta lou vi?

THOLENCE.

Vous l'avez deviné, soyez de la partie.

SOUCHON.

Il est, ma foi, bien bon, je vous le certifie.

MOREL.

Nous portons avec nous un peu de saucisson,
Venez-y, croyez-moi, sans faire de façon.

ANDRÉ.

Peut-être que de moi vous ne ferez pas reste?



LAMBERT.

Oh! noun, assuramént, vous serez de la feste,
En bioure nostre quart, aqui coumbinarén
Entre nous autres chinq couchi nous l'y prendrén.

THOLENCE.

Qu'est-il donc arrivé?

LAMBERT.

Res d'extraordinaire :
Hier lou sère en passa tout près de Saint-Hylaire,
Veguère que l'y oyot force mounde accroutcha,
D'autres tout coume iau vouguèroun s'approutcha.
Fuguet un tcharlatan qu'ère ei mey de la place,
Emb'un mouva bounet, una paoure tignasse,
Qu'attendave lou mounde, aqui davon Bousquet,
L'eivedje me prenguet de lou prendre ei coulet.
Diguère pas lou mou, faguère res pareisse,
Lou vouole pas manqua, tchau que dedin lou djour
Aquel opérateur ane veire la tour.

THOLENCE.

Prenez garde, Monsieur, avant tout pour bien faire,
Il faut vous informer s'il est apothicaire,
Chirurgien, médecin ou vendeur d'orviétans.
Peut-être n'est-ce là qu'un arracheur de dents.

On se présente chez l'opérateur suspect qui se nomme *Coligné*. Lambert veut l'interroger.

COLIGNÉ *(feignant de ne pas entendre le patois)*.

Que dites-vous, Monsieur, faites-vous donc entendre,
A ce langage-là je ne puis rien comprendre ;

Parlez au moins français, pour lors je comprendrai
Tout ce que vous me direz, et je vous répondrai.

LAMBERT.

Iau parle pas français, acos pas moun usadje,
Me vouole pas djeyna per tchandja de léngadje,
Acos tanpis per vous, chi vou coumprenez pas,
Ei bé dit qu'auria liaou dous autres pans de nas,
Aco vous appréndro de desfia tout lou mounde.
Vous set un agnimau qu'en dous mous vous counfounde.
Ei servi très-long-temps l'espitau de Paris,
Aquelous que servio lous ai toutes garis.
Roula trop vostre corps, n'amasserez pas mousse,
M'avez l'air d'estre esta quauque frère panousse.

COLIGNÉ.

Je ne me trompe pas, je comprends à présent,
Que vous êtes issu de quelque paysan;
Qu'autrefois vous aidiez peut-être votre père
A conduire ses bœufs pour labourer la terre.

Bientôt on arrive aux gros mots, aux injures et l'on se bat. Lambert n'est pas le plus fort; il crie :

Secours, Moussu Mouré, aquei diable m'estouffe,
La coulère l'o pris, azeima couchi bouffe;
Sourtez-me de ma pouotche en pau moun tchapeyrou,
Per me deibarassa dous dès d'aquei leyrou.
(On lui met le chaperon, Coligné le lâche.)
O moun Diou! d'un pau may damourave à la place.

Dans le troisième acte, il s'agit d'une dispute entre un sieur *Saint-Haon*, procureur, et une bou-

***



langère nommée *Lamort*. — La boulangère a jeté de l'eau par la croisée, et cette eau a inondé l'habit du procureur. Plainte est portée; on vient devant le magistrat consulaire, qui se trouve un peu embarrassé, parce qu'il veut être agréable à Saint-Haon, et que la femme Lamort affirme énergiquement qu'il n'y a eu aucun dommage. Il a entendu d'abord les parties isolément, puis il les confronte.

LAMBERT, LAMORT, SAINT-HAON.

SAINT-HAON *(apostrophe la femme Lamort)*.

Vous voilà donc Madame!
Tenez, Monsieur Lambert, c'est une bonne lame :
Considérez, voyez s'il se trouve un lutin
Sous la cape du ciel, qui soit aussi mutin.
Au lieu de s'excuser, il n'est pas d'invectives
Qu'elle n'aie vomi; la chose est positive,
Méprisant les consuls, la justice et le roi,
C'est un être endiablé qui n'a ni foi ni loi.

LAMORT *(furieuse)*.

Que dizes-tiu, pillard, oco soun tous semblables,
Tout lou Peuy te counei per un gron misérable,
Que farias un proucès à la chime d'un py;
Vay, vay, sias un gripet, un diable de couquy,
Regarda, chi vous play, chi l'yot cauque doumadje
Vau faire soustegni per tout lou veginadje
Que n'ai pas arrousa soun habit de tanet,
Et qu'ère tout planta davon soun cabinet.

LAMBERT.

Que chiaie de tanet ou bé de sorpilieyre,
N'avez pas min djetta d'aigue per la tchareyre;
Aco n'es pas permis, vous avén bé prou dit;
Eh bé! vous payarez l'aménde amay l'habit.
L'habit es tout tatcha, n'ère pas d'aigue nette,
Quand l'oun o veissela, l'aigue es un pau grassette.

LAMORT.

Vous dize un autre cop que l'avén pas toutcha,
Aco me fay de res, chi l'habit es tatcha,
Chivouo fay en quicon, iau n'en sei pas la cause,
Acos aquei couqui, Moussu, que vou suppause.

SAINT-HAON.

Oses-tu soutenir que tu ne l'as pas fait,
En face d'un consul, d'un homme si parfait!

LAMORT.

En fait d'aco d'aqui me sénte pas coupable,
Chi l'aguesse arrousa serio bien punissable;
Que se fuguesse plon, n'ourio pas atténdiu,
T'ourio bela d'ardjent, ton coume ourias voudiu.
T'ourio bouta tout nau d'ous pès djusqu'à la teste;
Ma dei cop n'ouras res, pas même un tro de veste.
Troumpes lous paysons, aco vé de liour sort,
Fay ce que tiu voudras, troumparas pas Lamort.

LAMBERT.

Vous avez bé djetta l'aigue de la veisselle,
Moussu n'ourio pas fay sans rasou la querelle,
Pouode pas fayre min que de vous coundamna,
De paya soun habit et de vous en ana;
Vous poudez pas fatcha; l'aménde n'en fau grâce.



Le quatrième acte a lieu pendant la nuit. — La patrouille parcourt la ville et heurte à la porte d'un sieur *Balme*, cabaretier à la Chaussade. Balme, qui connaît la loi, se plaint de cette violation de domicile, et prétend que, sa maison étant fermée et aucun bruit ne se faisant entendre de l'intérieur, personne n'a le droit de le contraindre à ouvrir. — La garde se retire. *Latourmante*, chef de la patrouille, rencontre Lambert qu'il ne connaît pas et lui fait part de ce qui vient de lui arriver.

Je viens de rencontrer un homme bien hardi,
De sa grande colère il m'a tout étourdi;
Je frappe à sa maison, — il nous ouvre la porte,
— Que voulez-vous, dit-il, avecque votre escorte?
Sans doute vous voulez qu'on vous donne du vin?
Retirez-vous d'ici, Messieurs les fantassins.
— Nous avons cependant trouvé des gens à table
Qui buvaient et chantaient; — la chose est véritable
Que cela se passait assez tranquillement;
Mais, Monsieur, le bourgeois parlait insolemment.
Nous avons répondu que nous faisions patrouille,
De la part des consuls... — De la part de Gribouille,
Nous a-t-il répondu. — C'est de Monsieur Lambert.
— Ah! si j'avais su ça, je n'aurais pas ouvert.
Dites-lui que Lambert est une grande bête,
Quand on fait la patrouille, on doit être à la tête.

LAMBERT.

Mais cau pouot estre aco?



LATOURMANTE.

Je ne sais pas son nom,
Mais je puis indiquer sa rue et sa maison.
On nomme cet endroit la rue de la Chaussade.

LAMBERT.

Poudias bé l'y beila cauque bouone bourade.

LATOURMANTE.

Il m'aurait étrillé peut-être tout de bon ;
Je ne m'y flais pas, car c'est un vrai démon.
Il se moque, dit-il, des gens de la police,
C'est un gaillard robuste et rempli de malice.

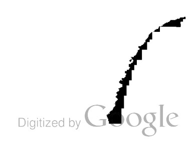
LAMBERT.

Eria tres contre zei, poudia bé l'arresta;
Serio dedje à la tour, chi l'y fuguesse esta.
Siez ichi de soudards de la vierdje Marie.
N'ourio pas fay aco quand ère dedins Brie.
Aqui péndén sept ons ei servi nostre rey,
Cragnio pas lous bourdjois, lous fasio martcha drey.
Vous autres, chi m'on dit, sé toutes de pagnottes,
Que méritaria ma de mandja de calottes :
Que vous sert éntre mos d'aver un bouon fugi,
Poudia bé de sediur toutes tres lou segi ;
Cau vous o dit aco, qu'ère de la Choussade?

LATOURMANTE.

Je crois vous avoir dit que c'est mon camarade.

Cette comédie, que beaucoup ne daigneraient probablement pas lire aujourd'hui, avait pourtant,



nous l'avons dit, le privilége d'exciter la franche hilarité de nos anciens. Ces facéties accentuées et souvent scabreuses étaient irrésistibles. Beaucoup, qui auraient pu paraître révoltantes ou d'un goût fort douteux récitées en français, passaient comme de très-bon aloi dites dans cet idiome familier. Le patois était la langue de l'intimité et de la joyeuse humeur. Son vocabulaire se prêtait d'autant mieux aux récits des choses locales qu'il s'augmentait à volonté d'une foule de mots, d'épigrammes et de dictons jetés dans la circulation quotidienne. Il procédait par sentences, quelquefois par allusions, se mettait à l'aise, prenait des objets de comparaison autour de lui, nommait les choses par leur nom et les personnes par leurs ridicules ou leurs défauts. Véritable enfant terrible, il s'en allait rire au cabaret, deviser dans le carrefour et boire, la nuit venue, chez quelque compère du voisinage.

AUGUSTIN-SIMON IRAILH

ÉCRIVAIN

Le nom ou plutôt le surnom d'Irailh est depuis longtemps connu au Puy. Le premier qui l'a porté fut noble *Pons Bordel*, capitaine-mage de la ville, en 1569. Il le choisit pour se distinguer d'une autre famille nommée de même ; depuis lors ses enfants n'ont plus signé que celui-là.

Augustin-Simon Irailh, l'écrivain auquel est consacrée cette notice, naquit au Puy en Velay, le 16 juin 1719. — Ses parents l'envoyèrent de bonne heure à Paris pour terminer ses études ; ensuite,



poussé par une ardente vocation, il entra au séminaire d'où il ne sortit qu'avec les ordres.

Ce fut environ vers 1750 que madame Fontaine, une des nièces de Voltaire, lui confia l'éducation de son fils. Pendant le séjour de plusieurs années que l'abbé Irailh fit dans cette maison, il eut occasion d'y voir très-intimement l'illustre philosophe de Ferney. Le contact de cet homme supérieur ne tarda pas à faire sentir à l'esprit docile de notre compatriote son irrésistible influence : influence incontestable, car elle se trahit à chaque page, à chaque mot.

Or, tandis que le jeune abbé croyait diriger à son gré le cœur de son élève, on voit que lui-même, fatalement séduit, subjugué par l'ascendant de Voltaire, ne pense plus, n'agit plus que d'après les inspirations qu'il en reçoit. Ainsi, et toujours, le génie règne sur les intelligences; il anime de son souffle, de sa pensée, tout ce qui l'environne, et sa domination est d'autant plus souveraine qu'elle s'exerce souvent malgré la volonté de ceux qu'elle gouverne.

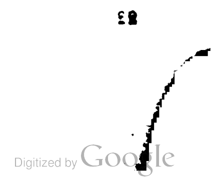
Irailh ne s'était pas approché du philosophe sans quelque frayeur. Son passage dans les séminaires, ses goûts, ses principes, sa vocation, son état, devaient être pour lui de sérieux et continuels motifs d'appréhension. Nul doute qu'il ne se tînt en garde; cependant la chaleur avec laquelle il

défendait Voltaire contre tous ceux qui l'attaquaient témoigne, mieux que nos paroles, de la puissance que le maître avait sur son esprit.

Le premier livre que publia l'abbé Irailh, celui de cet auteur qui eut le plus de réputation, parut en 1761, sous le titre de *Querelles littéraires* ou *Mémoires pour servir à l'histoire des révolutions de la république des lettres, depuis Homère jusqu'à nos jours* (1). Cette œuvre est trop importante et fit vraiment trop de bruit en son temps pour que nous nous contentions de n'en indiquer ici que le nom; nous allons donc essayer d'en faire une sommaire analyse, afin que nos lecteurs puissent apprécier le mérite d'un écrivain qui, quoique longtemps retranché derrière un timide anonyme, ne put se soustraire aux éloges et aux critiques plus ou moins sévères qu'un livre tel que le sien devait nécessairement provoquer.

L'ouvrage est divisé en trois grandes parties; chacune d'elles prise isolément pourrait constituer un traité complet. — La première passe en revue les *querelles particulières ou d'auteur à auteur*; la seconde les *querelles générales ou querelles sur de grands sujets*; la troisième enfin, les *querelles des différents corps entr'eux*.

(1) 4 vol. in-12, Paris, chez Durand, 1761.



Première partie. — Ici l'auteur remonte aux époques les plus reculées et démontre, en descendant jusqu'à nos jours, que presque tous les grands génies ont constamment été en butte aux haines d'indignes ennemis ou de jaloux rivaux. *Homère*, le prince et le père des poètes, a pour adversaire le grammairien *Thestorides*, qui lui vole son *Iliade* et cherche à se l'attribuer ; *Sophocle* contre *Euripide*, *Aristophane* contre *Socrate*, *Platon* contre *Aristote*, *Démosthène* contre *Eschine*, sont les principaux exemples des luttes que se livrèrent les plus illustres écrivains de la Grèce.

A Rome, *Virgile* attaqué par *Bavius*, par *Mœvius* et par *Bathylles*; *Horace* poursuivi par tous les mauvais écrivains de son temps; *Lucain*, *Perse et Juvénal*, jalousés par Néron lui-même, fournissent à la critique d'Irailh l'occasion de tracer rapidement l'histoire littéraire des siècles de la belle latinité.

Enfin, en se rapprochant de notre époque, on sent que l'écrivain, aidé par de nombreux documents, s'intéresse davantage à son sujet. Ses tableaux prennent plus de vivacité, plus de couleur, et sont tracés d'une main plus hardie. Ses récits sont à chaque instant égayés par de piquantes anecdotes, dites avec une simplicité parfaite et souvent avec beaucoup de finesse et de bon goût. — Les longs démêlés d'*Abailard* et de *saint Bernard* occupent

une place importante; viennent ensuite les querelles de *Jehan de Meun*, l'auteur du roman de la Rose, avec les femmes de la cour de Philippe-le-Bel; celles de *Clément Marot* avec deux poètes décriés *Sagon* et *la Huéterie*; de *Ronsard* avec *Saint-Gelais*; de *Malherbe* avec différents auteurs; de *Balzac* avec le *Général des Feuillants*; de *Voiture* avec *Benserade*; de l'abbé d'*Aubignac* avec *Ménage*, Mademoiselle de *Scudéry* et *Richelet*; de *Corneille* avec le cardinal de *Richelieu*; de *Bossuet* avec *Fénélon*; de *Boileau* avec le plus grand nombre des poètes ses contemporains (1); de *Racine* avec *Pradon*; et surtout de *Voltaire* avec *Rousseau*, *Desfontaines* et *Maupertuis*.

DEUXIÈME PARTIE. — Dans cette division, Irailh, nous l'avons dit, recherche les *querelles générales*. Il porte successivement son examen sur cinq grands sujets : *La langue, l'éloquence, la poésie, les sciences, les beaux-arts.* — Cette portion de l'œuvre de notre savant auteur est évidemment la plus élevée et celle qui lui valut le plus d'admiration. On y retrouve, en effet à chaque page, cette manière facile de voir et d'expliquer les secrets de l'art littéraire.

(1) Les principaux sont: *Chapelain*, *Bussi-Rabutin*, *Boursault*, *Saint-Pavin*, *Linière*, *Quinault*, l'abbé *Cotin*...



Rien de plus exact que les dissertations sur le style, sur le mérite des traductions; rien surtout de plus finement écrit que la critique sur l'éloquence en général, à propos des querelles de *Gibert* avec *Rollin* et *Pourchot*.

La réforme tentée au barreau par *Gabriel Guéret*, en 1666 (1), contre le mauvais goût accrédité en France dans les plaidoiries, amène avec beaucoup d'esprit une traduction de l'épigramme adressée par Martial à son avocat :

Pourquoi parler, dans mon affaire,
De viol et de poison, de fureur sanguinaire?
— J'avais trois chèvres, un détestable voisin
Vient de me les voler; je me plains du larcin.
— Le juge veut du cas une preuve très-claire. —
Vous citez de grands noms dont nous n'avons que faire,
Mithridate, Annibal, le brave Mutius,
L'implacable Sylla, l'illustre Marius,
La flamme est dans vos yeux, l'écume sur vos lèvres,
— Mais, encore une fois, parlez de mes trois chèvres (2).

Dans le chapitre sur l'éloquence de la chaire, l'auteur expose les longs démêlés entre le fameux

(1) 1666, GABRIEL GUÉRET publia un ouvrage ayant pour titre : *Entretiens sur l'éloquence*.

(2) Non de vi, neque cæde, nec veneno,
....
Jam dic, Posthume, de tribus capellis.
(MARTIAL, épig. liv. XIV.)

Arnaud et l'académicien *Dubois*, et développe les différentes opinions successivement émises par *Nicole*, l'abbé *Goujet*, le père *Larue*, M. *de Montcrif* et surtout *Voltaire*, toujours invoqué comme autorité suprême dans toute espèce de discussion.

Passant ensuite aux divers systèmes poétiques essayés tour-à-tour, Irailh s'arrête, pour le combattre, à celui que préconisa longtemps *Lamothe* (1), poète qui, après avoir fait des vers presque toute sa vie, tenta une réforme exclusive contre l'esclavage des rimes et de la mesure. — Dans un article intitulé : *Querelle des anciens et des modernes*, notre auteur retrace rapidement cette éternelle dispute entre ceux qui ne trouvent bonnes que les productions nouvelles et ceux au contraire qui, *laudatores temporis acti*, n'ont et ne veulent avoir d'admiration que pour les œuvres des temps passés. L'abbé *Boisrobert* et *Desmarets de Saint-Sorlin*, favoris du cardinal de Richelieu, sans doute pour faire la cour à l'auteur de Mirame, se déclarèrent vivement en faveur de la prééminence moderne ; *Boileau* épousa chaudement plus tard la cause contraire et la soutint envers et contre tous.

(1) Tout doucement venait Lamothe-Houdard,
Lequel disait d'un ton de papelard :
Ouvrez, Messieurs, c'est mon Œdipe *en prose*, etc.
(Le Temple du Goût.)

Charles Perrault, on le sait, fut à cet endroit une des victimes de ses plus vives attaques.

Un des chapitres les plus intéressants est celui dans lequel le critique fait sommairement l'histoire des principales compositions romanesques chez les différents peuples. — Il ne faut pas omettre non plus ses savantes dissertations sur la poésie dramatique, sur les sciences et sur les beaux-arts.

TROISIÈME PARTIE. — C'est dans cette dernière portion de son ouvrage que l'abbé Irailh rapporte les *querelles des différents corps*, soit qu'ils luttent entr'eux, soit qu'ils aient à combattre contre un ou plusieurs individus isolés. La première querelle citée remonte au XIIIe siècle ; elle éclata entre l'*Université de Paris et les religieux mendiants*. Ceux-ci voulaient obtenir des chaires de théologie que l'Université, toujours jalouse de ses prérogatives, s'obstinait à leur refuser. Dans cette célèbre dispute, nous voyons intervenir le comte de Poitiers, la reine Blanche, les papes Innocent IV et Alexandre IV, le célèbre docteur Guillaume de Saint-Amour, saint Thomas-d'Aquin et saint Bonaventure. Le résultat de plusieurs années de guerre fut l'admission des religieux mendiants dans l'Université, mais toujours au dernier rang.

La querelle des *Dominicains* et des *Cordeliers*,

dans laquelle on s'anathématisa de part et d'autre à propos de l'Immaculée Conception de la Vierge et des stigmates de S. François, fit aussi beaucoup de bruit en son temps. — L'*Université* eut encore plusieurs démêlés avec le *Collége de France* et avec les *Jésuites*; ces démêlés, qu'un siècle entier ne suffit pas pour éteindre, sont racontés avec une extrême précision et beaucoup d'intérêt. — Viennent plus tard les éternels combats des *Jésuites*, 1° contre les *Carmes*, au sujet de la singulière prétention qu'avaient ces religieux de descendre en ligne directe du prophète Elie, qui les fonda, disent-ils, sur le Mont-Carmel (1); 2° contre les *Dominicains* qui prêchaient partout que le livre de Louis Molina (2) était le précurseur de l'Ante-

(1) Quelques Carmes fixaient l'origine de leur ordre au prophète *Enoc*, bien avant le déluge. Le plus grand nombre n'ose la faire remonter qu'à *Elie*. — Les Jésuites d'Anvers, continuateurs de Bollandus, se moquèrent de cette opinion et assignèrent le *B. Berthold* pour premier général de l'ordre (au 12e siècle). En cela ils parlaient d'après Baronius et Bellarmin.

(2) *Louis Molina*, fameux jésuite, avait composé un ouvrage intitulé : *Concorde de la grâce et du libre arbitre*, dans lequel il cherchait à expliquer la manière dont Dieu agit sur les créatures et celle dont les créatures lui résistent.



christ; 3° contre MM. *de Port-Royal* qui, après avoir reçu dans leur société Jean Duverger de Haurane, abbé de Saint-Cyran, ami et partisan zélé de Jansénius, acceptèrent et défendirent énergiquement avec lui les doctrines de ce célèbre théologien (1); 4° contre l'ordre rival des *Oratoriens*, dont un grand nombre, devenus jansénistes, soutinrent avec ardeur et durant longues années la cause de Port-Royal (2); 5° contre le *Séminaire des Missions étrangères*, relativement au système suivi en Chine pour la propagation de la foi; 6° contre le poète *Santeuil*, pour avoir fait l'épitaphe d'Arnauld; 7° enfin, contre le père *Norbert*, capucin, qui les accusait d'idolâtrie dans les Indes.

(1) *Antoine Arnaud, Louis-Isaac Sacy, Antoine le Maistre, Nicole, Pascal, Arnaud d'Andilly, Hermant, Lenain de Tillemont, Lancelot,* etc., étaient les principaux écrivains de Port-Royal. — Cornélius Jansénius, évêque d'Ypres, avait composé un ouvrage dans le but d'exposer les vrais sentiments de saint Augustin sur la grâce. Cet ouvrage, qui ne parut qu'après la mort de l'auteur, fut poursuivi par les Jésuites comme renfermant plusieurs propositions hérétiques, et finit par être condamné à Rome en 1641.

(2) L'institut des Oratoriens n'admettait nulle sorte de vœux. Son esprit était que chacun fût libre. On l'avait défini un corps où tout le monde obéit et où personne ne commande. — Il fut fondé par le cardinal de Bérule le 2 janvier 1612.

Les querelles des *Médecins* entr'eux et avec les *Chirurgiens*, celles des *Encyclopédistes* avec les *Anti-encyclopédistes*; des *Bénédictins* avec le père de *Rancé,* abbé de la Trappe, et avec *Gabriel Naudé;* du père *Mabillon* avec la *Cour de Rome*, etc., sont aussi toutes fort curieuses par les détails intimes qu'elles contiennent.

Lorsque l'abbé Irailh eut publié son ouvrage, quelques écrivains prétendirent reconnaître à certaines tournures de style la spirituelle coopération de Voltaire. — Cette opinion, d'abord timidement avancée, fut accueillie avec joie par ceux intéressés à ruiner un homme qu'ils regardaient comme ennemi. En effet, attribuer à Voltaire un livre dans lequel son éloge se trouve à chaque page et souvent en opposition à une critique sévère contre d'autres auteurs, c'était humilier à la fois, et le lâche orgueilleux qui aurait usé d'un si bas stratagème pour se vanter, et l'écrivain famélique qui se serait livré au service d'une si honteuse pensée. Donc, en acceptant ce que cette assertion peut offrir de flatteur pour le talent de notre compatriote, nous n'en devons pas moins repousser positivement une insinuation qui viendrait dégrader le caractère d'Irailh, en même temps qu'elle atténuerait le mérite qu'il a droit de revendiquer seul en cette circonstance.



Du reste, lorsque parut cet ouvrage, comme il ne portait pas le nom de celui qui l'avait composé, la curiosité publique fut vivement excitée. Plusieurs corporations religieuses, qui pensaient avoir à se plaindre des jugements dont elles étaient l'objet, firent d'actives recherches pour connaître l'anonyme, et bientôt le véritable auteur s'empressa de se déclarer.

Voici ce qu'écrivait l'abbé Irailh au moment où la critique était si vivement acharnée contre son livre ; par ce fragment de lettre (1) on pourra juger des impressions qui l'agitaient alors :

« Je suis sensible, Monsieur, comme je le dois, » à l'indulgence avec laquelle vous avez jugé les » *Querelles littéraires*..... L'impartialité que vous » avez cru y reconnaître et que des censeurs trop » partiaux eux-mêmes s'obstinent à n'y pas voir, » cette impartialité si nécessaire à tout historien » est sans doute ce qui m'a concilié votre suffrage. » Mais en sacrifiant à ce devoir indispensable toute » considération personnelle, devais-je m'attendre à » ce qui m'est arrivé ?.... Je n'ai cherché à plaire » ni à déplaire à personne. C'est peut-être mon

(1) M. *Marthory*, avocat au Puy, est le petit-neveu de l'abbé Irailh. C'est entre ses mains que se trouvent tous les manuscrits de cet écrivain célèbre.



» plus grand crime aux yeux de ces gens qui ne
» sortent jamais de la sphère de leur parti. J'ai
» essuyé mille tracasseries. Il n'a pas même tenu
» à ces hommes charitables que je n'aie été exposé
» aux plus violentes persécutions, conjointement
» avec l'homme de lettres qui, en qualité de cen-
» seur royal, a approuvé mon livre. On m'a honoré
» de plusieurs libelles affreux pour lesquels, selon
» toutes les apparences, on ne s'est pas mis dans
» le cas de surprendre de privilége, ainsi qu'on
» me l'a reproché très-calomnieusement. On m'en
» fait espérer une suite qui, sans doute, sera écrite
» avec la même aménité. — Je crois, Monsieur,
» que vous applaudirez au parti que je prends de
» mépriser ces ouvrages de ténèbres. Je me con-
» tenterai d'y répondre simplement *par mon nom*
» mis au bas de cette lettre et en défiant mes accu-
» sateurs d'en faire autant.

» L'abbé IRAILH. »

Dans le dictionnaire historique de *Feller*, Irailh est étrangement calomnié. On voit que le compilateur s'est peu inquiété de la pureté des sources auxquelles il puisait les matériaux qui servirent à son ouvrage. — *Beuchot*, dans l'article de la *Biographie universelle* (1), a été plus juste, et quoi-

(1) *Biog. ancienne et moderne*, tome XXI.



qu'un peu laconique on voit cependant qu'il n'accepte pas ce bruit, un instant répandu par la malveillance, de la coopération de Voltaire aux *Querelles littéraires*.

Irailh publia en 1764 (1) une *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France.* — Cet ouvrage a aujourd'hui perdu son principal intérêt sans doute, toutefois il se recommande encore par un style élégant, facile, et par une quantité d'anecdotes intéressantes sur la princesse Anne, fille de François II, duc de Bretagne.

En 1766 parut un roman ayant pour titre : *Histoire de Miss Honora*, ou *le Vice dupe de lui-même.* Ce livre piqua singulièrement la curiosité publique et, comme il n'était pas signé, on fit pour lui ce qu'on avait déjà fait pour les *Querelles littéraires*, on l'attribua à différents auteurs. Irailh ne tarda pas à être connu, et Voltaire, auquel il l'avait annoncé, lui écrivit cette lettre qui se lit manuscrite en tête de l'exemplaire que nous avons sous les yeux (2).

(1) 2 volumes in-12.

(2) Le roman de *Miss Honora* est divisé en quatre parties. Il est sous forme épistolaire. — La lettre de Voltaire que nous donnons ici n'a jamais été imprimée. Elle fut adressée à l'abbé Irailh, qui lui-même la transcrivit en tête de l'exemplaire, aujourd'hui entre les mains de son neveu.

« A Ferney, 30 mars 1766.

» Depuis la lettre, Monsieur, que vous avez bien » voulu m'écrire le 4 mars, M. Thiriot ne m'a rien » envoyé, je n'ai reçu aucune de ses nouvelles. Il » a fort peu de santé et c'est l'excuse de son » extrême négligence. — Si vous êtes dans le des- » sein de me favoriser du paquet dont vous me » flattiez, le moyen le plus court et le plus sûr est » de l'envoyer par la diligence de Lyon à M. Sou- » chay, négociant à Genève.

» J'espère de trouver dans les mémoires de *Miss* » *Honora* le plaisir que m'ont fait vos autres ou- » vrages. — Vous m'annoncez cette production » comme tirée d'une source anglaise. Nous devons » en user à cet égard comme les Anglais eux-mêmes » par rapport à nos vins, dont ils ne font venir que » les meilleurs. Tâchons de ne tirer aussi de leur » sol que ce qu'il peut nous offrir de mieux.

» Je ne doute nullement de la bonté du choix, » du mérite du sujet et de tout l'intérêt que vous au- » rez répandu dans cet essai. Voulant bien m'en pro- » curer la lecture, vous me fournirez une occasion » de m'affermir dans l'estime que j'ai conçue pour » vos talents.

» C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur, » Monsieur, d'être votre très-humble et très-obéis- » sant serviteur.

VOLTAIRE. »

L'abbé Irailh avait composé une tragédie en cinq actes ayant pour titre : *Henri-le-Grand et la marquise de Verneuil* ou *le Triomphe de l'héroïsme.*

Cette pièce, qui est en prose, ne fut point imprimée. Après la mort de l'auteur, elle passa, avec un grand nombre de papiers, entre les mains de sa famille. Nous n'avons pu nous la procurer, malgré notre extrême désir (1).

Cette notice biographique serait incomplète si nous la terminions sans parler des nombreuses poésies composées par l'abbé Irailh, poésies qui, du reste, ne furent jamais livrées à la publicité. Les manuscrits originaux et inédits appartiennent à M. Marthory. Nous les avons parcourus avec le plus grand soin, et si nous n'y avons pas toujours rencontré les sublimes inspirations du poète, du moins nous avons pu nous convaincre des nobles sentiments, de l'érudition et des recherches nombreuses

(1) Cette tragédie était sur le point d'être imprimée et représentée sur le Théâtre-Français à Paris ; mais après avoir été remise aux censeurs royaux, on ne put obtenir la permission de la publier, parce que quelques passages de la pièce rappelaient la conspiration et le supplice de Charles de Gontauld, maréchal duc de Biron, qui eut la tête tranchée le 31 juillet 1602, et que la famille de ce maréchal s'y opposa constamment.

dont les études de l'auteur rendent le témoignage.

Les compositions poétiques de l'abbé Irailh, auxquelles ne furent consacrées sans doute que quelques heures de loisir, sont presque toutes comprises sous le nom de ODES ET CANTATES. — Viennent d'abord les odes du premier genre tirées des psaumes. Les paraphrases du *psaume XLI* et du *Magnificat*, les cantates de *Jephté*, de la *Samaritaine* et celle sur la *Vocation* sont les plus remarquables. — Parmi les odes du second genre, celles sur *Pierre-le-Grand*, *l'Echelle universelle des êtres*, *les Tombeaux glorifiés* (1) contiennent certains passages que ne désavoueraient pas nos meilleurs poètes.

(1) L'abbé Irailh avait une sœur qui était religieuse au couvent de Ste-Claire, et qui mourut en odeur de sainteté. C'est à la mémoire de cette sœur qu'est dédiée l'ode sur les *Tombeaux glorifiés*.

.... Dans ce doux sentiment, ces présages célestes,
J'osai de toi, ma sœur, réclamer quelques restes,
Sur ces dépouilles-là représenter mes droits.
Tout était enlevé!.. Ma prière fut vaine.
Par grâce je ne pus avoir qu'une dizaine
De ton gros chapelet, et ta petite croix!...
Mais pourquoi ma douleur ainsi se renouvelle!..
Gémit-on plus long-temps que la cloche n'appelle!
. . . .
De mon cœur affligé la plaie est fraîche encore,
O Sœur! ô chère Sœur!. ô sainte que j'implore!
. . . .

L'abbé Irailh mourut au mois de mars 1794, âgé de 75 ans, à Saint-Vincent-les-Moissac en Quercy, dont il avait été prieur-curé, à la recommandation de son ancien élève devenu présiden au parlement de Paris.

GÉRAUD DE LACHAU

NUMISMATE ET ANTIQUAIRE

Dans l'article de la *Biographie universelle* (1) consacré à l'abbé GÉRAUD DE LACHAU, il est dit qu'on a confondu, dans la *France littéraire*, le bibliothécaire du duc d'Orléans avec un certain JEAN-BAPTISTE LACHAUX, prêtre du diocèse du Puy, à qui l'on doit un *Mémoire sur le fer laminé* (2) et une édition des *Œuvres de Nesmond*, archevêque de Toulouse. — Nous ne savons si en effet ces

(1) *Biog. universelle, ancienne et moderne*, tome XXIII, article signé WEISS.

(2) Ce *Mémoire sur le fer laminé* fut publié à Paris, en 1753.

**



écrivains ont été pris l'un pour l'autre ; mais ce qui est incontestable, c'est que tous les deux se trouvaient compatriotes. Toutefois l'éditeur de Nesmond était de bien des années antérieur au bibliothécaire du duc d'Orléans ; et ce qui sans doute n'a pas peu contribué à la méprise de plusieurs biographes, c'est autant la conformité de nom et de patrie, que le goût commun qu'ils avaient pour les livres. — Nous ne parlerons ici que de l'abbé Géraud ; il est beaucoup plus connu que son devancier, et ses ouvrages, encore aujourd'hui fort recherchés, méritent de notre part une attention particulière.

La première publication de Géraud de Lachau qui eut du retentissement, fut une *Dissertation sur les attributs de Vénus* (1). Cette pièce, envoyée au concours, fut jugée digne d'un accessit par l'Académie ; « distinction, dit M. Weiss, dont elle » n'avait encore honoré aucun ouvrage. » — Ce qui détermina le jury d'examen à signaler cet ouvrage par une publique exception, fut la pensée ingénieuse de l'auteur de ne considérer

(1) *Paris*, 1776, in-4°. — Cette dissertation est ornée d'un grand nombre de vignettes et d'une belle estampe de Vénus Anadyomène, gravée par St-Aubin, d'après un tableau de Titien. (Voyez le *Manuel du libraire*, par M. Brunet, tome Ier, page 302.)

Vénus que comme le symbole de l'éternelle beauté du monde. Suivant lui, la déesse mythologique n'est autre que la nature, toujours jeune et belle, se modifiant sous les formes les plus variées. « Avec une méthode plus simple, ajoute le » biographe, avec des vues plus philosophiques » il aurait rendu son système de la dernière évi» dence. » — Lachau adressa un exemplaire de sa dissertation à Voltaire qui, en retour, lui écrivit une lettre des plus flatteuses (1).

Nous avons peu de détails sur la vie intime de notre compatriote, nous savons seulement que ses habitudes simples et modestes n'empêchèrent pas son nom d'acquérir une certaine célébrité. On le voyait rarement, mais on entendait souvent parler de lui. Connu dans Paris comme un des plus habiles numismates, il ne s'élevait pas entre les savants la plus mince difficulté qu'il ne fût aussitôt pris pour arbitre. Sur sa réputation bien plus que par la faveur, le duc d'Orléans le choisit pour son bibliothécaire, et quelque temps après lui confia la garde de son cabinet de pierres gravées, un des plus précieux de l'Europe.

L'abbé de Lachau était parvenu au poste le plus

(1) Imprimée dans le tome XV de ses *œuvres*, édition de Kehl, in-8°.

cher à son ambition, le plus convenable à l'application des études de toute sa vie. Aussi son premier soin fut-il de repasser l'immense collection qui lui était confiée et de faire sur chaque camée une étude spéciale. — Ce travail exigea plusieurs années de recherches ; enfin quand il fut achevé et qu'une classification méthodique fut parfaitement établie, le duc d'Orléans, dans l'intérêt des arts et de la science, conçut le projet de publier une *Description des principales pierres gravées de son cabinet.* Son bibliothécaire se trouva naturellement chargé de la direction de ce grand ouvrage auquel le prince désirait apporter beaucoup de luxe.

Saint-Aubin, un des artistes les plus habiles du temps, exécuta les gravures avec un rare bonheur ; quant à la rédaction, Lachau s'adjoignit l'abbé Leblond, conservateur de la bibliothèque Mazarine et membre de l'Institut. — L'abbé Leblond était depuis longtemps connu par différents mémoires fort estimés (1) ; entr'autres, par ses *Observations sur quelques médailles du cabinet de M. Pellerin,* et par ses *monuments de la vie privée des douze Césars* (2).

(1) On trouve une grande partie de ses mémoires dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions et dans celui de l'Institut.

(2) Les observations sur les médailles du cabinet de M. Pel-

Il importe de rectifier ici une erreur grave dans laquelle est tombé M. Weiss, dans son article de la *Biographie universelle*. Il dit en effet que Lachau publia, avec l'abbé Leblond, son ami, le second volume de la description des pierres gravées du duc d'Orléans, et que le premier volume avait été composé par l'abbé Arnaud. — Cette erreur, involontaire chez M. Weiss, ne l'était pas lorsqu'elle se répandit à l'époque de la publication de ce livre : on dit même que l'abbé Arnaud ne contribua pas peu à l'accréditer. Voici la vérité de ce fait qui, du reste, se trouve suffisamment expliqué dans les préfaces de l'ouvrage.

On lit dans l'avant-propos du premier volume : « Quand la reconnaissance ne nous imposerait pas » un devoir doux à remplir, par intérêt pour » notre propre ouvrage nous nous ferions hon- » neur de publier les obligations importantes que » nous avons à M. l'abbé Arnaud, de l'Académie » des Inscriptions et belles-lettres, et l'un des qua- » rante de l'Académie Française. Sans autre motif » que le zèle le plus vif et le plus désintéressé pour » les lettres et les arts, et que cette généreuse fa-

lerin furent publiées en 1771. La bibliothèque impériale en conserve un exemplaire. — Les monuments sur la vie des douze Césars furent publiés en 1780.

» cilité avec laquelle on le trouve toujours disposé
» à communiquer le fruit de ses études et de ses
» réflexions, il a bien voulu associer son travail
» au nôtre, etc. »

Cet hommage de reconnaissance offert avec tant de bon goût et de générosité ne parut pas suffisant à ce qu'il paraît, puisque sinon Arnaud, du moins quelques officieux amis répandirent le bruit que le bibliothécaire du duc d'Orléans s'était attribué le travail du savant académicien. — Pour toute réponse, l'abbé Lachau inséra dans l'avertissement qui est en tête du second volume la note suivante :
« Nous n'avons point profité, pour ce second vo-
« lume, des secours que nous a offerts un homme
» de lettres connu par son goût aussi vif qu'éclairé
» pour tous les beaux-arts, et qui, par un singulier
» désintéressement, se plaisait plus à communi-
» quer ses observations qu'à en faire usage pour
» lui-même ; les circonstances et des raisons dont
» il est inutile d'informer le public ne nous ont
» point permis d'avoir recours à ses lumières. »

L'analyse de l'ouvrage de l'abbé Lachau serait évidemment impossible à faire, puisque, suivant le sujet, l'auteur commence par une exposition historique et termine presque toujours par une savante discussion sur les arts au temps où la

pierre fut gravée. « Nous avons cru, dit-il, que la plus sûre manière de connaître les monuments était de les comparer les uns avec les autres : pour cet effet, toutes les fois qu'il a été question d'éclaircir les sujets que nous avions à traiter, nous avons eu recours aux médailles, et après les avoir citées dans les articles, nous les avons souvent fait entrer dans la gravure des ornements typographiques. »

PONS

PUBLICISTE, PRIEUR DE JONZIEUX

En 1759 fut publié un excellent ouvrage ayant pour titre : *L'Education d'un jeune prince destiné à régner.* — L'auteur était un vénérable ecclésiastique du diocèse du Puy, homme aussi distingué par sa modestie que par son immense savoir. Il s'appelait M. Pons, nom commun à plusieurs familles du Velay, et depuis long-temps illustré dans la magistrature, les armes et l'église.

Le prieur de Jonzieux (1) avait dû sans doute

(1) *Jonzieux* est dans le Forez ; mais l'abbé Pons était originaire du Puy.

s'être long-temps exercé à l'art difficile d'écrire avant de publier le livre dont nous parlons ; car son style est à la fois correct, élégant et d'une grande clarté. — Quelques critiques ont prétendu reconnaître dans cette composition, comme jadis dans le Télémaque, certaines allusions politiques, et ont très-gratuitement prêté à son auteur des pensées qui ne furent jamais les siennes. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les premières pages de l'ouvrage, dans lesquelles M. Pons prévoit cette interprétation et la repousse énergiquement. — Il craint aussi que, paisible habitant des montagnes, on ne lui fasse un reproche de l'obscurité de sa condition et que, par avance, le public ne lui conteste l'intelligence suffisante pour écrire sur un pareil sujet ; à cela il répond :

« Les mêmes passions règnent partout, dans un » degré plus ou moins éminent, parce que partout » on est homme. S'imagine-t-on que la politique, » qui fait jouer tous les ressorts de la cour, est in- » connue dans les hameaux les plus isolés ? J'ose » dire qu'en concurrence des petits objets qui les » concernent, on y met en œuvre des ruses qui ne » déshonoreraient pas, dans de plus grands objets, » des courtisans spirituels et ambitieux. Connaître » l'homme, c'est le connaître dans tous les états et » jusque dans les plus hauts rangs : le cœur hu-

» main n'est pas un abîme si impénétrable qu'on le » pense, puisque la connaissance de soi-même, si » on sait se rendre justice, suffit, comme je le ferai » voir dans la suite, pour connaître en abrégé le » genre humain. »

Le livre de l'abbé Pons est un in-12, d'environ 270 pages; il se divise en deux parties (1).—La *première* comprend six chapitres; la *seconde* en renferme quatre. Les principaux sont: le quatrième et le cinquième du premier livre, le premier et le troisième du second. Il serait ici trop long d'en donner des extraits, seulement nous en recommandons la lecture aux personnes qui voudraient faire quelques recherches utiles sur ces matières. Il se trouve un exemplaire de cet ouvrage dans la bibliothèque historique du musée du Puy.

(1) A Lyon, chez Geoffroy-Regnault, MDCCLIX.

CHILHAC

ÉCRIVAIN, CURÉ DE SAINTE-SIGOLÈNE

L'abbé Chilhac, d'une ancienne famille du Velay, sentit de bonne heure la vocation ecclésiastique. Il fit ses études au Puy, puis entra au séminaire sous M. Chaumeys, cinquième supérieur. — Il nous reste peu de détails sur la vie publique de ce digne prêtre, qui n'était pas moins distingué par sa modestie que par son érudition. Les écrivains qui en ont parlé, ceux surtout qui eurent le bonheur de le connaître, sont tous d'accord pour louer la haute portée de son esprit, en même temps que l'excessive charité de son cœur.



L'abbé Chillac ne voulut jamais quitter sa cure de Sainte-Sigolène ; et, quelques efforts qu'aient faits ses chefs pour le placer dans des postes plus élevés et plus dignes de son mérite, il résista constamment : « Heureux, disait-il, de pouvoir réaliser un peu de bien dans une paroisse que je connais et dans laquelle on m'aime tendrement. » — Il était le père des pauvres ; on assure même qu'il leur sacrifia tout son patrimoine. Il en avait nourri jusqu'à sept cents ; aussi, ajoute un écrivain (1), ne laissa-t-il que la somme nécessaire pour se faire inhumer.

Les courts loisirs que lui laissaient les soins de son ministère étaient exclusivement consacrés à l'étude. — Nous avons de lui plusieurs ouvrages imprimés et quelques manuscrits. Ceux qui méritent d'être particulièrement cités sont : *Un poème contre l'épître à Uranie; l'Oraison funèbre du cardinal de Polignac et celle de Mgr de Béringhen*,

(1)... Le zèle de la sanctification des enfants le portait à leur faire lui-même le catéchisme deux fois la semaine... Il n'avait pas moins de zèle pour le culte de la Sainte Vierge. — On rapporte qu'il était si appliqué durant la récitation du chapelet, que quelquefois, lorsqu'il était en course, son domestique montait à cheval derrière lui sans que le saint prêtre s'en aperçût.... Il était le père des pauvres de sa paroisse et des environs.

(*Vie de M. de Lantages*.—Notice sur M. Chaumeys, p. 479.)

évêque du Puy; une Vie de M. Grosson (1); *un Office de saint Marcellin* (2); *des Hymnes en l'honneur de saint Thyrse* (3) *et de sainte Sigolène* (4); enfin une *Histoire de la bienheureuse mère Angèle, fondatrice de l'ordre de sainte Ursule.* C'est ce dernier travail qui acquit à notre compatriote un peu de renommée littéraire, et c'est de lui que nous voulons dire ici quelques mots.

Il avait été publié en 1648, par les soins du père Quarré, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, une *Vie de la mère Angèle;* mais, sous beaucoup de rapports, cet ouvrage laissait à désirer. Plusieurs

(1)... Ce fut en 1767 qu'il publia la vie de M. GROSSON, vicaire de Saint-Georges au Puy, connu pour le zèle qu'il montra lorsque fut instituée la maison de l'Instruction. — Chilhac se plaint lui-même de n'avoir eu, pour composer la vie de M. Grosson, que des matériaux informes et dont il suspectait l'exactitude. « Je tâcherai, dit-il dans sa préface, de tirer parti des *Mémoires peu exacts* qu'on m'a fournis. » Mais on regrette qu'il n'ait pas toujours été assez en garde contre l'infidélité de ces mémoires, et qu'il s'en soit rapporté aveuglément à une pièce composée 56 ans après les faits, au lieu de suivre les écrits originaux composés par M. Tronson... du temps que les événements s'étaient passés.

(*Vie de Lantages*, p. 479.)

(2) A l'usage de la collégiale de Monistrol,

(3) Patron de la paroisse de Bas.

(4) En usage dans la paroisse de ce nom.



fois le besoin d'avoir une autre édition corrigée s'était fait sentir. Le vaste développement de l'institut des Ursulines, sa ferveur, son utilité rendaient chère la mémoire de sa bienheureuse fondatrice. Ce fut notre compatriote qui se chargea de cette œuvre pieuse. Personne ne le pouvait mieux que lui. — Son livre, inspiré par la foi la plus ardente, est écrit de manière à soutenir vivement l'intérêt. Les principaux chapitres sont les XII[e] et XIV[e]. L'un contient le testament de la sainte, divisé en onze legs spirituels, l'autre est un récit historique des progrès que fit par la suite l'ordre des Ursulines.

L'abbé Chilhac mourut dans sa cure le 28 octobre 1780, à la suite d'une attaque d'apoplexie. Avons-nous besoin de dire qu'il fut pleuré par tous les malheureux qui perdaient en lui un si généreux bienfaiteur?

VANEAU

SCULPTEUR

I

Ce fut le 20 mai 1662 que Monseigneur Armand de Béthune, jeune encore, puisqu'il n'avait que trente ans, fit son entrée solennelle au Puy (1). Les

(1) On n'eut pas plus tôt appris que le prélat avait passé la nuit à Saint-Paulien, que le prévôt et les for-doyens partirent pour aller le complimenter à une lieue dans la campagne. L'évêque y reçut aussi les félicitations du lieutenant du sénéchal et du bailli de la cour commune. Le prévôt des marchands les suivit avec ses dix archers en casaque d'écarlate, et un escadron de quatre cents bourgeois, à la tête des-

chroniqueurs contemporains nous ont transmis de longs détails sur les magnificences de cette fête, qui égala, dit-on, les royales bienvenues de Charles VII, de Louis XI et de François Ier lui-même.

Le premier soin du prélat, une fois installé, fut de ressaisir le pouvoir épiscopal, sérieusement envahi par le chapitre métropolitain (1). La lutte fut longue, pénible, courageuse; mais enfin, les que-

quels était le baron d'Agrain ; venaient après eux six gros bataillons qui composaient le reste de la milice. — Après plusieurs décharges d'artillerie, le prélat vint mettre pied à terre sous un pavillon préparé pour le recevoir, et s'étant rendu à l'église de Saint-Laurent, il fut harangué par le supérieur du séminaire, etc., etc.

(*Vie de* M. de LANTAGES, *liv.* V, *p.* 255.)

(1) Voir, pour ces curieux démêlés, une brochure publiée en 1684, ayant pour titre: *Jugement notable et contradictoire,* rendu par Messeigneurs le cardinal de Bonzi, etc...., par lequel Messire Armand de Béthune, évêque et seigneur du Puy, comte du Velay, suffragant immédiat de l'Eglise romaine, a été maintenu dans sa juridiction épiscopale....., sur le fait du droit de visite, correction et actes en dépendant....., sur les honneurs dus au caractère épiscopal par les dignités, chanoines et chapitre de l'église du Puy....., sur la discipline à observer dans ladite église, et réception du cérémonial romain....., sur les fonctions prétendues par le chapitre sur les cures de la ville....., sur les avis du chapitre ès matières d'unions et autres affaires ecclésiastiques, etc. (Nous avons cru devoir signaler cette brochure à une

relles éteintes, Béthune s'empressa de donner à tous un témoignage de paix et d'affection. Il fit élever à ses frais un sanctuaire dédié à saint Maurice et aux martyrs de la légion thébaine (1), et chargea du soin de l'orner un sculpteur flamand qu'on appelait **Vaneau**.

C'était le temps où l'art avait partout pris son essor. François et son fils venaient, sous la protection de l'évêque Henri de Maupas, d'enrichir de nombreux tableaux les principales églises de leur ville natale; secondé par la bienveillance d'un autre évêque plus grand seigneur encore, Vaneau poursuivit ces précieuses traditions qui font l'honneur d'une province. Et tandis que *Guido Francisco* fondait au Puy une école de peinture que devaient

attention spéciale, parce qu'elle contient en citations le dénombrement complet de toutes les pièces importantes relatives à l'histoire de Notre-Dame du Puy.)

(1) La noblesse de ses inclinations le portait à la dépense, et la piété, qui ne les change pas mais qui les rectifie, l'incita de bâtir en l'honneur des saints Martyrs de la légion thébaine..; il acheta dans ce dessein plusieurs maisons du penchant occidental de la cathédrale, que l'élévation avantageait d'un air pur et d'une riche vue, et il commença par une église où l'œil réjoui des proportions se perd entre l'éclat de l'or et la perfection des sculptures.
(*Hist. de Notre-Dame du Puy*, liv. III, ch. 25, par **Théodore**.)



continuer *Jean François*, *Staron*, *Buffet* et *Servan*, *Vaneau* créait presque parallèlement une école de sculpture dont les frères *Michel* devaient tirer un si grand avantage pour leur renommée.

Vaneau n'est pas originaire du Velay, mais il y a composé et y a laissé de si remarquables ouvrages, que son nom reste indissolublement uni à son histoire artistique. C'est donc un devoir de parler avec reconnaissance du noble évêque qui employa une partie de sa fortune à construire ou à décorer nos monuments (1), et de l'artiste habile qui porta dans nos contrées l'intelligence de son art, et fit des élèves tels que ceux qui lui ont succédé (2).

Nous chercherions vainement les statues, les

(1) La famille de Béthune avait toujours beaucoup aimé les arts et les lettres. *Hippolyte de Béthune*, père de notre évêque, par son testament supplie le roi d'accepter une bibliothèque de 2500 volumes manuscrits, rassemblés par les soins de son père et les siens, ainsi qu'un grand nombre de tableaux originaux des meilleurs peintres, des statues et des bustes antiques.

(2) Vaneau se fixa définitivement au Puy à son retour de Pologne; et l'on retrouve un siècle plus tard dans le Velay, plusieurs membres de sa famille. Duranson prétend qu'il eut un fils qui fut aussi sculpteur, et qui acheva quelques-unes de ses œuvres.

bas-reliefs aux endroits pour lesquels ils furent primitivement exécutés ; tout a été brutalement dispersé, saccagé, brûlé à l'époque désastreuse de 1793. A peine aujourd'hui retrouve-t-on quelques débris épars çà et là par la ville. — Cet article n'eût-il donc d'autre but que de faciliter des recherches devenues de jour en jour plus problématiques, nous croirions avoir fait une chose utile en l'écrivant. Nul doute que le ciseau du maître ne se reconnaisse partout ; néanmoins il est triste, quand un visiteur étranger demande l'origine des sculptures qu'il admire, de ne savoir que lui répondre ; se taire alors, n'est pas seulement de l'ignorance, c'est de l'ingratitude.

II

Dans les greniers du monastère de la Visitation reposent sous la poussière d'un long oubli plusieurs figures provenant de l'ancienne église de St-Maurice. Nous signalerons d'une manière spéciale les *quatre Evangélistes, une Madeleine* et *quatre Soldats armés* (1). Ces soldats, qui probablement repré-

(1) La chapelle de St-Maurice avait été donnée aux dames de la Visitation, c'est ce qui explique comment les objets



sentaient les guerriers de la légion thébaine veillant sur la tombe de Monseigneur de Béthune, ont eu de singulières destinées. Arrachés au sanctuaire, ils furent comme tout le reste condamnés aux flammes. Cependant, on les épargna d'abord à cause de leur attitude martiale, et ils servirent aux farandoles populaires; puis, à chaque fête de la république on ne manqua jamais de les descendre dans la prairie du Breuil pour les placer solennellement près du feu de joie. Plus tard, aux offices anniversaires du 21 janvier, on les porta à Notre-Dame, pour les poster en sentinelle aux angles du royal catafalque. Aujourd'hui que vont-ils devenir?

Les sculptures qu'on attribue généralement à Vaneau sont :

1° Le *bas-relief du martyre de saint André* (hauteur et largeur, environ 1 m. 50), conservé dans la grande sacristie de la cathédrale. — L'apôtre vient d'être attaché sur la croix et va mourir en présence de la multitude. D'un côté sont merveilleusement disposés des groupes de femmes, d'enfants et de soldats ; de l'autre apparaissent le proconsul, et derrière lui, sous un portique, quelques figures de la plus grande beauté : un vieillard appuyé con-

d'art dont nous parlons se trouvent aujourd'hui en leur possession.

tre une colonne, une femme, la mère ou la sœur de la victime, debout, dans l'attitude du désespoir. Sur la galerie qui couronne ce portique se presse une foule immense de curieux. Le ciel est rempli d'anges qui s'avancent avec des palmes et des couronnes au-devant du martyr.

2° *Un cadre*, du travail le plus délicat et qu'on voit au-dessus du bas-relief dont nous venons de parler.

3° Quatre petits panneaux sur lesquels est sculptée la *passion de saint Maurice*, et deux autres de même grandeur représentant l'*Assomption de la Vierge* (1).

4° *La chaire à prêcher*, presque toute entière (2).

Si nous sortons de la cathédrale pour entrer dans

(1) Fragments, autrefois dans l'église de Saint-Maurice.

(2) Armand de Béthune avait fait poser un nouveau trône épiscopal, enrichi de colonnes et de statues d'un rare ouvrage (*Histoire de Notre-Dame du Puy*, par THÉODORE).

Le milieu de l'église était orné d'une chaire à prêcher, en bois d'un travail fini. Sur les panneaux de la hauteur d'appui étaient sculptés en relief *les quatre Evangélistes* ; sur les côtés, au-dessus de la main-courante, se trouvaient *saint Georges* et *saint Vozy*, premiers évêques du Velay; au-dessus de la couverture dominait le Père éternel donnant sa bénédiction. Tous les connaisseurs, principale-

l'élégante chapelle récemment construite par les dames de la Visitation, le premier objet qui frappera nos regards sera le magnifique encadrement du tableau de saint Maurice. Cet encadrement, placé au-dessus de la grille du chœur, est encore de Vaneau, ainsi que *le saint Augustin en prière* et *le Jésus-Christ chez le pharisien*, bas-reliefs qu'on aperçoit incrustés sur les deux faces d'une petite chaire mobile. — Ces deux sujets se distinguent principalement par l'harmonie de la composition et par la grâce des détails. L'attitude éplorée de Madeleine, la figure sereine du Christ, surtout l'air narquois du pharisien, qui met ses lunettes pour mieux voir la belle repentie, sont admirablement bien rendus (1).

III

Vaneau passa presque toute sa vie au Puy; la généreuse protection de l'évêque et la célébrité

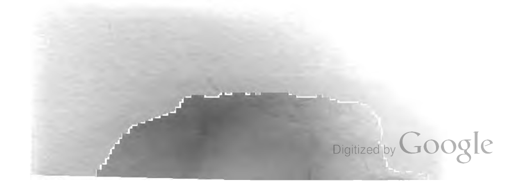
ment les artistes étrangers, venaient rendre hommage au talent de Vaneau.

(*Manuscrit origin.* de DURANSON, page 85.)

(1) Ces deux bas-reliefs étaient primitivement sur le portail de l'église Saint-Maurice.

qu'il s'était acquise suffisaient à son ambition. Plus d'une fois il aurait pu choisir un théâtre plus digne de son talent, plus favorable à sa fortune ; mais il joignait à une modestie extrême des goûts simples et des habitudes paisibles ; aussi n'accepta-t-il que par dévouement la mission, si enviée par tant d'autres, d'aller en Pologne pour y élever le monument consacré à la mémoire glorieuse de Sobieski. On assure même qu'il ne se serait jamais décidé à ce long voyage, malgré l'honneur qui devait en rejaillir sur son nom, s'il n'y avait été pour ainsi dire contraint par l'évêque. Or, voici comment et pourquoi cette influence fut décisive en cette occasion. — Armand de Béthune avait un frère qui venait souvent le visiter et qui s'était pris d'une vive admiration pour notre sculpteur ; ce frère était François Gaston, beau-frère du roi Sobieski (1). En 1696, quand l'illustre souverain fut mort, sa veuve, qui souvent avait entendu parler de Vaneau, le désigna comme celui qu'elle désirait pour exécuter le tombeau de son époux. Ce fut donc naturellement Monseigneur du Puy qu'on choisit afin de décider l'artiste. Celui-ci

(1) François Gaston, marquis de Béthune, avait épousé *Marie-Louise* de La Grange d'Arquien, sœur de *Marie-Casimire*, reine de Pologne.



ne sut pas longtemps résister au noble protecteur qui depuis trente années lui témoignait une si constante affection, et il partit.

Vaneau mit près de trois ans à élever ce magnifique mausolée, un des plus beaux de ceux qu'on admire dans la cathédrale de Cracovie (1). — Quand il eut terminé, il échappa aux nombreuses sollicitations qui le pressaient de rester en Pologne, et il revint au Puy, apportant avec lui toutes les études composées pour l'exécution de son œuvre. — Ces études sont de grandes et fort beaux belles sculptures représentant les victoires de Jean Sobieski sur les Turcs. Trois, appartiennent à M. de Chaumeils, et sont placées dans sa maison de la haute ville ; deux, les plus précieuses sans contredit, se trouvent, rue Raphaël, chez M. Lauriol. L'une de celles-là figure une statue de *la Force victorieuse*, couchée sur des trophées de batailles ; l'autre, sans doute spécialement dédiée à Armand de Béthune, puisqu'elle est surmontée de ses armes, représente l'ensemble du *monument*

(1) Le monument du roi Jean Sobieski (mort à Wilanow en 1696) est élevé à côté du tombeau du roi Michel Wisniowiniecki. — La cathédrale de Cracovie est consacrée aux sépultures royales de Pologne ; elle compte 18 chapelles et 26 autels. Les tombes sont placées dans ces chapelles.

funéraire de Cracovie. Comme cette dernière est d'un travail parfait et doit vraiment être signalée à l'attention publique, nous allons essayer de la décrire ici :

Sur un vaste tombeau de forme antique, chargé d'attributs militaires, un guerrier est étendu, la tête appuyée sur un casque, le front penché dans l'attitude de la méditation. Ce guerrier, c'est bien Sobieski, car le costume qu'il porte est le même que celui de la statue équestre du pont de Lazienski (1). — Le sarcophage repose sur un piédestal dont une des faces, la seule qu'on puisse voir, est ornée d'armes conquises, au milieu desquelles s'accroupit humblement un ennemi vaincu, les bras enchaînés, foulant aux pieds le masque de Méduse.

A ce monument sont adossées des cariatides de la plus merveilleuse beauté et d'une hardiesse de composition digne de Michel-Ange. — Des deux côtés, entre des colonnes grecques, on voit aussi de charmantes figures. A droite, celle d'un vieillard assis et écrivant ; à gauche, celle d'une femme âgée

(1) Stanislas-Auguste Poniatówski, dernier roi de Pologne, après son entrevue avec Catherine II et Joseph II, en Ukraine, en 1787, où on s'occupa beaucoup des affaires de la Turquie, fit élever la statue équestre de Sobieski sur le pont de Lazienski, à Varsovie.



dévidant son rouet. Les groupes d'anges qui soutiennent ces statuettes sont d'une grâce, d'une exécution admirables. — La corniche supérieure qui couronne l'ensemble n'est pas moins grandiose que le reste.

Vaneau avait ébauché une composition colossale qui, assure-t-on, lui fut commandée par le cardinal de Polignac. C'était un groupe destiné à embellir le palais des Quatre-Nations, à Paris. — Nous ne savons pourquoi ce sujet ne fut point ensuite exécuté; mais ceux qui ont vu l'original regrettent que l'œuvre de l'habile sculpteur n'ait pas été adoptée (1).

Le dernier travail auquel s'appliqua notre artiste est malheureusement celui dont il nous reste le moins de traces. Nous voulons parler de la tombe

(1) Nous voulons, à ce sujet, faire une observation contre certains ouvrages prétendus historiques, qui malheureusement sont en trop grande faveur au temps actuel. Ces ouvrages, la plupart écrits par des hommes qui ne connaissent pas le pays dont ils s'occupent, quoiqu'ils prétendent le faire connaître aux autres, ne sauraient être considérés que comme de véritables spéculations industrielles, plus capables d'égarer que d'instruire. — En tête, nous devons citer les *Magasin* et *Musée pittoresques*, dont quelques-uns parlent des monuments et de l'histoire de notre pays de la façon la plus inexacte.

de l'évêque (1). Peut-être un jour parviendrons-nous à découvrir ces précieux vestiges, et nul doute alors que cette œuvre de pieuse reconnaissance ne soit publiquement rendue à la vénération de tous !

(1) Armand de Béthune est mort en 1703. — Quand nous écrivions ces lignes, en 1840, nous ne connaissions point encore le magnifique bas-relief en bois sculpté, représentant le portrait du noble prélat. Ce portrait est enfermé dans un médaillon que des anges ou des génies ailés semblent montrer avec orgueil. — C'est à l'exposition d'objets religieux qui eut lieu dans la grande sacristie de la cathédrale du Puy en 1855, que nous avons admiré ce fragment de sculpture ; et nous ne serions nullement étonné qu'il eut appartenu originairement au tombeau de Béthune.

MICHEL

SCULPTEUR

Vers le milieu de la rue Pannessac, on voit une maison chargée de sculptures très-soignées et d'un style fort élégant. On assure que cette maison fut construite sur les plans de Vaneau, et que c'est en cet endroit qu'il établit son atelier. — Parmi les ouvriers qui travaillèrent, dit-on, à l'ornementation de la façade, étaient deux frères appelés Michel. L'aîné, alors maître maçon, devint plus tard célèbre architecte ; le second, ouvrier dégrossisseur de pierre chez notre sculpteur, mourut en Espagne, étant chevalier de

Saint-Jacques, professeur de sculpture et de peinture à l'académie de Madrid, etc., etc. C'est de ce dernier que nous voulons parler.

En pratiquant les arts ainsi que le faisait Vaneau, il devait nécessairement en inspirer le goût à ceux qui l'entouraient. L'exemple n'est-il pas le meilleur enseignement ? C'est lui qui excite l'homme à imiter ce qu'il voit faire ; l'émulation le pousse ensuite à atteindre son modèle ; et si le talent se joint à l'ambition, plus tard il cherche à le dépasser. — Le maître ne tarda pas à reconnaître que son jeune apprenti Michel était celui de ses élèves qui montrait le plus d'aptitude ; aussi s'empressa-t-il, avec ce généreux élan d'âme qui est dans tous les artistes, d'échauffer le germe précieux qu'il entrevoyait, d'enseigner attentivement cet enfant que l'art lui donnait pour fils.

Michel fit de rapides progrès ; nous ne saurions dire cependant quelles furent ses premières œuvres, ni même assigner une date certaine aux fragments qui restent de lui. Quoiqu'il se soit écoulé à peine un siècle depuis le temps dont nous parlons, les arrangeurs et les démolisseurs ont été si vite, ont si peu compris ce qu'ils frappaient de mort en le touchant, qu'on ne sait s'il ne faut pas autant gémir sur le goût funeste des

uns que sur le vandalisme des autres. — Pour n'en citer qu'un exemple, le buffet d'orgues de Notre-Dame était jadis recouvert par de gracieuses boiseries ornées de peintures. Or, l'on sait que, par une disposition singulière, ces orgues se trouvaient placées au milieu de l'église, au-dessus de la porte d'entrée (1), par conséquent disposées de façon à présenter sur chaque face différents motifs de sculpture. Vaneau y avait travaillé, Michel après lui, et d'autres encore. Il arriva cependant que lorsque l'architecte Portal (2) eut appliqué au fond de l'église l'immense instrument, quantité de

(1) Le grand escalier se poursuivait en droite ligne et l'on pénétrait dans l'église par le milieu, de façon que, comme il y avait deux autres grandes portes à droite et à gauche du chœur, les anciens disaient : *On entre à Notre-Dame par le nombril et l'on en sort par les deux oreilles.* Les orgues, placées au-dessus de l'entrée centrale, servaient en même temps de tambour.

(2) Les orgues, qui se trouvaient au milieu de l'église, furent transportées au fond, d'une seule pièce. M. Portal, architecte de la restauration de ce monument, trouva moyen de baisser ces orgues pour les faire passer sous un arceau qui gênait, de les faire rouler sur des madriers et de les élever de nouveau là où elles sont actuellement. Cette manœuvre eut lieu en peu de temps et tandis que l'organiste, qui était des meilleurs, faisait briller son talent.

(*Manuscrit* DURANSON, p. 86.)

figures, de statues, ne purent trouver place, et sans plus de souci furent jetées dans les décombres. C'est là que nous avons trouvé deux cariatides, grandes et belles comme nature; d'autres se sont perdues au fond des friperies, et si par hasard on visitait la vieille tour de Saint-Mayol, on pourrait apercevoir dans un coin les derniers débris des *réparations* commises en 1780.

On attribue à Michel : 1° *les quatre Anges* qui sont aux angles de la grande sacristie de Notre-Dame; 2° *le saint André sur la croix*, bas-relief placé jadis à l'entrée de l'église, au-dessus de la porte de la petite sacristie; 3° *la grande Assomption de la Vierge*, qu'on voit dans la coupole, au-dessus du maître-autel. Cette vaste composition, fût-elle seule, suffirait pour établir la renommée de notre compatriote. Il n'est personne, en voyant la grâce, le mouvement, l'expression de cette angélique figure, qui ne se sente, pour l'admirer, assez d'intelligence et de cœur (1).

(1) Comme il y a plus de vingt ans que cet article fut écrit et imprimé pour la première fois, il est probable que les objets dont nous parlons ne se rencontrent plus à la même place. Néanmoins ils sont tous encore dans l'église, où il est facile de les trouver.



Michel quitta le Puy pour aller se perfectionner à Lyon, où bientôt il devint un des plus habiles de l'école. — Nous regrettons vivement ici de ne pas connaître quels ouvrages sortirent alors de son ciseau; mais sans doute qu'ils durent être bien remarquables, puisque, sur leur renommée, notre sculpteur fut appelé en Espagne, comme Vaneau l'avait été en Pologne, pour y exécuter le tombeau d'un prince d'Aragon.

L'artiste partit, et le succès de son œuvre fut tel, que le roi lui fit offrir la décoration de Saint-Jacques et une place de professeur à l'Académie. — Michel, qui avait été anobli et qu'on ne connaît aujourd'hui que sous le nom de *Don Robert*, justifia ces honneurs en dotant Madrid et l'Espagne de plusieurs monuments de la plus grande beauté.

Cependant, dans sa haute fortune il n'avait point oublié son frère, qui l'avait accompagné lors de son premier voyage à Lyon. Celui-ci vint se fixer à Madrid et y fut bientôt apprécié. Toutefois il exerça peu de temps sa profession d'architecte; son goût pour l'étude lui avait fait prendre rang, sous le nom de *Don Pedro*, parmi les érudits les plus distingués, et lorsqu'il mourut, il était en possession de la charge de bibliothécaire du roi et de plusieurs

dignités importantes qu'il ne dut qu'à son seul mérite (1).

(1) Cette biographie est évidemment bien insuffisante ; cependant les deux artistes qui en sont l'objet méritent d'être mieux connus. C'est pourquoi nous recommandons vivement à ceux que de si nobles études intéressent, de faire de nouvelles recherches afin de rectifier les erreurs que nous pourrions avoir commises, afin surtout de compléter un travail que nous n'avons pu malheureusement qu'esquisser.

JULIEN

SCULPTEUR, MEMBRE DE L'INSTITUT

I

A quatorze ans, JULIEN gardait encore les troupeaux de son village. Ignorant, comme le sont tous les enfants incultes de nos montagnes, il ne savait ni lire ni écrire. Avant le jour il partait, allait s'asseoir au pied d'un arbre, et le soir rentrait joyeux dans l'étable de son père, sans autre ambition que celle de vivre toujours ainsi.

Ses parents étaient pauvres. Un seul parvint à force de travail à entrer chez les Jésuites, où il se distingua, dit-on, par son savoir. Ce fut lui dont



l'œil intelligent sut reconnaître, sous l'enveloppe grossière du jeune pâtre, l'homme de génie. Grâces lui soient rendues ! — Un jour le digne prêtre rencontra par la campagne son jeune neveu qui ne l'aperçut pas d'abord. Assis au bord d'une fontaine, Julien paraissait occupé d'une figure en terre qu'il pétrissait attentivement dans ses doigts, sans autre secours que celui d'une branche d'arbre ramassée à ses pieds. L'abbé était émerveillé, et quand l'enfant vit qui le regardait, il se leva tout confus, s'excusant d'avoir si mal réussi.... « Si mal, » reprit le bon parent, c'est bien au contraire ; » courage, et tu réussiras... » Il dit, l'embrassa avec transport, courut à Saint-Paulien prévenir sa famille, puis vint le reprendre, le conduisit au Puy et le plaça en apprentissage chez un sculpteur nommé Samuel.

Ce premier trait de la vie de notre illustre compatriote a bien souvent été raconté par lui, les larmes aux yeux. Nous le tenons d'un vieil octogénaire qui fut son ami il y a plus de soixante ans, et qui nous le redisait il n'y a pas trois jours encore (1).

(1) Cette étude a été lue, en 1840, dans la séance publique de la Société académique du Puy.

II

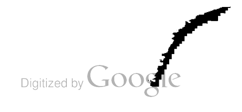
Bientôt Julien fut plus habile que son patron ; aussi son oncle se hâta-t-il de le conduire à Lyon pour le confier aux soins de Pérache, directeur de l'Académie. Pérache était un professeur d'un haut mérite sous lequel, avec de pareilles dispositions, il était impossible de ne pas faire de rapides progrès. En peu de temps notre jeune artiste surpassa ses rivaux dans tous les concours ; et la première médaille qui fut donnée par l'Académie lyonnaise ce fut lui qui l'obtint. — Son maître enthousiasmé, l'emmena à Paris pour le recommander à son compatriote Guill. Coustou, sculpteur du roi.

Julien, se rappelant alors la prophétie de son bienfaiteur, se prit d'un violent amour pour l'étude. Pendant dix longues années il voulut rester enseveli sous la poussière des écoles. Son nom ne fut plus prononcé ; seulement, en 1765, il tenta le concours pour le grand prix de sculpture et obtint le prix à l'unanimité. — Trois ans après, le jeune lauréat partait pour Rome comme pensionnaire du roi. Sans doute le temps le plus doux de sa vie fut celui où il vécut dans cette magnifique patrie des

arts, qui était vraiment la sienne aussi. Julien se distinguait entre tous par l'harmonie, la simplicité, la grâce naïve de son génie.

Cependant il ne put rester sous ce beau ciel autant qu'il l'aurait désiré.— Coustou venait d'être chargé du mausolée du grand dauphin pour la cathédrale de Sens. Déjà vieux, il avait besoin d'être secondé par d'habiles sculpteurs. Ce fut à Julien et à Beauvais, ses deux meilleurs élèves, qu'il s'adressa; ceux-ci se mirent immédiatement au travail. Non-seulement ils achevèrent toutes les ébauches, mais la belle figure de l'*Immortalité*, la plus importante peut-être de la composition, est, on doit le dire, presque l'entier ouvrage de notre statuaire; ce qui n'empêcha pas que ce fut au maître seul qu'en revint exclusivement le mérite. — L'artiste pouvait-il donc se trouver ainsi payé de ses laborieuses études, parce qu'il avait reçu le soir le prix de sa journée? Le salaire de l'ouvrier console-t-il un noble cœur qui n'ambitionne que la gloire?

Puisqu'il fallait être de l'Académie pour conquérir le droit de signer son œuvre, Julien, que ses amis pressaient, se décida quoiqu'en tremblant à se faire inscrire. Il soumit, comme pièce d'admission, *Ganimède versant le nectar*. Cette figure, disent les critiques contemporains, était infiniment supérieure à la plupart de celles des statuaires qui



devaient le juger ; cependant elle ne parut pas suffisante et le candidat fut repoussé.

Julien, l'homme le plus loyal du monde, s'était présenté sous les auspices mêmes de Coustou, alors recteur de l'Académie. Il savait que personne ne devait mieux l'apprécier, puisqu'il avait travaillé si glorieusement pour lui. Il comptait donc sur son affection, au moins sur sa justice ; mais le vieillard, qui sentait déjà sa vue s'affaiblir et sa main trembler, n'eut garde d'affranchir le crédule disciple dont plus que jamais il avait si grand besoin.

Un instant la force manqua au pauvre artiste, le désespoir s'était emparé de son âme et sa tête parut se troubler... M. Brunel, qui était alors à Paris et duquel je tiens cette circonstance, fut contraint de le veiller et le jour et la nuit ; car le malheureux n'avait plus qu'une pensée, celle de mourir. — Enfin la fièvre se calma, de bons amis pleins de cœur vinrent pour le plaindre et pour le consoler ; mais lui, triste, découragé, voulait abandonner son art. Il sollicita même du gouvernement l'emploi de sculpteur de proues de vaisseau à Rochefort, et serait parti pour ne plus reparaître, sans les con seils généreux de Dejoux et de Quatremère de Quincy.

Hâtons-nous de dire que Julien ne fut pas vaincu par sa faiblesse. L'impuissance égarée par l'orgueil

doit seule succomber dans une lutte semblable; un haut esprit triomphe parce qu'il est sûr de se relever toujours plus grand. — Deux années après, en 1778, Julien se remit sur les rangs. Cette fois il fut reçu par acclamation, à l'unanimité. Il se vengeait en présentant un des chefs-d'œuvre de l'école moderne : cette merveilleuse figure du *Guerrier mourant* que tout le monde connaît.

Depuis ce jour, le ciseau du statuaire reconquit l'indépendance. Alors le marbre lui appartint, et désormais il n'eut plus ni à rendre compte de ses pensées, ni à subir la loi d'une école mauvaise qui, depuis la fin du 17e siècle, précipitait fatalement les arts dans une honteuse décadence (1).

(1) Tout en suivant les leçons de son maître G. Coustou, Julien s'était aperçu que pour parvenir à cette perfection dont les anciens avaient laissé de si beaux modèles, il fallait suivre une autre marche et embrasser d'autres principes que ceux qui étaient en vigueur à cette époque. En effet, les arts, après avoir brillé de la plus vive lumière pendant les dernières années du règne de Louis XIII et la plus grande partie de celui de Louis XIV, avaient dégénéré de la manière la plus rapide; et sous le règne du successeur du grand roi ils étaient parvenus à un tel point de dégradation, que la France se trouvait l'objet de la dérision des autres nations de l'Europe. — Le mal prit sa source dans les mesures mêmes qu'un sage ministre, Colbert, avait cru devoir adopter pour maintenir les arts dans l'état de splendeur où les avait élevés



Il faut donc reconnaître la grande supériorité d'intelligence de cet homme qui, au milieu des influences qui l'étreignent de toutes parts, se trouve

la haute protection de Louis XIV. — Lebrun fut nommé premier peintre du roi, et tous les travaux de peinture et de sculpture furent dirigés par lui et exécutés par des artistes de son choix. Tout prit alors une même physionomie, car pour obtenir la faveur du gouvernement, il devint nécessaire d'adopter la manière du maître ; dès ce moment les arts déclinèrent. — Tant que Lebrun fut à leur tête, ses talents purent excuser l'empire qu'il exerçait sur eux ; mais lorsqu'après lui les artistes furent obligés d'obéir à des hommes qui n'avaient pour tout mérite que le titre de *premier peintre du roi*, le mal n'eut plus de remède et la décadence atteignit sa dernière période.

La sculpture n'ayant pas pour elle le prestige de la couleur, est tenue par cela même à une imitation plus exacte et plus sévère des formes extérieures. Son premier mérite consiste dans la pureté du dessin, et la profondeur de l'expression doit s'y unir à la grâce et à la simplicité des poses. — Ces principes, suivis par les Grecs, et que les *Germain Pilon*, les *Jean Cousin*, les *Pujet* avaient cherché par tous leurs efforts à maintenir en honneur, furent entièrement abandonnés lorsque les arts eurent été asservis à une espèce de dictature.

La sculpture rechercha les effets étrangers à son essence ; une exagération théâtrale dans l'expression et dans la disposition des figures dénatura entièrement ce bel art. Une négligence excessive dans le dessin, que l'on qualifiait de facilité et de grâce, remplaça la noble simplicité

encore assez de vigueur, de goût et de génie, pour quitter son siècle et remonter aux sources pures et abondantes des époques de la splendide antiquité.

III

Dirons-nous maintenant quels furent les principaux ouvrages de Julien? Et d'abord son *La Fontaine*, miraculeuse image dans laquelle le marbre a pris les traits, le naïf sourire, l'esprit et presque la voix du bon poète. Julien, dont les goûts, les mœurs étaient si semblables à ceux de La Fontaine, pouvait seul retrouver sous son ciseau cette can-

des anciens; et la fausse idée que le ciseau pouvait rendre les mêmes effets que la peinture, acheva de le défigurer.

Cette impulsion funeste imprimée à l'art était tellement suivie à l'époque où Julien obtint son premier succès, que ce ne fut pas sans étonnement qu'on vit un artiste inconnu secouer le joug sous lequel ses maîtres mêmes voulaient le tenir courbé. Mais déjà *Vien* avait fait pour la peinture ce que Julien essayait dans un art qui n'offre pas moins de difficultés, et c'est à cette nouvelle marche qu'il doit tous ses succès.

(*Observations historiques sur le titre de* restaurateur de l'art statuaire en France, *donné à Julien*. — *Biog. univers.*, 1818, tome XXII, page 145.)



deur maligne, cette inspiration du cœur si simple et si touchante. — L'original, grand comme nature, est un des trésors de nos collections nationales ; la petite copie que possède le musée du Puy est d'une ressemblance frappante (1).

Louis XVI, un des plus vifs admirateurs de cette belle composition, voulut voir et complimenter l'auteur. Julien se rendit à Rambouillet où était alors la cour. Dès que le roi sut que l'artiste arrivait, il quitta brusquement tout le monde, vint au-devant de lui et l'embrassa. Il le fit, le même jour, dîner à ses côtés : puis, au moment de partir, il lui offrit un riche cadeau et lui commanda une figure pour la laiterie, le laissant libre sur le choix du sujet. — Le timide statuaire se retira vivement troublé d'un si gracieux accueil, et courut s'enfermer dans son atelier. Jamais il ne s'était cloué au travail avec une telle ardeur. Ses amis les plus chers pouvaient à peine l'entretenir ; mais lui, brûlait d'impatience de se montrer plus magnifique encore que le roi, dans les largesses de son génie.

(1) Indépendamment de la copie dont nous parlons, le gouvernement a accordé depuis cette époque au musée de la ville du Puy, le *modèle original* de la statue de la Fontaine, celui qui a servi pour l'exécution du marbre placé sous le dôme de l'Institut.

Le public admira bientôt les deux élégants bas-reliefs de la *Chèvre d'Amalthée* et d'*Apollon chez Admète*. Nous ne dirons rien de la soudaine apparition de la *Baigneuse;* tout le monde sait quel enthousiasme la fêta ; pour elle furent épuisés tous les éloges (1).

La *Galathée*, qui vint plus tard, dut aussi paraître une œuvre bien surprenante, puisque les contemporains la proclamèrent la statue de femme la plus parfaite.

Il serait trop long de suivre chronologiquement l'histoire complète des œuvres de notre compatriote. On le voit se reposer de ses vastes compositions en allant embellir de quelques bas-reliefs la nouvelle église de Ste-Geneviève, ou bien, tantôt en faisant quelques copies d'après l'antique pour ses amis, tantôt en s'acquittant envers son médecin par l'envoi inattendu d'une *Hygie*, statuette charmante dont notre musée du Puy possède une excellente épreuve.

Nous ne pouvons cependant passer sous silence

(1) On voit au musée du Puy une reproduction en plâtre de ce chef-d'œuvre. Lui seul suffirait pour immortaliser son auteur ; car il réunit, dans la plus harmonieuse composition, les charmes, la fraîcheur, les grâces de la jeunesse à l'élégance, à la pureté des formes ; en un mot, il réalise la beauté de la jeune fille dans son idéal le plus chaste et le plus ravissant.



un buste remarquable offert au musée du Puy par M. Experton, statuaire à Paris. Cette figure représente l'*acolyte Sabinus offrant son char aux Vestales obligées de fuir les Gaulois vainqueurs de Rome.* « Le talent de Julien semble résumé dans » ce buste, écrit M. Vibert, directeur du musée » du Puy (1). Vérité de mouvement et d'expression, » grâce de la forme, science du modelé, hardiesse » d'exécution, en un mot, toutes les qualités qui » font naître une sympathie spontanée devant » les œuvres de ce maître, sont empreintes sur ce » modeste plâtre. Avant d'arriver au port, cette » matière fragile a traversé tant d'écueils, que les » soins donnés à sa parfaite conservation tendent » aussi à proclamer le mérite de l'œuvre.

» Cette belle tête d'étude, modelée par la main » même de Julien, fut, d'après les renseignements » que m'a donnés M. Experton, exécutée proba-

(1) *Annales de la Société académique du Puy*, t. XXI, p. 317. — M. VIBERT, poète et artiste plein de talent, plein de modestie, est sans contredit un des hommes qui ont rendu les plus utiles services, soit comme directeur du musée, soit comme directeur des écoles industrielles. Il aime son pays du plus tendre amour, et le sert avec le plus entier dévouement. Qu'il le chante dans ses poésies, qu'il en conserve de pittoresques souvenirs avec son pinceau ou avec ses crayons, on sent toujours le cœur palpiter dans ses œuvres.

» blement pour son concours au grand prix de
» sculpture, en 1765, prix qu'il obtint à l'unani-
» mité. Agé alors de 34 ans, il en avait consacré 20
» à l'étude, sous la direction de Samuel au Puy,
» de Pérache à Lyon, du célèbre Coustou à Paris.
» Avec une telle conscience, Julien, malgré les
» dispositions naturelles dont il était doué, ne
» pouvait consentir à se révéler que par une œuvre
» de maître. Celle-ci nous est doublement pré-
» cieuse. Indépendamment de son mérite, elle
» acquiert un nouvel intérêt à raison des phases
» qu'elle traversa avant d'arriver jusqu'à nous :
» elle passa d'abord des mains de Julien en celles
» de M. Lestrade, sculpteur, son ancien cama-
» rade d'école et son praticien, à qui il confia
» l'exécution du marbre. L'ouvrage, commencé par
» ce dernier au moment de la Terreur, fut inter-
» rompu et négligé ensuite pour des travaux plus
» pressants. Julien mourut en 1804, vivement con-
» trarié par cet abandon ; le chagrin qu'il en
» éprouva dit assez combien il estimait cette com-
» position. Lestrade vécut jusqu'en 1825, possesseur
» du modèle et du marbre ébauché, qui devint
» alors la propriété d'un troisième maître, M. T**,
» sculpteur, collègue du défunt. Héritier de son
» père, M. T** fils n'a terminé le marbre qu'en
» 1858, d'après le modèle original que nous pos-

» sédons enfin, grâce au généreux patriotisme de » M. Experton. »

Julien avait depuis longtemps la pensée d'acheter dans ses montagnes natales une propriété modeste où il pût venir tous les ans se reposer des longues veilles parisiennes. — Ce fut en l'an V de la république qu'il arriva pour faire son acquisition. Il descendit au Puy chez M. Brunel, avec lequel il avait toujours entretenu de bonnes relations. Cet ami, presque nonagénaire, existe encore, et c'est à lui, nous croyons l'avoir déjà dit, que nous devons une partie de ces détails. Nous fûmes le voir, il y a quelques jours, et il nous reçut dans la même maison, dans la même chambre qu'habitait Julien; et cette chambre est encore remplie des touchants souvenirs de l'affection du grand homme. Sur la cheminée se trouve son portrait en bas-relief, exécuté par Beauvais; plus loin, une petite composition originale représentant la *Matrone d'Ephèse*, sujet tiré de Boccace, et rendu par notre artiste avec un goût parfait. La matrone éplorée est assise sur le tombeau de son époux. Couverte de longs voiles de deuil, elle se penche sur l'urne, tandis que l'Amour s'avance traîtreusement par derrière et lui enfonce un trait dans le cœur. — Plus loin encore, on voit la *Nymphe Echo poursuivant Narcisse*, fi-

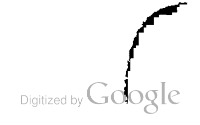
gure suave et légère pour laquelle l'auteur lui-même conservait une tendre prédilection.

IV

Dans ce voyage, Julien se choisit une retraite près du village de Vals, et fut l'habiter quelques mois. C'est là qu'il créa le modèle de la statue du *Poussin*, sa dernière œuvre; il partit ensuite et quitta le pays pour ne plus le revoir....

Déjà nous aurions dû dire que la révolution lui avait tout enlevé. Il ne faut pas croire cependant que, quoique devenu pauvre, il ait jamais oublié ses parents dans la pauvreté... Nous serions rassurés d'avance, n'eussions-nous pour témoignage que ce que nous connaissons de son caractère et de sa vie; mais sur ce point, il nous reste de précieux documents que nous devons à la bienveillance de M. le Maire de Saint-Paulien. Ces documents, vrais trésors de famille, sont des lettres écrites par Julien à M. Armand père, qui était son ami.

Dans les premières, et nous les avons toutes lues avec avidité, on voit que chaque année il ne manque jamais d'envoyer des secours à ses frères et qu'il leur abandonne même la part de son patrimoine. — Plus tard, vient-on lui annoncer qu'un



de ses neveux est grièvement malade, il se hâte d'écrire à son ami :

« L'intérêt que vous prenez à mes parents et à
» moi me fait oser vous écrire ces deux mots pour
» vous prier de vouloir bien continuer vos bontés
» à mon neveu, Benoît Julien. Le tableau que vous
» prenez la peine de me faire, concernant sa si-
» tuation, ne me sort point de l'idée !.... Plus je lis
» et relis votre lettre, et plus je suis pénétré d'af-
» fliction, à ce point que je ne puis me livrer à
» mes occupations journalières... J'ai toujours ce
» pauvre affligé en ma présence... Coûte que coûte,
» poursuivez vos bienfaits..... »

Ce neveu vient à mourir; aussitôt toute la famille, en annonçant cette triste nouvelle à Paris, ne manque pas de rappeler ses nombreux besoins à celui qu'elle regarde comme très-riche et qui déjà à tant fait pour elle. — Julien raconte alors sa triste position et se plaint amèrement de la cupidité des siens.

« Mon digne ami, écrit-il le 27 messidor an X,
» je savais déjà par ma sœur la mort de mon pauvre
» neveu... Si je suis venu à son secours, ce n'est
» pas que j'eusse bien le moyen; mais, pénétré de
» sa situation, je me serais plutôt privé du néces-
» saire pour le soulager.... Mes parents, à cause de
» cela sans doute, me croient ici dans la plus grande

» opulence ; l'un me demande pour rétablir le de-
» vant de sa maison, les autres mille choses. Il y
» a quelques années, j'ai déjà envoyé pour le ré-
» tablissement de cette même maison, et aujour-
» d'hui ils reviennent à la charge. Qu'ils apprennent
» donc que je ne suis point un Crésus; qu'à la
» vérité, sans la révolution, je les aurais mis tous
» à leur aise et que j'y serais aussi... » — Puis il
ajoute : « Oui, j'aurais fait beaucoup pour ma fa-
» mille, si la révolution ne fût venue ; mais elle
» m'a tout fait perdre. Elle m'emporte au moins
» 250 mille livres, soit de travaux, soit d'argent
» placé çà et là...... » — Pourtant, malgré ses plaintes, Julien ne peut résister au noble sentiment qui l'entraîne. Il annonce qu'il se charge de l'éducation d'un des fils de son neveu ; et toutes les lettres qui suivent contiennent des dispositions généreuses et pour ce fils et pour les autres aussi ; car il craint que sa partialité ne provoque quelque jalousie.

Notre compatriote n'avait pas oublié sa terre natale ; et si la mort, trop prompte à le frapper, ne fût venue empêcher l'exécution de sa promesse, quel beau marbre serait aujourd'hui en notre possession... Mais non, le marbre n'eût pas été plus épargné par le fanatisme que ne le fut le précieux argile dont l'artiste nous avait fait hommage.

Que ne pouvons-nous en ce moment, pour l'honneur du pays, arracher quelques-unes des tristes pages de son histoire. — En 1793, une populace furieuse fit un vaste auto-da-fé des plus rares manuscrits de nos archives : les marbres, les sculptures, les tableaux les plus précieux, les plus saintes, les plus curieuses reliques de nos églises, cette antique image de Notre-Dame qui, depuis des siècles, faisait la fortune de ce pays, tout fut brutalement anéanti. — Plus tard, les esprits s'adoucirent et chacun comprenant bien que la pierre et la toile ne peuvent être que d'innocentes victimes, on se prit d'un grand désespoir pour toutes ces pertes irréparables. — Sur la foi de ce remords, la ville fit venir à grands frais un buste de l'Empereur qui n'était rien moins que du ciseau de Canova ; de son côté, Julien envoya un buste semblable, tout entier de sa main. Ces deux chefs-d'œuvre, reçus avec enthousiasme, furent placés, le premier à la préfecture, le second à l'hôtel-de-ville. Un respect éternel devait les préserver ; cependant quand arriva 1815, le marbre fut honteusement traîné sur la place publique, en plein soleil, par les ordres du chef de l'administration ; et là, le marteau vint le briser en mille pièces, aux applaudissements stupides de quelques exaltés. Quant à la belle œuvre de notre compatriote, qu'un sentiment fraternel eût dû

sauver de l'outrage, on ne lui fit même pas l'honneur de la montrer au peuple avant sa fatale exécution ; elle fut lâchement détruite dans l'ombre.

Le vœu le plus cher de Julien fut exaucé; avant de mourir, il tenait à achever sa statue du *Poussin*. Dans cette composition, qui est si belle, le peintre est représenté au milieu d'une nuit brûlante d'Italie, se levant à demi-nu, réveillé par l'inspiration. Le succès de cet ouvrage fut universel et vint doucement fermer les yeux de l'auteur. — A peu près vers cette époque, Julien reçut la croix de la Légion-d'Honneur. L'impératrice Joséphine voulut la lui apporter elle-même chez lui, au Louvre, où il habitait. La joie du vieil artiste fut grande lorsqu'il vit sa souveraine entrer dans son atelier, admirer tour-à-tour chacun de ses ouvrages et le féliciter avec cette délicatesse, ce bon goût, ce sentiment si élevé des arts que chacun lui connaissait... « Quel » heureux jour pour moi, Madame, dit le vieillard » attendri, et combien mon cœur est ému de la » visite que vous daignez me faire... Et cet honneur » que vous m'apportez, ajouta-t-il en prenant la » croix que la main de Joséphine plaçait dans la » sienne, je l'accepte... ; mais hélas! comme une » fleur sur mon tombeau. »

Il était né en 1731, dans une chaumière, à Saint-



Paulien. Il mourut à Paris, dans le palais du Louvre, en 1804, âgé de 74 ans. — Claude Dejoux, son confrère à l'Institut et son ami, lui fit élever à ses frais un tombeau, sur lequel sont gravés son portrait et une inscription qui rappelle ses titres à l'admiration de la postérité. C'est ainsi que l'auteur d'*Ajax*, de *Philopémen*, de *Catinat* et de tant d'autres beaux marbres, voulut honorer par un dernier souvenir l'illustre statuaire dont le jeune Experton (1), notre laborieux et habile compatriote, vient de reproduire si fidèlement les traits.

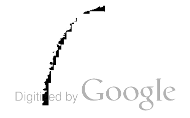
(1) Nous avons cité plus haut la lettre par laquelle M. Vibert annonce le don fait au musée du Puy du *Buste de Sabinus* par Experton. Cette lettre, écrite plus de vingt ans après les lignes qu'on vient de lire, se termine ainsi : « les » bustes de Julien, du maréchal de Vaux, du baron de Saint- » Vidal, de Sénectaire, du cardinal de Polignac ; la statuette » de ce dernier et quelques bas-reliefs ont successivement » enrichi le musée où, à part les bas-reliefs représentant » d'autres sujets, ils concourent à former la galerie historique » réservée à nos vieilles illustrations. Le mérite reconnu de » ces productions diverses, œuvres de M. Experton, données » par lui au musée, atteste que son talent est au niveau de sa » libéralité. »

MICHEL ARNAUD

HISTORIEN

Jusqu'au jour où la reconnaissance publique s'éteindra pour jamais dans les âmes, et où les travaux utiles cesseront de mériter des éloges, le Velay devra conserver pieusement la mémoire des services que son vénérable historiographe lui a rendus pendant sa longue et honorable carrière.

Déjà, dans une excellente notice publiée en 1833, M. Richond des Brus a fait connaître les consciencieuses études du compilateur si patient de nos chroniques, les recherches fécondes de l'auteur de



la *Flore de la Haute-Loire* (1), et surtout l'estime qu'avait su conquérir le médecin instruit et sage dans le long exercice de sa profession. — M. Pomier, à son tour, est venu rendre hommage au souvenir d'un vieil ami, disant de quelle modestie il savait constamment recouvrir le bien qu'il faisait.

Notre tâche sera donc facile, puisque pour nous guider dans l'éloge que nous voulons tenter, nous n'aurons qu'à nous inspirer des deux discours prononcés à la Société académique du Puy; heureux si, cherchant à les reproduire, nous n'en affaiblissons pas l'autorité!

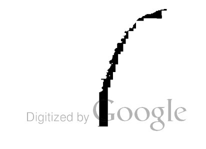
Jean-André-Michel Arnaud naquit au Puy le 28 septembre 1760 (2); c'est dans sa ville natale qu'il fit ses études. Il les commença au collége, puis, suivant l'usage, les acheva au séminaire. Son père exerçait la médecine, et comme il le

(1) M. Arnaud publia une *Flore du département de la Haute-Loire* en 1825, et cinq ans après, un supplément fort considérable qui fut inséré dans les *Annales de la Societé d'agriculture du Puy*. — Cet ouvrage, fort estimé, est surtout d'un grand secours aux savants étrangers qui viennent tous les ans visiter nos montagnes.

(2) Et mourut le 24 novembre 1831, âgé de 71 ans.

destinait à cette profession, il voulut lui enseigner lui-même les premiers éléments de son art. Ce ne fut donc qu'après une année de leçons préparatoires qu'il l'envoya à Montpellier pour y faire son cours. — Reçu docteur en 1782, Michel Arnaud fut quelque temps à Paris pour se perfectionner aux enseignements des plus habiles professeurs de l'époque, et revint, en 1783, au Puy où il ne tarda guère à conquérir une clientèle considérable. — En 1785, il fut nommé médecin des prisons et des hospices, places qu'il conserva avec honneur et distinction jusqu'à sa mort, c'est-à-dire, l'espace de 46 ans.

« Simple et modeste, dit M. Richond des Brus, » M. Arnaud ne faisait jamais parade des con- » naissances étendues qui résultaient de ses longs » travaux. Appelé presque constamment dans les » cas qui présentaient de la gravité, et où des » conseils éclairés devenaient nécessaires, nous » l'avons toujours vu écouter avec bienveillance » les observations de ses confrères même les plus » jeunes et les moins expérimentés, présenter » lui-même son opinion avec réserve et modes- » tie, discuter avec bonne foi, examiner conscien- » cieusement, et ne pas hésiter à faire le sacri- » fice de l'avis qu'il avait d'abord donné, si de



» nouvelles lumières avaient jailli de la discus-
» sion (1). »

Nous nous empressons de consigner ici ce jugement d'autant plus précieux qu'il est rendu par un comtemporain, un confrère, digne appréciateur des qualités dont il fait l'éloge (2).

M. Arnaud recherchait peu le monde, quoique d'un naturel simple et facile. Passionné pour le travail, sa plus grande joie était de vivre dans une douce retraite, environné de livres et de manuscrits. Ami sincère de son pays, tous ses loisirs furent consacrés à en écrire l'histoire. — C'est lui-même qui raconte (3) que depuis plus de vingt ans il employait ses heures de délassement à faire des recherches, des extraits, des notes, non-seulement sur l'histoire du Puy, mais

(1) *Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts du Puy*, pour les années 1832-1833, page 150.

(2) M. Arnaud a publié sur la médecine : 1° une *Dissertation sur les usages de l'électricité en médecine* (écrite en latin, et présentée à Montpellier pour obtenir le grade de bachelier) ; 2° un *Mémoire sur les pneumonies bilieuses* (adressé à l'académie royale de médecine de Paris) ; 3° un *Mémoire sur les eaux minérales des Salles, des Pandraux, des Estreix*, etc. (inséré dans les *Annales du Puy*, 1827).

(3) *Histoire du Velay*, tome I. — Avertissement.

encore sur celle du Velay. « Etant parvenu, dit-» il, à recueillir un grand nombre de faits, je » n'avais d'autre dessein que de les mettre en » ordre dans un cadre chronologique pour mon » usage. Je m'en ouvris à un petit nombre d'amis » qui me pressèrent de les rédiger en corps » d'histoire. Me défiant de mes propres forces, » je voulais laisser ce soin à tout autre plus » exercé que moi dans l'art d'écrire : ils insis-» tèrent, et je cédai enfin à leurs instances. » Telle est l'origine de cet ouvrage. »

Pour apprécier le mérite des longues et patientes études de M. Arnaud, examinons quelle difficulté existait pour lui à réunir, comme il l'a fait, les documents nécessaires à la composition de son vaste travail, et disons ensuite quel parti il sut tirer de ses recherches.

Déjà nous l'avons écrit ailleurs, les archives de la Haute-Loire, qu'un jeune homme plein de zèle (1) organise en ce moment et qui, par ses soins, deviendront avant peu faciles à consulter, avaient été jusqu'à ce jour dans le plus grand désordre.

(1) M. Auguste Aymard, qui, depuis l'époque où nous écrivions ces lignes, a rendu de si importants services aux sciences et aux arts de son pays (de 1840 à 1861.)



— La vieille salle des Etats du Velay fut choisie provisoirement, comme chacun sait, pour lieu de dépôt. On y apporta en grande hâte, on y entassa tous les papiers qu'on put saisir dans les maisons religieuses ou dans les municipalités de la nouvelle circonscription départementale ; et le premier souvenir que la ferveur révolutionnaire crut devoir accorder à cette conquête, fut d'envoyer de fougueux agents pour saccager et brûler ces inoffensifs témoignages du passé.

Si M. Arnaud, qui publia son ouvrage en 1816 et qui y travaillait depuis longues années, n'eut eu d'autres secours que ceux que pouvaient lui procurer les archives publiques de son temps, certes il ne nous aurait pas laissé un corps d'histoire aussi complet. Heureusement que l'amour du pays lui fit un infatigable courage et qu'il tenta l'œuvre sans mesurer l'obstacle.

Au moment où nous écrivons, nous avons sous les yeux une partie des immenses matériaux que notre savant compatriote avait employés; et vraiment on est surpris de la quantité de pièces qu'il sut réunir, surtout quand on pense que ces pièces étaient alors toutes dispersées, et que ce ne fut qu'à force de soins, de persistance qu'il parvint à se les procurer.

Les manuscrits qui servirent le plus à M. Arnaud

furent incontestablement ceux de Médicis, de Burel et de Jacmon. Ces volumineux mémoires, rédigés par ordre chronologique, et qui font suite les uns aux autres, ont dû singulièrement guider ses recherches; toutefois M. Arnaud ne s'en est pas toujours rapporté à leurs récits, souvent remplis, il faut le dire, de partialité et d'erreurs. — Pour juger les événements, il a voulu remonter aux sources; et le choix des pièces originales dont se compose sa collection privée fait voir quel scrupule il a mis dans son travail (1).

(1) Entre autres documents que renferme cette collection, nous avons remarqué :

1° Un édit portant *rétablissement du présidial du Puy* (la création était de 1558), et suppression des bailliages du Puy et de Montfaucon (1689);

2° Une ordonnance du conseil d'Etat relative à l'élection des consuls du Puy. — Le procès-verbal d'un incendie (1653) de la maison commune de cette ville, qui dévora tous les meubles, titres, papiers et documents (1683);

3° Une ordonnance de l'intendant du Languedoc relative au paiement des milices levées dans le diocèse du Puy (1689);

4° Une gazette politique imprimée au Puy, chez Jacques Roy, en 1705;

5° Une ordonnance de l'intendant du Languedoc qui enjoint à tous les mendiants du diocèse du Puy de se retirer dans leurs paroisses, sous peine d'être arrêtés et punis comme vagabonds. — Cette même ordonnance contraint les habitants à nourrir les pauvres; elle est de 1709;

L'Histoire du Velay est divisée en cinq livres. — Voici de quelle manière l'auteur a établi ses divisions :

— Le *premier livre* s'étend jusqu'à l'an 963. — Il contient l'histoire du Velay sous le gouvernement des Gaulois, sous la domination des Romains, des Visigoths, des rois d'Austrasie et des rois français qui étendirent successivement leur autorité sur ce pays ; sous la domination des ducs d'Aquitaine, des rois de France et des rois d'Aquitaine, enfin sous le gouvernement des ducs et des comtes. — « Mon » plan, dit M. Arnaud en parlant de ce livre, était » de le diviser en sept grands chapitres, à raison » des changements de gouvernement ou de domina- » tion ; mais j'ai reconnu que les événements arrivés

6° Une délibération des trois commis des Etats du Velay, relative à un emprunt de 20,000 liv. pour achat de blés de mars, destinés à être prêtés aux cultivateurs du diocèse, pour que dans l'extrême disette du pays ils puissent ensemencer les terres au printemps (16 décembre 1709) ;

7° Un arrêt du conseil d'Etat au sujet de l'établissement d'une manufacture royale de soies unies de toutes longueurs, largeurs, qualités et aunages dans la ville du Puy ; — d'une autre manufacture royale de mousseline, aussi bien que d'une filature de coton. — Avantages accordés à raison de ces établissements (1756) ;

8° Des pièces relatives au développement du commerce de la dentelle, au Puy.

» dans ce pays avant le X[e] siècle étaient en trop pe-
» tit nombre pour m'astreindre à ce plan, et qu'il
» était plus convenable de les renfermer dans un
» même livre. »

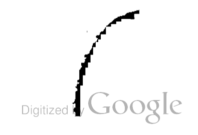
— Le *second* commence par la réunion du comté du Velay aux Etats de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, qui s'empara de ce pays. La cession que fit au roi saint Louis Raymond VII, descendant de Guillaume Taillefer, des droits qui restaient aux comtes de Toulouse sur le comté du Velay, et la réunion de ce comté à la couronne de France terminent ce livre.

— Le *troisième* renferme les divers événements arrivés dans le Velay depuis l'an 1229 jusqu'au règne de François II, époque de l'établissement stable d'une sénéchaussée au Puy, et de la distraction de ce pays de la sénéchaussée de Nîmes.

— Les guerres civiles qui, pendant trente-trois ans, désolèrent le Velay, jusqu'à ce que la ville du Puy se soumît enfin au roi Henri IV, font la principale matière du *quatrième* livre.

— Le *cinquième* comprend l'histoire de ce pays depuis l'an 1596 jusqu'à la fin du règne de Louis XV.

Le cadre ainsi arrêté, l'auteur l'a scrupuleusement rempli. Pour la forme et pour le fond son œuvre est de la véritable école des Bénédictins. Les maté-



riaux sont recherchés avec une grande conscience ; ils sont nombreux, présentés surtout avec beaucoup d'ordre. — Cependant on pourrait désirer au style plus de vivacité, plus de couleur, à la pensée plus de lumière, aux récits plus d'enchaînement ; et l'ouvrage se lirait avec un bien autre intérêt si l'écrivain, ne se contentant pas d'enregistrer froidement le fait, était d'abord remonté à ses causes, pour en faire apprécier ensuite toutes les conséquences.

A vrai dire, qu'est-ce donc que l'histoire, sinon l'éternel enseignement que le passé donne à l'avenir?... — Sans doute, le premier devoir de l'historien doit être d'offrir une énumération complète et fidèle des événements qui forment comme la matière première de son œuvre; sans doute aussi il lui faut une patience à l'épreuve, un religieux respect de la vérité, un oubli absolu de toute préoccupation. Ces qualités sont indispensables; toutefois elles ne sont que les préliminaires de recherches plus profondes. Les faits ne nous seraient révélés que dans leur ordre de succession, dans ce qu'on pourrait appeler leurs circonstances extérieures. Sous cette forme inerte, et considéré isolément, le récit de l'historiographe manque de sa principale utilité; son étude, s'il se borne à marquer des dates et des noms, demeure insignifiante. L'intérêt dra-

matique lui-même est alors puéril, car les hommes ne se passionnent sincèrement et avec quelque chaleur pour les choses qu'autant qu'ils en peuvent percevoir et le principe et le but. — Mais ce qui rend l'histoire sérieuse et profitable c'est que, comme la science, elle peut devenir pour l'humanité une œuvre de prévoyance et de profit. La science ne se borne pas à recueillir des observations, elle les applique journellement aux besoins de la vie. L'histoire aussi ne se contente pas d'apporter aux oisifs une simple distraction, elle est là pour guider les intelligences. De la façon dont elle est enseignée, dont elle est comprise, dépendent souvent les destinées sociales d'une époque.

Hâtons-nous de rentrer dans notre sujet et ne nous laissons plus entraîner par-delà les limites qu'il nous impose. — Le docteur Arnaud, en donnant au public son histoire du Velay, n'en a pas moins rendu un service immense à son pays. Ouvrier plein de zèle et de dévouement, il est allé fouiller dans des carrières inconnues, a découvert de nombreux matériaux, les a assemblés avec soin dans son livre comme en un chantier, et son œuvre s'est arrêtée là. — Que pouvait-il faire de mieux avec les éléments qui étaient en son pouvoir? Dans cette grande histoire de la France, qu'est donc notre pe-

tite histoire du Velay, sinon une des plus humbles pierres de l'édifice?

L'ouvrage de notre compatriote s'arrête, comme on vient de le voir, à la fin du règne de Louis XV; cependant nous avons retrouvé dans les manuscrits de l'auteur la *continuation de l'Histoire du Velay* jusqu'à nos jours. Les événements dont notre contrée fut le théâtre sous la république, l'empire, la restauration, sont racontés dans de grands détails et toujours avec la plus scrupuleuse fidélité : toutefois, bienveillant comme était M. Arnaud, non-seulement il ne songea point à publier des mémoires qui pouvaient réveiller plus d'un cruel ressentiment, mais il conserva bien discrètement les feuilles confidentes de ses souvenirs.

CHARLES CROZATIER

FONDEUR, ORNEMANISTE

A MADAME CROZATIER

MADAME,

Vous m'avez demandé, dès les premiers jours de votre douleur, de consulter mes souvenirs, de me rappeler quelques-unes de ces conversations intimes dans lesquelles votre excellent mari se révélait avec un si affectueux abandon, et de mêler ma voix à vos larmes, pour rendre un pieux témoignage au plus distingué des artistes, au plus modeste des hommes.

Je vous remercie d'avoir songé à moi tout d'abord : si cette tâche est au-dessus de mes forces, elle plaît à mon cœur. Je l'accepte donc comme une preuve de votre confiante amitié, et je tâcherai de la remplir, sinon avec le talent qu'elle réclame, du moins avec l'entier dévoûment qu'elle m'inspire.

Riom, 25 février 1855.

FRANCISQUE MANDET.

I

On voit à Paris, rue du Parc-Royal, au Marais, un hôtel d'assez belle apparence, situé entre cour

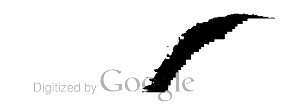
et jardin. Son portail, presque toujours à demi fermé, n'est surmonté d'aucun nom, d'aucune armoirie. Rien ne fixe d'une façon particulière l'attention des passants, qui ne sauraient soupçonner la principale, on pourrait presque dire l'unique destination de cette vaste demeure.

Cependant si l'on entre, si l'on parcourt les appartements des deux étages, si l'on pénètre dans le jardin et dans ses pavillons, on est arrêté à chaque pas par un encombrement somptueux d'objets d'art de toutes les formes, de toutes les grandeurs, depuis les aiguières et les délicates coquilles de poignards ciselées par Cellini, jusqu'aux groupes les plus grandioses de la statuaire antique.

Il y a quelques jours à peine, la présence de celui qui créa ou reproduisit ces mille chefs-d'œuvre semblait leur donner la vie et la joie ; il faisait parler, il faisait sourire cette multitude d'images charmantes, ces créations fantastiques destinées à porter dans les fêtes des heureux du monde une éblouissante splendeur. Aujourd'hui l'âme du maître n'est plus là ; la poussière ternit les dorures, l'humidité fait un linceul à chaque effigie qui pleure ; et il ne reste dans ces galeries abandonnées qu'un profond silence, que des monceaux de bronze froids et tristes. Tout, hélas ! dans ce morne logis a pris le deuil de CROZATIER...

Ceux qui ont connu cet excellent artiste l'ont aimé ; il avait tant de simplicité dans les mœurs, tant d'aménité dans le caractère, que les relations avec lui restaient affectueuses et sûres. Au premier aspect, on pouvait se méprendre sur l'étendue de son mérite, car sa timidité était extrême : néanmoins, il ne fallait pas être observateur bien subtil pour découvrir, sous les apparences d'une modestie véritable, une perspicacité, une finesse peu communes. Quand on savait le mettre à l'aise et qu'il se sentait écouté avec bienveillance, son esprit encouragé révélait une rare intelligence des hommes et des choses. C'était dans les conversations intimes, au coin du foyer, qu'il était bon de l'entendre ; il s'y montrait tout entier. Soit qu'il lui plût de rappeler certains souvenirs de jeunesse constamment chers à son cœur ; soit qu'il lui prît fantaisie de se venger à huis-clos, par d'inoffensives épigrammes, de ces Turcarets protecteurs des arts, qui les marchandent au poids et les achètent à la taille ; sa physionomie s'éclairait d'un rayon soudain ; il empruntait au naïf idiome de son pays natal des expressions pittoresques, vives, narquoises, et traçait en peu de paroles une esquisse si frappante de ressemblance, que Gavarni s'en fût montré jaloux.

La vie de Crozatier fut, jusqu'à son dernier in-



stant, un esclavage irrésistible. Enfant du travail, le travail le fit homme, le fit riche, le fit célèbre. Cependant, malgré sa fortune, malgré les longues veilles qui altéraient sa santé et lui demandaient grâce pour elle, il ne put se résoudre au repos; une œuvre n'était pas achevée qu'il en entreprenait une nouvelle. Le soir d'une journée de fatigue, il promettait à sa femme, à ses amis, de laisser éteindre pour toujours ses forges et ses fourneaux; le lendemain, avant le lever du soleil, l'intrépide Vulcain, oublieux de son mal, attisait des brasiers plus ardents encore, et se préparait, à plaisir, de meurtriers labeurs.

Il aimait passionnément son art, il en connaissait les secrets, les ressources et les prestiges. Aussi, quelle joie ce fut pour lui de s'en aller ravir au loin les empreintes des marbres sacrés, pour éterniser et populariser dans sa patrie les chefs-d'œuvre des anciens âges! Quel honneur, n'ayant pu conquérir la gloire d'être un sculpteur illustre, d'avoir multiplié, au profit de tous, sur les places des grandes cités de l'Europe, dans les palais des princes et des rois, les monuments des maîtres les plus renommés de son époque! Quel orgueil noblement satisfait, de transmettre à la postérité un nom aussi durable que l'airain sur lequel il est gravé, après s'être fait l'égal des Keller par son

talent, par sa patience et son courage! Certes, une ambition si généreuse vaut bien qu'on la satisfasse même au prix de nuits sans sommeil, de journées remplies d'angoisses, l'œil attentif sur la fournaise qui calcine le sang dans la veine... Pauvre artiste! voilà son rêve, et il est mort;... mort avant l'âge, accablé, épuisé, mais comme un brave, sur le champ d'honneur du travail.

Peut-être serait-il facile de recueillir dans une existence moins occupée plus d'incidents propres à dramatiser le récit d'un biographe : celle de Crozatier n'a pas pour elle l'attrait des aventures. La publicité bruyante, les pompeux étalages, si fort au goût de tant de gens, lui étaient souverainement odieux; ses jours s'écoulaient paisibles, loin des échos adulateurs. Plein de reconnaissance pour les conseils amis, modeste à l'excès, troublé au moindre éloge, effarouché à la vue d'un visage étranger, circonscrivant son bonheur dans les soins tendres et délicats d'une compagne chérie, sa seule distraction, quand il n'allait pas à la découverte de quelque vieux meuble à l'hôtel des ventes, était de demander aux promenades solitaires un peu de calme pour son cerveau brisé par les retentissements, par les grincements des marteaux et des limes. Considérée au point de vue de ses résultats admirables, ou des détails familiers qui la remplissent, cette vie

simple, honnête, n'a-t-elle pas ses enseignements utiles, et ne mérite-t-elle pas un souvenir ?

II

Charles Crozatier naquit au Puy en Velay en 1795. Sa mère était pauvre, et ne serait probablement jamais sortie de la condition la plus humble, si sa maternité n'eut spontanément développé en elle cette tendresse héroïque qui féconde l'esprit et centuple les forces. A peine remise de ses souffrances, elle prit son enfant dans ses bras, le porta dans le village d'Aiguilhe, qui est proche de la ville, le confia aux soins d'une famille honnête, essuya ses pleurs et partit pour Paris.

Qui pourrait dire ce que cette infortunée endura de maux avant de trouver au fond de son âme un peu de foi en l'avenir ?.... En 1802, ses premières épargnes lui permirent enfin de réaliser le désir impatient de toutes ses heures ; elle envoya dix pièces d'or en remercîment aux bons nourriciers de son fils, écrivit qu'il lui était impossible d'attendre davantage, indiqua une occasion, et, durant une longue semaine, vint le matin, à midi, le soir,



à l'arrivée des coches de sa province. Quel fut son contentement alors, quand le digne prêtre qui s'était chargé du soin de conduire le jeune Charles le remit en souriant sur son cœur !

Crozatier n'était intelligible que pour sa mère ; il parlait le rustique langage du hameau où il avait vécu, et savait, pour toute science, ses prières et la légende pieuse de Notre-Dame du mont Anis. Bientôt cependant il parvint à lire, à écrire, à calculer correctement. — A douze ans, il remportait les premiers prix aux écoles de dessin ; à treize, il entrait dans un atelier de ciseleur ; à quinze, il achevait de sa main les principaux ornements de la toilette que la ville de Paris offrit à Marie-Louise ; à dix-huit, il suivait les leçons de Cartellier, et laissait paraître de si précoces dispositions pour la statuaire que, sur la recommandation des sculpteurs de l'Académie, l'empereur l'exempta du service (1).

A cette époque, Crozatier se disposait à prendre la même direction que ceux dont il avait été l'é-

(1) « Je soussigné certifie que M. CROZATIER (Charles), du
» Puy en Velay, département de la Haute-Loire, est un élève
» très-distingué de l'Ecole impériale des beaux-arts, et qu'il
» est désigné par les professeurs comme pouvant concourir
» avec succès pour les grands prix de sculpture. En foi de

mule heureux sur les bancs de l'Ecole des beaux-arts. Il pouvait arriver à d'aussi brillantes destinées, ayant obtenu dans les concours des encouragements aussi flatteurs ; sa mère le détourna de ces séductions périlleuses. Guide vigilant du jeune artiste, elle préféra le voir s'avancer d'un pas ferme dans les voies où les dispositions de son esprit devaient lui assurer la fortune, que de l'exposer aux chances d'une renommée si souvent stérile. C'est pourquoi, dès que sa résolution fut irrévocable, Crozatier s'éclaira des excellents conseils de Brezin, et étudia sérieusement l'art du fondeur (1). — Mais que de choses à apprendre en ces matières, sur lesquelles il n'avait que de très-vagues notions ! Exclusivement appliqué au dessin, à la sculpture, à la ciselure, il n'avait pu trouver un moment pour les sciences dont le concours lui devenait désor-

» quoi j'ai signé le présent certificat, désirant qu'il puisse
» servir à conserver à l'Ecole un élève qui donne les plus
» belles espérances.

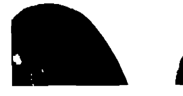
» Paris, le 25 janvier 1814.

» MÉRIMÉE,

» Secrétaire perpétuel de l'Ecole spéciale des beaux-arts. »

(L'original est entre les mains de madame Crozatier.)

(1) BREZIN, mort en 1828, laissa quatre millions à la ville de Paris.




mais indispensable. Rien ne le rebuta, et il mit une telle persistance à approfondir chacun des détails de sa profession, qu'en moins de trois années l'ouvrier fut signalé comme l'un des plus habiles contre-maîtres de Paris.

L'*alliage des métaux* le préoccupa toujours beaucoup, et il ne cessa de porter dans ses analyses une précision rigoureuse. Ce scrupule à maintenir dans une homogénéité générale toutes les parties de la fonte d'une même figure lui vint à la suite des expériences plusieurs fois renouvelées à l'occasion des bronzes du Pont-Neuf et de la place Vendôme (1). — La *préparation des moules* fut également pour lui l'objet d'une attention continuelle et d'un succès légitime. Le procédé traditionnel de la fonte par la cire perdue exigeait de dispendieux moyens d'exécution, beaucoup de temps ; et encore fallait-il, pour obtenir la statue, réussie ou non, briser son enveloppe de terre, par conséquent recomposer un moule différent à chaque opération nouvelle. Crozatier fut des premiers à substituer à ce mode suranné le moulage par le sable, qui permet de reproduire le modèle avec la même empreinte aussi souvent qu'on le désire. En cela, il

(1) Voir la note A, *à la suite de la notice.*

concourut à un incontestable progrès (1). Non qu'on doive lui attribuer l'invention de ce système, vieux comme l'art de fondre les métaux, et récemment employé par M. Launay dans le plus vaste monument du dix-neuvième siècle : toutefois il convient de rappeler que jusque-là on en avait fait seulement usage pour les pièces de petite dimension, tandis qu'il s'en servit, sans exception, dans ses plus colossales entreprises.

III

La fortune de Crozatier eut, sans contredit, pour origine, les nombreuses compositions d'après l'antique auxquelles il se livra très-heureusement pendant plusieurs années. Ses études spéciales chez Cartellier l'avaient initié de bonne heure aux beautés classiques. Il ne se passait pas de jour qu'il ne

(1) La statue équestre de Henri IV, du Pont-Neuf, coûta 800,000 fr. ; celle de Louis XIV, de la cour d'honneur de Versailles, d'un poids et d'une dimension au moins aussi considérables, et qui est beaucoup plus achevée comme exécution, n'a coûté que 100,000 fr. La différence des chiffres est toute une démonstration.

courût au Louvre, afin de s'y bien pénétrer du caractère des figures, et que le soir, en rentrant chez lui, il ne tentât, par d'ingénieuses expériences, de saisir quelques-unes de ces teintes sombres, mystérieuses, que le temps imprime sur les métaux et sur les pierres. — Une chance, dont il remercia Dieu toute sa vie, lui permit de visiter Rome, Naples, Florence; de comparer les monuments des ancêtres de l'art à ceux dont s'enorgueillissent les Tuileries, Fontainebleau, Versailles et Saint-Cloud. Tout était pour lui d'un intérêt immense : aussi ne voyagea-t-il pas en curieux, fier de réciter au retour une nomenclature étourdissante, apprise sur les places et dans les musées d'Italie; il regarda de près, à la loupe, le doigt recourbé, frappant comme un marteau pour interroger l'airain. Il s'était arrêté à Pompéia; il connaissait les innombrables statues des collections de Naples, de Florence, du Campo-Santo de Pise, de la cathédrale de Milan, de Saint-Pierre de Rome. Il avait tenté de découvrir, sous l'épiderme que forme l'oxyde imperceptible, la trace des limes stridentes au service des statuaires et des ciseleurs de tous les âges; puis, victorieux investigateur, il rentra sous le toit maternel, s'écriant sur le seuil : *Je réussirai!...*

Ses premiers essais furent des reproductions de petites urnes, de lampes sépulcrales, de statuettes

de divinités protectrices des foyers domestiques. Les résultats qu'il obtint l'étonnèrent lui-même (1). La forme n'était rien sans doute, puisqu'il lui avait été facile de se procurer des modèles; mais ce qui fit illusion à tous ceux auxquels il montra ses contrefaçons achevées de la veille, ce fut leur incroyable apparence de vétusté. Il était parvenu à réaliser, pour ainsi dire en quelques jours, l'œuvre insensiblement corrosive de longues années d'en-

(1) Il est bien entendu que nous ne voulons parler ici que des travaux sérieux, des contrefaçons importantes, nombreuses, qui occupèrent Crozatier presque exclusivement de 1823 à 1827. A cet égard, il ne saurait y avoir de confusion avec les essais plus ou moins heureusement réussis qui se reportent à sa jeunesse, à l'âge où, ayant à peine de quoi vivre, il cherchait, dans l'intervalle des leçons gratuites, les moyens d'aider sa mère à tenir leur petit ménage. Nous avons passé très-légèrement sur certains détails intimes de cette première époque de la vie de notre compatriote, la plupart d'un médiocre intérêt, pour le reprendre à son retour d'Italie. Depuis longtemps il aspirait à faire ce voyage, quand l'occasion de le réaliser, dans les conditions les plus favorables à ses études et à sa fortune, lui fut offerte. Le gouvernement désirait des copies en bronze de quelques-uns des chefs-d'œuvre conquis par la France, et qu'il avait fallu rendre avec précipitation. Il était besoin d'un surmouleur habile, pour accompagner l'agent chargé du choix des modèles à reproduire : on songea à Crozatier, qui quitta momentanément ses travaux de fondeur, et partit la joie dans l'âme.

fouissement dans un sol humide. A voir ces bronzes à moitié frustes, trahissant en maints endroits une origine précieuse à constater pour la science et pour les arts, glacés par cette patine verdâtre qu'on dit inimitable, dévorés en certaines parties comme par un chancre séculaire, recouverts çà et là d'une argile trompeuse aussi dure que le métal, et faisant corps avec lui, on ne pouvait croire à leur date récente. Aussi fut-il bientôt deviné, connu, recherché par ces Italiens industrieux qui vivent de la curiosité des opulents touristes, et qui, tout ignorants qu'ils veulent paraître, en remontreraient au besoin à plus d'un émérite antiquaire.

Sous le règne du roi Louis XVIII, le duc de *** venait voir souvent Crozatier ; il aimait à s'entretenir avec lui, et prenait un plaisir extrême à passer une revue complète des nombreux objets d'art qui remplissaient son hôtel. Dès que l'artiste ajoutait à sa galerie un sujet inédit, que le modèle fût de Clodion, de Duret ou de David, le grand seigneur voulait le voir. Il l'étudiait avec attention, le critiquait avec sagacité ; puis, quand il lui semblait irréprochable, il en demandait une reproduction pour son riche cabinet.

Le duc avait en haut lieu la réputation d'un connaisseur habile, et rien ne le flattait davantage. Un jour il se prit à quereller Crozatier, à l'occasion

de la figure qui est au musée du Louvre, et qui représente la jeune Julie à l'âge de douze ans. Ce bronze venait d'être achevé par notre fondeur, et était dans toutes ses parties d'une exquise pureté. Cependant le duc prétendit que ce travail, type, suivant lui, de ce qu'on pouvait réaliser de plus irréprochable au dix-neuvième siècle, était néanmoins d'une exécution bien inférieure aux œuvres antiques. A ce propos il se mit à disserter très-savamment à l'appui de son système : « Pour vous » convaincre, dit-il, je reviendrai demain, je vous » apporterai une statuette; vous la verrez, et déciderez ainsi que moi, j'en ai la certitude, qu'elle » est de la plus belle époque romaine. Du reste, il » est impossible de s'y méprendre ; et si tout d'abord, pour quiconque a l'habitude de ces sortes » d'appréciations, elle ne témoignait pas de l'authenticité de son origine, j'en aurais une preuve » personnelle irrécusable. En effet, ajouta-t-il » presque à voix basse, comme s'accusant d'une » faute, cette figure fut découverte l'an dernier en » ma présence à Pompéia. Le surveillant des recherches s'était par hasard écarté pour très-peu » d'instants ; l'ouvrier me fit un signe rapide, » remua quelques pelletées de terre, exhuma » furtivement le bronze que je vous présenterai, se » hâta de l'enfouir, et n'eut que le temps de me

» glisser dans l'oreille le nom de sa rue, le nu-
» méro de sa demeure. Je compris ; et le soir, à la
» nuit tombante, je m'éloignais de la plus mé-
» chante échoppe de Portici, emportant mon tré-
» sor... »

Le lendemain, le duc fut exact au rendez-vous. Il sortit d'une boîte, où elle était très-précieusement enfermée, une statuette de quarante centimètres de hauteur, qui représentait Neptune tenant dans sa main droite le trident symbolique, et dans sa main gauche une tête de cheval. Après s'être longuement extasié sur l'ingénieuse composition du motif, l'antiquaire se retourna triomphant du côté du silencieux Crozatier, et lui dit : « Vous n'avez pas, je
» suppose, la prétention de couler aujourd'hui
» des bronzes d'une si merveilleuse pureté ? — Et
» pourquoi non ? demanda le fondeur. — Parce
» que cela vous serait impossible. Chaque siècle
» marque son cachet sur ses œuvres, et celles de
» ce temps-ci portent déjà les témoignages d'une
» visible décadence. »

Le jugement était sévère ; Crozatier désira voir de plus près. Il prit le bronze, l'examina et dit :
« A vous parler franchement, monsieur le duc, je
» soupçonne fort cet antique de n'avoir pas dix ans
» de date. Je retrouve en plusieurs endroits le
» passage d'une lime que ne connaissaient pas les

» anciens, et ce signe n'est pas le seul encore qui
» détermine mon opinion. Serai-je trop indiscret
» de vous demander, non la valeur, mais le prix
» de ce Neptune? — Deux mille cinq cents francs,
» répliqua le noble savant un peu désenchanté. —
» C'est beaucoup d'argent, dit Crozatier. » Et comme il était proche d'un grand bahut d'ébène, il ouvrit un de ses tiroirs, en retira les fragments épars et brisés d'un modèle en terre, les plaça, les rajusta sur une tablette de marbre, et reprit de l'air le plus bonhomme du monde : « Voilà l'ori-
» ginal; je l'ai moulé en 1815 sur une figurine en
» albâtre appartenant à M. R... La tête de cheval
» est de ma façon, peut-être aussi le trident : tou-
» tefois je n'oserais l'affirmer. J'en vendis deux
» exemplaires, un an plus tard, à des marchands
» napolitains qui, je crois, me les payèrent cent
» cinquante francs chacun. Je craignais d'avoir eu
» la main lourde; mais vous me rassurez com-
» plètement à cet égard. » Le duc, qui était homme d'esprit, ne tarda pas à comprendre qu'il avait été joué, comme un vrai savant, par les chercheurs de Pompéia et leur facile surveillant. Il n'eut garde de parler à qui que ce fût de cette dernière découverte, et pourtant il n'y voulut rien perdre. Le Neptune figura toujours dans sa collection, au milieu de ses bronzes les plus authentiques, les plus

admirés. On n'en parlait qu'avec des exclamations laudatives, on ne le touchait que d'une main respectueuse, avec cette déférence qu'inspire aux archéologues sincères la solennelle exhibition d'une merveille antique.

IV

Hâtons-nous de le dire, ne fût-ce que pour rassurer les possesseurs jaloux qui pourraient craindre qu'au lieu d'avoir été fondus à Athènes, à Corinthe ou à Rome, leurs bronzes ne provinssent des prosaïques ateliers du Roule ou du Marais, Crozatier consacra très-peu de temps à ces sortes de pastiches. Il en avait plutôt fait un motif d'études qu'un but de spéculation. Dès 1827, il cessa d'en composer, et se livra exclusivement à la reproduction des œuvres modernes. Excité par le sentiment du beau, par ce flair des industriels intelligents qu'il possédait au suprême degré, il sut pressentir les tendances du goût général aux décorations splendides, et n'hésita pas à tenter des travaux d'une telle importance, que les plus opulents semblaient seuls en droit d'y prétendre. Il

avait rapporté du long voyage en Italie dont nous avons parlé cinquante caisses remplies d'empreintes en plâtre, relevées par lui-même ou sous ses yeux. C'étaient des bas-reliefs de Ghiberti, d'André Pisano, de Michel-Ange et de Cellini, des valves à cannelures ondées, des mufles d'animaux fantastiques pris au Vatican, des enfants par Bernin, des Génies et des Amours par Algarde et par Canova. Il se procura au retour, à l'aide d'un scrupuleux moulage, un nombre infini de ravissants détails, des fleurs, des rinceaux, des arabesques, des coupes, des aiguières, puisant à pleines mains dans les intarissables trésors de nos palais. Puis, quand les provisions furent faites, et les faux antiques abandonnés, il se mit résolûment à l'œuvre.

Le premier hommage à rendre à Crozatier, c'est qu'il n'admet jamais dans ses compositions aucun de ces types vulgaires qu'une vérité trop brutale rend odieux : il repousse avec effroi, presque avec dégoût ces têtes malencontreuses et farouches, ces torses noueux et convulsifs, toutes ces violences redoutables d'une anatomie étudiée sur des Hercules en révolte. Il se plaît, au contraire, aux visages riants, aux contours suaves et délicats, qui retiennent gracieusement les yeux et charment la pensée. Il réchauffe le bronze et le fait resplendir

comme l'opale sous des couleurs nuancées de vert, de rouge, de brun, avec des fonds lointains d'une transparence prestigieuse. Il trouve des teintes souples et molles pour les carnations féminines, des tons incisifs pour les natures vigoureuses; on croirait par instants qu'il a quelques-uns des secrets de la palette ardente de Rembrandt.

Doué d'un goût très-sûr, sa réputation comme ornemaniste se fait sans qu'il s'en doute. Il associe dans une harmonie parfaite les gravités magistrales de la renaissance et du siècle de Louis XIV aux caprices élégants du style Pompadour. Avec une figure rapportée de la villa Farnèse, une guirlande de fruits ou de feuillage relevée sur une boiserie vénitienne, et quelques riens pris çà et là, comme un enfant cueille des fleurs, il accommode une décoration d'un fort grand air. Bien avant le moulage, chaque objet a sa destination dans sa pensée, et, grâce à l'ingénieux procédé Collas, qui lui permet de réduire aux proportions convenables les plus gigantesques monuments, il introduit dans les cabinets, les salons et les boudoirs ce qui n'a pu trouver place encore que dans les jardins, les galeries ou les églises. Il dispose en magnifiques pendules les motifs empruntés aux petits appartements de Trianon, aux porches de Saint-Marc, aux sépultures de Saint-Denis ou de Florence. Les

cariatides de Puget et de Coustou soutiennent les marbres des cheminées, les branchages d'or de grandioses lampadaires; les Amours du cavalier Bernin, les Génies ailés de François Flamand, les Grâces de Clodion se mêlent en jouant aux cristaux des festins, portent dans leurs bras enlacés des coupes, des corbeilles, des cornets, des girandoles de lumière. — Quoique souvent dans une œuvre sortie de ses ateliers rien ne soit isolément de sa composition, il n'en a pas moins le droit de dire que l'ensemble lui appartient. C'est ainsi qu'après s'être parfois égaré loin de sa demeure, on le voit rentrer tout joyeux, apportant un simple vase de faïence brisé, recueilli sur l'étagère de quelque friperie perdue. Ce vase lui a semblé de forme heureuse; aussitôt son imagination l'a revêtu des plus magnifiques parures. Il fouille dans ses archives de terre et de plâtre moulés, trouve de délicieux motifs, s'enferme dans le réduit le plus inaccessible de son hôtel, tourne, retourne la faïence sans valeur, et la transformation s'opère par magie sous sa main frémissante. Des serpents aux écailles d'or s'enlacent autour des anses, des Bacchantes dans l'ivresse pressent des grappes de vendanges, voluptueusement penchées sur l'orifice bordé de pampres, des scènes de la plus luxuriante mythologie se développent sur les opulences du

pourtour ; et quand des fonds unis ne sont pas nécessaires pour détacher les bas-reliefs, les délicates arabesques couvrent les derniers plans, pour courir se perdre en traits imperceptibles dans la profondeur des horizons.

Crozatier entreprend, sans hésiter, des ouvrages à vaincre la force des Cyclopes, il en dirige les détails avec une sorte de minutie religieuse, et ne se donne aucune trêve qu'il ne les ait parfaitement achevés. Pour se rendre compte du courage de cet artiste, il faut avoir vu ses copies ou ses compositions originales exécutées pour le Louvre, Versailles, Windsor, pour les collections des ducs de Sutherland et de Blacas, de Rothschild, de Hope, de Thiers, etc. ; il faut avoir compté ces vasques de géants, ces plats homériques fabriqués à la taille des dressoirs impériaux de Saint-Pétersbourg, plus larges que des boucliers, mieux ciselés que les vieilles orfévreries de Bologne ; il faut avoir admiré une à une ces pièces niellées d'argent, destinées aux banquets du prince Torlonia, si brillantes aux reflets des bougies, si riches par les reliefs, les formes et les dimensions, qu'il n'est rien de plus beau dans les conceptions féeriques de Véronèse, de Rubens et de Lebrun.



V

La production de cette multitude de bronzes d'art n'était pour Crozatier qu'un délassement, comparée surtout à des travaux de proportions bien différentes. Durant quarante années, la lave d'airain ne s'éteignit jamais dans ses fourneaux, et se répandit en monuments sur tous les points de l'Europe. Le *Bayard* et le *Château d'eau* de Grenoble, le *Louis XIV* de Caen, le *Bisson* de Lille, le *d'Assas* du Vigan, le *Championnet* de Valence, sortirent comme à pas pressés de ses ateliers. La *statue équestre du grand roi*, placée dans la cour d'honneur de Versailles, le *Napoléon* de la Colonne, le *Casimir Périer* du Père-La-Chaise, le *Quadrige* de l'arc du Carrousel, sont autant de témoins qui déposent de la puissance et du nombre de ses œuvres monumentales en France. L'étranger n'en compte pas moins: les statues de *J.-J. Rousseau,* à Genève; du général *de Boigne,* à Chambéry; de *Guttemberg,* à Mayence; de *Thorwaldsen,* à Copenhague; les *deux énormes vases de Warwich*, et la statue d'*Hercule,* au château de Windsor; une quantité innombrable de groupes, reproduits pour les parcs ou les palais de

Belgique, d'Autriche, de Prusse et de Russie, prouvent quelle réputation européenne avait su s'acquérir l'éminent artiste.

Le nouveau couronnement de l'arc du Carrousel venait d'être solennellement placé sur sa base triomphale ; Bosio, auteur des modèles, et Crozatier, qui les avait fondus, furent l'un et l'autre avertis par M. le vicomte de la Rochefoucauld, que Charles X voulait les voir pour leur exprimer directement toute sa satisfaction. Ce fut le 28 avril 1828 qu'ils se rendirent à l'invitation fixée pour ce jour-là. On les introduisit dans la grande galerie du château, où déjà se trouvaient assemblés plusieurs peintres et sculpteurs célèbres. Vers midi, le roi entra, dit quelques paroles gracieuses à chacun de ceux qui avaient eu l'honneur d'être admis en sa présence, puis demanda que Bosio et que Crozatier s'approchassent de lui. « Venez, Messieurs, dit-il, nous » allons admirer ensemble votre ouvrage. » On ouvrit une fenêtre de laquelle se distinguait tout l'ensemble du monument. Bosio présenta quelques explications à Charles X, dans lesquelles il sut généreusement parler de son modeste collaborateur. « Je sais tout ce que vous me dites, interrompit le » roi avec une extrême bienveillance ; ce n'est pas » la première fois que j'entends faire l'éloge de

» M. Crozatier; aussi l'ai-je nommé chevalier de la
» Légion-d'Honneur. Cette récompense lui était
» bien due, et il n'est pas plus agréable à lui de la
» recevoir, j'en suis certain, qu'à moi de la lui ac-
» corder... Quant à vous, Monsieur le baron Bosio,
» acceptez mes compliments les plus sincères; je
» n'attendais pas moins de mon premier sculpteur.
» Ce titre de baron, que je vous donne aujourd'hui,
» doit vous plaire, car vous l'avez noblement gagné
» sur le champ de bataille.... » A ces mots, le roi sourit, fit un signe affectueux de la main aux deux artistes émus jusqu'aux larmes, et s'éloigna.

Cette journée laissa un souvenir bien doux dans le cœur de Crozatier; il lui paraissait qu'avec ce talisman de gloire et d'honneur sur la poitrine il était devenu invulnérable; mais la fortune envieuse lui préparait un chagrin. – A quelque temps de là, le lendemain même du jour où le roi de Prusse venait de lui adresser, à titre de félicitation, un magnifique ouvrage sur les arts (1), il éprouva une des plus cruelles déceptions qui pussent l'atteindre; sa douleur fut si profonde, disait-il, qu'il en pensa renoncer pour toujours à sa profession.

Le gouvernement lui avait confié la fonte d'une

(1) Il a fait don de cet ouvrage à la Société académique du Puy.

statue de Louis XVI, dont la hauteur devait être de vingt-deux pieds, et le poids de cent mille livres. Crozatier ne s'était pas couché depuis une semaine, et, malgré son sang-froid habituel, il se sentait dominé par une agitation fébrile impossible à calmer. Son moule, composé par lui-même, avait été vérifié pièce à pièce avec une attention microscopique; la chape et le noyau semblaient irréprochables, les conduits ne laissaient craindre aucun engorgement; néanmoins tout l'inquiétait. Il voyait dans ses préoccupations sinistres la flamme se précipiter avec trop d'impétuosité à travers les parois intérieures, établir des courants imprévus, et produire dans les inaccessibles profondeurs de la construction des désordres irremédiables. Il redoutait des fentes, des crevasses, des fuites, des bouillonnements produits par les brusques dégagements du gaz; tous ses pressentiments étaient de mauvais augure.

Le jour arrivé, une foule de personnes de haute distinction encombre les ateliers du Roule. Le fondeur est à l'œuvre; le statuaire, plus jaloux encore que lui d'un succès qui fera grandir sa renommée, l'excite, l'encourage. On pousse un cri, le métal ardent sort de la fournaise, s'échappe en colonne de feu, coule à torrents, descend et remonte ensuite avec lenteur dans les vides du moule par lames horizontales et parallèles. Quelques minutes suffisent

à la matière pour gravir les voies ouvertes à sa marche envahissante, pour pénétrer dans les plus secrets replis des empreintes de sable; et cependant l'artiste impatient croit n'arriver jamais au terme. Enfin, le moule gigantesque paraît rempli; l'airain liquide a reflué par les jets et les évents, les langues de flamme qui s'échappaient des ouvertures supérieures, annonçant son ascension, se sont éteintes et font place au métal qui déborde. — L'opération est terminée.

La foule applaudit; les bravos mille fois répétés portent à Crozatier les compliments de l'assemblée entière.... Mais quand arriva l'heure d'ouvrir le moule, la statue, réussie dans ses moindres détails, apparut, par une fatalité incroyable, brusquement inachevée. Sans doute la matière avait dû manquer, et la quantité mise en fusion, quoique paraissant répondre aux plus exigeantes prévisions, ne suffit pas encore. Peut-être un accident occulte se produisit-il dans la coulée... Il fallut bien une de ces deux raisons, puisque au moment où le sommet de la chape tomba, on vit, à la place du cou de la statue, un tronçon informe, tordu, cicatrisé, meurtri.... et puis, rien au-dessus.

A l'aspect effrayant de cette statue sans tête, tous ceux qui étaient là furent épouvantés. Personne ne voulait croire à un si cruel jeu du hasard; le mal-

heureux fondeur lui-même, pâle, tremblant, répétait sans cesse : c'est impossible, c'est impossible! et ne pouvait détacher ses regards de l'effigie suppliciée qu'il avait en sa présence.

Il était facile à Crozatier, plus qu'à tout autre, de réparer en quelques heures un accident pareil, et certes il n'y avait rien qui dût causer une grave émotion à un homme habitué à pétrir le métal comme la cire. Cependant il se consola bien tard de cette coïncidence fatale, qui fut probablement la cause de l'abandon du bronze expiatoire. On dit, en effet, que l'auguste fille de Louis XVI, ayant appris le soir même ce qui s'était passé dans les ateliers du fondeur, y reconnut visiblement la main de Dieu, et se prit à verser des larmes. « De grâce, s'écria-
» t-elle, épargnons dans l'avenir quelque outrage
» nouveau à cette si vénérable mémoire. Laissons
» sur la tombe de la royale victime le témoignage
» silencieux de ma douleur, et gardons-nous de
» rappeler au milieu des places que traverse la
» foule bruyante le souvenir du prince infortuné
» qui ne réclame de monument qu'au fond du cœur
» de ceux qu'il bénit de là-haut. »

Cependant la statue fut achevée, et le fut si parfaitement, que les plus habiles n'auraient pu se douter du dommage qu'elle avait souffert. Quoi qu'il en soit, malgré la magnificence de l'œuvre, malgré

ce qu'elle avait coûté de temps, de peines et de sacrifices, elle se vit condamnée à rester éternellement celée sous des hangars solitaires, et, comme l'avait désiré madame la duchesse d'Angoulême, demeura à tout jamais ensevelie loin des alternatives de sympathie ou de colère qui passent sur les marbres et sur les bronzes aussi brutalement que sur les générations humaines.

Cet événement remonte aux premiers travaux publics de Crozatier; ce fut le seul qui lui causa un sérieux ennui. Depuis ce jour, il marcha avec un tel bonheur, qu'il devint deux fois millionnaire, et aurait laissé incontestablement une fortune double encore, s'il eut été spéculateur aussi avide qu'il était fabricateur distingué. Mais Dieu l'avait créé artiste en cela comme en tout le reste. Il composait ce qui lui plaisait, à l'heure de ses fantaisies, ne se préoccupant jamais du sort de ses dispendieux ouvrages. Ainsi le *Groupe du Laocoon*, le *Christ* de l'Algarde, le *Gladiateur* de l'ancienne galerie Borghèse, le *Centaure Chiron*, le *Monument de Henri II,* se coulaient dans ses ateliers par pur amour de l'art, sans que personne les lui eût demandés, tandis qu'il refusait ou laissait attendre avec indifférence les plus lucratives commandes.

Ses bronzes préférés, ceux qu'il avait étudiés avec le plus de soin, achevés avec le plus de bonheur, sont

aujourd'hui épars dans les musées, dans les palais, dans les collections princières des grandes capitales. Il serait bien long, presque impossible, de les tous rappeler; cependant nous croirions cette notice incomplète, si nous n'indiquions ici quelques-uns des sujets qui réclament une mention spéciale. En les retrouvant un jour par hasard sous ses yeux, dans ses pérégrinations artistiques, celui qui aura lu ces lignes pourra dire si l'éloge surpassa le mérite. — Citons entre autres :

Le *Groupe antique du Satyre à la chèvre.*

Le *Faune cymbalier*, et les *Lutteurs combattant*, du musée de Florence.

Les *Figures* et les *Bas-reliefs du tombeau de Laurent de Médicis,* par Michel-Ange, à Florence.

Une *Aiguière* en argent, du plus admirable travail, et dont les reliefs allégoriques personnifient la Paix, la Guerre et l'Abondance. L'original est au trésor de Saint-Denis.

Pâris enlevant Hélène. — *Enée enlevant son père Anchise*, par Puget et Lepautre; originaux au jardin des Tuileries.

Le *Newton.* — Le *du Guesclin coupant les lauriers de l'Angleterre,* par Dardel.

Six *Groupes des Travaux d'Hercule.* — L'*Enlèvement de Déjanire par le Centaure,* et l'*Enlèvement des Sabines*, d'après Jean de Bologne.

Un *Grand vase royal* du château de Fontainebleau, d'après les dessins du Primatice.

Le *Rubens*, — des *Conques marines*, — des *Corbeilles de fleurs et de roseaux supportées par des Amours, des Génies et des Tritons*, par François Flamand.

Les *Quatre Eléments*, par Delarue.

Plusieurs *Groupes de jeux d'enfants*, par Boisot.

Henri IV et *Marie de Médicis*, en pied et en costumes du temps, originaux de Déprez, au Louvre.

L'*Enlèvement de Proserpine*, par Lemoine.

Une *Urne triomphale*, supportée par des figures d'esclaves, ornée de grands bas-reliefs de batailles, au palais de Saint-James.

Nymphes, *Satyres*, *Faunes* et *Bacchantes*, par Clodion.

La *Naïade versant son urne*; *Orithye enlevée*, par Coustou.

Mirabeau à la tribune.

Les *Statues équestres de Napoléon et de Poniatowski*.

Un petit modèle, pour le roi des Belges, de la *Statue équestre de Louis XIV*, de la cour d'honneur de Versailles.

Un *Vase*, composé pour être offert par Louis-Philippe à la reine Victoria, en mémoire de sa visite au château d'Eu, etc., etc.

Nous pourrions continuer longtemps encore, si nous n'éprouvions la crainte que cette table de nos souvenirs n'eût moins l'apparence d'un hommage que la forme aride d'un fastidieux inventaire (1).

Chez Crozatier, comme chez les hommes qu'une vaste spécialité personnifie, la réputation du fondeur avait absorbé complètement celle due aux autres qualités. Malgré soi, l'on finissait par ne proclamer en lui que l'ingénieux industriel, traducteur en bronze des œuvres déjà écrites sur le granit et sur le marbre, et l'on ne voulait pas se rappeler qu'il avait répandu dans le monde une quantité de motifs charmants dont il était l'inventeur. Si sa mémoire devait subir cette injuste loi, qui n'accorde à un artiste de talent qu'un seul mérite, afin de lui contester les autres avec plus d'ingratitude, ceux qui ont connu ses compositions personnelles seront moins exclusifs à son égard.—Ciseleur habile à quinze ans, il l'était bien davantage à cinquante. Il nous reste de sa main des joyaux, de petits meubles, burinés, fouillés, ouvragés, dont jadis Odiot se serait vanté, et qu'aujourd'hui signerait Morel. Dans ses loisirs, il modela des figures de nymphes, de sirènes, de satyres moqueurs, de faunes aux pieds fourchus,

(1) Voir la note B, *à la suite de la notice*.

couronnées d'algues marines, de fleurs, de raisins, armées de thyrses, de flûtes, de cymbales, toutes chantant et dansant autour des prismes enflammés des lustres, ou sous les voûtes ondées qui tombent en cascades transparentes des vasques de bassins et de fontaines; gracieuses figures que se transmettront d'âge en âge leurs possesseurs, sans que le nom de celui qui les créa si folles et si joyeuses s'échappe jamais d'aucune de ces bouches entr'ouvertes pour protester contre l'éternel oubli.

VI

Crozatier avait quitté son pays bien enfant, il était resté quarante années sans le revoir; il n'y avait laissé ni un parent, ni un ami, ni un coin de terre à qui il pût rattacher ses intérêts ou son cœur. Par quel mystère étrange aima-t-il donc toujours ce pays plus que tout au monde? Il le voyait la nuit dans ses rêves, s'y transportait sur les ailes de ses souvenirs et demandait à cette oasis imaginaire les ombrages et les fraîcheurs qu'il dédaignait même à Versailles. Il avait parcouru, à l'âge où tout est merveille, les plus merveilleuses contrées, la France, l'Angleterre, la Suisse et l'Italie, et pourtant il ne

parlait avec ravissement ni des glaciers, ni des prairies des Alpes, ni des palais de Gênes et de Venise, ni des ruines du Colisée, ni de Saint-Pierre de Rome; mais il sentait monter l'enthousiasme sur ses lèvres, dès qu'il venait à s'entretenir de cette patrie lointaine dont son imagination gardait une peinture enchantée.

Après avoir usé sa vie au milieu des chefs-d'œuvre des hommes, et de toutes les métamorphoses que l'art et la science font subir à la nature, la permanente aspiration de ses derniers jours était pour ses montagnes aux teintes fauves, pour ses rochers aux cimes sauvages, pour sa petite maison hospitalière couverte en chaume!!! Quels monuments admira-t-il jamais qui pussent égaler dans sa pensée cette aérienne église de Saint-Michel, qui semble s'être abattue du ciel sur le sommet d'une pyramide de basalte comme l'aigle voyageur sur la flèche aiguë d'un peuplier; cette ruine formidable de Polignac, menaçant encore de son ombre géante la cité qu'elle domine, et racontant aux générations affranchies la terrible chronique de ses vicomtes déprédateurs; cette tour de Saint-Mayol; cette haute vigie du mont Corneille, et surtout cette antique cathédrale, flanquée de forteresses, couronnée de créneaux, précédée de porches, de galeries, de cloîtres, sous les arceaux desquels le chœur des anges dispersés dans

l'éther laisse courir des soupirs plaintifs, et mêle les harmonies de mystérieux cantiques aux chants lointains des prêtres! Combien de fois ses rêveries le ramenaient à travers les parfums et les prières de la sainte basilique, pour y déchiffrer les légendes pieuses gravées sur les dalles du parvis, pour y interroger les *ex-voto* appendus aux murailles, et leur demander l'histoire des miracles de la Vierge noire qui rayonne au plus haut du sanctuaire!

Ceux qui l'entendaient parler de sa ville natale ne pouvaient comprendre les élans de tendresse qui, de loin en loin, s'exhalaient de son âme. Il en était fier comme d'un ancêtre, et se plaisait à la vieillir pour illustrer davantage son patriotique blason. Si l'on venait à raconter devant lui qu'elle n'était plus ce qu'il la croyait, que la civilisation passait aussi sur elle, et faisait de l'ancienne capitale du Velay un chef-lieu de département, pavé, bâti, blanchi, administré comme un autre, il en paraissait presque triste : peut-être même la crainte du désenchantement qu'il redoutait fut-elle une des raisons qui retardèrent son départ. Il eût été si heureux de retrouver cette noire ceinture de fossés, de mâchicoulis et de poternes, de gravir ces rues tortueuses, sombres, ardues, taillées dans le roc, bordées de rampes en fer, éclairées la nuit par les lanternes des images de Notre-Dame, de revoir ces fenêtres

garnies de plomb, ces portes hérissées de pointes, ces boutiques blotties sous de larges auvents, de suivre de l'œil un de ces longs convois de mulets ornés de plaques de cuivre, de pompons, de plumets et de grelots, apportant dans des outres les produits des vieux vignobles du Languedoc, d'entrer sans être connu dans un de ces cabarets chanteurs où les bons bourgeois, nos pères, s'assemblaient sur le milieu du jour, pour deviser et faire le quart (1)!

Cependant il partit au mois de septembre de l'année 1840. Sa mère était morte, sa jeune femme l'accompagnait. Quand il fut près de la ville, quoiqu'il fît à peine jour, il se pencha longtemps hors de la voiture, pour chercher à retrouver les tours, les clo-

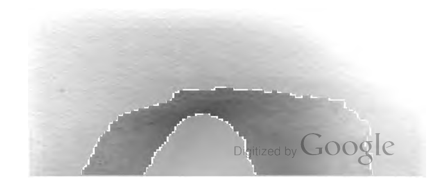
(1) *Faire le quart* est une expression toute locale qui n'a guère de signification que dans l'ancien vocabulaire du pays. Nous avons dû la conserver scrupuleusement, parce qu'elle rappelle un usage aujourd'hui perdu, ou du moins complètement tombé dans les bas-fonds des faubourgs, mais jadis dans les habitudes quotidiennes de la meilleure bourgeoisie. On dînait à midi; puis après, les hommes quittaient leur logis pour se rendre dans un cabaret, où ils buvaient en causant et en jouant jusqu'à deux heures. L'origine du mot vient sans doute de la ration qui faisait l'objet de la consommation de chacun.

chers d'autrefois dans les indécises silhouettes qu'il entrevoyait à travers les voiles lactés de l'aube ; mais plus il avançait, moins il se rendait compte des rencontres imprévues du chemin. Il regarda le pont et la façade de l'église Saint-Laurent, traversa la grande et belle rue qu'on appelle le boulevard Saint-Louis, sourit en passant près de la colonne, au sommet de laquelle il reconnut l'urne en bronze offerte par lui, arriva sur la vaste place du Breuil, se fit répéter le nom des palais et des hôtels, d'architecture toute moderne, qu'un gros hôtelier patriote signalait à son admiration, pénétra plus avant, et vit partout la cité travailler à se faire nouvelle. Le poétique appareil du moyen-âge tombait pierre à pierre ; les tours étaient démolies, les fossés étaient comblés ; on réglait des devis, on achevait des plans pour reconstruire à neuf la vieille cathédrale et la relique de Saint-Michel. L'idéal disparut avec les pourpres de l'aurore ; l'amour resta tout entier, pour ne s'éteindre qu'avec les derniers battements de son cœur.

Il courut d'abord à Aiguilhe, vint droit à la chaumière protectrice de son enfance, ouvrit la porte, appela par leur nom la nourrice, son mari, ses deux fils, qui pendant sept ans avaient été ses frères. Les anciens n'étaient plus de ce monde ; un de ses contemporains les avait suivis, laissant une

veuve et des enfants ; l'autre, surnommé *le Grenadier*, habitait le hameau. Une voisine le lui montra du doigt, qui fumait sa pipe, assis paisiblement au soleil, sous le mur du petit baptistère roman, que dans le pays on affirme être un ancien temple à Diane chasseresse. Crozatier se plaça debout devant lui ; et après un instant, comme le villageois le contemplait d'un air ébahi, il s'écria en pur patois, avec cette intonation locale si surprenante dans sa bouche : *Comment, Tallobre, vous ne me reconnaissez pas ?...* Puis, les yeux pleins de larmes, il l'embrassa avant même de lui dire qui il était. Près d'un demi-siècle change bien le visage de deux enfants ! Tallobre releva sa tête blanchie, regarda attentivement, hésita ; mais l'étranger lui remit tant de circonstances en mémoire, que le vieux soldat se ressouvint, et que cette matinée, rapide comme un instant de bonheur, fut certainement pour tous les deux une des plus douces de leur existence.

Qu'on nous pardonne ces détails ; ceux qui ont connu Crozatier et qui veulent de lui la plus fidèle image nous sauront gré de retenir ce trait naïf qui ajoute à la ressemblance. La physionomie de l'homme honnête se retrouve tout entière dans cette originalité d'esprit jointe à tant de simplicité de cœur. Il se fait une fête de la surprise générale



à l'apparition du pauvre petit frère de lait, perdu, ignoré, et que les braves gens doivent croire mort depuis longtemps sans doute. Il renaît comme une providence au milieu d'eux ; car il n'est pas seulement heureux des émotions fraternelles qu'il éprouve, sa joie se double à la pensée du bonheur qu'il apporte. Depuis le jour dont nous parlons, la famille retrouvée sentit la bienfaisance descendre à chaque saison nouvelle sur son humble foyer, et, par-delà son heure suprême, le généreux artiste pourvut au bien-être de chacun, jusqu'au dernier.

Crozatier avait déjà fait hommage à la ville et au musée du Puy de quelques beaux bronzes ; mais ces libéralités lui semblaient une manifestation si insuffisante de ses sentiments, surtout en les rapprochant dans son esprit des largesses que méditait son cœur, qu'il se sentit confus, et balbutia comme des paroles d'excuses quand on voulut le remercier. Témoin de l'intelligence et du patriotisme de ses compatriotes, il s'en retourna l'âme contente, et depuis ne parla jamais qu'avec une sorte d'exaltation des *Bec-de-Lièvre*, des *Bertrand de Doue*, des *Lafayette*, et de bien d'autres encore. Il avait vu, par les soins incessants de ces citoyens honorables, une société d'agriculture fondée, des comices organisés, des concours entretenus, des

écoles industrielles ouvertes et prospères, un musée enrichi des plus précieuses collections, des publications périodiques répandues à profusion et destinées à conserver, dans les annales de la province, les études des enfants du pays sur le pays lui-même. Ce zèle, ce dévoûment, qu'il n'avait rencontrés nulle part à un si haut degré, l'avaient frappé, stimulé, émerveillé; et il n'eut plus qu'un désir, celui d'avoir aussi son rayon de miel à déposer dans cette laborieuse ruche d'abeilles.

A quelque temps de là, on célébrait au Puy une des fêtes de la Vierge. L'éloquent missionnaire Combalot, prêchant à Notre-Dame, venait de démontrer la génératrice influence de l'église d'Anis sur les destinées de la province, et, prêt à descendre de la chaire, s'était écrié dans un transport de chaleureuse improvisation : « Enfants du Velay, » croyez-moi, le passé est pour vous le gage d'un » prospère avenir ; je le prédis, vous verrez » accourir de tous les points de l'horizon une » foule avide d'admirer vos pittoresques vallées, » le jour où la reconnaissance et la foi uniront » leurs efforts pour élever une statue colossale » sur le front superbe du rocher qui commence » où s'achève le dôme de cette basilique.... » Il dit; la parole passe de bouche en bouche, germe

dans les esprits pieux, se ravive dans les imaginations généreuses, et chacun se prend à poursuivre la réalisation de cette grande et noble idée.

Crozatier est aussitôt informé de ce qui se prépare; une lettre, par laquelle on sollicite ses conseils et son concours lui est adressée. Il ne fait pas attendre; au lieu d'une réponse écrite, il part avec empressement. A peine arrivé, il court d'abord chez l'évêque, le voit tellement heureux à la pensée d'un succès possible, que, de son côté, ne se préoccupant d'aucune des difficultés de l'entreprise, il excite, il partage l'ardent espoir du prélat, et lui laisse, en le quittant, les plus rassurantes promesses. Le soir même il visite, il sonde le rocher qui doit servir de piédestal à la statue. Le lendemain, les jours qui suivent, il va se placer successivement sur les différentes avenues de la ville, afin d'étudier, sous tous les aspects, l'ordonnance générale, les proportions, les effets de la gigantesque figure; puis il retourne à Paris, convaincu que ce monument, s'il peut s'exécuter tel qu'il le conçoit, coûtera sans contredit des sommes immenses, mais sera l'éternel honneur de l'homme heureux qui l'aura signé.

Rentré dans son atelier, l'artiste cherche à se rendre un compte rationnel, pratique, des détails infinis de la téméraire expertise qu'il vient de

faire. Ses livres de fondeur, plus fidèles que sa mémoire, lui rappellent inexorablement la valeur vénale de chacun de ses bronzes, depuis le petit Henri IV, donné au musée du Puy, lequel n'a pas une coudée, jusqu'au Louis XVI, de plus de sept mètres de hauteur. Il leur demande la quantité de métal en harmonie avec les exigences de la base et celles des perspectives déterminées par le programme naturel du panorama que le colosse doit dominer. Les livres implacables répondent un chiffre à engloutir sa fortune et sa vie... Qu'importe! — il examine, calcule de nouveau, consulte les spécialités les plus compétentes, et s'entretient, avec les compatriotes qui le visitent, de ce projet que son expérience désapprouve, mais que veut rendre à tout prix réalisable son impatiente envie de forcer les échos de l'avenir à répéter son nom. Il ne se trouve pas encore, il est vrai, de quoi fondre un anneau dans l'arsenal qui doit fournir les lingots de cuivre, de plomb, d'étain, de fer, destinés à la rivale victorieuse de la *Bavière* de Munich, et du *Saint-Charles* du lac Majeur.... Patience!.. Le modèle sera difficile, long, dispendieux; ce n'est pas un obstacle! Les moules offriront des difficultés matérielles énormes, soit qu'il faille les établir à Paris, soit qu'on juge convenable de les aller construire sur place; il y saura

pourvoir ! Les montagnes d'airain à acquérir, à transporter, à fondre, à rajuster, à ciseler, à hisser sur une crête inaccessible, se présentent comme de fabuleux problèmes à résoudre, dit-on ; le cœur de l'artiste, la foi des fidèles, le persévérant désir du saint prélat, l'élan passionné du clergé, de la population, les résoudront sans doute !... Mais ce rocher qui tremble, que la sape des hommes et du temps ont brisé en tant d'endroits, ce rocher qui menace la ville sous ses brêches calcinées, insuffisant à se porter lui-même et dont une ceinture de fer raffermira mal les membres foudroyés,.... qu'elle main divine lui rendra sa puissance native? — Toutes ces objections désolaient son esprit, et pourtant il espérait toujours.

Crozatier ne répondait plus aux lettres. Pourquoi? Parce que la plume est obligée de préciser ce que la parole élude, parce-qu'il ne voulait pas éteindre, sous le désenchantement de démonstrations décevantes, ces ardeurs d'enthousiasme, de générosité, d'amour, dont il sentait brûler en lui toutes les flammes. Le miracle était possible en laissant aux saintes exaltations locales les ressources suprêmes qui manquaient à son humaine nature. Il attendait que les semences eussent germé, prêt à ajouter aux insuffisances de la récolte les

provisions de cinquante années de travaux et les débris d'une existence épuisée... Oui, il attendait, quand il reçut le mandement pastoral qui créait une commission, ouvrait un concours, et faisait un public appel au dévoûment des riches et des pauvres du Velay et des provinces voisines. On accusait peut-être son silence, qu'on ne pouvait comprendre; lui n'accusait personne, seulement il se montrait surpris; non pas blessé, mais triste; et, quoiqu'il fût au lit, malade depuis un mois, aussitôt que le programme lui eut été transmis comme à tous les statuaires et fondeurs en bronze, il se mit à l'œuvre, sans trouble, sans jalousie, sans amertume. Il eût été si fier de remporter la victoire et d'en payer le prix! Malheureusement il souffrait; sa main alourdie ne put aller assez vite, et son œuvre tardive trouva le concours fermé; l'habile auteur de *Jeanne Hachette* avait été choisi.

Ce fut sur la fin d'octobre 1854, à la chute des feuilles, que le modèle de Crozatier revint à Paris, apportant la raison de son inutile voyage. Il aurait pu lui redire, sans trop d'orgueil, quelle sympathie l'entoura, quels éloges firent concert à ses côtés, et quel regret ce fut pour tous de ne pouvoir violer en sa faveur la loi qu'il lui fallut subir... Dernières fleurs de la couronne achevée, que votre parfum eût été doux!

Le 27 janvier suivant, Crozatier sent qu'il est au terme de sa route ; une défaillance toujours croissante l'avertit que la dissolution commence, que l'heure solennelle va sonner. Il se hâte, demande au neveu de Bosio l'esquisse d'un royal souvenir pour ses concitoyens ; et l'habile statuaire trace le projet d'un monument digne de celui qui l'inspire, digne de la cité dont il reproduit la triomphante et symbolique image. Il fait appeler son notaire, lui confie d'une voix presque éteinte ses bienfaisants adieux à ceux qu'il aime : à cette compagne adorée que sa mère mourante laissa comme un ange consolateur pour veiller sur sa vie, et qui fut toute la joie de son âme ; à sa première famille, celle du hameau ; à son autre famille, les enfants et les invalides de son art ; à deux amis, seuls représentants sur la terre d'une affection qu'il n'eût jamais trop chèrement payée ; à sa patrie enfin, à ce sol natal, vers lequel ses pensées se reportent sans cesse, et dont les sites, peints par Thuillier, environnent son lit et charment ses derniers regards (1).

(1) Est-il nécessaire, après cela, de répondre à certains articles de l'espèce de celui qui se trouve dans un numéro de l'*Indépendance belge*, du mois d'avril 1855? Nous ne le pensons pas. On peut ne pas connaître l'homme, ignorer ses œuvres, ne voir en lui, si l'on veut, et malgré la célébrité

Ce fut douze jours avant sa mort, qui eut lieu à Paris le 8 février 1855, que Charles Crozatier, recueilli dans son patriotisme, sa tendresse et les consolations de la foi, laissa tomber de ses lèvres le testament que lui dictait son cœur (1). Cet acte sera pour lui la plus indestructible des épitaphes, et servira plus longtemps encore à glorifier sa mémoire que les splendeurs de bronze et de marbre destinées à montrer aux générations futures la place de sa tombe et celle de son berceau (2).

qu'il s'est acquise, qu'un heureux surmouleur ; on peut contester son talent, malgré l'évidence ; mais il n'est pas permis de calomnier son caractère. Crozatier n'était pas seulement un artiste d'un mérite incontestable, c'était un cœur d'élite ; sa fortune ne fut pas éparpillée, ainsi qu'on le dit avec malveillance, en des legs singuliers, elle fut aussi noblement répartie que laborieusement acquise.

(1) Voir la note C, *à la suite de la notice.*

(2) Voici les paroles qui furent prononcées sur la tombe de Crozatier par un de ses anciens camarades, et au nom des ouvriers bronziers, dont il fut l'ami, le protecteur et le père :

« Repose en paix, Crozatier, cœur noble et modeste, artiste
» laborieux, caractère ferme et persévérant, qui sus t'élever,
» par tes seuls efforts, de la pauvreté à une belle et honorable
» aisance, de la condition la plus humble aux récompenses
» civiques...

» Tu fus doué d'une ardeur infatigable et réfléchie, qui
» te fit aspirer à sortir de l'ornière de ta profession, et à

» t'élever par l'étude et l'intelligence. Praticien éclairé, tu
» sus trouver d'utiles innovations, et, par d'ingénieuses
» combinaisons, donner à tes œuvres le cachet artistique.
» De là, ce goût exquis qui ne dévia jamais, de là cette fé-
» conde admiration qui s'enflammait en présence de tes mo-
» dèles, et que ta main ferme et exercée reproduisit avec une
» fidélité parfaite. Les places publiques de notre noble cité,
» celles des villes d'Allemagne, de Russie, conserveront la mé-
» moire de ton nom, associée à celle des plus grandes illustra-
» tions. Les palais de Versailles, des Tuileries, de Windsor, de
» Naples, d'Alexandrie et de Constantinople, que tu as enri-
» chis de mille objets d'agrément et de luxe, chefs-d'œuvre
» de grâce et de bon goût, répéteront ton nom avec amour...
» En attendant que d'autres disent mieux et plus au long ta
» vie et tes œuvres, reçois les hommages et les respects de
» tes amis et de tes confrères!...

NOTES

(A) Suivant les emplois du bronze, les proportions de l'alliage doivent varier, mais elles doivent être constantes dans chacun d'eux; c'est une des conditions nécessaires pour obtenir constamment les mêmes effets. L'analyse chimique devrait toujours servir de guide à ceux qui emploient cet alliage; malheureusement il en est rarement ainsi, et la routine des



ouvriers a souvent causé des erreurs très-graves. C'est ainsi que la colonne de la place Vendôme présente des pièces de composition très-différente. Le fondeur qui en était chargé, ne connaissant pas la manière de se comporter du bronze pendant sa fusion, affinait à chaque opération l'alliage, en oxydant une partie du zinc, du plomb ou de l'étain. Ces métaux oxydés étaient entraînés par les scories, et causaient une perte considérable à l'entrepreneur. Lorsqu'il fut arrivé aux deux tiers de la colonne, il vit qu'il ne lui restait plus de matière : étant responsable du bronze qu'on lui avait confié, il était ruiné par ce fait. Dans cette fâcheuse position, il essaya de faire passer dans les fontes le métal blanc obtenu de la réduction de ses scories, et une assez grande quantité de mitraille de rebut, qu'il achetait à vil prix. Les bas-reliefs qu'il obtint du mélange de toutes ces matières étaient criblés de soufflures et de taches de plomb. Leur teinte, d'abord d'un gris sale, devint presque noire. On ne voulut plus recevoir de pièces aussi défectueuses, et on arrêta les travaux. Une commission, chargée d'examiner les opérations du fondeur, s'assura bientôt, par l'analyse des différentes pièces qui composaient la colonne, que, ne connaissant pas le travail du bronze, il avait affiné son alliage en le fondant plusieurs fois. C'est ainsi que le grand bas-relief du bas ne contient que 6 pour cent d'alliage, tandis que le chapiteau en contient jusqu'à 21. Il avait donc livré du bronze à un titre trop élevé en commençant, ce qui l'avait forcé de livrer, en terminant, des pièces à un titre trop bas.

La fonte de la statue de Henri IV offre encore des fautes semblables, et les différentes parties de ce beau monument ne présentent pas une composition constante. Le torse du roi contient 93 pour cent de cuivre et 7 d'alliage, tandis que les jambes du cavalier et le cheval contiennent 89 de cuivre et 11 d'alliage.

D'après les analyses de M Darcet, il résulte que les statues des frères *Keller,* célèbres fondeurs du siècle de Louis XIV, avaient une composition constante. La moyenne de trois des plus belles, sous le rapport de l'homogénéité de la fonte, de l'exécution et de la nuance verte imprimée par le temps, ou *patine antique*, est de :

Cuivre	91,40
Etain	1,70
Zinc	5,53
Plomb	1,37
	100 »

(*Dictionnaire de technologie*, tome III, page 520. *Encyclopédie moderne*, tome III, p. 134 et suivantes.)

(B) Comme il sera peut-être un jour fort intéressant, pour les artistes et les amateurs, d'avoir une nomenclature un peu plus développée des œuvres d'art sorties des ateliers de notre illustre fondeur-ciseleur, nous ajoutons à la liste des bronzes que nous venons de rappeler l'indication de quelques autres fort remarquables.

I

VASES, URNES, AIGUIÈRES

1° Un magnifique *brûle-parfums,* dans le goût de la renaissance, de près d'un mètre de hauteur. Son pourtour est enrichi d'élégantes ciselures, et son pied est soutenu par des figures représentant deux Génies assis et portant dans chaque main une corne d'abondance.

2° Une *aiguière*, du style le plus élégant de la renaissance, de 80 centimètres de hauteur, composée par Crozatier à l'aide de motifs moulés sur les meilleurs modèles du temps. La panse est ornée de deux écussons supportés par des Génies; les bas-reliefs représentent: d'un côté, l'*Enlèvement des Sabines*, de l'autre, le *Combat des Romains et des Latins*. Le col du vase, très-allongé, est enrichi de mascarons et d'arabesques. L'anse est formée par un cep de vigne autour duquel s'enlacent un dragon et une vipère combattant.

3° Un *vase*, de style grec, représentant une *tête d'Hébé* de grandeur naturelle. L'anse et le goulot sont composés de feuilles de lotus. L'original, aujourd'hui au musée du Louvre, provient du château de la Malmaison.

4° L'*Eau* et le *Vin*, deux grands vases dans le style le plus riche de Louis XIV., disposés par Crozatier sur des dessins du temps et avec des figures empruntées à Clodion. Sur la panse du premier, est ciselé en bas-relief le *Triomphe d'Amphitrite*, opposé à un écusson que supportent des Tritons.—Sur la panse du second, se développe le *Triomphe de Bacchus*, et derrière, un écusson soutenu par des Faunes.—Le col représente une coquille dans laquelle un Faune et un Triton penchés boivent à longs traits.

5° *Deux urnes*, de près d'un mètre de hauteur, composées par Crozatier sur des motifs de Jean Goujon. Dans les bas-reliefs on remarque de petits enfants qui jouent. Les anses sont enrichies de mascarons coiffés de cornes d'abondance d'où s'échappent des fruits, etc., etc.

6° Une paire de *vases gigantesques*, du temps de Louis XIII, d'un mètre de circonférence, sur une hauteur beaucoup plus considérable. D'un côté est ciselée la *Fable de Latone changeant les hommes en grenouilles*; de l'autre, le *Combat d'Apollon contre le serpent Python*. Les armes du cardinal de Montmorency sont dans les écussons opposés aux bas-re-

liefs ; de magnifiques torses de Génies cariatides forment les anses de cette splendide décoration.

7° Une *aiguière*, de la plus gracieuse composition, ayant appartenu à François Ier. — Sur chaque côté du pourtour se détachent en ronde-bosse des têtes chimériques que couronnent d'inextricables entrelacs de serpents et d'arabesques.

II

CANDÉLABRES, LUSTRES, TORCHÈRES.

1° *Candélabres grandioses*, composés sur des motifs de François Flamand. Des enfants nus et debout, de grandeur naturelle, s'appuient contre un palmier, dont tous les branchages d'or et de cristal sont parsemés de bougies. Les figures supportent d'énormes cornes d'abondance d'où jaillissent des lumières, des fruits et des fleurs.

2° *Grandes torchères*, de près de trois mètres de hauteur, représentant des Bacchantes de grandeur naturelle, en bronze florentin, couronnées de fleurs d'or, et dont le torse se termine en gaînes de cariatides de la plus somptueuse élégance. Ces figures élèvent les deux bras, et soutiennent en l'air des rameaux de feuilles d'acanthe en or moulu, tout parsemés de larmes de cristal et de lumières.

3° *Deux candélabres*, de plus de quatre mètres de hauteur, composés par Crozatier sur les dessins offerts au pape Clément XI par Giardini, représentant des Nymphes cariatides, grandes comme nature, dont les jambes se terminent en rinceaux de feuillages et étreignent une vaste coquille qui forme le montant. Chaque statue porte dans ses bras une urne à trois anses.

4° *Candélabre monumental*, dont l'original était au palais de Versailles. Le pied a trois faces, sur chacune desquelles

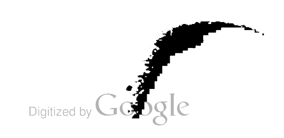
sont représentées des chutes d'oliviers et de lauriers; le corps est orné de trois têtes de Folie et de leurs attributs. Le haut se termine par une vaste coupe entourée d'une guirlande de roses. Cette pièce, sans le socle ni les girandoles de lumières, a plus de deux mètres d'élévation.

5° *Grande torchère*, dont l'original est au Vatican. Le pied a trois faces, sur chacune desquelles sont représentés Jupiter, Junon, Mercure. La tige est formée d'un tronc de palmier, surmonté de trois étages de feuilles d'acanthe épanouies à la manière des chapiteaux corinthiens. Une large coupe couronne le sommet. Cet objet d'art remarquable est encore plus élevé que le précédent.

6° *Deux vases de lumières*, moulés sur les originaux de porphyre, au palais de Versailles. Ces vases, de deux mètres de hauteur, sont ornés de cannelures en bronze et de fleurons dorés. Deux enfants élevant dans leurs mains des gerbes de lumière forment les anses; les cols s'épanouissent dans de délicieuses gerbes dorées; les pieds se perdent dans des consoles couvertes de mascarons et de feuillages.

7° *Candélabres de festins*, composés par Crozatier avec des figures prises sur divers objets d'art. Ce sont des vases en bronze florentin, dont les bas-reliefs du pourtour représentent les jeux de Silène et les jeux de Bacchus. Le sommet est couronné par un petit Bacchus assis sur un bouc. Ce bouc broute au pied d'un tronc d'arbre, formant la tige d'où s'échappent des branches de rocailles dorées, de la plus élégante et légère composition.

8° *Candélabres de salon*, de plus d'un mètre de hauteur. Une Bacchante tient dans ses bras un jeune Satyre aux pieds de bouc. Elle s'appuie contre un tronc d'arbre, et est environnée des attributs de sa divinité. Ces deux figures, composées par Clodion, s'unissent pour supporter une corne d'abondance d'où s'échappent des girandoles de lumières.



9° Autres *candélabres de salon*, de même grandeur. Des Amours aux ailes déployées, de la composition de Delarue, unissent leurs efforts pour soutenir en l'air des branches de lis chargées de cristaux et de bougies.

III

PENDULES.

1° *Pendule royale*, de près de deux mètres 50 centimètres de hauteur (bronze et or). Le globe du monde, soutenu par trois grandes statues allégoriques, la *Paix*, la *Justice*, le *Commerce*, repose sur une somptueuse base de marbre triangulaire.

2° *Pendule monumentale*, de deux mètres de hauteur, sur les motifs du tombeau de Laurent de Médicis, par Michel-Ange, disposés par Crozatier. Le cadran sert d'écusson à un grand vase fermé, et décoré de têtes chimériques. Au sommet domine le globe du monde, autour duquel se poursuivent un aigle et un hibou, emblèmes du jour et de la nuit ; à droite et à gauche, sur le socle et dans la même attitude que sur le mausolée de Florence, les deux magnifiques figures d'homme et de femme sont pensivement couchées. Sur la base du socle se déroulent des bas-reliefs du grand maître.

3° *Les quatre Eléments*, pendule représentant trois enfants d'après Loiseau. Ces enfants allégoriques supportent le globe terrestre et reposent sur une terrasse d'où s'échappent l'Air-l'Eau, la Terre et le Feu.

4° *Le Temps*, sujet tiré par Crozatier du candélabre composé par Raphaël, dans sa lutte avec Michel-Ange ; il représente un magnifique cadran, retenu en l'air dans les bras de deux Amours assis. Deux Hercules supportent sur leurs épaules un vaste entablement, autour duquel un Génie ailé suspend des guirlandes de fleurs.

IV

FONTAINES, VASES ET DÉCORATIONS DE JARDINS.

1° Plusieurs *groupes de chasse ;* chiens à la poursuite de sangliers, de cerfs et de loups (sujets de grandeur naturelle).

2° Deux *vases* de plus de deux mètres de hauteur, représentant : l'un, une colonne autour de laquelle des Nymphes se poursuivent en attachant des guirlandes de feuillages ; l'autre, une colonne autour de laquelle des Naïades dansent en se donnant la main.

3° *Fontaine* du château de Rambouillet, dont le modèle, composé par Clodion, représente *les trois Grâces*. Les bords de la vasque sont frangés par des gouttes d'eau cristallisées, comme on en voit près du bassin de Neptune, à Versailles.

4° Des enfants pêcheurs supportent triomphalement sur leur tête une *magnifique coquille,* tandis qu'autour d'eux d'autres sonnent de la trompe marine et jettent des filets.

5° Le monument commandé par Catherine de Médicis à Germain Pilon, de près de quatre mètres de hauteur, et représentant *la reine, la marquise d'Etampes et madame de Villeroi.* — Le sujet original, qui est au musée du Louvre, est surmonté d'une urne, remplacée par Crozatier par une vaste coupe en marbre ; les figures reposent sur un piédestal à trois faces, ornées de mascarons, de têtes de béliers et de riches cartouches que soutiennent des enfants. Les angles sont terminés par des griffes de lion et des volutes de feuilles d'acanthe.

6° Jeune *enfant assis sur un cheval marin,* et lançant de l'eau par la bouche. Ce groupe, composé par Hayet, repose sur une vaste coquille en bronze.

7° Groupe, d'après Boizot, figurant *trois Naïades adossées*

à une tige de roseau de laquelle s'élève gracieusement une coupe antique en manière de corbeille d'osier.

8° *Groupes d'enfants*, d'après Germain Pilon, grands comme nature. Les figures sont adossées à un cippe enlacé de plantes marines, et supportent une vasque en marbre d'un merveilleux travail.

Nous n'avons certes pas la prétention d'avoir donné ici un catalogue des bronzes sortis des ateliers de Crozatier; un volume eût été nécessaire; nous avons seulement désiré, en prenant au hasard quelques sujets employés par lui à différents usages, donner une idée des ressources de son talent, de son imagination et de son goût.

(C) *Testament* de M. Charles CROZATIER, décédé à Paris le 8 février 1855, reçu par Mᵉ FAISEAU-LAVANNE, notaire à Paris, le 27 janvier même année:

« J'institue pour ma légataire universelle, en toute pro-
» priété, madame Joséphine CLAVEL, ma femme, à la charge
» par elle d'exécuter les dispositions et acquitter les legs ci-
» après, et de payer tous les frais qu'ils pourront occasionner.

» Je veux qu'il soit élevé, aux frais de ma succession,
» sur la place du Breuil au Puy, ma ville natale, une fon-
» taine monumentale en pierre, marbre et bronze, d'après le
» croquis que j'en ai fait faire par mon ami M. BOSIO neveu,
» statuaire, que j'ai approuvé et signé. — L'exécution de cette
» fontaine sera suivie par une commission composée du
» maire de la ville du Puy, de l'ingénieur en chef des ponts
» et chaussées du département de la Haute-Loire, de l'archi-

» tecte de la ville du Puy, et de mon ami M. Bosio, que je » charge spécialement de tous les travaux autres que ceux » de l'architecture. J'affecte à ces divers travaux une somme » qui ne pourra excéder 200,000 fr., et qui ne pourra être » payée avant deux ans, sans intérêts.

» Je lègue à la ville du Puy, ma ville natale: 1° une » somme de 100,000 fr., à une fois payer, pour être em- » ployée à la construction dans cette ville d'un musée en » remplacement du musée actuel; 2° et une somme de » 8,000 fr., à une fois payer, à la charge de fonder, dans l'un » des hospices du Puy, quatre lits pour les malades du vil- » lage d'Aiguilhe, près le Puy. Le maire d'Aiguilhe aura » la disposition de ces lits. Ces deux sommes de 100,000 fr. » et de 8,000 fr. seront payées, sans intérêts, dans les deux » ans de mon décès.

» J'affecte un capital nécessaire à l'acquisition d'une rente » 3 pour cent sur l'Etat français d'une somme annuelle de » 500 fr. pour la fondation, en faveur des ouvriers ciseleurs, » d'un prix d'encouragement pour la ciselure, à décerner à » l'ouvrier ciseleur qui aura exécuté avec le plus de perfec- » tion un objet de ciselure en bronze ou en argent dans » l'année.

» Ce prix sera donné au jugement d'une commission com- » posée :

» D'un fabricant de bronze, nommé par les ouvriers cise- » leurs en bronze ;

» D'un ouvrier ciseleur, figuriste ;

» D'un ouvrier ciseleur, ornemaniste ; ces deux derniers » nommés par les fabricants de bronze ;

» D'un peintre décorateur ou d'un sculpteur, nommé éga- » lement par les fabricants de bronze ;

» Et d'un de mes exécuteurs testamentaires ; le survivant » d'eux désignera son remplaçant.

» Je lègue à l'hospice des Récollets, de Paris, une somme » de 16,000 fr., à une fois payer, sans intérêts, dans les deux » ans de mon décès, pour la fondation, dans ledit hospice, » de deux lits qui seront spécialement consacrés aux vieil» lards ouvriers bronziers; ma femme désignera, pendant » sa vie, les ouvriers qui en profiteront.

» Je lègue une somme de 500 fr., à une fois payer, à la » société du Bon-Accord pour les ouvriers bronziers.

» Je lègue une pareille somme de 500 fr., à une fois payer, » à la caisse des fabricants de bronze.

» Ces deux sommes seront payées, sans intérêts, dans les » deux ans de mon décès.

» Je lègue à M. André TALLOBRE, dit *le Grenadier*, mon » frère de lait, demeurant à Aiguilhe, une rente annuelle et » viagère de 400 fr., dont il jouira pendant toute sa vie, à » compter du jour de mon décès, et qui sera payable par » quart de trois en trois mois.

» Je lègue pareille rente viagère de 400 fr. à la veuve » du frère aîné dudit TALLOBRE, et à ses enfants. La veuve » jouira de cette rente intégralement pendant sa vie; après » elle, ses enfants en jouiront, par égale portion, jusqu'à » leur mort, avec accroissement au profit des survivants, » en sorte que le dernier survivant jouira de la totalité de » la rente de 400 fr. jusqu'à sa mort.

» J'affecte une somme de 40,000 fr. à l'érection d'un tom» beau de famille pour ma mère, moi, ma femme et ses père » et mère. Ce monument sera élevé dans le cimetière du » Père-La-Chaise, et l'exécution en sera confiée à mon ami » Bosio.

» Je lègue à M. Jules VACHERON un objet d'art, vase du plus » beau travail, que M. BOSIO fera exécuter, et dont les sujets » rappelleront des circonstances de ma vie. J'affecte une » somme de 10,000 fr. à l'exécution de cet objet d'art.

» Je lègue à M. VACHERON père une bague ou épingle à son » choix, avec pierre gravée choisie par M. Leturcq. Ce legs » sera d'une valeur de 1,500 francs.

» Je lègue à la ville du Puy une somme de 40,000 fr., à » une fois payer, sans intérêts, dans les deux ans de mon » décès, pour envoyer et entretenir à Paris un élève de ses » écoles, soit architecte, soit sculpteur, soit peintre, pour y » perfectionner ses études.

» Je nomme pour mes exécuteurs testamentaires :

» M. QUEVREUX, ancien bijoutier, demeurant à Paris, rue » du Cherche-Midi, n° 84;

» Et M. GENEVOIX, commissaire-priseur à Paris, y demeu- » rant, rue de l'Echiquier, n° 34.

» Je les prie d'accepter un diamant de 10,000 fr., en sou- » venir d'amitié.

» Je révoque toutes les dispositions et tous testaments que » j'ai faits antérieurement à ce jour. »

***

AUGUSTIN PÉALA

ÉCRIVAIN, SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE DE NOTRE-DAME DU PUY, ETC.

Il serait difficile de concevoir une figure plus calme, plus pure, plus sereine que celle d'Augustin Péala. Semblable à un ruisseau paisible qui traverse une vallée pleine de solitude et d'ombrage, la vie de cet homme de bien s'est écoulée sans qu'aucun bruit, aucun murmure soient venus en attrister un seul instant le cours. Il était infiniment instruit, mais il était plus modeste encore. Il avait la simplicité d'un enfant, la charité d'un apôtre, la douceur et l'humilité d'un saint. Son histoire a été admirablement écrite par notre ami Charles

de Lafayette; il n'y a rien à y toucher; c'est un récit dans lequel on respire tous les suaves parfums de la sagesse. Point d'épisodes dramatiques, point d'incidents remarquables, rien d'exceptionnel, si ce n'est une inviolable persévérance dans la vertu. Chef pendant trente années d'une grande maison religieuse, ce digne successeur de Louis de Lantages la gouverna avec l'intelligence d'un administrateur habile et lui enseigna la pratique des devoirs austères de l'apostolat, plus encore par l'ascendant de ses pieux exemples, que par les ouvrages excellents qu'il a laissés comme témoins de la pureté de ses doctrines et de son érudition profonde.

Claude-Augustin Péala naquit aux Reymonds, commune et canton de Tence, le 8 septembre 1789. Après avoir fait ses premières études à Tence même, sous la direction d'un de ses oncles, vénérable ecclésiastique, il vint au Puy vers la fin de 1805 pour y apprendre la philosophie et la théologie. — En 1807, il se rendit au séminaire de Saint-Flour, y passa deux ans, puis s'en alla à Saint-Sulpice se préparer à la prêtrise et recevoir les ordres mineurs des mains du cardinal Maury. — Le 14 octobre 1812, Péala, qui n'avait encore que 23 ans, et qui n'était que simple diacre, avait assez de gravité dans le caractère et assez de savoir pour qu'on



songeât à lui confier la chaire de philosophie au séminaire du chef-lieu de son diocèse, dont la direction venait d'être donnée aux prêtres de Saint-Sulpice. — Le 18 septembre de l'année suivante, il fut prendre les ordres à Mende et continua son enseignement jusqu'à la fin de 1818, époque à laquelle il retourna de nouveau à Paris pour y faire son noviciat et y professer la morale. — Cependant le fidèle enfant du Velay, qui aimait tendrement ses montagnes, ne tarda pas à revenir au Puy où l'appelaient les plus sympathiques souvenirs. Il y occupa une chaire de dogme jusqu'en l'année 1824, date de sa double nomination de supérieur du séminaire et de grand-vicaire du diocèse, fonctions qu'il conserva jusqu'au jour de sa mort.

Voilà, en quelques lignes, les éphémérides de cette existence qui semble bien peu remplie si l'on considère le nombre de pages qu'il faudrait pour en raconter toutes les phases, et pourtant pleine de bonnes œuvres et de généreux sacrifices. Personne n'a mieux décrit que lui-même les qualités qui lui étaient particulières. Ce qu'il dit de l'*humilité*, de la *reconnaissance*, de l'*affabilité* et de la *véracité* sont autant d'inspirations directes de son âme. — « La véritable HUMILITÉ, dit-il (1), n'est point oppo-

(1) 18e Conférence, page 32-33.

» sée à la magnanimité et à la grandeur d'âme.
» Elle ne nous fait rechercher l'abjection qu'autant
» que le permettent la raison et les convenances.
» Bien loin d'apporter le désordre, elle met chaque
» chose à sa place; elle est une vertu intérieure qui
» s'allie avec la dignité extérieure, mais qui en dé-
» tache le cœur. L'expérience nous apprend qu'il
» n'y a que les âmes humbles qui soient véritable-
» ment généreuses; elles n'attendent rien d'elles-
» mêmes, mais elles attendent tout de Dieu, leur
» espérance et leur soutien.

» ..... Les principaux actes de la RECONNAISSANCE,
» dit-il ailleurs (1), sont d'estimer le bienfait, de
» le recevoir de bonne grâce, d'aimer à le publier,
» d'en conserver le souvenir, et de le reconnaître
» dans l'occasion par des services réels. La recon-
» naissance est le propre d'une âme généreuse et
» d'un bon cœur. Un moyen assuré d'obtenir de
» Dieu de nouvelles faveurs et des faveurs plus
» abondantes, c'est d'être reconnaissant de celles
» que nous avons déjà reçues ou qui nous ont été
» offertes; comme aussi le moyen infaillible de
» gagner l'estime et l'affection de ses semblables,
» c'est de leur témoigner de la gratitude pour ce
» qu'ils veulent bien faire pour nous. — Le vice

(1) 18e Conférence, page 32-33.



» opposé à la reconnaissance est l'ingratitude, vice » justement odieux, dénotant une âme basse et un » cœur rétréci qui n'aime que lui-même. Ne faire » aucun cas d'un bienfait, l'oublier, chercher à le » rabaisser, offenser celui a qui on le doit, et sur- » tout s'en servir contre lui, ce sont là choses » monstrueuses qui excitent la colère de Dieu et des » hommes.

» L'AFFABILITÉ est une vertu qui rend notre con- » versation aimable et agréable au prochain, en » même temps qu'elle la lui rend utile et profita- » ble. Son office est de régler notre extérieur, et » surtout nos paroles et nos gestes, conformément » à toutes les règles de la douceur, de la modestie » et de la civilité chrétienne.....

» La VÉRACITÉ est une vertu qui nous porte à tou- » jours parler conformément à notre pensée, et à » faire constamment un usage sincère des signes » que la Providence a mis à notre disposition pour » manifester nos sentiments..... Qu'elle disparaisse » de la terre, et les hommes cesseront d'avoir » confiance dans les rapports qu'ils ont les uns » avec les autres, et tout sera désordre dans la » société. En conséquence, dans le commerce de la » vie humaine, les hommes se doivent mutuellement » la vérité, et ils se la doivent toujours, parce que » le mensonge ne saurait être permis. Ce qui ne

» veut pas dire cependant qu'ils se doivent toute
» la vérité et la manifestation de toutes leurs pen-
» sées, car il est bien des choses que la charité et
» la prudence font un devoir de taire. Ceux qui pré-
» tendent excuser sur leur franchise l'impru-
» dence de leurs paroles ou les saillies de leur
» mauvaise humeur, comprennent bien mal cette
» vertu, et la blessent, bien loin de la pratiquer.. »
En écrivant ces lignes, le bon supérieur ne songeait pas sans doute qu'il peignait son image et que, certainement sans le vouloir, c'était la révélation de ses propres sentiments qui servait à définir le modèle qu'il proposait à ses élèves.

Péala fit en 1818 l'acquisition des bâtiments de l'ancienne Chartreuse de Brives, dans le but d'y organiser un petit séminaire. Ni les peines ni les sacrifices ne l'arrêtèrent. L'utilité d'un établissement préparatoire pour la jeunesse qui se destine au sacerdoce l'avait depuis longtemps frappé, et mieux que personne il comprenait l'influence de la première éducation ; c'est pourquoi il n'eut de satisfaction que lorsque cette œuvre fondamentale fut accomplie. Il en poursuivit le succès avec tant de persévérance et de zèle, qu'en moins de trois années le nouvel établissement compta plus de deux cent cinquante jeunes gens ; depuis, ce succès a été tou-

jours croissant, et le nom du fondateur n'a cessé d'être béni par des générations reconnaissantes.

Augustin Péala a successivement publié :

1° *La Règle de conduite à l'usage des Séminaristes*; 2° *le Manuel à l'usage du diocèse du Puy;* 3° des *Instructions pratiques sur les indulgences et les confréries ;* 4° les *Conférences du diocèse du Puy* (pour les années 1835 et suivantes jusqu'en 1843 inclusivement), 9 volumes in-8°. Ce dernier ouvrage est son œuvre capitale. C'est un résumé des anciennes conférences du diocèse, dont l'origine remonte à 1633, et une suite de petits traités sur les questions les plus utiles de l'enseignement clérical. Nous citerons comme les plus remarqués : le *Traité du péché originel*, celui du *Dimanche*, celui de la *Justice*, et celui des *Lois*.

Les conférences qui méritent de fixer plus particulièrement l'attention sont celles recueillies dans le volume consacré aux *martyrs du diocèse du Puy, pendant la révolution française.* Non-seulement ce travail est un pieux monument élevé aux saintes victimes des mauvais jours, mais il restera encore dans l'avenir comme une des sources les plus utiles où viendront puiser ceux qui voudront connaître l'histoire du Velay à cette époque. Quoique personne ne fût capable de met-

tre plus de réserve, plus de prudence dans une publication qui intéressait tant de personnes encore vivantes et qui devait infailliblement réveiller d'irritants souvenirs, Péala n'hésita point à aborder son sujet, et à dire aux jeunes lévites ce qu'avaient fait leurs devanciers quand ils eurent à traverser les temps d'orage. L'apostolat a ses dangers; il faut que ceux qui s'y préparent connaissent par les annales de leur pays et ce qu'ils ont à souffrir et ce qu'ils ont à espérer.

L'ouvrage a 234 pages (1) et se divise en 14 chapitres, dont voici la sommaire analyse.

INTRODUCTION. — *Le clergé du Puy pendant la révolution.*

CHAPITRE I[er]. — *Première assemblée révolutionnaire au Puy; nouvelle administration.* (Le Velay. — Son administration. — Première assemblée révolutionnaire. — Discours de l'avocat Chavanon et de l'abbé Desgranges. — Arrêté de l'assemblée. — Nouvelle administration. — Lettre de M. de Galard.)

CHAPITRE II. — *Seconde assemblée révolutionnaire. Mode des élections à faire.* (Deuxième assemblée révolutionnaire. — Elle vote pour la réunion des trois

(1) Résultat d'une conférence ecclésiastique du diocèse du Puy, tenue en l'année 1844, sur *les martyrs du diocèse du Puy pendant la révolution française.* — (Au Puy, 1845 in-8°.)

ordres et l'abolition des priviléges. — Elle règle le mode à suivre dans le diocèse pour la députation aux états généraux. — Elle envoie une députation à Paris. — Discours de M. Dorlhac. — Chambre diocésaine.

CHAPITRE III. — *Choix des électeurs et des députés.* (Elections dans les paroisses, dans les districts et au Puy. — Scission dans le clergé. — Assemblée dite des curés, et assemblée dite de l'évêque. — Majorité de celle-ci. — Elle nomme son député et fait un cahier remarquable de doléances.)

CHAPITRE VI. — *Etats généraux. Assemblée constituante. Création du département de la Haute-Loire.* (Rumeurs effrayantes. — Assemblée des trois ordres de la ville du Puy. — Bourgeoisie armée et commission permanente. — Etats généraux transformés en assemblée nationale et constituante. — Le roi dépouillé de son autorité, la noblesse de ses priviléges. — Terreur panique dans toute la France. — Le clergé dépouillé de ses biens, le Velay de ses priviléges. — Création du département de la Haute-Loire. — Serment prêté le 2 février et le 14 juillet 1790.)

CHAPITRE V. — *Constitution civile du clergé.* (Suppression des vœux et Maisons religieuses. — Constitution civile du clergé. — Inventaire du mobilier des églises. — Réponse de M. de Galard — Conduite édifiante du chapitre de la cathédrale. — Lettre pastorale de monseigneur l'évêque. — Son zèle contre le schisme. — Zèle des révolutionnaires pour le propager.)

CHAPITRE VI. — *Décret qui prescrit le serment.* (Décret.— Conduite à ce sujet du clergé, des états généraux, de l'évêque et du clergé du Puy. — Pétition patriotique des clubistes et ses tristes succès).

CHAPITRE VII. — *Election de l'évêque intrus de la Haute-Loire.* (Aspirants à l'évêché de la Haute-Loire. — Mémoire de M. Delcher. — Réclamations énergiques des femmes citoyennes du Puy en faveur de l'évêque légitime. — Mouvements à ce sujet. — Discours remarquables de M. Lavie. — Election tumultueuse de M. Delcher. — Sa correspondance avec monseigneur de Galard.)

CHAPITRE VIII. — *Entrée au Puy de l'évêque intrus. Fuite de l'évêque légitime.* (Prêtres assermentés et insermentés. — Bref du Pape contre le serment. — Mandement de monseigneur de Galard contre le schisme et l'évêque intrus. — Entrée de celui-ci au Puy. — Départ de monseigneur de Galard et son séjour à Monistrol. — M. Delcher organise son séminaire. — Il est mal accueilli au Puy. — Il officie le 14 juillet. — Ses curés intrus mal accueillis finissent par s'installer. — Conduite des curés légitimes et des fidèles.)

CHAPITRE IX. — *Assemblée législative. Déportation du clergé.* (Assemblée législative.— l'abbé Nolhac. — Jourdan, *Coupe-tête*. — Dévastation des églises de St-Georges et de St-Pierre-Latour au Puy, et de l'oratoire catholique d'Yssengeaux. — Fidèles persécutés. — Prêtres incarcérés. — Assassinat de M. de Chabanon. — Dix août à Paris. — Serment de liberté et d'égalité. — Décret de déportation contre les prêtres. — Massacre des 2 et 3 septembre à Paris.)

CHAPITRE X. — *Convention nationale. Règne de la grande terreur. Maux inouïs.* (Convention. — Mort de Louis XVI. — Expulsion des religieux et religieuses. — Vente des biens nationaux. — Exil des prêtres insermentés. — Accueil qu'ils reçoivent du Pape. — Persécution en



France.—Décret de mort des 18 mars et 21 avril. — Martyre de MM. *Vassel*, *Chabrier* et *Brustel*.—Fidèles persécutés.—Maux de la France. — Représentants du peuple. — Terreur qu'ils inspirent. — Loi des suspects. — Maisons de réclusion. — Calendrier républicain. Suppression du dimanche et de toute religion. — Fête de la Raison.—Rétractation de MM. *Labatie* et *Parat*. — Scènes déplorables. — Fêtes républicaines.)

Chapitre XI. — *Suite du même sujet.* (Décret de mort contre les prêtres et ceux qui les recèlent. — Fureur à les poursuivre. — Générosité des fidèles. — Zèle des prêtres et en particulier de M. de *Rachat*, administrateur du diocèse. — Martyre de MM. *Delouche*, *Gérenthes* et *du Grail*.— Reclus déportés. — Serment exigé des religieuses et des *Béates*. — Nouveaux suspects. — Nouveaux martyrs. M. *Perbet*, M. *Bernardon* avec sa sœur et sa belle-sœur; Mme *Beauzac*, MM. *Vannel*, *Abeillon*, *Mourier* avec cinq autres personnes; *Clavel*, son frère et sa belle-sœur, *Mosnier*, la Sœur *Dorat* et le P. *Savel*. — Statue de Notre-Dame livrée aux flammes. — Martyre de la famille *Abrial* et de M. *Delherme*. — Mort de M. *Héraud*, de M. *de Sénilhac*, de M. et de Madame de *Saint-Didier*. Chute de Robespierre. — Ollier traîné à l'échafaud. — Martyre de MM. *Boudoussier*, *Faure*, *Prolhac* et *Choutard*. — Prêtres morts en réclusion et en déportation. — Réclamation des reclus du Puy. — Pierret, représentant du peuple, en mission dans la Haute-Loire.)

Chapitre XII. — *Epoque appelée la Bonasse.* — (Renouvellement des autorités du département par Pierret. — Terroristes éliminés des fonctions publiques. — Prisons ouvertes. — Prêtres rendus à la liberté et répartis en diffé-



rentes paroisses.—Retour des exilés et des déportés.—Abjuration de quelques constitutionnels. — Le culte catholique publiquement exercé. — Espérances déçues. — Nouveau d cret contre les prêtres. — Lettre de Mgr de Galard à son clergé. — Camp du Pertuis.)

CHAPITRE XIII. — *Le Directoire. La terreur recommence et se comprime de nouveau.* (Origine du directoire. — La terreur recommence. — Le jubilé de Notre-Dame du Puy est renvoyé à l'Octave de saint Pierre. — Le calme se rétablit. — Fruits du Jubilé. — Ordinations faites par Mgr de Galard dans son exil.)

CHAPITRE XIV.— *Nouvelle persécution. Bonaparte.* (La tranquillité continue dans le diocèse.— 18 fructidor.— Révolution désastreuse. — Lettre de Mgr l'Evêque à son clergé. — Il se retire à Constance. — Il écrit de là à ses diocésains et séparément aux religieuses. — Nouvelle persécution. — Prêtres incarcérés et déportés. — Martyre de M. *Mermet*. M. de Surville. — Affaire des Lyonnais et des Jurassiens — Martyre de M. *Pigeon*. — Mgr de Galard se retire à Ratisbonne. — Mort de Pie VI. — Bonaparte. — Constitution de l'an VIII. — Consulat. — Pie VII. — Concordat de 1801. — Conduite de Mgr de Galard à ce sujet. — Sa vie à Ratisbonne. — Sa maladie. -- son testament. — Sa mort. — Celle de M. *Desgr..nges* et de M. *de Rachat*.)

CATALOGUE DES MARTYRS DU DIOCÈSE DU PUY. — Noms des prêtres et des fidèles.

L'ouvrage se termine par cette sentence :

DULCE SIT NATIS GENEROSA PATRUM
FACTA REFERRE !



Nous avons déjà dit que ce fut par les soins de Péala et à l'aide de matériaux coordonnés par lui que l'abbé Fallon composa la *Vie de M. de Lantages*. — En 1824 il fit publier le *Graduel* et le *Vespéral* du diocèse, et en 1826 un *Manuel pour le jubilé général*, etc.

Quand la mort le surprit, il préparait l'*Histoire de mademoiselle Martel*, fondatrice de l'établissement des Demoiselles de l'Instruction, et réunissait les documents nécessaires pour écrire et glorifier la *vie de monseigneur de Galard*, dernier évêque du Puy. — L'existence d'Augustin Péala avait été celle d'un juste, d'un bon prêtre; sa mort, qui eut lieu le 13 juin 1853, fut celle d'un saint. Les larmes répandues à ses funérailles prouvent combien il était aimé et vénéré de tous.



AUGUSTE DE BECDELIÈVRE

ARTISTE

Nous ne dirons rien de la famille de Becdelièvre ; il suffit de jeter les yeux sur un de nos dictionnaires biographiques pour y trouver l'histoire de cette vieille maison bretonne, dont une branche vint se fixer dans le Velay à la fin du dernier siècle. Celui auquel nous consacrons ces quelques lignes naquit au Puy, en 1776, passa dans cette ville la plus grande partie de son existence, et consacra à sa prospérité tout ce qu'il avait de force et d'intelligence. Quand les infirmités de la vieillesse l'obligèrent à se séparer des intérêts auxquels il s'était voué avec un courage que les ans n'avaient point affai-

bli, du fond de sa retraite il écrivait encore à ses compatriotes pour stimuler leur ardeur, en s'entretenant avec eux des améliorations et des progrès que son imagination toujours jeune, toujours inspiratrice ne cessait d'indiquer à leur patriotisme (1).

Le vicomte AUGUSTE DE BECDELIÈVRE avait l'âme expansive, généreuse, enthousiaste. Il aimait passionnément les arts et les cultivait avec bonheur; il était peintre et musicien; toutefois, la musique ne fut pour lui que la distraction de ses heures perdues, tandis que la peinture et le dessin restèrent les plus chères, les plus constantes préoccupations de sa vie.

Les événements contemporains de sa jeunesse le préparèrent plutôt au métier des armes qu'aux scientifiques labeurs; mais le ciel l'avait fait artiste, et cette vocation irrésistible se trahissait impérieusement en lui à chaque occasion. Il apprit lui-même ce qu'il savait, la nature fut son seul maître. Il voulut étudier l'histoire, connaître l'architecture et l'anatomie, devenir archéologue, se faire écrivain, et il réussit à tout cela par la puissance inflexible de sa volonté.

Dans son cœur plein de flamme, le goût de l'étude

(1) Il mourut le 1er octobre 1855, à l'âge de 79 ans, dans son château de Bigny, département de la Loire.



avait pour stimulant essentiel le désir d'être utile, et son exaltation naturelle le poussait sans cesse à diriger ses recherches vers un but glorieux pour sa terre natale. Enfant de noble race, il sentait tout le prix des ancêtres; aussi cherchait-il, dans ses commentaires archéologiques, à donner aux antiquités de la Vellavie le prestige des plus illustres origines. Sous l'interprétation de son amour et de sa foi, il n'était pas un débris de monument qui ne se rattachât à une grande date historique et ne prît l'importance d'une ruine grandiose. Il fut l'inspirateur de Mangon de La Lande et de cette école des premiers jours de la science qui ne voyait dans tous les écroulements du passé que des témoins de magnificences inimitables et à jamais perdues. Cette exagération des richesses locales devait sans doute se refroidir avec le temps, pour prendre, dans le tableau général, la place que leur assignèrent plus tard de plus impartiales appréciations; toutefois, il faut bien le dire, ce fut peut-être grâce à ses convictions absolues que Becdelièvre parvint à réchauffer, à entraîner quelques compatriotes séduits par sa verve exubérante.

Il ne faut qu'un homme comme celui-là dans une ville, pour donner à l'esprit public un élan salutaire. Souvent les plus sages mesurent les difficultés avec trop de prudence, et s'intimident en face des



résistances qu'il leur faut combattre. Ils sentent tout le bien qu'il y aurait à faire ; ils le disent, ils le démontrent dans le cercle paisible de leurs amis ; mais ils attendent, sans oser s'aventurer à travers les luttes passionnées qui exposent les meilleurs citoyens aux douleurs de l'ingratitude. Becdelièvre, au contraire, était toujours armé pour le combat ; on le voyait s'en aller vaillamment, la lance au poing, comme les preux chevaliers du moyen-âge, et marcher droit au but qu'il s'était proposé d'atteindre.

Il parvint ainsi à fonder au Puy un musée et à lui donner, en peu d'années, une importance vraiment faite pour surprendre ceux qui se rappellent l'époque où cette pensée se manifesta pour la première fois. Jetée comme un germe sur un sol qu'on accusait d'être réfractaire, cette pensée eut la bonne fortune d'éclore sous la protection sympathique d'un administrateur habile, dont la gratitude publique a gravé le nom sur le marbre (1),

(1) La Société reconnaissante fit graver en lettres d'or sur un petit monument en marbre, conservé au musée, cette inscription commémorative :

AU PROTECTEUR
DES SCIENCES, DES ARTS ET DE L'INDUSTRIE,
BARON ARMAND DE BASTARD,
PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE,
de 1817 à 1828.

d'être chaleureusement fécondée par les infatigables efforts de Becdelièvre, et de devenir promptement populaire par le concours dévoué des plus intelligents citoyens du pays.

C'est le 8 avril 1819 que le ministre de l'intérieur engagea les préfets à confier à quelques personnes zélées le soin de diriger des recherches sur les antiquités de la France. M. de Bastard, qui administrait alors le département de la Haute-Loire, n'hésita pas un seul instant à désigner le vicomte de Becdelièvre pour remplir cette mission délicate. Celui-ci prit la chose vivement à cœur, et poussa ses investigations avec tant d'activité, tant de persévérance, qu'en peu de temps il eut découvert un nombre considérable de fragments antiques du plus sérieux intérêt. — Il fallait un local convenable pour réunir ces objets ; il le réclama si instamment que le conseil municipal mit sur-le-champ à sa disposition l'ancienne église du couvent des dames de Sainte-Marie, qui fut aussitôt organisée pour cette destination nouvelle.

Dès les premiers mois de 1820, Becdelièvre avait pris possession des lieux. Sans trop se préoccuper encore d'un classement méthodique, évidemment prématuré, il ne songea qu'à donner à l'ensemble

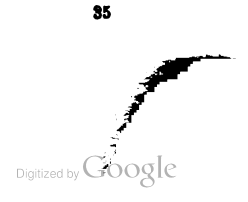


une agréable apparence. Il parait son sanctuaire du mieux qu'il lui était possible, priant amis et ennemis de lui venir en aide. Du reste, chacun semblait heureux de payer un patriotique tribut à cette œuvre créée dans de si favorables conditions. MM. Ruelle et Bertrand de Doue composèrent une collection complète des roches vellaviennes ; ce dernier, qui achevait d'écrire sa description géognostique des environs du Puy, offrit d'une main prodigue les richesses paléontologiques dont son savant ouvrage allait révéler la valeur; Arnaud prépara avec patience une flore de la contrée; Moussier travailla sans relâche à constituer ce curieux cabinet d'ornithologie locale, qu'il devait compléter plus de vingt-cinq ans plus tard.—Pendant ce temps, Becdelièvre parcourait, explorait les campagnes, sans souci de la température, le chevalet sur le dos, dessinant une ruine, croquant un site pittoresque, dirigeant une fouille, cherchant ici et là d'un œil avide; puis tout-à-coup s'en allait à Paris, se faisait solliciteur, passait par les bureaux, montait jusqu'aux ministres, demandait, demandait sans cesse, et chaque fois, revenait triomphant, porteur de statues, de bas-reliefs, de blocs antiques, de vieux meubles du moyen-âge et de nombreux tableaux que, dans la joie de sa conquête, il signait, sans trop de scrupule, des noms des plus grands maîtres. — C'est ainsi qu'en

moins de trois années, on vit avec étonnement se ranger le long des murailles, sur les étagères, sous les vitrines, dessins, peintures, minéraux, fossiles, médailles, objets d'art, de science ou de curiosité, de toutes les époques, de tous les pays.

Le 15 septembre 1822, le musée du Puy, dédié à Son Altesse Royale Madame la duchesse de Berry, avait pris le nom de *Musée-Caroline*. — Le 8 novembre suivant, la *Société d'agriculture* vint se grouper sous son ombre, comme des abeilles dans une ruche, et fut autorisée à ajouter à son titre celui de *Société des sciences et arts*. A partir de ce moment, devenue académique par la variété de son programme et l'esprit de son règlement, elle se préoccupa plus intimement des intérêts intellectuels. — Enfin, le 10 mars 1824, le préfet, jaloux d'achever la consolidation de cet établissement, choisit une commission provisoire dont Becdelièvre eut la présidence, jusqu'au jour où l'administration supérieure et le conseil de la ville abandonnèrent définitivement à la Société elle-même le soin de surveiller et de diriger le musée, devenu désormais une des plus précieuses propriétés municipales.

En 1826, l'élan était donné, le succès allait toujours croissant. Pour le propager plus encore, il



fut résolu qu'on publierait tous les ans un volume qui, sous le titre d'*Annales*, ferait connaître les travaux agricoles, industriels, littéraires ou artistiques poursuivis sans relâche, dans l'intérêt exclusif du pays, par les membres de la Société d'agriculture, sciences et arts. Heureux de ces dispositions excellentes, Becdelièvre en profita pour entretenir ses collègues d'une école gratuite de dessin appliquée aux arts et métiers, fondée depuis deux ans à Clermont, et il réclama pour le Puy une école semblable. Cette demande fut prise en considération et mise sérieusement à l'étude ; mais craignant qu'un retard trop prolongé ne la fît oublier, il la reprit plus vivement l'année suivante avec le concours du savant M. Ruelle. « Il vous manque des écoles élé-
» mentaires de mathématiques et de dessin, dit-il
» dans une séance publique à laquelle assistaient
» tous les fonctionnaires et l'élite de la cité; déjà,
» dans plus de soixante départements, des institu-
» tions de ce genre se sont établies et prospèrent;
» les résultats en sont admirables..... Le digne
» Maire de la ville, secondé d'un Conseil municipal
» toujours empressé d'accueillir les vues utiles,
» voudra ajouter aux titres déjà acquis à notre
» gratitude celui de fondateur des écoles appli-
» quées aux arts et à l'industrie; et c'est du sein
» de la Société académique que sortiront, n'en dou-

» tons pas, les professeurs appelés à donner des
» leçons gratuites dans ces écoles (1). »

Cette voix amie ne se fit pas entendre en vain; une souscription, spontanément ouverte, produisit plus qu'il ne fallait pour fonder l'œuvre populaire. Ainsi que l'avait annoncé le généreux novateur, les membres les plus éminents de la Société offrirent leurs services et se partagèrent l'enseignement. Le géomètre de l'Horme, l'ingénieur Guillaume, le payeur Ruelle, l'architecte Moiselet devinrent les professeurs de la nouvelle école, à laquelle accoururent avec tant d'empressement les jeunes ouvriers de la ville, qu'une moitié seule put être acceptée d'abord, faute d'un local assez vaste. — Fier d'un tel succès, le cœur palpitant d'émotion, Becdelièvre, nommé directeur, vint, le 1er mars 1828, à la séance d'installation et parla à la jeunesse qui l'entourait ce chaleureux langage qui avait toujours la puissance d'exciter les plus cordiales manifestations. « Le voici donc enfin ce jour tant désiré, s'é-
» cria-t-il, où nous pourrons vous réunir pour ré-
» pandre sur vous les bienfaits d'une instruction
» nouvelle !... Ce n'est pas sans de grandes peines
» que nous sommes parvenus à surmonter les dif-

(1) *Rapport* n° 24, page 45.— *Annales de la Société* (année 1826).



» ficultés qui s'opposaient à nos vœux ; mais ces
» difficultés n'existent plus, et nous pouvons main-
» tenant compter sur des succès d'autant plus doux,
» qu'ils seront rendus faciles par votre application,
» votre persévérance et le zèle des professeurs qui
» se dévouent à votre instruction (1). »

Quand vint 1830, l'âme pleine de tristesse de la chute d'un gouvernement qui lui était cher, le vicomte de Becdelièvre se retira de toute participation aux choses publiques, et chercha dans les premiers moments de sa douleur à briser tous les liens qui l'attachaient aux institutions qu'il avait le plus aimées. Il ne voulait même plus revoir ce musée, son œuvre, presque sa vie. Sa retraite fut un chagrin véritable pour tous ses collègues, et l'honorable Bertrand de Doue, président de la Société, ne put s'empêcher d'exprimer en séance solennelle, le 13 mai 1831, le sentiment affectueux dont mieux que personne il pouvait être l'interprète, car il était à la fois le contemporain, le collaborateur et l'ami de l'ancien directeur du musée. « De nombreux, d'ho-
» norables exemples, dit-il, ont prouvé que l'in-
» gratitude qui, en politique, fut trop souvent le

(1) *Discours.* — Page 24. — *Annales de la Société* (année 1827).

» prix de services rendus, n'a point entaché les an-
» nales des sociétés scientifiques. Je ne craindrai
» donc point, Messieurs, d'être désavoué par vous
» en me faisant ici l'interprète de votre reconnais-
» sance pour le bienfaiteur du musée (1). » —
Quelques années plus tard, Bertrand de Doue disait encore : « Si la palme appartient au goût ex-
» quis qui a présidé au choix de nos tableaux et
» au zèle qui les a obtenus, si un rare dévouement
» au pays, si une influence incontestée sur son ave-
» nir artistique sont des titres que vous ne puis-
» siez méconnaître, comme moi, vous avez tous
» nommé M. de Becdelièvre (2). »

Ces sentiments, ces regrets remplis de gratitude se répétaient chaque jour comme d'affectueux échos et parvenaient au cœur du volontaire exilé presque comme un reproche. C'est pourquoi, cédant aux vives instances de ses collègues, Becdelièvre vint, en 1834, se mêler à leurs travaux et reprendre la direction de ce musée dont il devait encore accroître l'importance. Il se remit avec ardeur à ses explorations archéologiques, et lut, le 25 août 1836,

(1) *Discours*. — *Annales de la Société*, page 11 (années 1830-1831).

(2) *Discours*. — *Annales de la Société*, page 17 (années 1837-1838).



une notice des plus intéressantes sur les *sculptures de Margeaix* (1), précieuse découverte de naïades, de génies pêcheurs, de dauphins, dont les fragments, admirablement conservés, furent recueillis, transportés par ses soins, et décrits ensuite avec cette sûreté d'analyse qui n'appartient qu'à quelqu'un qui a fait longtemps de patientes études sur la statuaire antique.

Non content d'avoir donné à la galerie de peintures plusieurs toiles de sa composition, dont il ne s'exagérait pas du reste le mérite, Becdelièvre entreprit de publier un *album* de lithographies représentant les principaux monuments et les sites les plus pittoresques de la Haute-Loire. Quelques planches parurent de 1835 à 1840, et conquirent aussitôt le suffrage des plus sévères critiques; malheureusement ce travail n'eut que deux ou trois livraisons et fut arrêté au moment où il obtenait une popularité très-légitime. Notre infatigable artiste voulait être à tout, il quittait le crayon ou le pinceau pour la plume, et la plume pour le marteau de l'archéologue.

(1) Notice insérée dans les *Annales*, page 38 (années 1835-1836). — Voir sur ce sujet, tome I, chapitre 9, page 380, Antiquités celtiques et gallo-romaines.

Mérimée venait de publier son volume de *Notes d'un voyage en Auvergne* et avait réduit à leur juste valeur les fantastiques hypothèses à l'aide desquelles Mangon de La Lande créait sur la féodale roche de Polignac un temple mystérieux et splendide à l'Apollon delphique. Becdelièvre prit violemment la plume pour répondre au célèbre inspecteur général des monuments historiques. Plus son adversaire était considérable, plus il tenait à réhabiliter les merveilles du vieux manoir (1). Félix Grellet, cet esprit si calme et si sage, voulut à son tour reprendre et compléter la thèse de Mérimée, mais son travail avait à peine paru, qu'une riposte aussi brusque que véhémente lui démontra qu'il est des croyances que rien ne peut ébranler dans certaines âmes (2).

Qu'importent aujourd'hui ces débats sur l'étymologie d'un nom, sur l'origine d'une pierre ? L'oracle de Polignac, s'il a parlé, ne se fera plus entendre, et lui seul peut-être pourrait avec certitude dire sa véritable histoire ; mais ce qu'il ne saurait pas mieux que nous, sans doute, ce sont les services que le vicomte de Becdelièvre a rendus à son pays.

(1) Mémoire.— *Annales* (1837-1838), page 248.

(2) Mémoire. — *Annales* (1839-1840), page 333.



Comme toutes les organisations impressionnables qui épousent avec amour ce qui les charme, ce noble et fier artiste se prit, nous dirons presque de querelle, avec tous ceux qui osèrent toucher sans lui à l'arche dont il s'était constitué si longtemps la vigilante sentinelle. Il était jaloux des ruines qui couvrent les rochers vellaviens, et plus blanchissaient ses cheveux, plus il se sentait de juvénile impatience au cœur. A l'entendre, ce n'étaient que de sceptiques esprits qui pouvaient tenter ainsi le désenchantement de cette antiquité grandiose, c'étaient autant de mains sacriléges toutes celles qui portaient sur nos églises délabrées le marteau des restaurations..... Et nous-même, qui quelquefois paraissions faire cause commune avec les uns et les autres, de quels reproches ne fûmes-nous pas l'objet !... Quoi qu'il en soit, nous aurions cru manquer au plus doux comme au plus impérieux des devoirs, si nous n'avions rendu à ce nom vénéré l'hommage auquel il a droit. On peut discuter un instant les appréciations d'un archéologue, sans cesser pour cela de rendre justice au compatriote dévoué qui n'eut pour adversaires que ceux qu'il crut être les détracteurs des monuments et de la gloire de sa terre natale.

ADOLPHE RICHOND DES BRUS

MÉDECIN, ÉCRIVAIN

I

Si les dons les plus heureux de la nature, unis aux efforts les plus persévérants de la volonté et du travail, doivent assurer à un homme de cœur le succès de ses espérances, personne n'eut plus de droit qu'ADOLPHE RICHOND de compter sur des destinées prospères. Sa vie, jusqu'à son dernier jour, ne fut qu'un combat sans repos contre tous les périls que la Providence place sur les chemins de la fortune ; il ne s'arrêta jamais, jamais il n'eut de défaillance ; chaque obstacle ne fit, au contraire,



qu'exciter son courage, que ranimer ses forces et fut, pour cet intrépide lutteur, l'occasion d'une victoire nouvelle.

Il avait l'intelligence prompte, l'esprit pénétrant, la parole facile. Personne ne savait mieux travailler et ne s'assimilait avec une plus merveilleuse aptitude les matières sur lesquelles se fixait son attention. Il discutait les théories seulement dans ses livres, mais il aimait à aller aux conséquences matérielles, et tout ce qui n'aboutissait pas à un résultat essentiellement pratique entrait peu dans ses sympathies. Il s'appliquait avant tout à rechercher l'utilité des choses, et, qu'il fît de la médecine ou de la politique, sa préoccupation dominante était ou un service à rendre ou une amélioration à obtenir.

La lecture des ouvrages de Richon dde Brus révèle un écrivain de talent. La clarté de son style, la sagacité de ses aperçus, le grand nombre de ses observations médicales suffisent sans doute à la constatation d'un mérite incontestable; cependant les travaux arides de la science ne laissèrent presque aucune occasion à ses plus saillantes qualités de se manifester dans ses publications, et ceux qui ne l'ont pas connu au milieu des expansions quotidiennes de la vie ne pourront l'apprécier que très-

imparfaitement. Dans quelles pages écrites trouver en effet cette activité dévorante, cette ardeur, cette flamme qui le poussaient et le consumaient ? où lire ces paroles calmes et consolantes murmurées à voix basse au chevet d'un malade, et ces harangues véhémentes improvisées dans les meetings populaires de nos montagnes ? Pour le juger, c'est là qu'il fallait le voir, qu'il fallait l'entendre. — S'il eut aspiré à ce qu'on appelle des succès de salon, il les eût obtenus sans même y prendre garde. Il donnait de l'attrait aux moindres causeries, et comme il était naturellement très-impressionnable, pour peu que la conversation fût portée sur un sujet qui l'intéressât, il s'animait sans effort, discutait avec feu, raillait avec finesse, faisait jaillir de sa pensée toujours féconde les traits les plus soudains, les images les plus saillantes, et laissait voir qu'il possédait, sans les avoir appris, tous les secrets de l'orateur.

Médecin distingué, Richond des Brus trouvait dans l'exercice de sa profession les joies et les triomphes que rêvent les plus exigeants ; néanmoins ses aspirations le poussèrent irrésistiblement sur le théâtre des affaires publiques. Sa nature ardente, pleine de sève et d'énergie, cherchait l'aliment le plus capable de la satisfaire. Il voulut

être député, c'etait un héritage de famille ; il tenait à honneur d'ajouter une génération de plus aux citoyens honorables choisis parmi les siens pour représenter leur pays. — Sa carrière, prématurément brisée par la mort, se divise donc en deux parts bien distinctes ; la première, consacrée à l'étude et à la pratique de l'art médical ; la seconde presque exclusivement remplie par les devoirs de la députation, et qui ne fut interrompue que pour faire un retour aux travaux qui avaient honoré sa jeunesse.

II

Adolphe Richond naquit au Puy le 28 décembre 1798, d'une ancienne et honorable famille originaire du Velay. Son grand-père, Benoît-Régis Richond avait été député à l'assemblée nationale en 1789, et son oncle, Claude-François, fut président de l'administration centrale du département et député au corps législatif en 1798. — Après avoir, très-jeune encore, terminé ses premières études dans sa ville natale, Richond, qui se destinait à la médecine, partit pour Paris en 1816. Il s'était déjà très-utilement préparé à cette science en suivant un cours pratique à l'hôpital du Puy, sous l'habile



direction du savant docteur Calemard de Lafayette ; de telle sorte qu'il devint promptement un élève très-distingué.

C'est au concours que Richond conquit tous ses grades. — En 1817 il fut admis externe à l'Hôtel-Dieu de Paris; l'année suivante il passa interne aux Capucins ; puis surnuméraire à l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce ; enfin le 8 novembre 1819, il obtint un brevet de chirurgien sous-aide-major pour l'hôpital militaire de Strasbourg.—En 1820, à peine âgé de 21 ans, son courage au travail, secondé par une merveilleuse aptitude, recevait la récompense la plus douce au cœur d'un jeune homme qui aime sa mère et veut la rendre fière de lui ; il était quatre fois lauréat. La faculté de Strasbourg lui décerna les premiers prix de chirurgie, de médecine , d'anatomie, et l'hôpital d'instruction celui qu'elle n'accordait qu'à son meilleur employé.—C'est à cette même époque qu'il fit paraître un mémoire médico-légal pour arriver à la réparation d'une erreur judiciaire par suite de laquelle Rispal et Galland , deux de ses compatriotes , injustement condamnés, gémissaient depuis trois ans dans les bagnes. Ce remarquable travail , qu'approuvèrent les plus illustres de la science, Fodéré , Cazergues, Lucas , Marc et Orfila , fut couronné d'un succès

complet et eût suffi à lui seul pour faire assigner un rang très-honorable à son jeune auteur (1).

En 1821, Richond revenait au Val-de-Grâce comme sous-aide, était presque aussitôt envoyé à Saint-Cyr par le ministre de la guerre pour combattre l'épidémie qui y exerçait de grands ravages, se présentait au concours général des élèves de tous les hôpitaux de Paris, obtenait encore le premier prix, passait avec éclat sa thèse de docteur, et six

(1) Trente-six ans plus tard, quand la famille Rispal eut appris la mort de Richond des Brus, elle adressa à sa veuve une lettre dans laquelle le souvenir de ce bienfait est rappelé dans les termes de la plus profonde gratitude. « Madame, » c'est une famille reconnaissante qui vient vous prier de » vouloir bien lui permettre de mêler ses regrets aux vôtres » pour la perte cruelle que vous venez d'éprouver en la » personne de votre digne époux, le citoyen éminent, le » savant et consciencieux docteur. Cédant aux prières du » respectable M. Montellier, qui fut notre première provi» dence, il voulut bien se donner la peine d'étudier les » causes de la condamnation qui nous frappait. Il sut si » bien démontrer la vérité aux yeux des juges qu'il a tou» jours été considéré par nous comme notre sauveur. Ce » souvenir se perpétuera dans notre famille ; nous dirons et » répéterons à nos enfants, à nos petits-enfants : sachez » que si vous pouvez marcher la tête haute, vous le devez » à l'honorable M. Richond des Brus, le sauveur de vos » aïeux, qu'une condamnation injuste frappait, etc. »

mois plus tard retournait à Strasbourg en qualité de chirurgien-aide-major. — pendant qu'il occupait ce nouveau poste il s'exerça à l'art oratoire dans une chaire publique de physiologie générale, et publia son ouvrage *De l'influence de l'estomac sur l'apoplexie*, couronné le 23 avril 1823 par l'Académie royale de médecine de Bordeaux; ce travail fut presque immédiatement suivi d'un *Mémoire*, très-remarqué, *sur l'utilité de l'iode contre la blennorrhagie et les engorgements vénériens.*

La parole brillante du docteur Richond, son esprit vif et pénétrant, la nature même de ses recherches semblaient le prédestiner à l'enseignement. C'était si bien, du reste, la pensée de ses anciens maîtres, que lorsqu'il se décida en 1824 à donner sa démission pour venir se fixer au Puy (1), le chirurgien en chef de l'hôpital qu'il quittait lui adressa ainsi ses adieux dans une lettre pleine des plus sympathiques regrets... « Vous aviez un goût pro» noncé pour le professorat, vous étiez sûr d'arri» ver au terme de vos désirs ; comment dès lors » avez-vous pu vous résigner à abandonner un des

(1) Où il épousa peu de temps après mademoiselle Bertrand des Brus.



» plus beaux rêves de votre vie? Je déplore sincè-
» rement votre résolution dans l'intérêt de la
» science, etc... » Il n'avait alors que vingt-six ans, mais il se trouva devancé au milieu de ses compatriotes par une réputation si favorable, qu'à peine venu il était en possession d'une de ces clientèles dont un vieux praticien s'honore.

III

L'accueil que le jeune docteur reçut dans sa ville natale ne saurait surprendre si l'on se rappelle cette sorte de prestige dont il sut s'environner. Il joignait, avec un art infini, au savoir qui provoque la confiance, toutes les séductions qui la captivent. Il était empressé, affectueux pour ses malades; et ses visites, toujours consolantes, laissaient après elles, même chez les plus accablés par le mal, l'espérance d'une guérison prochaine.

Les incessantes exigences de la pratique n'empêchaient pas le docteur Richond de poursuivre ses études et de recueillir de nombreuses observations. En 1826 il publia son traité *De la non existence du virus vénérien, prouvée par l'observation, le raisonnement et l'expérience*. Cet ouvrage en trois volumes, dont le titre seul semblait un paradoxe, et

dont les doctrines soulevèrent de graves objections, produisit néanmoins une certaine sensation dans le monde savant, puisquil eut l'honneur d'être traduit en langue anglaise aux Etats-Unis. La même année il fit paraître ses *Observations générales sur l'utilité de l'iode*; l'année suivante, un *Mémoire sur les combustions spontanées*, ainsi que plusieurs articles insérés dans les archives de médecine et dans le *Journal de la médecine physiologique*; plus tard encore, malgré les agitations de la politique et ses impérieux entraînements, il adressait à la Société académique du Puy, dont il était un des membres les plus assidus, la *Biographie des médecins de la Haute-Loire* (1833) et un mémoire, trois fois édité, *Sur l'influence du plaisir dans le traitement des maladies* (1828-1840-1853).

« Le plaisir est indispensable à la conservation » de l'homme, dit le médecin-philosophe. Sans lui » les fonctions les plus importantes pourraient » être négligées; la vie, réduite à une série d'actes » végétatifs, s'écoulerait sans charmes, serait per» due sans regrets et ne vaudrait pas la peine qu'on » fît des efforts pour la conserver. Aussi, mère pré» voyante, la nature a placé ce séduisant appât » dans tous les actes qui lui importent le plus, et » par surcroît de précaution, elle a mis la douleur » à côté, pour nous avertir de nos excès, et nous



» contraindre là où l'aiguillon du plaisir serait » insuffisant pour nous décider à obéir à son im- » pulsion. — Plaisir ou douleur, tel est le résultat » définitif de toutes nos impressions. Jouir et nous » préparer les moyens de nous procurer des jouis- » sances à venir, nous soustraire à des peines pré- » sentes et tâcher de prévenir celles que nous pour- » rions avoir un jour, voilà le but de toutes nos » actions, l'histoire de toute notre vie. » C'est sur ce thème, présenté exclusivement au point de vue médical, que Richond développe les principes physiologiques les plus attrayants ; et sa philosophie emprunte les doux accents de Lucrèce, non plus pour énerver les âmes dans un délire sans réveil, mais pour fournir à l'homme de l'art le moyen de guérison ou de soulagement le plus séduisant et le plus sûr.

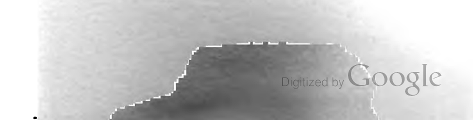
Nul n'était plus capable de traiter avec talent cette question physiologique, car nul n'avait une foi plus convaincue dans cette hygiène morale. Il la conseillait sans cesse et voulait que le mourant fût distrait des funèbres préoccupations et des terreurs qui troublent les dernières heures. « L'homme » le plus courageux, dit-il (1), le plus résigné,

(1) *De l'influence du plaisir dans le traitement des malades*, p. 32.

» n'entend jamais sans une profonde émotion
» l'arrêt fatal que porte un médecin, et celui-ci
» serait coupable d'obéir à la lettre à ses volon-
» tés..... Sachons conserver les faibles ressources
» qui nous restent et n'ayons jamais le regret d'a-
» voir concouru à accélérer le moment de la
» mort. Ne détruisons pas complètement l'espé-
» rance, soutenons par de douces illusions,
» dissipons l'amertume des derniers instants, pa-
» rons enfin de fleurs le chemin qui conduit à la
» tombe, et nous aurons dignement rempli la mis-
» sion pénible qui nous fut confiée. »

IV

Quand la révolution de 1830 arriva, Richond des Brus était au Puy dans les rangs de la jeunesse libérale. Il fut d'abord nommé de la commission administrative du département, puis secrétaire général de la préfecture; toutefois, ces dernières fonctions ayant été supprimées en 1832, il reprit avec bonheur d'anciennes habitudes de travail et publia ses monographies sur les médecins de la Haute-Loire. — L'année suivante il fut élu membre du conseil général, et reçut la décoration de la Légion-d'Honneur.—En 1834 il rentra au conseil de préfec-



ture et se prépara, par un sérieux apprentissage des affaires administratives, à connaître les besoins et les ressources de son pays.

C'est dans ces circonstances, et ne croyant pas son ambition trop téméraire, qu'il posa sa candidature comme député de l'arrondissement du Puy aux élections de 1836 (1). Certes, il ne se dissimulait pas les difficultés de la lutte qu'il allait entreprendre en se faisant l'antagoniste d'un des hommes les plus honorables et les plus estimés. Moins qu'un autre peut-être il eût pu songer à combattre celui qui fut son premier maître, si les principes politiques qui les séparaient depuis longtemps n'eussent assigné à l'un et à l'autre des sympathies et des devoirs contraires. — Richond représentait le parti conservateur. On sait combien cette situation d'ami du pouvoir fut de tous temps exposée aux attaques les plus vives, et combien les partis hostiles, en inscrivant le mot opposition sur leurs bannières réunies, arrivaient facilement à ébranler les popularités les mieux acquises. Richond ne se laissa pas

(1) Il s'agissait de remplacer à la chambre l'honorable JOSEPH BERTRAND, un des deux cent vingt-un députés qui acclamèrent la dynastie de juillet. Après avoir vu se consolider le gouvernement de son choix, M. Bertrand, ce type si pur de désintéressement et de fidélité, désira rentrer dans la retraite et donna sa démission.

effrayer par les obstacles, et tint résolûment son drapeau en face d'adversaires dont il ne cherchait à méconnaître ni l'importance, ni le nombre. Inutile de rappeler aujourd'hui les irritations que provoquèrent ces luttes passionnées de l'opinion ; les pamphlets contemporains les signalent, mais l'histoire ne s'en fait pas l'écho.

En 1842, Richond fut élu député ; il le fut encore en 1846 et aux réélections de 1847, après sa nomination de médecin inspecteur des eaux thermales de Néris ; tout porte même à penser que son mandat se serait longtemps prolongé, si la révolution de 1848 ne lui eut brusquement ravi son siége à la chambre. — Pendant ses six années de législature, Richond des Brus approfondit avec soin les questions les plus pratiques de l'administration, celles que ses précédentes études devaient lui rendre le moins familières. Ses *discours sur le roulage*, *sur la police de la chasse*, *sur les patentes*, *sur les chemins de fer*, *sur les quarantaines*, *sur le système pénitentiaire*, *sur l'instruction publique*, *sur la liberté d'enseignement*, *etc.*, prouvent la remarquable flexibilité de son intelligence et son aptitude à s'assimiler les matières les plus variées.

On comprend, sans qu'il soit besoin de le dire, qu'avec une organisation semblable le député con-



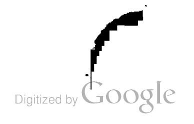
servateur dut porter aux intérêts qu'il était plus particulièrement chargé de protéger une grande ardeur. Ses sollicitations étaient vives, étaient pressantes; et s'il ne dota pas son arrondissement de tous les avantages auxquels celui-ci avait droit de prétendre, c'est que le temps ne lui fut pas donné, et que son influence n'avait pu s'élever encore au niveau de son zèle. — Cependant il serait injuste d'oublier que c'est beaucoup à son actif concours que la cathédrale du Puy parvint à être classée au premier rang des deux cent quarante monuments historiques à réparer, et que plus d'un million fut consacré par l'Etat à cette immense restauration sans la plus légère charge pour le département; que c'est également grâce à ses persistantes démarches, poursuivies de 1843 à 1845, que les plans de l'importante route du Puy à Saint-Etienne furent examinés de nouveau, repris et exécutés.—Le musée et les bibliothèques conservent de précieux souvenirs de sa constante sollicitude ; les églises, les écoles communales, les établissements charitables se rappellent à quoi s'employait surtout son crédit; et les allocations portées aux budgets généraux pour les rectifications ou réparations de la viabilité publique prouvent par l'éloquence de leurs chiffres toujours croissants que Richond des Brus, membre de la commission des routes royales, savait y cha-

leureusement défendre cet intérêt de premier ordre pour un pays de montagnes.

C'est pendant qu'il était député que le docteur Richond des Brus fut décoré de la croix d'officier de la Légion-d'Honneur, de celle de l'ordre distingué de Charles III d'Espagne, et qu'il fut successivement nommé membre correspondant de l'Académie royale de médecine de Paris, et membre de la haute commission des études médicales. Toutes ces distinctions purement honorifiques auraient eu peu de prix sans doute si elles n'eussent été accordées qu'à une situation politique, mais le laborieux médecin avait publié assez de travaux estimés dans la science pour les recevoir comme une récompense justement méritée.

V

Après les événements de 1848, Richond des Brus rentra paisiblement dans ses foyers ; et, tandis que dans certaines localités les vieilles rancunes se réveillaient sous les excitations réactionnaires, le député de la monarchie n'était l'objet d'aucune démonstration malveillante ; il recevait d'aussi nombreuses visites qu'au temps de sa prospérité et



écrivait dans un de ses mémoires « qu'il n'avait pas » eu le plus léger motif de plainte, même de ses » plus exaltés adversaires. »

En 1851, le Conseil municipal du Puy ayant refusé son adhésion à l'acte du 2 décembre fut immédiatement dissout et remplacé par une commission. C'est dans ces circonstances critiques que le Préfet fit un pressant appel au patriotisme de l'ancien député, et le supplia de prendre la présidence d'une administration provisoire. Sans calculer les conséquences encore problématiques du coup d'état, Richond des Brus accepta la mission qui lui était offerte. « Dans mon vieux Berry, lui écrivait le » Préfet en le remerciant, il y a une devise, celle » d'un simple marchand, Jacques Cœur, qui sauva » peut-être la France : *A cœur vaillant, rien d'im-* » *possible.* » — Richond prit aussitôt la plume et répondit : « La devise de l'argentier de Charles VII » est un peu trop ambitieuse pour moi; j'aime » mieux m'inspirer de celle de François Ier : *Fais* » *ce que dois, advienne que pourra!* »

En 1853, le gouvernement impérial ne crut faire qu'une œuvre de justice en réintégrant Richond des Brus dans son poste d'inspecteur des eaux thermales de Néris dont il avait été brutalement dépossédé le

4 mars 1848. Déjà à l'époque de sa première nomination il s'était occupé de l'histoire de cet établissement et avait fait paraître une notice qui fut couronnée par l'Académie impériale de médecine. — Ce travail n'est pas, comme on pourrait le supposer, une simple étude sur les propriétés des eaux confiées à sa surveillance, c'est une monographie plus complète.

Richond commence son ouvrage par une intéressante revue archéologique des curiosités de Néris. Il fait revivre avec un rare talent de description les thermes romains, sur l'emplacement desquels on a élevé l'établissement moderne. Les arènes, le camp de César, les débris d'inscriptions qu'on y trouve sont pour lui l'objet d'une savante discussion. — Passant ensuite à la partie médicale de son travail, il débute par des considérations générales sur le mode d'administration des eaux : « L'importance » d'un établissement thermal, dit-il, s'apprécie » non-seulement par la quantité et par les proprié- » tés particulières de ses eaux, mais encore par la » multiplicité des procédés à l'aide desquels on peut » varier leur administration. Celle-ci, pour être » utile, ne doit pas être empirique; elle doit être » dirigée par le flambeau de la physiologie et de » l'expérience pratique. L'eau thermale est entre » les mains du médecin un remède qu'il doit pou-

» voir doser suivant le tempérament, l'âge, la ma-
» ladie et les idiosyncrasies de chaque individu. »

C'est avec la même élévation de vues qu'il s'occupe des propriétés des eaux de Néris et de leur composition chimique. — La *nérisine*, sorte de matière organique que l'on retrouve en grande quantité dans tous les bassins destinés à contenir ces eaux curatives, lui fournit l'occasion d'une très-curieuse analyse sur les effets de cette substance, suivant lui très-précieuse. — Il décrit ensuite les différentes maladies que les eaux de Néris sont propres à soulager. Toute cette partie de la notice est traitée avec cette admirable clarté que peut seule donner une réelle supériorité médicale jointe à une longue expérience.

Dès qu'il fut installé, Richond des Brus s'occupa activement d'améliorations urgentes sur lesquelles il avait déjà appelé maintes fois l'attention des autorités supérieures. Un tiers des bâtiments nécessaires était à peine élevé; depuis 1852 les constructions restaient complètement suspendues. L'intelligent inspecteur employa tout ce qu'il possédait d'énergie pour obtenir la reprise des travaux, et quelques modifications aux anciens plans. — Il réussit et eut la satisfaction de voir, l'année suivante, les ouvriers à l'œuvre.

C'est au moment où Richond des Brus, revenu aux études de sa jeunesse, semblait avoir enfin trouvé le calme de la vie et la jouissance paisible de fonctions qu'il remplissait avec un talent incontesté, que la mort vint le frapper le 6 février 1856. — Depuis un an il avait annoncé à sa famille attristée qu'il était atteint d'une maladie incurable. Son diagnostique ne l'avait pas trompé, car le clairvoyant docteur suivait d'un œil certain les progrès d'une affection cancéreuse des intestins, compliquée d'une hypertrophie du foie, affection terrible devant laquelle la science devait demeurer impuissante.

Richond des Brus vit arriver le terme fatal avec résignation, l'âme soutenue dans les souffrances d'une cruelle agonie par les consolations suprêmes de la foi. « Je pars, dit-il, en serrant avec tendresse » la main de son frère Jules, je pars avec la douleur » de me séparer de vous et avec le regret de n'avoir » pu faire à mon pays tout le bien que mon cœur » avait rêvé pour lui... » Ces touchants adieux seront son meilleur panégyrique, de même que le deuil public qui fit cortége à son cercueil fut le témoignage le plus sincère des sentiments de reconnaissance et de sympathie qu'il avait inspirés à ses concitoyens.

APPENDICE

XIe SIÈCLE

Raymond d'Agilles *(d'Aiguilhe)*, chanoine de la cathédrale du Puy, s'en alla à la suite de son évêque, Adhémar de Monteil, à la croisade prêchée en 1095 par le pape Urbain. Attaché au comte Raymond de Saint-Gilles en qualité de chapelain, il écrivit le récit des événements dont il fut le témoin. — Son ouvrage commence en 1096 et finit en 1099. L'historiographe suit l'armée depuis son passage en Esclavonie, jusqu'au différend qui s'éleva après la prise de Jérusalem entre le roi Godefroi et le comte de Saint-Gilles, au sujet de la tour de David.



Raymond d'Aiguilhe quitta Jérusalem avant le 14 août 1099, pour aller à Jéricho en compagnie de plusieurs croisés. Ils passèrent le Jourdain sur un bateau d'osier, n'en trouvant aucun autre pour cette traversée, et, dès ce moment, rien ne vient nous apprendre s'il rentra en Europe ou s'il mourut en Palestine. La brusque conclusion de son livre donne une certaine vraisemblance à cette dernière conjecture.

L'*Histoire de la première croisade* est dédiée à l'évêque de Viviers. Il n'en existait d'autre édition que celle du GESTA DEI PER FRANCOS *de Bongars*, lorsque Guizot en publia une traduction dans sa collection de mémoires relatifs à l'histoire de France.— L'ouvrage est remarquable par la clarté, la précision, la naïveté du style. L'esprit de son siècle y souffle tout entier; aucune idée politique ne vient s'y mêler; la foi seule le dirige. Pour le pieux chanoine, l'infidèle cesse en quelque sorte d'appartenir à l'humanité; se baigner dans son sang, porter sa tête en trophée, ne distinguer au milieu du massacre ni l'âge ni le sexe, c'est satisfaire la justice divine trop longtemps outragée par les blasphèmes des disciples de Mahomet. — Sous un autre point de vue, l'abrutissement, l'ignorance, la crédulité, la superstition de cette foule grossière qui s'était ralliée sous les étendards de la

croix sont très-fidèlement dépeints. La cupidité, la soif de la domination, l'esprit d'indépendance des chefs s'y montrent à chaque ligne. C'est un tableau vivant des mœurs de cette époque (1).

XIIe ET XIIIe SIÈCLES

PONS DE CAPDEUIL, troubadour, né dans le diocèse du Puy, a composé un très-grand nombre de poésies politiques et religieuses dont le recueil se trouve à la Bibliothèque impériale. — Nous avons fait copier textuellement non-seulement ce recueil en entier, mais encore tous ceux de nos autres poètes provençaux originaires du Velay. Une partie a déjà été publiée, il y a vingt ans, dans notre *Histoire poétique et littéraire*, plus tard dans notre *Ancien Velay*; c'est celle que nous reproduisons actuellement au second volume de cet ouvrage. Nous saisirons avec empressement l'occasion de mettre en lumière ce qui reste encore d'inédit de ces œuvres, intéressantes au double point de vue de l'histoire et de la littérature au moyen-âge dans nos contrées.

(1) Dans nos récits du moyen-âge, nous avons consacré une étude spéciale à l'ouvrage de cet historien.

Voir également ce que nous en avons dit ailleurs (*N.-D. du Puy*, t. II, page 326).

Guillaume de Saint-Didier, troubadour, né dans le diocèse du Puy, a composé de très-gracieuses poésies dont les principales se trouvent reproduites dans nos récits du moyen-âge. Ce charmant écrivain était en même temps un érudit. Il prend soin de nous apprendre lui-même qu'il avait traduit en vers les *Fables d'Esope*, et composé un *Traité sur l'escrime*, lequel il dédia au comte de Provence, son protecteur.

Gausserand de Saint-Didier, petit-fils du précédent, était un troubadour, également originaire du Velay. Voici la courte biographie que l'historien provençal nous a laissée sur notre poète: *Gausserand de Saint-Didier si fo de l'Evescat de Velaic, gentils castellans, fils de la fillia de Guillems de Saint-Didier, et enamouret se de la comtessa de Vianes, filla del marquis Guillems de Montferrat.* — Crescimbeni, Millot et les autres qui ont parlé de ce troubadour n'en disent pas davantage. Peut-être dans les poésies de son aïeul s'en trouve-t-il plusieurs qui devraient lui être attribuées; quoi qu'il en soit, les biographes ne restituent à Gausserand qu'une seule pièce, celle dans laquelle il chante ses amours pour la fille du marquis.

Garins le Brun. Dans le tome XV de l'*Histoire*

littéraire de France des Bénédictins, continuée par les membres de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, on trouve un article de Ginguenée sur *Garins* ou *Guérin Lebrun*, dans lequel il est constaté que c'était un troubadour qui florissait sous Raymond V, comte de Toulouse. — Millot, d'après Lacurne de Sainte-Palaye, dont il n'est que le compilateur, dit que Garins Lebrun était un noble châtelain du diocèse du Puy-Sainte-Marie; il le donne comme bon troubadour, voué particulièrement aux tensons satiriques contre les dames. Nous ne savons jusqu'à quel point ce jugement est fondé, mais ce que nous pouvons assurer, c'est que Millot se trompe quand il affirme qu'il ne reste rien des ouvrages de ce poète. Nous avons de lui une pièce morale et religieuse commençant par ces mots :

Nueg e jorn suy en pensamen.

et cette pièce est digne des meilleurs poètes de cette époque.

Austan Dorlhac. D'après les manuscrits, ce troubadour était originaire du Velay, et vivait vers le milieu du XIIIe siècle. « L'unique pièce qui nous reste de ce poète, dit l'abbé Millot, annonce un homme furieux des calamités produites par les croisades ». Il pleure la mort du roi saint Louis, si

ardent à servir Dieu ; il maudit les guerres désastreuses des croisés, et s'égare jusqu'à maudire le ciel lui-même qui aurait dû décider la victoire en favêur de nos armées. Il voudrait, dans son indignation, que les chrétiens se fissent mahométans, puisque le ciel est pour les infidèles..., etc.

PIERRE CARDINAL, surnommé le *Juvénal de son siècle*. — Voir la notice que nous avons donnée de ce poète dans notre second volume.

XIVe ET XVe SIÈCLES

DES ROIX *Mathurin*, prieur de Saint-Didier-en-Velay, a composé en 1419 une *Histoire du Puy*. Cette histoire est une sorte de poème légendaire en prose et en vers dédié à Amédée de Saluces, doyen de la cathédrale. — M. Sauzet, dans sa *Bibliographie de la Haute-Loire*, indique cet ouvrage comme ayant été imprimé par Claude Le Noury.

MONTAGNAC *Guillaume*. — A la suite d'une longue relation du jubilé de 1524, l'historiographe Médicis parle, dans ses *Mémoires*, de feu *Guillaume Montagnac*, licencié en droit et juge à la cour commune du Puy, « *homme*, dit-il, *de scientifique en-*

gin ». Il rapporte de lui seize questions traitées et décidées en latin, sur le jubilé de 1502.

MÈGE ou MÉDICIS *Etienne*. — Voir page 30.

TARDIF *Guillaume*. — Voir page 6.

XVIe SIÈCLE

BARBIER *Jean*, avocat, originaire d'Yssengeaux, a publié un volume in-4o (sans pagination ni date) ayant pour titre: *Viatorium utriusque juris a magistro Johanne Barberii, utriusque juris professore.*

BOYER. — Voir page 142.

BUREL *Jean*. — Voir page 59.

CHASSAGNON *Jean* DE, naquit à Monistrol vers le milieu du XVIe siècle. Il était de la religion réformée, et publia: 1o *De gigantibus eorumque reliquiis quæ ante annos aliquot nostræ ætatis in Gallia repertæ sunt;* in-4o, Basle, 1580; 2o *Histoires mémorables des grands et merveilleux jugements et punitions de Dieu*, in-8o, 1585; 3o *Histoire des Albigeois, touchant leur doctrine et leur religion,*

contre les faux bruits qui ont été semés d'eux; in-8°, Genève, 1595. — Cet ouvrage, dit M. Touchard-Lafosse, est recommandable en ce sens qu'il peut servir à relever beaucoup d'erreurs auxquelles se sont laissé aller les historiens sur la malheureuse guerre contre les Albigeois, faute d'avoir consulté les preuves qu'ils pouvaient se procurer sur les lieux.

Chaumette *Antoine*, né à Vergezac, dans les premières années du XVI[e] siècle, fit ses études classiques au Puy, fut de là étudier la médecine à Montpellier, sous Rondelet et Saporta, ensuite à Paris, sous Sylvius, puis vint exercer au Puy. — Dans la Biographie des médecins qui ont illustré le Velay, M. Richond des Brus, parlant de Chaumette, cite un ouvrage de lui qui eut un grand nombre d'éditions, et qui fut successivement traduit du latin en français, en allemand, en italien, en hollandais. Cet ouvrage a pour titre: *Enchiridion chirurgicum, externorum remedia, tum universalia, tum particularia, brevissime complectens, quibus morbi venerei curandi, methodus probatissima accedit.* (Paris, 1560.) Astruc parle en très-bons termes de ce livre, qui eut jusqu'à cinq éditions.

Charasse *Balthazard* de. — Voir page 141.

David *Jacques* était avocat au Puy et publia à Avignon, en 1520, un vol. in-4° intitulé : *Historia dedicationis ecclesiæ Podii Aniciensis, Sacræque Virginis.* — Voir tome VI, page 76, et *Notre-Dame du Puy,* page 163.

Giraudet *Gabriel.* — Voir page 126.

Jacmon *Antoine.* — Voir page 71.

Mondot *Jacques.* — Voir page 140.

Montagne *Jacques* de. — Voir page 97.

Morgues *Matthieu* de, abbé de Saint-Germain. — Voir page 73.

Valat. — Voir page 141.

XVIIe SIÈCLE

Bernard *Maurice*, conseiller du roi en la sénéchaussée du Puy, était un jurisconsulte très-estimé de son temps. Il publia à Paris, en 1628, un volume in-4° ayant pour titre : *Diverses observations sur le droit, divisées en V livres.* — Cet ouvrage obtint un

grand succès et fut longtemps consulté comme un des livres utiles de la science.

BERNARD *Vital*, chanoine de la cathédrale du Puy, a publié : 1° le *Miroir des chanoines*, in-8°, Paris, 1630; 2° le *Chanoine ou Traité du nom, dignité, etc.*, in-8°, le Puy, 1647. (Voir ce que nous avons dit de cet écrivain dans *Notre-Dame du Puy*, page 350.)

BOYER *Jacques*. — Voir page 155.

BONNET *Simon*. — Voir page 153.

CHAMPIGNY *Bouchard* DE (dit *frère Théodore*). — Voir *Notre-Dame du Puy*, page 353.

BEUVELET. — Dans sa *Bibliographie de la Haute-Loire*, le chanoine Sauzet cite cet écrivain, originaire du Velay et prêtre du Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonet, comme auteur d'un ouvrage imprimé au Puy, en 1662 ayant pour titre : *La véritable et solide dévotion, contenant la science du chrétien, touchant l'explication des sept psaumes de la Pénitence*.

BRANCHE *Jacques*. — Voir *Notre-Dame du Puy*, page 346.

Bergame *Théodose* de, prédicateur de l'ordre de Saint-François, publia à Lyon, en 1620, une *Histoire admirable de l'église de Nostre Dame du Puy, et de l'image et miracles d'ycelle.* In-16. — Lyon, 1620.

Bergonhoux *Epiphane* était, ainsi que Théodosc de Bergame, capucin au Puy. Il passait pour très-habile chimiste, et eut le bonheur de guérir Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine, d'une maladie aux yeux, contre laquelle avaient échoué les talents des oculistes de Paris et de Nancy.

Bérard *Innocent*, provincial de l'ordre de Saint-Dominique, naquit au Puy, dans les dernières années du XVI[e] siècle, et publia au Puy, en 1621, un petit ouvrage intitulé : *Les rares merveilles de l'image miraculeuse de saint Dominique de Sérian.*

Baudoin *Jean.* — Voir page 107.

Coppin *Jean.* — Voir page 131.

Chabron *Georges*, jésuite, naquit à Saint-Paulien en 1624, et fit paraître en 1650 un *Traité de Philosophie* en trois volumes. — Il mourut à Toulouse,

en 1670, ayant la réputation d'un théologien très-distingué.

D'Avignon *Hugues*. — Voir page 135.

Desroys, originaire de Montfaucon, fut un avocat distingué et écrivit un *Traité des droits légitimaires*, fort estimé en son temps.

Faure *André*, dominicain, célèbre prédicateur, auteur de vies de plusieurs saints, fut l'un des commissaires nommés par le Pape Clément X pour visiter les provinces de son ordre. — Il naquit au Puy en 1606, mourut à Montpellier en 1673. — Les trois panégyriques les plus estimés et qu'on lui attribue sont ceux de *sainte Rose*, de *saint Hyacinthe*, de *saint Louis Bertrand*.

Ferrand, *Antoine* ou *Jean*, était originaire des environs d'Yssengeaux, et entra chez les Jésuites où il devint professeur de théologie. Il a laissé plusieurs ouvrages de mérite, entr'autres : 1° *Disquisitio reliquiarum*, in-8°, Lugduni, 1647 ; 2° *Le bonheur de la ville d'Aix*, 1 vol. ; 3° *Epinicion pro Liliis, seu pro aureis Franciæ liliis, adversus, Job Chiffletum victrices vindiciæ*, in-4°. Lugduni, 1633 ; 4° *Epi-*

nicion secundum pro Liliis Franciæ, in-4°; Lugduni, 1665.

Fillère *Joseph*, né au Puy, entra d'abord au barreau, mais le quitta bientôt pour prendre les ordres et se faire jésuite. Il fit paraître à Lyon, en 1635, un petit livre de piété ayant pour titre : *Le Miroir sans tache pour voir Dieu dans toutes ses créatures*; quelque temps après, il publia un recueil de poésies qui lui valut une certaine réputation. Il l'avait intitulé : *le Bonheur de tous les états*; in-12, 1653, Lyon.

Ferrainghe *Deliques* de, né au Puy. Après avoir fait ses études dans sa ville natale, il se fit prêtrer et devint curé de Monistrol. C'était un homme de bien, très-instruit et écrivant avec élégance. Il nous reste de lui plusieurs opuscules; un des plus estimés est son *Oraison funèbre de Louis XIV*, prononcée au Puy et imprimée à Paris.

Gévolde, originaire du Velay, fut un des plus savants jésuites de son temps. Il composa et publia plusieurs traductions des auteurs de l'antiquité latine, dont quelques-unes sont encore estimées.

Guyon *Etienne*, jésuite et professeur au collége du

**

Puy, prononça à une distribution des prix, et fit ensuite imprimer en 1613, au Puy, deux discours latins sous ce titre : *Orationes duæ: prior de veteri aniciense pietate et doctrina; posterior, de prisca consulatus aniciensis dignitate.*

Gissey *Odo* de. — Voir *Notre-Dame du Puy*, page 344.

Lanthenas *Hugues.* — Voir page 151.

Lantages *Louis* de. — Voir page 119.

Lyonnet *Robert,* né au Puy, était un médecin fort habile. Sa réputation devint si considérable qu'il fut appelé à Paris pour être un des médecins du roi Louis XIII ; il était fils de Louis Lyonnet, apothicaire au Puy, qui fut condamné par arrêt du parlement de Toulouse, le 25 avril 1591, à la poursuite de la veuve du baron de Saint-Vidal. — Robert Lyonnet publia : 1° *Reconditarum pestis, et contagii causarum curiosa disquisitio, ejusdemque methodica curatio;* in-8°, Lyon, 1639; — 2° *Dissertatio de morbis hereditariis ;* Paris, 1647; in-4°.

Maltrait *Claude* ou *Antoine*, originaire du Velay, entra jeune encore dans les ordres, devint jésuite

et se distingua par sa piété et sa grande érudition. Il nous reste de lui une traduction de Procope : *Procopii Cæsariensis hist. sui temporis, interp.* C. Maltraito Aniciens S. J. Paris, ex typog. reg. 2 vol. in-fol., 1662. Il a également publié : *Nicephoris Cœsariensis Briennii Commentar. de rebus Bysantinis*; in-folio.

Marrel *Gabriel,* jésuite, était natif du Puy, et publia plusieurs ouvrages de piété dont quelques-uns sont encore aujourd'hui consultés avec fruit.

Martel *Gabriel,* né au Puy le 14 avril 1680, entra chez les Jésuites à l'âge de 25 ans et consacra presque toute sa vie à la prédication. Nous avons de lui trois ouvrages fort estimés : 1° *Le Chrétien dirigé dans les exercices d'une retraite;* 2 vol. in-12; — 2° *L'Exercice de la préparation à la mort;* 1 vol.; 1727; — 3° *Une Retraite spirituelle de trois jours pour les maisons religieuses;* Lyon, 1732.

Polignac *Melchior* de. — Voir page 157.

Rome *Claude,* né au Puy, a composé plusieurs petits poèmes cités par les écrivains de son temps, mais qu'il est actuellement impossible de se procurer.

SICLER *Adrian*, médecin spagirique, a publié (au Puy, chez Etienne Bleigeac, imprimeur libraire, MDCLXX) un volume intitulé: *Histoire inouïe d'un accouchement de dix-neuf mois*. La dédicace à l'abbé Melchior de Polignac, ou *Epître généalogique et historique sur l'illustre maison de Polignac*, est un document qu'il importe de signaler.

VEYRIER *Dominique*, né au Puy, entra dans l'ordre des Frères prêcheurs, et mourut supérieur de la maison des Dominicains du Puy. C'était un orateur de talent, qui avait une grande autorité dans sa compagnie. Il nous reste de lui un petit opuscule in-8°, sous le titre de: *Discours en actions de grâces sur la conservation de Louis-le-Grand*.

VALLADIER *André*. — Voir page 101.

VAROLLES *François*, né au Puy où il exerça la profession d'imprimeur, publia sous son nom, en 1649, *La tariffe générale du diocèse du Puy et pays de Velay*.

XVIIIe SIÈCLE

BALME, né au Puy le 9 octobre 1742, fut un des

médecins distingués de son temps. Il fit son cours à Montpellier, fut se perfectionner à Paris, et vint ensuite au Puy, où il publia successivement un grand nombre d'importants ouvrages. — Nous citerons particulièrement : 1° une *Dissertation sur la mélancolie anglaise*, ou *Réflexions physiques et morales sur le suicide* (1789) ; 2° un *Mémoire sur les efforts ;* 3° des *Recherches diététiques* (1791) ; 4° une *Réclamation importante sur les médecins accusés d'irreligion ;* 5° enfin, un opuscule intitulé : *Ma justification*, écrit qu'il fit paraître pour combattre les accusations injustes qui l'avaient fait incarcérer en 1793. — Balme mourut au Puy le 1er décembre 1805, justement estimé comme homme de talent et comme citoyen honorable.

Berthon *Gabriel* (sieur de Fromental) était originaire d'Yssengeaux. Il se livra de bonne heure à l'étude du droit et y fit de rapides progrès. Devenu procureur du roi au siége du sénéchal et présidial du Puy, il publia, en 1740, un excellent ouvrage ayant pour titre : *Décisions du droit civil, canonique et français, avec des observations sur la jurisprudence des pays qui se régissent par le droit écrit*, in-folio ; Lyon, 1740. — Ce magistrat mourut à Lallier, près de Saint-Jeures, en 1762, âgé de 70 ans. « Il fut, dit M. Arnaud, l'oracle de son pays par son

» savoir, et ne fut pas
» grité. »

Boyer *Michel*, né au P
fut se fixer à Paris et de
de peinture. Il se disting
ture et la perspective. —
préfecture de police, à
1801.

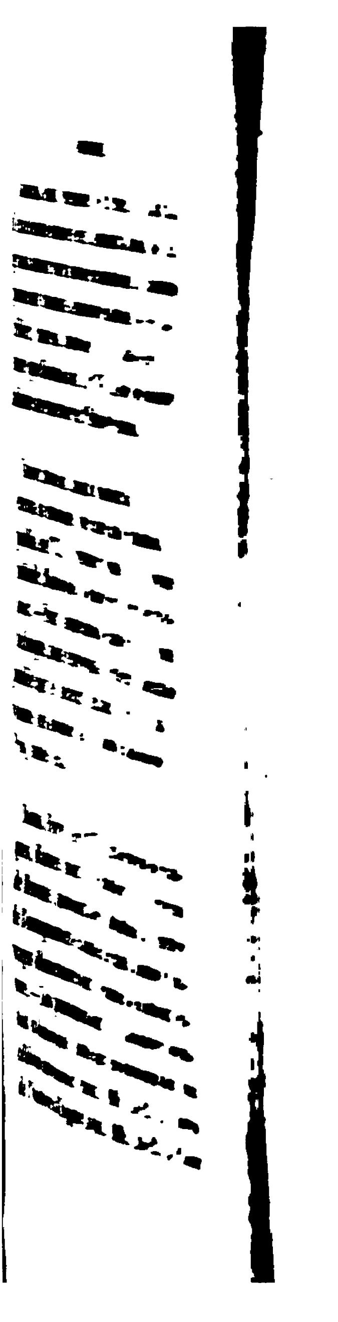
Buffet *Maurice*. — V
pages 66 et 67 (Peintures

Caillau (le Père). —
page 354.

Cavard *André*. — Voi

Cussinel *Chrysostôme*,
jeune dans les ordres et
de lui quelques ouvrages
mons. Il passait pour u
ce qui prouve qu'il l'éta
trois fois provincial.

Chilhac. — Voir page



» savoir, et ne fut pas moins estimé par son inté-
» grité. »

Boyer *Michel*, né au Puy, était un peintre habile, fut se fixer à Paris et devint membre de l'Académie de peinture. Il se distingua surtout dans l'*architecture et la perspective*. — On a de lui la galerie de la préfecture de police, à Paris. — Boyer mourut en 1801.

Buffet *Maurice*. — Voir page 458 et tome VI, pages 66 et 67 (Peintures de l'église des Pénitents).

Caillau (le Père). — Voir *Notre-Dame du Puy*, page 354.

Cavard *André*. — Voir page 189.

Cussinel *Chrysostôme*, né à Monistrol. Il entra fort jeune dans les ordres et se fit capucin. — Nous avons de lui quelques ouvrages de piété et plusieurs sermons. Il passait pour un administrateur habile; et ce qui prouve qu'il l'était, c'est qu'il fut nommé trois fois provincial.

Chilhac. — Voir page 254.

Courtial était originaire de Tence. Il avait fait d'excellentes études et eut, pendant toute sa vie, un grand amour pour la poésie dramatique. Il composa plusieurs tragédies, demeurées inédites. — M. Deribier, dans sa *Statistique de la Haute-Loire*, assure que Courtial avait, en 1788, une de ses œuvres admise au répertoire du Théâtre-Français.

Chapot, médecin, naquit et mourut au Puy, où il exerça la médecine avec une haute distinction. Il publia, en 1779, le premier volume d'un ouvrage intitulé : *Système de la nature sur le virus écrouelleux*. — Pour l'appréciation éclairée de ce travail technique, nous renvoyons à l'excellente biographie publiée par le docteur Richond des Brus, dans le volume des *Annales de la Société académique du Puy*, année 1833.

Dantal *Pierre*, né en 1781, aux environs de Saugues, d'autres disent à la Souchère, aux environs de Brioude, parcourut avec distinction la carrière de l'enseignement et laissa un grand nombre d'ouvrages élémentaires dont le succès se soutient encore. — Les principaux sont : 1° *Calendrier perpétuel et historique, fondé sur les principes des plus célèbres astronomes* (Paris, 1806, in-12); 2° *Abrégé de l'histoire d'Egypte* (Lyon, 1809, in-12); 3° *Cours*

de thèmes (Lyon, 1816, 2 vol., 4e édition); 4° *Nouveau cours de thèmes;* 5° *Rudiment théorique et pratique;* 6° *Epitome historiæ Francorum.* — Dantal mourut à Lyon le 13 octobre 1820.

DESGRANGES, vicaire général du diocèse du Puy, un des commissaires ordinaires du pays de Velay, a laissé comme souvenir de son administration: 1° *Mémoire fait et lu à l'assemblée tenue dans la ville du Puy le* 22 *décembre* 1788, in-4°; 2° *Réponse à la première suite de l'Aperçu pour servir de supplément à son Mémoire apologétique*, 1789; 3° *Pensées sur la constitution civile du clergé* (in-8°, le Puy, 1791).

DORLHAC, né au Puy, quitta l'ordre des Jésuites et devint curé de St-Pierre-Latour, au Puy. Il publia en 1788 et sans y mettre son nom, un *Traité de la légitimité du prêt lucratif.*

DUFIEU *Jean-Férapie*, né à Tence au commencement du XVIIIe siècle, exerça avec distinction la médecine à Lyon, devint chirurgien du grand Hôtel-Dieu de cette ville et correspondant de la Société royale des sciences de Montpellier. Il publia plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous mentionnerons plus particulièrement: 1° un *Manuel physique*

pour expliquer les phénomènes de la nature (Lyon, 1758, in-8°); 2° un *Traité de physiologie* (Lyon, 1762, 2 vol.); 3° un *Dictionnaire d'anatomie et de chirurgie* (Paris, 1766, 2 vol.) — Dufieu donnait les plus belles espérances à son art et à la science; malheureusement il fut, jeune encore, atteint d'une maladie mortelle, et succomba, aux eaux du Mont-d'Or, à l'âge de trente-deux ans.

François (dit *Guido)*, peintre. — Voir page 199.

François (fils du précédent). — Voir page 219.

Gaubert, secrétaire de l'ancien syndicat du Velay, fit paraître en 1789 un travail ayant pour titre: *Considérations en faveur de la ville du Puy, qui demande une administration provinciale* (du dép.), *une cour supérieure de justice, avec tous leurs accessoires* (le Puy, 1789, in-4°). L'année suivante, le même auteur publia un *Exposé pour les habitants de la ville de Monistrol, à Messieurs du comité de constitution judiciaire ou de division de la France* (Paris, 1790, in-8°).

Garran de Coulon, avocat au Puy, a composé plusieurs *Mémoires à consulter sur les Etats du Ve-*

lay, qui restent encore comme documents historiques d'un grand intérêt.

Gallien *Joseph*, de l'ordre des Frères prêcheurs, naquit à St-Paulien en 1692. Il enseigna d'abord la théologie et la philosophie avec talent; mais son goût pour la physique décida sa vocation, et il se livra exclusivement à l'étude de cette science. — Il publia à Avignon un livre qui fit grand bruit lors de son apparition; c'était l'*Art de naviguer dans les airs*. L'ouvrage était précédé d'un mémoire sur la nature et la formation de la grêle (2 éditions, en 1755 et 1757).

Gardès *Alexandre*, né au Puy, où il est mort, dit l'abbé Sauzet, victime de son humanité, en l'an IV de la République. — Il a laissé une dissertation médicale : *De vagina, de utero, de ligamentis latis*.

Garde des Fauchers *Dominique* naquit à Craponne, où il s'établit et où il fut premier consul. — Il publia en 1777 un travail d'une véritable utilité quoique fort diffus, qu'il intitula : *Certificat authentique et notes historiques sur y celui des anciennes limites du pays de Velay avec celles des provinces d'Auvergne et Forez; et autres éclaircissements relatifs au pays de Velay, et à l'illustre famille des Polignac*

(Montpellier, 1777, in-4°). — Les nombreuses recherches de l'auteur et les documents authentiques dont il s'est aidé rendent aujourd'hui ce livre très-curieux. On y trouve des extraits d'ordonnances de 1316 et de délibérations des Etats du Languedoc depuis 1504 jusqu'à 1769, des notices fort détaillées sur les Polignac et la noblesse du Velay, etc.

IRAILH *Augustin-Simon*. — Voir page 355.

JULIEN *Pierre*. — Voir page 307.

JERPHANION (le père et le fils) furent successivement syndics des Etats du Velay. C'est à ce titre qu'ils ont publié divers *Comptes-rendus des impositions et des dépenses générales du pays de Velay, en Languedoc* (in-folio, années 1789-90).

LAURENT (l'abbé), né au Puy, consacra sa vie entière à l'étude de l'histoire de sa ville natale. Ce zélé compilateur fit de nombreuses recherches, toutes dans le but de populariser les choses utiles à ses concitoyens. Les deux *Almanachs historiques* qu'il publia en 1787 et 1788 sont parfaitement faits et prouvent à la fois ses connaissances et son patriotisme. — Il mourut avec le titre de prieur des Fonts baptismaux à Notre-Dame.

Lachaux *Jean-Baptiste*, prêtre, né au Puy, était un savant distingué et un profond érudit. — Il publia en 1753 un *Mémoire sur le fer laminé,* qui lui mérita de grands éloges. Plus tard il édita les *Œuvres de Nesmond*, archevêque de Toulouse, et fit paraître la *Vie d'Apollonius de Tyanes.*

Lachau *Géraud* de. — Voir page 464.

Lami, né au Puy, y exerçait la médecine avec un grand talent. C'est à lui que l'on doit attribuer, assure le docteur Richond des Brus, un ouvrage intitulé *Deliciæ eruditorum*, publié en 1744; ouvrage dans lequel se trouve un éloge mérité des efforts tentés par M. Lacurne de Sainte-Palaye, pour réunir toutes les œuvres des troubadours.

Lanthenas *François* naquit au Puy, environ en 1760. Il fit d'excellentes études médicales et se serait élevé dans son art à une grande hauteur, s'il n'eut été distrait de sa vocation première par le mouvement politique qui, de son temps, entraînait tous les esprits. — Il publia un grand nombre d'ouvrages dont voici à peu près l'ensemble :

1° *L'Education, cause éloignée et souvent cause prochaine de toutes les maladies*; 2° *De l'influence de la liberté sur la santé, la morale et le bonheur*;

3° *Inconvénients du droit d'aînesse*; 4° *L'Amiral réfuté par lui-même*; 5° *Des sociétés populaires considérées comme une branche essentielle de l'instruction publique*; 6° *De la liberté indéfinie de la presse*; 7° *La nécessité et les moyens d'établir la force publique sur la rotation continuelle du service militaire, et la représentation nationale sur la proportion exacte du nombre des citoyens*; 8° *Déclaration des devoirs de l'homme, des principes et maximes de la morale universelle*; 9° *Bases fondamentales de l'instruction publique*; 10° *Rapport et projets de décrets sur l'organisation des écoles primaires* (1794).

PANDRAU *Antoine*, originaire des environs du Puy, était un savant jurisconsulte. Dans ses loisirs, dit l'abbé Laurent dans son *Almanach historique*, il s'occupait de poésie. — Nous ignorons si quelques-uns de ses ouvrages furent imprimés.

POUDEROUX, né dans le Velay, et chanoine de Notre-Dame du Puy en 1762. Il joignait à beaucoup d'esprit une instruction remarquable et un grand patriotisme. — Entr'autres publications qui nous restent de lui, nous devons citer une *Dissertation historique sur l'église de Notre-Dame du Puy* (1785), dans laquelle se trouvent de très-précieux

***

documents pour l'*Histoire du Velay*. (Cet ouvrage a été réimprimé en 1833.)

PEYRARD *François*, professeur de mathématiques spéciales au lycée Bonaparte, puis bibliothécaire de l'école Polytechnique, naquit en 1760, dans la commune de Saint-Victor-Malescours. — Il a publié un grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont : 1° *De la nature et des lois* (4 éditions 1794); 2° *Cours de mathématiques à l'usage de la marine et de l'artillerie, par Bezout*; édition revue et augmentée par Peyrard (1798-1799. 4 vol.) 3° *Poésies complètes d'Horace, traduites par Bateux et F. Peyrard* (Paris, 1803. 2 vol.); 4° *De la supériorité de la femme au-dessus de l'homme, par H. Corneille Agrippa, avec un commentaire par Roetitg* (Paris 1803. In-12); 5° *Alphabet français* (1805; in-8°); 6° *Œuvres d'Archimède, traduites littéralement, avec un commentaire, précédées de sa vie et de l'analyse de ses ouvrages* (Paris, 1808. 2 vol. in-8°); 7° *Statistique géométrique démontrée à la manière d'Archimède* (Paris, 1812); 8° *Œuvres d'Euclide en grec, en latin et en français, d'après un manuscrit très-ancien qui était resté inconnu jusqu'à nos jours*; 9° *Les principes fondamentaux de l'arithmétique, suivis des règles nécessaires au commerce et à la banque*(5e édition 1822); 10° Enfin en manu-

scrit, une *traduction des coniques d'Apollonius de Perge.*

On conçoit difficilement, fait observer M. Touchard-Lafosse dans la *Loire historique*, comment Peyrard, après avoir donné à son pays tant d'ouvrages utiles qui, pour la plupart, ont été souvent réimprimés, mourut à l'hôpital, en 1822. — Nous voulons bien admettre que, par une inconduite dont l'idée est peu compatible pourtant avec la preuve de ses longs travaux, il ait encouru l'animadversion des hommes sages ; mais nous sommes tenté de croire aussi que, devenu vieux et repoussé de la carrière par des ambitions nouvelles, il a été victime de l'ingratitude de ses concitoyens.

Rousson *Baptiste*, avocat au Puy, est cité, dans l'Almanach de l'abbé Laurent, comme auteur de plusieurs pièces fugitives et d'une tragédie des *Pélopides*. Il publia en 1789 un *Mémoire envoyé par le comité permanent de la ville du Puy aux députés de la sénéchaussée à l'assemblée nationale.* Neuf ans plus tard, en 1798, il fit paraître une brochure in-4° sous le titre : *Les prêtres considérés dans l'ordre politique.*

Saint-Sauveur d'Authier de, était un des hommes de son temps qui étudia avec le plus de zèle et de

goût l'histoire de son pays. Le musée du Puy conserve dans ses archives un manuscrit de cet écrivain, dans lequel on retrouve la preuve des nombreuses recherches auxquelles il se livra. M. de Saint-Sauveur fit imprimer plusieurs bons mémoires, parmi lesquels nous citerons : 1° *un Mémoire sur l'éducation morale et physique des enfants* (Puy, 1852); 2° *une Dissertation sur la salubrité publique ;* 3° *des Observations sur les maladies que contractent les pauvres en s'exposant sans précaution aux premiers soleils du printemps.*

SERVAN, peintre. — Voir page 468.

STARON, peintre. — Voir page 468.

XIXe SIÈCLE

ARNAUD *Michel.* — Voir page 325.

AVIT, originaire du Puy, avait un certain génie pour la mécanique et inventa d'ingénieux appareils pour marquer les heures. — Il a publié une excellente *Notice sur les courants d'air appliqués au tirage des cheminées;* une *Description des globes servant de cadrans solaires,* et un *Mémoire sur les volcans et les produits volcaniques.*

BECDELIÈVRE *Auguste* (vicomte de).—Voir page 407.

BOUCHET *Camille*, originaire du Puy, fit paraître en 18... une *Notice nécrologique sur le général Mouton-Duvernet.*

BUREAU-RIOFFREY *Antoine-Martin*, né au Puy, docteur en médecine, fixé pendant un certain temps à Londres, mort à San-Francisco (Californie), le 6 septembre 1850, est auteur d'un grand nombre de publications, au nombre desquelles nous citerons : 1° *Education physique des jeunes filles*, ou *Hygiène de la femme avant le mariage* (in-8° avec planches, Paris, 1835) ; le même, *en anglais ;* 2° *On growlh or health and diseases of youth* (De la croissance ou santé, et des maladies du jeune âge) ; 3° *On spinal deviations ;* 4° *Sur la chlorose ;* 5° *Essai sur les maladies communes aux femmes* (in-12, Londres) ; *Du traitement et de la guérison des maladies nerveuses locales par la méthode endermique* (in-8°, Londres) ; 7° *Le traitement du cancer sans incision ;* 8° *Mémoire sur la laryngite aiguë ;* 9° *Curabilité de la phthisie et des scrofules, appuyée sur des preuves authentiques* (Paris, 1847) ; 10° *Du choléra, etc.*

Bureau-Rioffrey, qui était un homme extrêmement actif et laborieux, donna à l'étude des lettres et de la politique les loisirs que lui laissait son art.

En 1846, il fit paraître à Paris deux volumes in-8° sous ce titre : *Londres et les Anglais des temps modernes*, ouvrage plein de détails curieux, qui faisait suite à un travail de même genre publié en 1839. — En 1848 et 1849, il adressa aux journaux de sa ville natale une série de *Lettres sur la politique et l'industrie, sur les mœurs, les usages, la politique et l'industrie aux Etats-Unis*. (Ces dernières avaient déjà paru en anglais dans le journal *Of Commerce* de New-York, sous le pseudonyme *Anacharsis en Amérique*). On peut dire que Bureau-Rioffrey est mort victime de son amour pour la science; car c'est en poursuivant sur les plages lointaines ses investigations philanthropiques, qu'il a été prématurément enlevé à l'âge de 49 ans.

Bertrand-Delom, savant naturaliste du Puy, nous a donné : 1° un *Mémoire présenté à l'Académie des sciences, relatif à divers faits minéralogiques et géologiques nouveaux*. Ce mémoire est accompagné de la *Description du gisement de pierres gemmes connu sous la dénomination de Riou-Pezouliou* (in-8° Paris, 1844); 2° une *Lettre sur les buttes volcaniques de St-Michel, de Corneille, de Polignac, etc.*; 3° une *Lettre à M. Rivière sur diverses substances minérales* (Paris, 1842).

Bertrand *Vital*, né au Puy, a publié en 1811 un *Essai sur* l'*Histoire naturelle de l'arrondissement du Puy*. « Cet ouvrage a peu d'étendue, dit M. Deribier dans sa *Statistique de la Haute-Loire*, et l'auteur, dans la partie géologique, ne s'y montre pas toujours au niveau de l'état actuel de la science ; mais il a, sur la nature du sol, l'amélioration de la culture des terres du pays et surtout de la vigne et des arbres, des observations et des préceptes utiles qui annoncent des connaissances approfondies en agriculture. »

Crozatier *Charles*. — Voir page 337.

Dulac *Henri* (de la Tour d'Aurec), originaire du Velay, était d'une famille où le goût de l'étude et l'amour de l'histoire étaient héréditaires. Un de ses ancêtres avait publié une histoire des trois provinces dont se composait le gouvernement lyonnais ; son père fit paraître d'assez curieuses observations sur les droits seigneuriaux. — Quant à lui, il est auteur d'un *Précis historique et statistique de la Haute-Loire*, imprimé au Puy en 1807 (deux parties). Cet ouvrage se recommande pour des documents nombreux sur les Celtes, les Ségusiens, etc. Il indique les anciens monuments, les hommes illustres du Forez, etc. C'est un livre que l'on con-

sultera toujours avec fruit. Dulac est encore auteur d'une statistique de quelques cantons de la Haute-Loire ; mais l'excellent ouvrage de M. Deribier, plus exact, plus complet, et surtout plus méthodique, l'a fait oublier.

DUBOIS *Pierre*, né au Puy. — Nous avons de cet écrivain deux petits ouvrages : 1° *Le Croyant détrompé* (2 vol. in-12) ; 2° *Le Catéchisme véritable du Croyant*.

DERIBIER DE CHEYSSAC. — Nous avons mentionné plusieurs fois dans cet ouvrage la *Statistique de la Haute-Loire* de M. Deribier, étranger au Velay par sa naissance, mais qui lui est allié par tous ses travaux. Nous citerons encore : 1° une *Table de la pesanteur spécifique de quelques roches employées au Puy dans les constructions ;* 2° divers *Mémoires* insérés dans les *Annales de la société d'agriculture du Puy*, 3° des *Observations météorologiques faites au Puy de 1828 à 1832 ;* 4° une *Notice sur les argiles sableuses et figulines de la Haute-Loire* ; 5° un *Dictionnaire topographique de la Haute-Loire* (Le Puy, 1820).

HEDDE *Philippe*, né au Puy en 1796, a publié un très-grand nombre de petits ouvrages qui prou-

vent la variété de ses connaissances et son zèle extrême à propager les choses utiles. Nous n'en donnerons pas ici la nomenclature complète, elle serait trop longue ; nous nous contenterons d'indiquer les plus intéressants, ce sont : 1° *Maître Chicaneau, ou le plaideur de profession ;* 2° *L'entretien du bon avocat de village:* 3° *Considérations sur les lois, la procédure et les moyens de n'avoir jamais de procès ;* 4° *Essai sur les moyens de relever le crédit en France ;* 5° *De l'utilité, pour la Haute-Loire, d'un conseil de prud'hommes ;* 6° *Notice sur la fabrication des dentelles ;* 7° *Revue industrielle de l'arrondissement de St-Etienne, etc. ;* 8° *Guide du fabricant de rubans, de l'acheteur et du commissionnaire en soie à St-Etienne et à St-Chamond ;* 9° *Traité sur l'art du tissage ; Histoire générale, etc. ;* 10° *Notice sur les métiers à tisser les rubans ;* 11° *Nombreuses communications et rapports à la Société d'agriculture du Puy ;* 12° *Instructions sur les fumigations et les cigarettes arômatiques ;* 13° *Mémoire sur le magnétisme ;* 14° *Guide du magnétisme, avec des notes explicatives ;* 15° *Notice sur le manuscrit de Théodulphe et sur les étoffes qu'il contient, etc., etc. ;* 16° *Parallèle entre Vaucanson, Paulet et Jacquard.*

HEDDE *Isidore*, né au Puy, négociant à St-Etienne, délégué du commerce et de l'agriculture en Chine,

a successivement fait paraître : 1° *De l'agriculture de la Chine*, *avec planches et caractères chinois* (Paris, 1850, in-18); 2° *Lettre sur une découverte de M. le pasteur Fraissinet, pour l'amélioration des vers à soie*; 3° *Rapports sur la mission de France en Chine* (documents publiés par le ministère de l'agriculture et du commerce, numéros 153, 225, 239, 258, 309, 310, 326, 341, 385, 415, de 1844 à 1850); 4° *Catalogue de l'exposition des produits de l'Inde et de la Chine* (Lyon, 1847); 5° *Notice sur l'état de l'astronomie*; 6° *Description de la voûte céleste*; 7° *St-Etienne ancien et moderne* (Lyon, 1841), etc., etc.

La Lande Mancon de. — Nous avons parlé de cet écrivain en plusieurs passages de notre histoire, mais plus particulièrement dans le premier et le sixième volume, où nous examinons avec lui l'origine de nos antiquités celtiques et gallo-romaines.

Marcet *Martial*, dit *l'abbé de Roche-Arnaud*, était originaire du Puy. Il se fit prêtre, entra dans l'ordre des Jésuites et ne tarda pas à en sortir. Jeune encore, Marcet a publié contre cette compagnie une série de pamphlets remplis d'amertume et de violence. Les principaux sont : 1° *Les Jésuites modernes* (pour faire suite au mémoire à consulter de M. de Montlosier); 2° les *Mémoires d'un jeune jésuite*,

depuis l'âge de seize ans jusqu'à vingt-quatre ; 3° La suite des Mémoires ou Conjuration de Mont-Rouge.

PEGHOUX *Auguste*, né au Puy, le 20 juin 1796, et mort à Clermont le 9 août 1858. Il fit ses études dans sa ville natale, puis fut à Paris pour y suivre son cours de médecine, et vint se fixer définitivement à Clermont où ses succès le désignèrent bientôt à l'attention du gouvernement. Nommé d'abord professeur suppléant à la Maternité, il ne tarda pas à obtenir par son seul mérite la chaire de pathologie interne à l'école secondaire de médecine. En 1830, Peghoux, dont les opinions étaient aussi libérales que son humeur était douce et paisible, fut appelé par le vœu de tous ses amis au conseil de préfecture. Homme modeste et d'étude, il ne briguait nullement une position administrative, mais sa bienveillance le rendait si sympathique, que ce choix fut maintenu jusqu'en 1848.

Peghoux n'était pas seulement médecin distingué, il était numismate, archéologue et s'occupait encore dans ses loisirs de recherches géologiques dont plusieurs ont donné lieu à de très-intéressantes observations. — Ses publications principales sont : 1° *Mémoire sur des faits géognostiques observés au point de contact des laves et des basaltes avec les terrains stratifiés, en Auvergne* (1829); — 2° *une*

Promenade au Cantal (1833); — 3° *un Discours sur les épidémies qui ont ravagé l'Auvergne depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours* (2834); — 4° *Recherches sur les hôpitaux de Clermont, précédées de Considérations générales sur l'origine des établissements de bienfaisance* (1845); — 5° *Note sur deux colonnes itinéraires* (1855); — 6° *Mémoire sur les monnaies gauloises frappées chez les* ARVERNI.

PÉALA *Augustin.* — Voir page 394.

POLIGNAC (le comte DE) est auteur de plusieurs travaux sur l'agriculture et sur l'industrie, travaux qui fixèrent l'attention publique à l'époque où ils parurent. Nous signalerons plus particulièrement : 1° une *Requête au ministère de l'Intérieur sur la nécessité de la prohibition des laines fines étrangères ;* 2° *l'Exposé des motifs qui ont déterminé l'auteur à demander le recensement des troupeaux français;* 3° plusieurs *Rapports sur la même question.*

PAQUET *Antoine-Félix*, père de la Miséricorde, né au Puy, en 1807, a publié : 1° La *Légende du jeune chrétien;* 2° le *Pieux pèlerinage de Fourvières;* 3° le *Manuel du pèlerin au tombeau de saint Jean-François Régis;* 4° *Marie guidant ses enfants vers les cieux* (1837).

Pomier, né à Langeac, était un citoyen rempli de zèle et d'amour pour son pays. Sa vie entière fut employée à servir ses compatriotes. Bibliothécaire de la ville du Puy, principal du collége, membre de la société académique, il se montra constamment dévoué à l'instruction de la jeunesse et au développement des lumières. Tous ceux qui l'ont connu rendent à sa mémoire un hommage de respect et d'affection. Un de ses amis publia après sa mort une notice dans laquelle son histoire est racontée. Ce simple récit vaut mieux que tous les éloges que nous pourrions tenter ici. — Pomier fit imprimer quelques petits ouvrages élémentaires à l'usage des enfants, entre autres un *Manuel sur les locutions vicieuses du Velay*. Il reste de lui une *Biographie du docteur Arnaud* et quelques études diverses recueillies dans les *Annales de la Société académique*.

Richond des Brus *Adolphe*. — Voir page 421.

Vinols *Louis* de, né au Puy, a été frappé par la mort jeune encore, au moment où son talent, arrivé à sa maturité, semblait à la veille de produire des œuvres d'un sérieux intérêt pour l'histoire de son pays qu'il aimait d'un filial amour. Son style était correct et élégant, ses pensées se développaient

toujours sous une forme austère et magistrale. Déjà ses premières publications avaient fait pressentir la puissance de son esprit autant que la fécondité de son imagination. — Une *Etude sur Lucrèce*, une *Dissertation sur les poésies d'Horace*, quelques pages écrites en manière d'impressions de voyage sur les *Arènes de Nîmes*, plusieurs *Rapports lus à la Société académique*, deux petits romans : *le Bailli* et *le Gouverneur*, empruntés aux chroniques de l'ancien Velay, avaient déjà fait connaître sous les aspects les plus opposés cette plume dévouée aux belles et nobles inspirations ; enfin une *Histoire des guerres religieuses* achevée et qui sera, dit-on, prochainement imprimée, commençait une série de travaux importants que, plus qu'aucun autre peut-être, doit regretter celui qui retrace ces lignes en souvenir de son estime et de sa vieille affection.

FIN DES ÉCRIVAINS, POÈTES ET ARTISTES

TABLE DES MATIÈRES





